COLLECTION
UNIVERSELLE
DES
MÉMOIRES PARTICULIERS,
RELATIFS
A L'HISTOIRE DE FRANCE.
TOME XXII.

CONTENANT les Mémoires de Meſſire BLAISE DE MONTLUC, *Maréchal de France; commençant en 1521, & finiſſant en 1574.*

XVIe SIÈCLE.

Il paroît régulièrement chaque mois un Volume de cette Collection.

Le prix de la Souſcription pour 12 Volumes, à Paris, eſt de 48 l. Les Souſcripteurs de Province payeront de plus 7 l. 4 ſ., à cauſe des frais de poſte.

C'eſt au Directeur de la Collection des Mémoires, &c. qu'il faut s'adreſſer, *rue d'Anjou-Dauphine* N°. 6, à Paris. Il faut avoir ſoin d'affranchir le port de l'argent & des lettres.

283 c 22

COLLECTION

UNIVERSELLE

DES

MÉMOIRES PARTICULIERS

RELATIFS

A L'HISTOIRE DE FRANCE.

TOME XXII.

A LONDRES;

Et ſe trouve à PARIS,

Rue d'ANJOU-DAUPHINE, N°. 6.

1786.

ERRATA.

FAUTES ESSENTIELLES A CORRIGER

Dans les Tomes XVII, XVIII, XX & XXI de la Collection contenant les Mémoires DE MARTIN ET DE GUILLAUME DU BELLAY.

TOME XVII.

Notice, p. 14, ligne 16; d'Outrean, *liſez* d'Outreau.

P. 17, ligne 28; leur nom eſt Halluin : *ces mots doivent ſe placer à la ſuite de la Note* (b), p. 20, ligne 28.

P. 119, ligne 27; Commargue, *liſez* Commarque.

P. 412, ligne 24; Mars 1567, *liſez* Mars 1557.

P. 415, ligne 19; Tillardet, *liſez* Tilladet.

P. 438, ligne 15; Onatilen, *liſez* Onatileu. *Ibid.* ligne 17; Anatilen, *liſez* Anatileu. *Ibid.* ligne 19; Vatillen, *liſez* Vatilleu.

TOME XVIII.

P. 327, ligne 28; cancere; *liſez* carcere.

P. 349, ligne 20; Vantier, *liſez* Vautier.

TOME XX.

P. 448, ligne 1 : *ici doit s'appliquer la Note* (a); & à la ligne 9, *au lieu de la lettre* (a), *doit être la lettre* (b), *qui renvoie à la Note où il s'agit de* Varillas.

P. 458, ligne 5; en 1569, *liſez* en 1559.

TOME XXI.

P. 278, ligne 2; Mars mil cinq cens quarante-ſix; *liſez* Mars mil cinq cent quarante-ſept.

NOTICE
DES ÉDITEURS
SUR LA PERSONNE
ET LES MÉMOIRES
DE BLAISE DE MONTLUC,
MARÉCHAL DE FRANCE.

BLAISE DE MONTLUC par ſa naiſſance pouvoit aſpirer aux grandes places : ſon mérite l'y fit parvenir. De ſimple ſoldat, il devint Maréchal de France. La Maiſon à laquelle il appartenoit, étoit une branche de celle d'Artagnan-Monteſquiou (a), famille des plus illuſtres de la Guienne. Son pere, *François de Laſſeran de Maſſencome*, Seigneur de Montluc, avoit épouſé *Françoiſe d'Eſtillac de Mondenard*, *Dame d'Eſtillac* en Agenois. Il en eut pluſieurs enfans. Jean (b) ſe diſtingua dans l'état eccléſiatique, & Blaiſe dans la profeſſion des armes. Ce dernier, dont nous

(a) Monteſquiou eſt une des quatre Baronnies d'Armagnac.

(b) Voyez l'Obſervation, n° 23, ſur le premier Livre des Mémoires de Montluc.

publions les Mémoires, naquit (a) vers le commencement du ſeizième ſiècle, lorſque Louis XII faiſoit le bonheur de la France. Les Mémoires de Montluc nous apprennent qu'il fut élevé en qualité de Page dans la maiſon d'Antoine, Duc de Lorraine (b). On n'a pas oublié (c), ſans doute, que les Cours des Princes & les Châteaux des Seigneurs ſervoient d'aſile à la Nobleſſe indigente. Le pere de Montluc étoit dans le cas de profiter de cette heureuſe reſſource pour l'éducation de ſes enfans : ſa fortune étoit plus que médiocre. A peine le jeune Montluc (lit-on encore dans ſes Mémoires (*fut-il mis hors de Page, qu'on le pourveut d'une place d'Archier dans la Compagnie du Duc de Lorraine, eſtant M. de Bayard ſon Lieutenant.* Il n'auroit pu faire ſes premières armes ſous un plus habile

(a) Comme les Biographes varient entre eux ſur la date de ſa naiſſance & ſur ſon âge, quand il mourut, nous avons préſumé que cette diſcuſſion ſeroit mieux placée dans la claſſe des Obſervations. On renvoie donc le Lecteur, que ce genre de recherches intéreſſe, à l'Obſervation, n° 7, ſur le premier Livre des Mémoires de Montluc.

(b) Ce Prince étoit fils de René II, le vainqueur de Charles le téméraire.

(c) Tome XIV de la Collection, p. 264 & 419.

Maître : peut-être Bayard, par ſon exemple & par ſes conſeils, auroit-il modifié la trempe de cette ame altière, qui fut pour Montluc lui-même la ſource de tant de peine. Il eſt probable que le deſir ſeul de ſervir en Italie, & l'amitié dont la Maiſon de Foix avoit toujours honoré la ſienne, le déterminerent à quitter Bayard pour s'attacher au Maréchal de Foix. Avant de le ſuivre dans la carrière militaire, nous obſerverons qu'il ſe maria deux fois (a), qu'il eut une poſtérité nombreuſe, & qu'il ſurvécut au plus grand nombre de ſes fils. Il eut la douleur d'en voir expirer un ſous ſes yeux (b), dont l'intrépidité égaloit la ſienne. La bravoure de Montluc eſt ſi célèbre, qu'elle eſt pour ainſi dire devenue un proverbe. N'oubliant jamais qu'il avoit été ſoldat, il ſe compromit fréquemment, & plus d'une fois il faillit être la victime de ſa témérité. Si l'on en croit un (c) de Auteurs qui ont écrit ſon Hiſtoire, il reçut vingt-quatre bleſſures en diverſes circonſtances; mais ſes Mémoires ne font mention que de ſix ou ſept.

(a) Voyez l'Obſervation, n° 2, ſur le premier Livre des Mémoires de Montluc, où ces détails ſont conſignés

(b) Ce fils s'appelloit Marc-Antoine de Montluc : il fut tué en 1556 au ſiége d'Oſtie.

(c) Thevet, dans ſes Hommes Illuſtres.

Le même Biographe déclare tenir de Montluc lui-même, qu'un Chevalier Eſpagnol lui ayant fortement aſſené ſur la tête un coup de maſſe, ſe ſauva promptement. Le lendemain l'un & l'autre ſe rencontrerent. Montluc le reconnoît ; court ſur lui la lance en arrêt, l'étend mort ſur la place, & lui laiſſe le tronçon de ſa lance enfoncé dans le corps. Il eſt difficile de ne pas douter de cette anecdote. Elle étoit trop brillante, pour que Montluc l'eût omiſe : d'un autre côté on ne conçoit pas comment il s'eſt tû ſur la permiſſion honorable que lui accorda, dit-on (a), la ville de Sienne, d'écarteler ſon écuſſon d'une *Louve*, qui forme les armes de cette ville. On eſt également ſurpris de ſon ſilence ſur l'épée bénite & enrichie de pierreries que le Pape (prétend un autre Ecrivain) (b) lui envoya, lorſqu'il eut abbatu en Guienne le parti Proteſtant (c). Comment Montluc, à qui la critique

(a) Liſez l'Hiſtoire des grands Officiers à l'article de Montluc.

(b) *Lurbæus de Illuſtribus Aquitaniæ Viris.*

(c) De Lurbe n'auroit il pas confondu ce fait avec l'épée que le Pape donna au Maréchal Damville, en le nommant Chevalier de l'Egliſe, pour reconnoître les ſervices qu'il lui avoit rendus contre les Proteſtans dans le Comtat d'Avignon ? Montluc brigua le même hon-

n'a pas pardonné de ſe louer continuellement dans ſes Mémoires, n'en a-t-il fait aucune mention?

Il mourut en 1577 (a) dans ſa terre d'Eſtillac, près d'Agen. *Je lui ai oui dire*, raconte Brantome, *que s'il n'eût eu cette grande bleſſure* (celle qu'en 1570 il reçut au viſage à Rabaſteims) (b), *il eût penſé être invincible*

neur. Voilà ce que nous apprend le Laboureur dans ſes additions aux Mémoires de Caſtelnau, Tome II, p. 129. Il faut pourtant convenir que les vers ſatyriques, qui coururent à cette époque, & dans leſquels Montluc & d'Amville ſont tous deux intitulés *Chevaliers de l'Egliſe*, ſemblent indiquer que de Lurbe pourroit avoir raiſon.

(a) Recueil des Pièces Fugitives pour ſervir à l'Hiſtoire de France, Tome I, p. 339. Nous ne devons pas diſſimuler que Dupleix, Hiſtoire de France, Tome III, p. 62, le fait mourir à Condom, & dit qu'il fut enterré dans le Chœur de l'Egliſe Cathédrale de cette ville.

(b) C'eſt vraiſemblablement cette bleſſure qu'avoit en vue la Mothe le Vayer, lorſque dans ſon Traité de l'*Inſtruction de M. le Dauphin*, Tome I de ſes œuvres, p. 122, édit. de 1669, il s'exprimoit en ces termes: « L'Hiſtoire nous repréſente ce vaillant Montluc monter à cheval, tout malade qu'il eſtoit, donner les ordres du combat, & n'eſtre retenu qu'à grande peine de ſe meſler parmi les ennemis, & de donner aux ſiens l'exemple de bien faire. Le mal le preſſant & ſe ſentant finir, il commande qu'on tienne ſa mort ſecrette; & dans ſes dernières pamoiſſons met ſa main

juſques à 100 ans. Le bon homme, continue-t-il, *portoit toujours un maſque, quand il étoit aux champs, de peur du froid, & du vent qu'il ne l'endommageât davantage.*

Pour ſe former une idée juſte de Montluc, il nous ſemble qu'il faut partager ſa vie en deux époques. Il a, pour ainſi dire, tracé lui-même cette ligne de démarcation dans ſes Mémoires. La première de ces époques comprend l'intervalle qui s'écoula depuis l'année 1519, où il entra au ſervice, juſqu'à la paix de Cateau-Cambréſis en 1559. La ſeconde embraſſe l'Hiſtoire de nos guerres civiles ſous Charles IX, & finit en 1574; car Montluc n'a rien écrit ſur le règne très-court & fort agité de François II. Il ne s'eſt permis qu'une ſeule réflexion : c'eſt que pendant ce règne, *Comme on joua à la Cour au boutehors, auſſi*

» ſur ſes lévres, pour ſigne du ſilence qu'il vouloit qu'on » obſervaſt, afin que la victoire de ſes troupes ne fuſt » point empeſchée par ſa perte. En vérité voilà l'iſſue » d'une ame vrayment royale qui commande en par- » tant, & dont le dernier mouvement eſt un ſignal d'o- » béiſſance à ſes peuples ». Il nous ſemble que cette circonſtance eſt la ſeule à laquelle ſoit applicable l'anecdote citée par la Mothe le Vayer. Nous ignorons où il l'avoit puiſée; & elle n'eſt conforme à aucun des récits de Montluc.

ne fut-ce que rébellions & ſéditions. Ces expreſſions, vraiment pittoreſques, ſont l'Hiſtoire abrégée de ce règne déſaſtreux. Si nous conſidérons Montluc d'après la première époque de ſa vie (a), nous appercevrons un caractère mâle & vigoureux. Son amour pour la vertu, l'attachement à ſes devoirs, le mépris des richeſſes & l'enthouſiaſme de la valeur; telles ſont les qualités dont il nous offre l'enſemble. S'agit-il de diſcipline militaire? il déploie ce rigoriſme auſtère de l'Officier qui, avant de commander aux autres, a appris à obéir. Vigilant, actif & ſobre, il vouloit que tout le monde lui reſſemblât. Maîtriſé par un tempérament bruſque & colère, la contradiction l'offenſoit, & ſa colère étoit terrible. On retrouvoit en lui toute la droiture, toute la candeur de nos anciens Chevaliers. Doué d'une éloquence qu'il ne devoit qu'à la nature, il entraînoit ſes ſoldats: à ſa voix, ils affrontoient tous les périls. On conçoit d'avance combien cette conſtitution ardente & iraſcible dut influer ſur la ſeconde époque de ſa vie (b). Des guerres, dont la Religion

(a) Les quatre premiers Livres de Montluc finiſſent à la mort de Henri II; les trois derniers ſont conſacrés au règne de Charles IX.

(b) La deviſe de Montluc s'accorde, ſous tous les

fut le prétexte, & la rivalité des Grands un des principaux mobiles, armèrent une partie de la France contre l'autre. Montluc attaché à la croyance de ſes pères, frémit en la voyant attaquée. Son eſprit, apre & ſans culture, n'étoit point fait pour diſcuter des queſtions de controverſe. Ce fut le ſabre à la main qu'il défendit ſon opinion. Dévoué à ſes Souverains, il ſuffiſoit qu'un des deux partis fût réputé l'ennemi de ſon Roi, pour qu'il le pourſuivît avec acharnement : auſſi s'en glorifie-t-il dans ſes Mémoires. *Je recouvrai* dit-il, *deux bourreaux, leſquels depuis on appella mes laquais, parce qu'ils étoient ſouvent avec moi.* L'ame ſe deſſéche & ſe flétrit quand on l'entend déclarer d'un ton ferme & abſolu, qu'*il auroit voulu exterminer le dernier des Huguenots, & que la haine qu'il leur portoit le mettoit hors de lui-même.* Ces étranges aveux ne permettent pas de révoquer en doute le fait que nous a tranſmis Brantome. *Et diſoit-on* (rapporte cet Ecrivain) *qu'il apprennoit à ſes enfans à être tels, & à ſe baigner dans le ſang dont l'aîné ne s'épargna*

rapports, avec cette ſeconde époque de ſa vie : nous l'inférons ici pour que le Lecteur en juge :

Deo duce, Ferro comite ; c'eſt-à-dire, *pour guide, Dieu ; pour compagnon, mon Épée.*

pas à la S. Barthelemy. Cependant on auroit tort d'imputer au cœur ſeul de Montluc ces actes de férocité que l'hiſtoire lui reproche. Ce fut l'ouvrage des tems malheureux où il vécut. On n'ignore pas qu'en général les guerres civiles portent avec elles un caractère particulier de barbarie. Elles montrent en grand le tableau hideux des haines des familles. La fureur avec laquelle Montluc s'acharna ſur les Proteſtans, lui attira de puiſſans ennemis. Son humeur *bizarre* (a) *& incompatible*, ſa vanité, ſa jactance (b) ne lui en firent pas moins. Des traverſes & des perſécutions empoiſonnerent ſes jours. On l'accuſa d'intelligence avec les ennemis de l'Etat. On le taxa d'*avoir rançonné le peuple & pillé les finances du Roi* pendant la guerre contre les Proteſtans de Guienne. Le démenti formel qu'il donna à ſes accuſateurs, leur ſilence quand il les défia de prouver ces imputations, le juſtifient aſſez. Brantome, en conſignant ces chefs d'accuſation dans ſes Mémoires, les a re-

(a) C'étoit ainſi qu'en parloit le Duc de Guyſe, qui pourtant l'aimoit. (Liſez Brantome.)

(b) Par rapport à ſa *vanité* & à ſa *jactance*, voyez le Laboureur dans ſes Addit. aux Mémoires de Caſtelnau, Tome II, p. 130.

cueilli des bruits populaires, ſans examiner s'ils étoient fondés ou non. Au reſte, ces bruits outrageans pour la probité de Montluc n'ont rien qui ſurprenne, quand on conſidere la foule de ſes ennemis. D'ailleurs n'étoit-il pas coupable d'un crime irrémiſſible aux yeux de bien de gens ? Il avoit une grande réputation ; & la célébrité ne s'acquiert point impunément. Mais c'eſt aſſez parler de la perſonne de Montluc.

Avant de paſſer à ce qui concerne ſes Mémoires, nous devons compte au Lecteur des motifs qui nous ont déterminé à ne pas les publier ſous le titre de *Commentaires*, que Montluc leur a donné. Dans toutes les éditions ſucceſſives on le leur a conſervé. Si Montluc leur donna ce titre, c'eſt, dit-il, qu'il prit Céſar pour modèle. Mais le mot de *Commentaires* n'a point dans notre langue le ſens qu'il pouvoit avoir dans celle des Romains. L'expreſſion nous ayant paru impropre, nous n'avons pas cru qu'on nous blâmât de ce changement, le ſeul que nous nous ſoyons permis dans tout l'ouvrage.

La réputation (a) de ces Mémoires eſt faite

(a) Nous n'accumulerons point ici les jugemens avantageux qu'en ont porté la plupart des Hiſtoriens, des Biographes & des Critiques. Nous renvoyons à le Gen-

depuis long-tems. Henri IV, on le ſçait, les appelloit *la Bible des Soldats*. Ce jugement d'un grand Roi, Capitaine & Soldat lui-même, eſt honorable pour Montluc. Ces Mémoires ſont un répertoire de faits. Ils contiennent tout ce qu'a vu un homme célèbre qui a vécu ſous cinq Rois & ſervi pendant cinquante ans. Curieux & piquants pour les différentes claſſes des Lecteurs, le Général d'armée, l'Officier, le Soldat y trouveront l'inſtruction à chaque page. Des préceptes & des maximes interrompent ſouvent le fil de la narration; mais comme ils ſont, pour ainſi dire, la conſéquence du récit des faits, il étoit impoſſible d'en rien ſupprimer, ſans mutiler l'ouvrage.

Quoique le ſtyle de ces Mémoires ſoit celui d'un ſoldat plus exercé à manier l'épée que la

dre, Hiſtoire de France, Tome II, p. 18; aux Lettres d'Etienne Paſquier, Tome II, p. 385; à la Préface de la nouvelle édition du P. Daniel, p. 115; à M. Anquetil, Eſprit de la Ligue, Tome I, p. xlj, &c. « La » vérité (a remarqué Sorel, p. 332 de ſa Bibliothèque » Françoiſe) eſt plus aſſurée en tels Livres qu'en d'au» tres, parce que ce ſont des gens de bonne race & de » grand cœur qui les ont compoſés, leſquels avoient » trop de généroſité, pour uſer de quelque déguiſe» ment ».

plume, il n'eſt pas ſans agrément. On a vu dans Fleuranges l'homme de Cour, dans du Bellay le négociateur & l'homme d'Etat : Montluc eſt un vieux guerrier qui raconte l'hiſtoire de ſes campagnes. Sa narration ſimple & facile eſt pleine d'originalité & de feu. Sans ceſſe on y retrouve ſes boutades, ſa bruſquerie & cette pétulence qu'on peut appeller le cachet de la Province qui le vit naître. A ce mélange bizarre, il joint la loyauté & la franchiſe de l'ancienne Chevalerie dont les guerriers de ſon tems retenoient encore le coſtume. Il n'héſite point à avouer ſes fautes & ſes torts. Cette franchiſe lui fait pardonner les éloges outrés qu'il ſe prodigue : on eſt ſûr qu'il croyoit de bonne foi valoir mieux que tous les autres. Quant à la véracité de ſes récits (nous en exceptons les erreurs de mémoire qu'il a pu commettre), tout dépoſe en ſa faveur. Il ne parle que de ce qu'il a vu. Il invoque pour ſes garants une foule de Seigneurs & de Gentilshommes qui vivoient à l'époque où il écrivoit. De Thou, ce ſage & judicieux Hiſtorien, qu'on lira toujours malgré ſes défauts, a adopté la plus grande partie des récits de Montluc, même ceux où il ſe loue ; & c'eſt un grand préjugé en leur faveur. De Thou étoit

étoit preſque contemporain ; & il pouvoit interroger pluſieurs témoins oculaires. D'Aubigné eſt le ſeul qui s'exprime légerement ſur Montluc ; mais la haine de parti & le cyniſme qui regnent dans les écrits du Sieur d'Aubigné, rendent au moins ſon témoignage ſuſpect. Les éditions (a) multipliées de ces Mémoires prouvent encore le degré d'eſtime dont ils jouiſſent. Deux fois on les a traduits en Italien (b) & une fois en Anglois (c). La première édition de Montluc fut imprimée à Bordeaux chez Millanges en 1592, *in-folio*. Si l'on s'en rapporte à un de nos Biographes (d), Florimond de Raimond, Conſeiller au Parlement de Bordeaux, en fut l'Editeur.

(a) On en compte ſept, dont la nomenclature ſe trouve dans la Bibliothèque hiſtoriq. du P. le Long.

(b) Voici les titres des deux traductions Italiennes : J. Medeſimi tradotti da Gulielmo Ferrari. In Cremona 1572, *in*-4°. J. Medeſimi tradotti dal Franceſe de Vincenzio Pitti. In Firenze Sermartelli, 1630, *in*-4°.

(c) La traduction Angloiſe a été imprimée à Londres, 1666, *in-fol.*

(d) Gabriel de Lurbe, dans ſon Livre *de Illuſtribus Acquitaniæ Viris*, imprimé à Bordeaux chez Millanges en 1591, *in*-8°, s'exprime ainſi, en parlant de Montluc : *Septem autem Libros rerum à ſe geſtarum reliquit, quos propediem è tenebris in lucem educet Florimondus Remondus, doctiſſimus Senator Burdigalenſis.*

On croit qu'il ſe chargea de ce ſoin à la prière des enfans du Maréchal de Montluc, ou peut-être de Montluc lui-même. La dernière édition (a) fut publiée à Paris en 1760. Si nous nous en étions aveuglément rapportés à l'avis qui la précède, nous aurions réimprimé le texte qu'elle préſente. On annonce dans cet avis, *qu'on a conféré exactement l'édition de Millanges avec les deux de format in-8°. qui l'ont ſuivie ; qu'on a corrigé des fautes conſidérables, & qu'on a recherché les noms des familles dont étoient les Gentilshommes qui n'y ſont déſignés que par des noms de terre.* Mais guidés par des hommes éclairés, un examen ſévère nous a convaincus que, ſi le dernier Editeur de Montluc a comparé l'édition de Millanges avec les autres, il en a fait peu d'uſage pour rétablir l'ancien texte. Les fautes qu'il a corrigées ſont en fort petit nombre. Les prétendus éclairciſſemens de cet Editeur, ſur les noms des familles, ſe bornent à trois ou quatre notes. Son travail n'eſt autre choſe que l'explication de quelques mots ſurannés. Par le ſoin qu'on a pris, l'édition que nous publions eſt conforme au texte de Millanges ; & le Lecteur aura la certitude d'entendre Montluc parler ſon propre langage. Au lieu

(a) Chez Nyon, 4 vol. grand in-12.

de défigurer ſa diction, en y ſubſtitant des expreſſions (a) & des tournures plus modernes, nous avons mieux aimé en faciliter l'intelligence par des notes explicatives. Pour rétablir les noms des familles & ceux des villes, on n'a épargné (b) ni peines ni recherches. Nous ne diſſimulerons pas cependant que nous n'avons pu nous procurer ſur ces noms toutes les notions que nous aurions deſirées.

Fidèles à notre plan, nous avons rapproché les Mémoires de Montluc de ceux de ſes contemporains. On a confronté ſes récits avec nos Hiſtoriens les plus eſtimés, & particuliérement avec les plus voiſins de ſon tems, tels que la Popeliniere, Paradin, de Thou, &c.

(a) C'eſt ce que l'on a fait dans toutes les éditions poſtérieures à celle de Millanges.

(b) Il y en a entre autres que la prononciation gaſconne de Montluc, changeant tantôt l'V en B, & le B en V, avoit déguiſé au point qu'ils étoient méconnoiſſables pour quiconque ne remarquoit pas ce vice de prononciation. Par exemple, il écrit conſtamment *Baſſé*, au lieu de *Vaſſé*; *Balleron*, au lieu de *Valleron*; *Balfrenieres*, au lieu de *Valfrenieres*; *Vallaguier*, au lieu de *Ballaguier*; *Boquedemar*, au lieu *de Voguedemar*, &c. Il eſtropie également les noms de ville. Devineroit-on que le vrai nom d'une ville d'Italie, qu'il appelle *Terſel*, ſoit *Briſſello*, ou *Breſcello*?

Pour éclaircir ſon texte, ou pour ſuppléer à ſon ſilence, on s'eſt ſervi utilement de différens recueils de Pièces relatives à notre Hiſtoire. Celui de ces recueils qu'on a mis le plus à contribution, eſt Ribier (a). Son ouvrage eſt d'autant plus précieux, que l'au-

(a) Dans notre édition des Mémoires de du Bellay on l'a ſouvent cité. Comme nous n'en faiſons pas moins d'uſage pour les Mémoires de Montluc & ceux qui les ſuivent, nous croyons devoir nous arrêter un inſtant ſur cet ouvrage & ſur ſon Auteur. Guillaume Ribier, oublié par la plupart de nos Lexicographes, ſortoit d'une famille connue dans la Magiſtrature, & fut Lieutenant-Général à Blois. En 1614 ſa Province le députa pour aſſiſter aux *Etats du Royaume*, convoqués à Paris. Sa mâle éloquence & ſa fermeté lui mériterent l'eſtime de la Cour & l'admiration du Public. Louis XIII lui donna le brevet de Conſeiller d'Etat. Le Cardinal de Richelieu voulut l'attacher à l'Adminiſtration. Ribier, Philoſophe par principes, préféra une vie paiſible & privée aux honneurs qui l'attendoient. Il fut juſqu'à ſa mort l'oracle & l'arbitre de ſa Province. On lui a l'obligation d'avoir recueilli en deux volumes *in-fol.* une multitude de Pièces, ſans leſquelles il eſt impoſſible de bien connoître les règnes de François I & de Henri II. Ce ſont les minutes des Lettres de ces deux Rois, de pluſieurs Papes & Princes étrangers. On y trouve auſſi les Dépêches de nos Ambaſſadeurs & de nos Miniſtres. Celles de nos Ambaſſadeurs ſont d'autant plus intéreſſantes, qu'*alors on les liſoit en préſence du Roi & de ſon Conſeil : ſachant*, dit

ticité des actes qu'il contient paroît à l'abri de la critique.

Montluc ayant preſque toujours fait la guerre en Italie juſqu'en 1558, on a ſoigneuſement conſulté les Ecrivains de cette nation. L'expédition de *Sienne*, où Montluc s'acquit tant d'honneur, occupe quelques pages dans nos Hiſtoires générales & particulières. Cette révolution, il eſt vrai, fut concentrée dans le territoire d'une petite République ; mais l'intérêt qu'y prirent Charles-Quint & Henri II, annonce aſſez ſon importance. Pour que cette révolution devînt célèbre, peut-être ne lui a-t-il manqué qu'un habile Hiſtorien. Telle ſera l'idée (nous le préſumons) que le Lecteur ſe formera, en liſant le récit de Montluc, & en parcourant les détails qu'on y a ajoutés d'après Adriani (a), Malavolti & Pecci.

l'Editeur de Ribier, *que leur réputation eſtoit miſe avec elles ſur le tapis, ils s'eſtudioient à en faire de bonnes.* Tout dans ce recueil eſt claſſé par ordre chronologique. Ribier y a joint quelques réflexions & des éclairciſſemens utiles. On peut donc regarder cet ouvrage comme une ſorte d'hiſtoire diplomatique, depuis 1537 juſqu'en 1560. Il eſt du nombre de ceux que, conformément à notre plan, nous fondrons dans nos Obſervations.

(a) Giovann Battiſt Adriani, Hiſt. de ſuoi tempi. — Orlando Malavolti, Hiſt. di Siena. — Memorie Sto-

Pour terminer cette Notice, nous n'avons plus qu'un mot à dire ; 1° ſur l'Epitre dédicatoire adreſſée à la Nobleſſe de Gaſcogne, & qu'on a placée à la tête des éditions de Montluc ; 2° ſur un certain nombre de pièces de vers, faites à la louange de l'Auteur & de ſa famille.

L'Epitre dédicatoire eſt un monument auſſi ſingulier dans ſon genre, que le ſont les Mémoires eux-mêmes : auſſi l'avons-nous conſervée.

Quant aux pièces de vers (a), quelques flatteuſes qu'elles ſoient pour la mémoire de Montluc, comme elles n'offrent rien de neuf & de ſaillant, nous avons cru qu'il y avoit aſſez de mauvais vers imprimés, ſans ſur-

rico-critiche della citta di Siena fino agl' d' anni 1560, racolte dal Signor Cavaliere Gio Antonio Pecci Patrizio Saneze, publicate da Vincenzo Pazzini Carli, &c. Quatre Parties en quatre Tomes in-4°.

(a) Parmi ces pièces de vers il y en a une intitulée : *Les Manes de Meſſire Blaiſe de Montluc, Maréchal de France, par P. de Brach.* C'eſt un précis hiſtorique de ſes exploits, lourd, diffus & mal écrit. Cependant nous croyons devoir ajouter aux deux Epitaphes de ce grand homme ces ſix vers *ſur le Tombeau de ſon Cœur :*

Ici de Montluc vainqueur
Eſt enclos le brave cœur.

charger de ceux-ci notre Collection. On en a ſeulement détaché deux Epitaphes du Maréchal de Montluc, à cauſe de leur briéveté & du ſens profond, quoique exagéré, qu'elles renferment. La premiére eſt de Florimond de Raimond, qui préſida à l'édition de Millanges. Nous ignorons quel eſt l'Auteur de la ſeconde.

Ou plutoſt affermer j'oſe
Qu'il eſt ici tout entier :
Car tout cœur ce grand Guerrier
Eſtoit, & non autre choſe.

BLASII MONTLUCI, FRANCIÆ MARESCALI, TUMULUS.

Iliadis rurſum naſcatur conditor altæ ;
Hoc Tumulo rurſum conditor Æacides :

C'eſt-à-dire, qu'il naiſſe un nouveau Fondateur de l'orgueilleuſe Troye, ſous ce Tombeau repoſe un nouvel Achille.

Quæris qui ſiem ? Montlucius. Nomini
—— Meo ſatis eſt nomen :

Vous demandez qui je ſuis ?
Montluc. C'eſt vous en dire aſſez.

Fin de la Notice des Éditeurs.

A LA
NOBLESSE
DE GASCOUGNE.

MESSIEURS, comme il ſe void de certaines contrées qui produiſent aucuns fruits en abondance, leſquels viennent rarement ailleurs, il ſemble auſſi que voſtre Gaſcougne porte ordinairement un nombre infini de grands & valeureux Capitaines, comme un fruict qui lui eſt propre & naturel; & que les autres Provinces, en comparaiſon d'elle, en demeurent comme ſtériles. C'eſt celle-là qui a fait naiſtre avec tant de réputation ces redoutables & illuſtres Princes de la Maiſon de Foix, d'Albret, d'Armagnac, de Cominge, de Candalle & Captaux de Buch. C'eſt elle qui a eſlevé Pothon & la Hire, deux fatales & bienheureuſes colonnes & ſinguliers ornemens des armes de la France. C'eſt elle qui en nos jours a fait cognoiſtre à toutes les nations eſtrangeres le nom des Seigneurs de Termes, de Bellegarde, de la Vallette, d'Oſſun, de Gondrin, Terride, Romegas, Coſſains, Gohas, Tilladet, Sarlabous, & autres Gen-

tilshommes du pur & vrai terroüer de la Gaſcougne, ſans mettre en compte ceux qui vivent aujourd'hui, leſquels ardemment incitez des trophées & beaux geſtes de leurs prédéceſſeurs, s'eſvertuent, comme ils ſurvivent à leur belle memoire, d'en rapporter auſſi une gloire pareille. C'eſt voſtre Gaſcougne, Meſſieurs, qui eſt un magazin de ſoldats, la pépiniere des armées, la fleur & le choix de la plus belliqueuſe Nobleſſe de la terre, & l'eſſain de tant de braves Guerriers, qui peuvent conteſter l'honneur de la vaillance avec les plus fameux Capitaines Grecs & Romains qui furent jamais.

Mais entre tous ceux qui extraicts de voſtre nobleſſe ont jamais porté eſpée, nul n'a devancé la proueſſe, l'expérience & la réſolution de ceſt invincible Chevalier BLAISE DE MONTLUC, *Maréchal de France. Ceſte prérogative d'honneur ne lui peut eſtre diſputée, non plus que celle que le Ciel lui avoit donnée d'une prompte & merveilleuſe vivacité d'entendement, d'une ſouple & neantmoins très-retenuë prudence, qu'il deſcouvroit ſur*

le champ au maniement des affaires; d'une mémoire admirable & ſi riche, qu'il ne s'en void preſque point de ſemblable; d'une parole aiſée, forte & courageuſe, & pleine d'eſguillons d'honneur parmi l'ardeur des combats; & aux affaires d'Etat, d'un langage raſſi, rehauſſé de poinctes, de raiſons & d'argumens, le tout accompagné d'un jugement ſi clair & ſi vif, qu'ores qu'il fuſt deſtitué de la faveur des Lettres, ſi eſt-ce que la lumiere de ſon eſprit offuſquoit la clairté de ceux qui avoient joinct à une longue expérience une parfaite & recherchée cognoiſſance d'icelles.

La pluſpart de vous, qui l'avez cognu & qui avez combattu ſoubs ſon Enſeigne, n'en deſirez point de teſmoignage : mais la jeuneſſe qui n'a point veu ce grand homme, outre ce qu'elle en peut avoir appris, l'entendra au vrai par ſes ſiens Commentaires qu'il vous avoit de ſon vivant vouez, & qu'il dicta eſtant malade & languiſſant de ceſte grande arquebuzade, qui lui froiſſa le viſage au ſiege de Rabaſtens, où, pour ſa derniere main, il ſervit ſon Roi, de pionnier, de ſoldat, de Capi-

taine & de Genéral tout enſemble, ne pouvant ceſte ame généreuſe, entre le lict & le cercueil, encore trouver repos. C'eſtoit, diſoit-il, ſon ennemi capital: auſſi tirant à la mort, il commanda qu'on miſt ſur ſon tombeau ces vers:

Ci-deſſous repoſent les os
De MONTLUC, qui n'euſt onc repos.

Il eſtoit raiſonnable, puiſque ſouſtenu de l'effort de vos courages, il avoit ſi hautement parachevé tant de glorieux faicts d'armes, que l'adreſſe vous en fuſt faicte & que vous euſſiez le fruict & le plaiſir de les ramantevoir dans ſes eſcrits, & y voir tirer du crayon d'honneur le nom de vos ayeuls & de vos peres. Et ſi je ne me trompe, il ne ſe trouvera point d'hiſtoire plus diverſe, plus agréable & plus riche d'enſeignemens pour la conduite & direction de la paix & de la guerre, que celle-ci. On y remarquera, comme je crois, la différence qu'il y a d'une hiſtoire qui eſt compoſée par un homme oiſeux, nourri mollement & délicattement, dans la pouſſiere des livres & des eſtudes, à celle qui eſt eſcrite par un vieux Capi-

laine & ſoldat, eſlevé dans la pouſſiere des armées & des batailles.

Je ne ſçai quelles hiſtoires anciennes apporterent ce profit à aucuns, qui en firent ſoigneuſement la lecture, de les rendre en peu de temps très-ſages & très-aviſez conducteurs d'armées. S'il eſt ainſi, celle-ci, ſur toutes autres, pourra aiſement obtenir ceſt advantage, & vous inſtruire (ô généreuſe Nobleſſe) de tous les bons & mauvais évenemens qui ſuivent l'heur & le malheur, la valeur ou laſcheté, prudence ou inconſidération, de celui qui eſt Chef ou Général d'une guerre, ou qui eſt Prince & maiſtre d'un grand Eſtat. Vous avez ici de quoi contenter voſtre eſprit, aſſagir voſtre valeur, aguerrir voſtre prudence, & former le vrai honneur d'une eſcole militaire. Les Commentaires de ceſt autre Céſar vous en apprendront la maiſtriſe ; ils vous y ſerviront de modelle, de mirouer & d'exemple. Ils n'ont point de poliſſeure qui ſoit fardée, d'artifice qui ſoit exquis, d'ornement qui ſoit eſtranger, de beauté qui ſoit empruntée. C'eſt la ſimple vérité qui vous y eſt nuement repréſentée.

Ce ſont ici les conceptions d'un fort, ſain & pur eſtomac, qui reſſentent leur origine & leur terrouer ; conceptions hardies & vigoureuſes, retenant encore l'haleine, la vigueur & la fierté de l'Auteur. C'eſt lui le premier, qui eſtant parvenu au faiſte de tous les degrez & dignitez de la guerre, a grandement exalté voſtre patrie, & par ſes armes & par ſes eſcrits, qui feront que le nom des MONTLUCS *vivra glorieux dans la mémoire longue & bienheureuſe de la poſtérité, teſmoignant ſans envie aux ſiecles à venir que voſtre Capitaine & Hiſtorien n'a ſceu moins ſagement entreprendre, hardiment executer, que véritablement & judicieuſement eſcrire.*

Fin de l'Epitre dédicatoire à la Nobleſſe de Gaſcogne.

MÉMOIRES

DE MESSIRE

BLAISE DE MONTLUC,

MARÉCHAL DE FRANCE,

Commençant en 1521, & finissant en 1574.

XVIe SIÈCLE.

MEMOIRES

MÉMOIRES
DE MESSIRE
BLAISE DE MONTLUC,
MARÉCHAL DE FRANCE.
LIVRE PREMIER.

M'ESTANT retiré chez moi, en l'aage de ſoixante & quinze ans, pour trouver quelque repos, après tant & tant de peines par moi ſouffertes, pendant le temps de cinquante-cinq ans, que j'ai porté les armes pour le ſervice des Rois mes Maiſtres, ayant paſſé par degrés, & par tous les ordres de Soldat, Enſeigne, Lieutenant, Capitaine en chef, Maiſtre de camp, Gouverneur des Places, Lieutenant de Roi ès provinces de Toſcane & de la Guyenne, & Mareſchal de France : me voyant ſtropiat (a) preſque de tous mes membres, d'arquebuzade, coups de pique & d'eſpée, & à demi-inutile ſans force & ſans eſpérance de recouvrer guériſon de cette grande arquebuzade que j'ai au viſage : après avoir remis la charge du Gouvernement de Guyenne

(a) Expreſſion de l'ancien patois Gaſcon, qui ſignifie *Eſtropié.*

entre les mains de Sa Majeſté, j'ai voulu employer le temps qui me reſte, à deſcrire les combats auſquels je me ſuis trouvé pendant cinquante & deux ans que j'ai commandé : m'aſſeurant que les Capitaines qui liront ma vie, y verront des choſes deſquelles ils ſe pourront aider, ſe trouvans en ſemblables occaſions, & deſquelles ils pourront auſſi faire profit, & acquérir honneur & réputation. Et encore que j'aie eu beaucoup d'heur, & de bonne fortune aux combats que j'ai entreprins, quelquefois (comme il ſembloit) ſans grande raiſon, ſi ne veux-je pas que l'on penſe, que j'en attribue la bonne iſſue, & que j'en donne la louange à autre qu'à Dieu. Car Quand on verra les combats où je me ſuis trouvé, on jugera que c'eſt de ſes œuvres. Auſſi l'ai-je tousjours invoqué en toutes mes actions avec grande confiance de ſa grace. En quoi il m'a tellement aſſiſté, que je n'ai jamais eſté deffait, ni ſurpris en quelque fait de guerre où j'ai commandé : ains tousjours rapporté victoire & honneur. Il faut que nous tous qui portons les armes, ayons devant les yeux, que ce n'eſt rien de nous ſans la bonté divine, laquelle nous donne le cœur & le courage pour entreprendre & executer les grandes & hazardeuſes entrepriſes qui ſe préſentent à nous.

Et pource que ceux qui liront ces Mémoires, leſquels deſplairont aux uns (a), & ſeront agréables aux autres, trouveront peut-eſtre eſtrange, & diront que c'eſt mal fait à moi d'eſcrire mes faits, & que je devois laiſſer prendre cette charge à un autre, je leur dirai pour toute réponſe, qu'en eſcrivant la verité, & en rendant l'honneur à Dieu, ce n'eſt pas mal fait. Le témoignage de pluſieurs qui ſont encore en vie, fera foi de ce que j'ai écrit. Nul auſſi ne pouvoit mieux repréſenter les deſſeins, entrepriſes & exécutions ou les faits ſurvenus en icelles que moi-meſme, qui ne dérobe rien de l'honneur d'autrui. Le plus grand Capitaine qui ait jamais eſté, qui eſt Céſar, m'en a monſtré le chemin, ayant lui-meſme écrit ſes Mémoires, écrivant la nuit ce qu'il executoit le jour. J'ai donc voulu dreſſer les miens mal polis, comme ſortans de la main d'un Soldat, & encore d'un Gaſcon, qui s'eſt tousjours plus ſoucié de bien faire que de bien dire : leſquels contiennent tous les faits de guerre auſquels je me ſuis trouvé, ou qui ſe ſont executez à mon occaſion, commençant dès mes premiers ans,

(a) C'eſt là le ſort de tous ceux qui écrivent les Mémoires de leur tems. Plus ils ſont véridiques, plus ils doivent s'attirer d'ennemis.

que je ſortis de Page, pour montrer à ceux que je laiſſe après moi, qui ſuis aujourdhui le plus vieux Capitaine de France, que je n'ai jamais eu repos, pour acquérir de l'honneur en faiſant ſervice aux Rois mes Maiſtres, qui eſtoit mon ſeul but; fuyant tous les plaiſirs & voluptez qui deſtournent de la vertu & grandeur, les jeunes hommes que Dieu a douez de quelques parties recommandables, & qui ſont ſur le point de leur avancement. Ce n'eſt pas un livre pour les gens de ſçavoir, ils ont aſſez d'Hiſtoriens, mais bien pour un Soldat, Capitaine, & peut-eſtre qu'un Lieutenant de Roi y pourra trouver dequoy apprendre. Pour le moins pui-je dire que j'ai écrit la verité, ayant (1) auſſi bonne mémoire à préſent que j'eus jamais, me reſouvenant & des lieux, & des noms, combien que je n'euſſe jamais rien écrit. Je ne penſois pas en cet aage me meſler d'un tel meſtier: ſi c'eſt bien ou mal, je m'en remets à ceux qui me feront cet honneur de lire ce livre, qui eſt proprement le diſcours de ma vie.

C'eſt à vous, Capitaines, mes compagnons, à qui principalement il s'adreſſe: vous en pourrez peut-eſtre tirer du profit. Vous devez eſtre certain, que puiſqu'il y a ſi long-temps

que je ſuis (a) eſté en votre degré, & ai ſi longuement exercé la charge de Capitaine de gens de pied, de Maiſtre de Camp par trois fois, & de Colonnel, il faut que vous croyez que j'ai retenu quelque choſe de cet eſtat-là, & que par longue expérience j'ai veu advenir aux Capitaines beaucoup de bien, & à d'autres beaucoup de mal. De mon temps, il en a été dégradé des armes & de Nobleſſe, d'autres ont perdu la vie ſur un échaffaut, d'autres deshonnorez & retirez en leurs maiſons, ſans que jamais les Rois ni autres en ayent voulu faire plus compte. Et au contraire j'en ai veu d'autres parvenir, qui ont porté la picque à ſix francs de paye, faire des actes ſi belliqueux, & ſe ſont trouvé ſi capables, qu'il y en a eu prou, qui eſtoient fils de pauvres laboureurs, qui ſe ſont avancez plus avant que beaucoup de Nobles, pour leur hardieſſe & vertu. Et pource que toutes ces choſes ſont paſſées pardevant moi, j'en puis parler ſans mentir. Encore que je ſois Gentilhomme, ſi ſuis-je néanmoins parvenu degré par degré, comme le plus pauvre Soldat, qui aye été de long-temps en ce Royaume:

(a) *Que je ſuis placé.* Ce mot vient du verbe latin, *ſtare* : on ne s'en ſert plus qu'en Juriſprudence. On dit *eſter* en Droit, *eſter en Jugement.*

car je ſuis venu au monde fils d'un Gentilhemme, de qui le pere avoit vendu tout le bien qu'il poſſedoit, horſmis huit cens ou mille livre de rente ou revenu. Et comme j'ai été le premier de ſix freres, que nous avons été, il a fallu que je fiſſe connoître le nom de (2) Montluc, qu'eſt notre maiſon, avec autant de perils & hazards de ma vie, que Soldat, ni Capitaine aye jamais fait, ſans avoir eu en ma vie aucun reproche de ceux qui me commandoient, ains autant favoriſé & eſtimé que Capitaine qui fuſt ès armées, où je me ſuis trouvé. Que s'il y avoit quelque entreprinſe de grande importance, & hazardeuſe à exécuter, les Lieutenans de Roi, & les Colonnels, me la bailloient auſſitoſt, ou pluſtot qu'à Capitaine de l'armée. L'Eſcriture de ce livre vous en rendra témoignage.

Or à l'heure que je commençai à porter Enſeigne, je voulus auſſi ſçavoir ce que doit faire un qui commande, & me faire ſage par l'exemple de ceux qui faiſoient des fautes. Premierement j'apprins à me chaſtier du jeu, du vin, & de l'avarice, connoiſſant bien que tous Capitaines, qui ſeroient de cette complexion, n'eſtoient pas pour parvenir à eſtre grands hommes, mais pluſtoſt pour tomber aux mal-

heurs que j'ai écrits. Qui fut cauſe que je chaſſai de moi toutes ces trois choſes, que la jeuneſſe engendre aiſément (3), leſquelles apportent grand dommage, & bleſſent la renommée & réputation d'un Chef. Le jeu eſt de telle nature, qu'il aſſujettit l'homme à ne faire jamais autre choſe, ni avoir autre penſement, ſoit en gain ou en perte : car ſi vous gaignez, vous eſtes tousjours en peine, pour trouver gens, à qui vous puiſſiez jouer, ayant opinion que vous gagnerez tousjours davantage & ne ferez autre choſe jamais, juſques à ce que vous aurez tout perdu. Et comme vous ſerez réduit à ce point, vous voilà au déſeſpoir : & ne ferez que chercher jour & nuit où vous pourrez trouver de l'argent pour rejouer, & tenter ſi vous pourriez regaigner ce que vous aurez perdu. Or comment voulez vous doncques penſer que vous vous puiſſiez acquiter de la charge que le Roi vous a baillée, veu que vous appliquez voſtre temps en un autre choſe? Et au lieu de ſonger à pipper voſtre ennemi, vous penſez à pipper les cartes ou les dez. Cela vous divertit du tout de voſtre charge. Vous devez eſtre ordinairemeut parmi vos Soldats, afin de les connoiſtre nom par nom, s'il vous eſt poſſible, d'autre part, pour empeſcher qu'ils

ne faſſent choſe indigne, pour crainte qu'il ne vous en puiſſe venir reproche du Lieutenant de Roi ni de voſtre Colonnel : davantage pour garder qu'entr'eux n'y ait aucune mutinerie : car il n'y a rien plus pernicieux en une compagnie que les mutins. Comment voulez-vous donc avoir le cœur à tout ce qui eſt beſoin que vous faſſiez en la charge que vous tenez, ſi voſtre eſprit eſt tousjours occupé au jeu, qui vous baille cent & cent eſcarmouches le jour & vous met hors de vous-meſme? Fuyez cela, mes compagnons, fuyez je vous prie ce meſchant vice, lequel j'ai veu cauſer la ruine de pluſieurs, non ſeulement en leur bien, mais en leur honneur & réputation.

Pour le regard du vin (4), ſi vous y eſtes ſujets, vous ne pouvez éviter que vous ne tombiez en auſſi grand malheur, que celui qui joue. Car il n'y a rien au monde qui aſſoupiſſe tant l'eſprit de l'homme, & qui l'invite tant à dormir que le vin. Si vous ne beuvez guere, par conſequent vous ne mangerez pas trop ; car le vin appelle le manger pour plus longuement prendre le plaiſir de boire. Et à la fin avant que ſortir de votre repas, eſtant plein de vin & de viandes, il faut que vous vous mettiez à dormir, & peut-eſtre au temps que vous devez eſtre parmi les

ſoldats & compagnons, & près voſtre Colonnel & Maiſtre de Camp, pour entendre tousjours quelque choſe de ce qu'ils auront ſceu du Lieutenant de Roi, afin de regarder ſi quelque occaſion ſe peut préſenter, où vous puiſſiez employer votre hardieſſe & ſageſſe. Encore amene le vin autre peril, c'eſt que comme le Capitaine eſt yvre, il ne ſe ſçait commander, & moins laiſſer commander les autres, & ſe mettra à frapper ſes ſoldats ſans aucune raiſon. Et encore qu'il y euſt raiſon, il devroit chaſtier ſon ſoldat, premierement avec remonſtrances & menaces un peu aigres, luy remonſtrant que s'il y retourne plus, il ne luy faut eſpérer autre choſe que le chaſtiment. Et ne trouvez-vous pas meilleur le chaſtiment de voſtre Soldat avec paroles & menaces, qu'à coups d'eſpée, le tuant, & mutilant de ſes membres; ce que le vin vous contraindra faire. Et ne penſez pas eſtre craint davantage, ains haï mortellement de tous vos ſoldats. Et quelle faction pouvez vous eſpérer de faire avec Soldats qui vous haïront? Je vous prie me croire, car j'en ai veu autant d'expérience qu'autre de mon aage. J'ai veu mourir quatre Capitaines par la main de leurs Soldats, les aſſaſſinant par derriere, pour le mauvais traitement qu'ils avoient re-

ceu d'eux. Ils ſont hommes comme nous, & non pas beſtes : ſi nous ſommes Gentils-hommes, ils ſont Soldats : ils ont les armes en main, leſquelles mettent le cœur au ventre à celui qui les porte. Le vin vous fait ſouvent à la premiere faute acharner contr'eux ſans diſcrétion, car vous n'êtes pas à vous. D'ailleurs, jamais le Lieutenant de Roi, ou voſtre Colonnel & Maiſtre de Camp, ne vous bailleront entreprinſe honnorable à exécuter, qui pourroit peut-eſtre cauſer du tout voſtre avancement : & diront, voulez-vous bailler une telle exécution entre les mains d'un tel, qui ſera yvre à l'heure qu'il faudroit qu'il fuſt en bon ſens, pour avoir la diſcrétion de connoître ce que faut qu'il faſſe? Il ne fera rien que perdre les hommes, & avec ſa faute cauſera voſtre perte. O la mauvaiſe renommée que ce vin vous donnera, puiſqu'il faut qu'on eſpere de vous aucune choſe qui vaille. Fuyez donc, mes compagnons, fuyez ce vice auſſi meſchant, & plus vilain & ſale, que le premier.

Le Capitaine auſſi ne doit eſtre avare en façon du monde. Car encore que le vin & le jeu ſe peuvent appeller compagnons, l'avarice leur tient bonne compagnie. C'eſt elle qui cauſe un million de maux. En premier

lieu, l'avarice apporte à un Capitaine d'auſſi grands ou plus grands malheurs, que vice qui ſoit. Car ſi vous vous laiſſez dominer par l'avarice, vous n'aurez jamais auprès de vous ſoldat qui vaille ; car tous les bons bommes vous fuiront, diſant que vous aimez plus un eſcu, qu'un vaillant homme. De ſorte que vous n'aurez que gens de peu de valeur auprès de vous : & au premier lieu qui ſe préſentera, là où il vous faudra paroiſtre, vous ſerez abandonnez : & faudra que vous perdiez la vie, ou que vous fuyez. Et ne vous faut eſperer qu'en la mort, ni en la vie vous puiſſiez recouvrer voſtre réputation. Car ſi vous mourez, encore que vous ayez fait voſtre devoir, on dira que la grande avarice qui eſtoit en vous, vous a amené à la mort, pour n'avoir eu des gens de bien en voſtre compagnie. Et ſi vous vous ſauvez en fuyant, aſſeurez-vous, que vous mettez un tel ſignal en voſtre front, qu'il vous ſera bien difficile de jamais l'oſter, à tout le moins qu'il ne faille que vous hazardiez à tout péril voſtre vie, pour effacer la mauvaiſe réputation que vous aurez acquiſe. Il ſera bien difficile que vous n'y perdiez ou la vie, ou quelque membre. C'eſt la paye ordinaire des hazardeux, & pour toute récompenſe on dira, que le deſeſpoir,

où vous ſerez tombé de la faute qu'avez faite, vous a conduit à faire ce que vous avez fait, & non un bon cœur, ou une belle réſolution. O que tant d'autres malheurs pourrois-je bien mettre par écrit, qui ſont advenus & adviennent aux Capitaines avares!

Je ſçai bien que vous me direz, & que ferons-nous ſi nous n'eſpargnons de l'argent, & gaignons ſur la paye des ſoldats; quand la guerre finira nous irons à l'hoſpital, car le Roi ni perſonne ne fera compte de nous: & nous ſommes pauvres de nous-meſmes. Mais voulez-vous croire que le Capitaine vaillant & ſage, grand entrepreneur & exécuteur, aille mourir de faim à un hoſpital, comme s'il y en avoit en un Camp à centaines? Ce ſeroit une bonne choſe pour le Roi & pour toute l'armée, s'il y en avoit ſeulement une douzaine. Doncques efforcez-vous de mettre une jambe dans cette douzaine, & efforcez-vous d'y entrer par voſtre hardieſſe, ſageſſe & vertus. Car ces douze ne peuvent pas tousjours vivre, l'un mort, ſi vous n'y pouvez mettre encore tout le corps, vous y en mettrez pour le moins la moitié: & au premier qui mourra après, vous eſtes dedans. Et voulez-vous doncques croire que le Roi, ni les Princes, qui auront eu connoiſſance de voſtre valeur, vous laiſſent

aller à l'hoſpital ? Cette crainte ne doit eſtre miſe en avant par les ſages & vaillans Capitaines : mais par les yvrongnes, par les joueurs, & par les avares, & par les gens qui ne valent rien. Car s'ils occupent leur exercice aux choſes grandes, eſloignans tous ces vices avec leur diligence & vigilance, rien ne leur peut manquer. J'ai dit que ce ſeroit beaucoup s'il y en avoit une douzaine en un Camp : mais quand bien il y en auroit une centaine, le Roi eſt aſſez riche pour garder que telles gens aillent à l'hoſpital. Et quand bien le Roi promptement n'y pourroit ſuppléer, il n'y a Prince, ni Seigneur, qui aye eſté aux guerres, où vous ſerez remarqué de la marque d'un homme de bien, qui ne ſoit bien aiſe d'en retirer quelqu'un auprès de ſoi, & qui ne cherche les moyens pour vous faire faire quelque bien au Roi, & vous avancer à quelque grade. Et d'autre part penſez-vous que le Roi vous laiſſe tousjours en un meſme eſtat ou charge ? Ne le croyez pas : car on cherchera tousjours à bailler les grandes charges à ceux qui ſe ſeront bien acquitez des petites. Doncques fuyez ce vilain vice, qui vous conduira à tout malheur.

Q'ai-je eſté moi-meſme qu'un pauvre ſoldat comme vous ? Qu'ont eſté, & que ſont en-

core tant de vaillans Capitaines qui ſont en vie, de qui le Roi & tout le monde ont grande eſtime? Nous ſommes-nous, qui ſommes en vie, enrichis de la paye de nos ſoldats ? Avons-nous achapté de grands biens des larrecins que nous avons fait en nos charges? J'en pourrois nommer quelques uns de noſtre Guyenne, (pource qu'ils ne peurent avoir rien acquis que je ne le ſçache, ni moi qu'ils ne le ſçachent) leſquels n'ont jamais acquis pour cinq cens eſcus de bien, & pour cela ſont-ils mepriſez? vont-ils à l'hoſpital? le Roi, la Reine, Monſieur, & tous les Princes & Seigneurs de la Cour font autant de compte d'eux, pour l'eſtime que tout le monde a de leur valeur, qu'ils gagnent le devant à beaucoup de grands Seigneurs. Et quand ils ſont en leur patrie (où nul n'eſt prophete) ſi ſont-ils honnorez des grands & des petits, non pour le lieu d'où ils ſortent, ne pour le bien, mais pour leur merite. Or peut-eſtre qu'il y en aura aucuns qui diront, ſi je ne dérobe le Roi & les Soldats, à préſent que j'ai charge, comment achapterai-je des biens pour pourvoir mes enfans? Encore reſpondrai-je à cela : voulez-vous enrichir vos enfans de mauvaiſe renommée & réputation ? O le mauvais héritage que vous leur laiſſez ! veu qu'il faudra que pour voſtre

mauvaiſe rénommée & réputation, ils baiſſent la teſteparmi les grands, d'où il faut qu'ils tirent des biens & charges honnorables. Et quelle difference y aura-il du recueil & du compte que fera le Roi, & tous les Princes, des enfans qui ſeront ſortis de tels peres que j'ai dit, aux voſtres qui n'oſeront paroiſtre devant perſonne, & porteront la honte de leur pere ſur leur front? Peut-eſtre qu'il y en aura qui diront qu'aux charges que j'ai euës du Roi, j'ai fait de grands proffits, & que j'en puis parler à mon aiſe : j'atteſte devant Dieu, & l'appelle en témoignage, qu'en ma vie je n'ai eu trente eſcus plus que de ma paye : & quelque eſtat & honnorables charges que j'aye euës, ſoit en Italie, ou en France, j'ai été tousjours contraint d'emprunter de l'argent pour m'en revenir.

A mon retour de Sienne (a), où je commandois, M. le Mareſchal de Strozzy me donna cinq cens eſcus. Quand je revins de Montalſin (b) à la ſeconde fois, M. Beauclair, qui eſtoit noſtre Threſorier, chercha les bourſes de tout Montalſin pour me trouver trois cens cinquante eſcus, pour me conduire juſqu'à Ferrare : & ſi avois-je dix Gentils-

(a) Ce fut en 1555, comme on le verra dans le troiſième Livre de ſes Mémoires.

(b) Montluc revint de Mont-Alcin en 1557.

hommes avec moi : M. le Duc m'en accommoda, quand je me jettai dans Verſeil, & puis pour me conduire juſques à Lyon, où je trouvai entre les mains de Catherin Jean, Maiſtre de la poſte, deux ou trois mille francs, que Martineau lui avoit laiſſé de mes eſtats : & avec cela me conduis devers Sa Majeſté. A un homme de bien & vaillant, jamais rien ne manque. Or je voudrois fort ſçavoir, ſi pour cela je ſuis allé à l'hoſpital, & s'il ne m'a cent fois plus profité d'avoir ſervi mes Rois & Maiſtres en toute loyauté, que tous les larrecins que j'euſſe ſceu jamais faire. Or, mes compagnons, prenez exemple à ceux, qui pour eſtre loyaux en leurs charges, levent la tête devant tout le monde, & ſont eſtimez & honnorez des petits & des grands : & non à ceux qui par leurs vices baiſſent la teſte en leurs maiſons, ou bien leurs enfans pour eux. Le bien vous vient lorſque vous y penſez le moins : un ſeul bienfait du Roi vous vaudra plus que tous les larrecins que vous ſçauriez faire.

O que bienheureux ſont les ſoldats qui ſuivent tels Capitaines, leſquels pour leurs vertus & valeur, ſont eſtimés par tout le monde ! & combien leur vie & réputation leur eſt aſſeurée ſous tels Capitaines ! Et en quels

quels malheurs & opprobres tombent ceux qui ſuivent les autres. Car parmi ceux-là vous apprenez & acquérez de l'honneur & réputation, pour parvenir au même degré que ſont vos chefs. Et au contraire ſuivans ceux-ci, vous ne pouvez apprendre que vices, & choſes de peu de valeur, qui vous ameneront pluſtoſt à la ruine de voſtre vie, que non à l'exaltation de l'honneur & de voſtre nom, n'ayant pu apprendre d'eux autre choſe, pour le peu de valeur qui eſt en eux. Sous un mauvais Maiſtre, on demeure long-temps apprentif, & encore après ne ſçait-on pas beaucoup. Que ſi vous eſtes déchargez de ces trois vices, & que vous ayez l'honneur devant les yeux, il eſt impoſſible que tout ne ſuccede bien. Pour le moins aurez-vous ce contentement, ſi vous vous propoſez de mourir en gens de bien. C'eſt la récompenſe de la guerre, & ce qu'on doit deſirer.

Il y en a un quatrieſme (5), ſi vous ne le pouvez éviter, au moins allez-y ſobrement, ſans vous perdre : c'eſt l'amour des femmes. Ne vous y engagez pas, cela eſt du tout contraire à un bon cœur. Laiſſez l'amour au crochet, lors que Mars ſera en campagne, vous n'aurez après que trop de temps : je me puis vanter que jamais affection, ni folie ne

me deſtourna d'entreprendre & executer ce qui m'eſtoit commandé. A ces hommes il leur faut une quenouille, & non une épée. Et outre la desbauche & perte de temps, ce meſtier amene une infinité de querelles, & quelquefois avec vos amis. J'en ai veu plus combattre pour cette occaſion que pour le deſir de l'honneur. O la grande vilenie, que l'amour d'une femme vous deſrobe voſtre honneur, & bien ſouvent vous faſſe perdre la vie & diffamer ! Quant à vous ſoldats, je vous recommande ſur toutes choſes l'obeiſſance que vous devez à vos Capitaines, afin que vous appreniez à bien commander quelque jour. Car il eſt impoſſible qu'un ſoldat ſçache bien commander, qu'il n'ait ſçeut pluſtoſt obeir. Et notez qu'en l'obeiſſance ſe connoiſt la vertu & ſageſſe du ſoldat ; & en la deſobeiſſance ſe perd la vie & la reputation. Un cheval rebours ne fit jamais rien qui vaille. Vous ne devez rejetter en arriere les remonſtrances que je vous fais, pour avoir veu tant de choſes en mon temps. Je ſerois bien ignorant & deſpourveu d'entendement ſi je n'avois retenu l'heur de l'un, & le malheur de l'autre. Ce qui m'a occaſionné ſur mes vieux & derniers jours écrire ce livre.

Ayant eſté nourri en la maiſon du Duc Antoine (a) de Lorraine, & mis hors de Page, je fus pourveu d'une place d'Archier de ſa compagnie, eſtant M. de Bayard ſon Lieutenant. Et bientoſt après il me print envie d'aller en Italie, ſur le bruit qui couroit des beaux faits d'armes qu'on y faiſoit ordinairement. Et ayant fait un voyage en Gaſcongne, je retirai de mon pere quelque peu d'argent, & un cheval d'Eſpagne : & ſans y faire long ſéjour, je me mis en chemin pour executer mon deſſein, remettant à la fortune l'eſpérance des biens & honneur que je devois avoir. A une journée de la maiſon, je trouvai près Laitoure le Sieur de Caſtelnau (6), vieux Gentil-homme qui avoit longuement pratiqué l'Italie. Je m'enquis

(a) Antoine, Duc de Lorrine, étoit fils & ſucceſſeur de René II, qui gagna la bataille de Nancy contre Charles le Téméraire. Ses frères, connus ſous le nom de Claude, Comte de Guiſe, & de Jean, Cardinal, s'attachèrent à la France, & François I les combla de bienfaits. Antoine, leur aîné, ſervit pluſieurs années dans les armées de Louis XII. Il ſe diſtingua à Aignadel. Quoique ſa réſidence ne fût point en France, il avoit une Compagnie d'hommes d'armes, dont la France ſoldoit les appointemens : Bayard en fut Lieutenant juſqu'après le ſiége de Mezieres, où François I lui donna une Compagnie d'ordonnance en ſon propre nom.

bien au long de l'eſtat de ce pays-là : lequel m'en dit tant de choſes, & me raconta tant de beaux exploits de guerre qui s'y faiſoient tous les jours, que ſans ſéjourner ni arreſter en lieu, que pour repaiſtre, je paſſai les monts, & (7) m'en allai à Milan, eſtant lors aagé de dix-ſept ans.

[1521] Je trouvai là deux de mes oncles, freres de ma mere, nommez les Stillacs (a), bien eſtimez & en bonne réputation, l'un deſquels eſtoit à M. de Leſcut (b), frere de M. de Lautrec, qui fut Mareſchal de France, & depuis tousjours appellé Mareſchal de Foix, lequel me donna une place d'Archier en ſa compagnie : ce qu'on eſtimoit beaucoup en ce temps-là. Car il ſe trouvoit de grands Seigneurs qui eſtoient aux compagnies, & deux ou trois en une

(a) Leur vrai nom étoit d'Eſtillac, Seigneur de Montdenard en Agenois.

(b) Thomas de Foix, Seigneur de Leſcun. Il porta d'abord le nom de Protonotaire de Foix, ayant été deſtiné dans ſa jeuneſſe à l'état eccléſiaſtique, qu'il quitta pour prendre le parti des armes. Il fut fait Maréchal de France en 1521. Il fut bleſſé, & eut un cheval tué ſous lui à la Bicoque en 1522, le 27 Avril. Il mourut à Pavie le 3 Mars 1525 d'une arquebuſade qu'il avoit reçue dans le petit ventre à la journée de ce nom, le 25 Février, ſans avoir été marié. Il étoit frère d'Odet de Foix, Seigneur de Lautrec.

place d'Archier. Depuis tout s'eſt abaſtardi. Auſſi tout s'en va à l'envers, ſans que ceux qui vivent, puiſſent eſpérer de voir les choſes en meilleur eſtat.

La guerre recommença entre le Roi François & l'Empereur, plus aſpre que jamais, lui pour nous chaſſer de l'Italie, & nous pour la conſerver : mais ce n'a eſté que pour y ſervir de tumbeau à un monde de braves & vaillans François. Dieu fit naiſtre ces deux grands Princes ennemis jurez, & envieux de la grandeur l'un de l'autre. Ce qui a couſté la vie à deux cens mille perſonnes, & la ruine d'un million de familles. Et enfin l'un ni l'autre n'en ont rapporté qu'un repentir d'être cauſe de tant de miſeres. Que ſi Dieu euſt voulu que ces deux Monarques ſe fuſſent entendus, la terre euſt tremblé ſous eux : & Solyman (a), qui a veſcu en même temps, euſt eu aſſez affaire à ſauver ſon eſtat, au lieu que cependant il l'a eſtendu de tous coſtez. L'Empereur a eſté un grand Prince, lequel toutesfois n'a ſurmonté noſtre Maiſtre que de bonheur pendant ſa vie, & de ce que Dieu lui a fait la grace de pleurer ſes péchez dans un couvent, où il ſe rendit deux ou

(a) Soliman II, un des plus célèbres conquérans qu'ait eu l'Empire Ottoman.

trois ans avant mourir. Or pendant cette guerre, qui dura vingt-deux mois, j'y vis de très-belles choſes pour mon apprentiſſage, & me trouvai ordinairement en tous les lieux où je pouvois penſer acquérir de la réputation, à quelque prix que ce fuſt : auſſi fut-il tué ſous moi cinq chevaux en dix jours : & en deux jours deux que M. de Roquelaure (a), couſin-germain de ma mere, me donna. De ce premier commencement, je gaignai tellement l'amitié de ceux de la Compagnie, qu'un chacun m'aidoit à me remonter, ayant perdu mes chevaux. Je fus auſſi au combat fait priſonnier, & après bientoſt délivré par le moyen de mes amis.

Que ceux qui deſirent avec les armes acquérir de l'honneur, faſſent réſolution de fermer les yeux à tous périls & hazards, aux premiers rencontres où ils ſe trouveront : car c'eſt ſur eux qu'on jette les yeux, pour voir s'ils ont rien de bon au ventre. Que ſi au commencement ils font quelque acte ſignalé, pour monſtrer leur courage & leur hardieſſe, cela les marque pour jamais, & les fait re-

(a) Bernard, Seigneur de Roquelaure, d'une ancienne Maiſon du Béarn, mort vers 1549, trizayeul du Maréchal de France ſous Louis XIV. (Hiſt. Généalogique du Père Anſelme, Tome VIII.)

cognoiſtre, même leur donne le cœur & le courage de faire encore mieux. Or nous perdiſmes en cette guerre le Duché de Milan. Dequoi je pourrois bien écrire au vrai l'hiſtoire, encore que je ne ſois pas grand Clerc. Et ſi le Roi me le commandoit, j'en dirois bien la vérité, la ſçachant auſſi-bien qu'homme de France, encore que je fuſſe bien jeune en ce temps-là : j'entends des lieux où j'eſtois, & non des autres. Car je ne veux rien écrire par ouïr dire.

[1522] Mais parce que je ne veux m'occuper à écrire les faits d'autrui, ni les fautes par eux commiſes avec beaucoup de particularitez, dont j'ai la memoire auſſi freſche que j'avois lors, & que tout ce que je fis pour lors en ce pays-là, fuſt ſans aucune charge, eſtant commandé d'autrui, je ne m'arreſterai plus longuement ſur ce ſujet aſſez triſte, qui a eſté traité par autre : ſeulement je dirai ce mot (8), qu'il n'y eut point de faute de la part de M. de Lautrec, qui y fit tout le devoir d'un bon & ſage Géneral : auſſi eſtoit-il un des plus grands hommes de guerre que j'ay jamais connu. Je n'eſcrirai auſſi de la bataille de la Bicoque, où je me trouvai combattant à pied, comme fit auſſi M. de Montmorency (a),

(a) Anne de Montmorency, Pair, Maréchal & Con-

depuis Conneſtable : laquelle bataille ledit Sieur de Lautrec fut forcé d'accorder, pour l'opiniaſtreté des Suiſſes. J'ai veu en mon temps le deſpit des gens de cette nation eſtre cauſe de la perte de pluſieurs places, & interrompre grandement les affaires du Roi. Ils ſont à la verité vrais gens de guerre, & ſervent comme de remparts a une armée, mais il faut que l'argent ne manque pas, ni les vivres auſſi : ils ne ſe payent pas de paroles.

[1523] Après la perte malheureuſe de ce beau Duché de Milan, toutes les forces revindrent en France, enſemble la compagnie dudit Sieur Mareſchal de Foix, en laquelle j'eus une place d'homme (a) d'armes, & un archier d'appointement. Quelque (b) tems après l'Empereur Charles dreſſa une armée

nétable de France. Il fut Maréchal de France cette même année, âgé de 29 ans. Il eut l'Epée de Connétable en 1538. C'étoit un des plus grands Capitaines de ſon ſiècle. Il mourut en 1567 des bleſſures qu'il avoit reçues à la bataille de S. Denis le 12 Novembre, deux jours après la bataille, âgé de 74 ans, & non pas de 80, comme preſque tous les Hiſtoriens l'ont répété.

(a) Voyez l'Obſervation, n° 2, qui ſuit le premier Livre des Mémoires de du Bellay, Tome XVII de la Collection, p. 398.

(b) Ces mouvemens des Eſpagnols ſe firent au mois de Septembre 1523. Le récit de Montluc s'accorde avec

pour reprendre Fontarabie, à cauſe de quoi noſtre compagnie & pluſieurs autres furent mandées ſe trouver à Bayonne près M. de Lautrec, qui eſtoit Lieutenant du Roi en Guyenne. Ledit Sieur de Lautrec, pour pouvoir faire teſte à l'ennemi, qui faiſoit mine de vouloir entreprendre quelque choſe ſur la frontiere, fit dreſſer quatorze ou quinze Enſeignes de gens de pied. J'avois tousjours eu envie de me jetter parmi les gens de pied: ce qui me fit demander congé pour trois mois au Capitaine Sayas, lequel portoit le drapeau en l'abſence du Capitaine Carbon, ſon frere, pour accepter l'Enſeigne que le Capitaine la Clotte me préſenta : lequel mal-aiſément me l'octroya, après avoir auſſi envoyé devers le Capitaine Carbon, pour l'obtenir. Soudain après, la Clotte fut commandé d'aller à Bayonne, parce que les ennemis ſe renforçoient d'heure à autre. Quelques jours après le Capitaine Carbon print (9) les compagnies de M. de Lautrec & de M. le Mareſchal, ſon frere, avec deux compagnies de gens de pied, qui eſtoient celles de Megrin, Comenge & la Clotte, pour nous conduire par

(9) ce qu'on a lu dans les Mémoire de du Bellay, Tome XVII de la Collection, p. 285 & 286.

les chemins des bois droit à Saint-Jean-de-Lus, là où le camp de nos ennemis eſtoit. Or comme nous fuſmes à demi-quart de lieue de Saint-Jean-de-Lus, ſur le haut d'une petite montaigne, ayant desja paſſé une petite riviere ſur un pont de bois, diſtant d'un demi-quart de lieue de cette montaigne, au-deſſous de laquelle paſſoit un ruiſſeau de quinze ou vingt pas de large, profond juſques à la ceinture, joignant lequel y a une plaine qui s'eſtend comme en pente droit audit ruiſſeau, duquel lieu on deſcouvre S. Jean-de-Lus, qui eſt un des plus beaux bourgs de France, ſur le bord de la grand'-mer, le Capitaine Carbon, qui commandoit à la trouppe, laiſſa les deux cornettes ſur cette petite montaigne, l'une deſquelles portoit le Capitaine Sayas, qui eſtoit la noſtre, & le Capitaine Jeannot d'Andouins, celle de M. de Lautrec, tous deux en abſence, l'un du Capitaine Carbon, l'autre du Capitaine Artigueloube : & laiſſa ſeulement vingt chevaux à chacune, & nos deux compagnies de gens de pied, & print le reſte des gens d'armes, enſemble le Seigneur de Gramont (a),

(a) La Maiſon de Grammont, originaire du Béarn, ſe partagea en pluſieurs branches : une d'entr'elles ſe fixa dans la Navarre, où elle joua un très-grand rôle

qui depuis mourut au Royaume de Naples, qui eſtoit Lieutenant de la compagnie de M. de Lautrec.

Toute cette trouppe paſſa le ruiſſeau, cheminant au long de la plaine droit à S. Jean-de-Lus, ayant départi leurs gens en trois trouppes, comme nous pouvions aiſément deſcouvrir du haut de la montagne où nous eſtions. Eſtans arrivez en la plaine, ils firent alte plus d'une heure, cependant qu'un trompette alla par deux fois ſonner la fanfare aux ennemis. Mais comme il ſe voulut retirer, ne penſant que perſonne ſortiſt du camp des Eſpagnols, les chevaux qu'il avoit envoyé à la teſte de la plaine, lui vindrent rapporter que tout le camp des ennemis marchoit. Et ſoudain après nous commençames à découvrir trois de leurs eſcadrons de gens de cheval qui marchoient les uns après les autres. Le premier des leurs vint attaquer le premier des noſtres. Auquel lieu ſe rompirent beaucoup de lances, plus des noſtres, toutesfois, que des leurs; parce qu'en ce temps-là les Eſpagnols ne portoient que des lances gaies, longues, & ferrées par les deux bouts. Pendant cette charge le Capitaine Carbon re-

(Liſez l'Hiſt. de Navarre, par André Favyn, Livre II, p. 579.)

tira les autres deux troupes pas à pas devers nous. Enfin la ſeconde des ennemis ſe joignit à la leur premiere : & rembarrerent la noſtre juſques à la ſeconde, que M. de Gramont menoit. Là il y eut un grand combat, & force gens portez par terre d'un coſté & d'autre : entre leſquels furent les Seigneurs de Gramont, duquel le cheval fut tué ſous lui, de Luppè, guidon de M. de Lautrec, de Poigreſſi (a), qui depuis s'eſt fait huguenot, de la Faye de Xaintonge, qui eſt encore en

(a) Tanneguy du Bouchet, Seigneur du Puy-Greſſier, dit *Saint-Cyr*, Gentilhomme Poitevin, tué à Montcontour en 1569, l'un des plus anciens & des plus réſolus Gendarmes de France, dit *le Frere*. (Hiſtoire des Troubles de France, fol. 323, édition de Baſle 1572.) « Lorſque la bataille fut perdue, ce Vieillard (dit d'Aubigné) ayant rallié trois Cornettes au Bois de Mairé, » & reconnu que par une charge il pouvoit ſauver la » vie à 1000 hommes, ſon Miniſtre, qui lui avoit aidé » à prendre cette réſolution, l'avertit de faire un mot » de harangue. A gens de bien, courte harangue (dit » le bonhomme). Frères & compagnons voici comment » il faut faire, là deſſus couvert à la vieille françoiſe » d'armes argentées juſqu'aux gréves & ſolerets, le viſage » découvert & la barbe blanche comme neige, âgé de » 85 ans, il donne 20 pas devant ſa troupe, mena battant tous les Maréchaux de camp, & ſauva pluſieurs » vies par ſa mort. (D'Aubigné, Hiſt. Univ. Maillé, 1616, in-fol., Tome I, p. 308.)

vie, & plusieurs autres. En mesme instant nous découvrismes une autre grande troupe de cavalerie venant vers nous un peu à main gauche. Ce qu'ayant apperceu nos Capitaines portans nos Enseignes, dirent ces mots : *nous sommes tous perdus*. Sur quoi je leur dis, qu'il valoit mieux hazarder quatre vingts ou cent hommes de pied, pour sauver nos gens de cheval qui estoient engagez. Le Capitaine la Clotte & Megrin me respondirent que ce seroit double perte, joint aussi qu'ils se doutoient que les soldats n'y voudroient pas aller, voyant leur mort devant les yeux. Or à tout ce propos, il n'y avoit que les deux Capitaines, avec les Enseignes des gens de cheval, & moi ayant laissé nos gens de pied à quinze ou vingt pas de nous : je me doute que s'ils eussent entendu ma proposition, voyant la Gendarmerie perduë, que je n'eusse pas esté suivi comme je fus. Il faut le plus qu'on peut dérober aux soldats la cognoissance du dangier qui se présente, si on veut qu'ils aillent de bon cœur au combat. Sur cela, je fis responce aux Capitaines, que je prendrois le hazard de les conduire, & que perdus pour perdus, il vaudroit mieux hazarder & perdre quatre-vingts ou cent piétons, que non pas toute nostre gendarmerie. Et sur ce, sans

plus conſulter (les longues conſultations bien ſouvent font perdre beaucoup de bonnes entreprinſes), je prins la courſe vers les ſoldats, enſemble les Capitaines (car il ſe falloit haſter), & leur dis ſeulement ces mots : *Allons, allons, mes amis, ſecourir nos Genſdarmes.* Sur quoi je fus ſuivi de cent ſoldats tirez de noſtre compagnie : & tous bien encouragez deſcendiſmes de la montagne, & m'étant mis à la tête de mes gens paſsâmes le ruiſſeau. Ce fait, je donnai vingt ſoldats au Baſtard d'Auzan pour les conduire (lequel n'a point fait de honte aux légitimes de cette maiſon, qui ont tous eſté vaillans hommes.)

Il faut noter que la troupe que j'avois, n'eſtoit que arbaleſtiers, car encore en ce temps-là il n'y avoit point d'arquebuſiers (a) parmi noſtre nation. Seulement trois ou quatre jours auparavant ſix arquebuſiers Gaſcons s'eſtoient venus rendre du camp des ennemis, de noſtre coſté, leſquels je retins, parce que par bonne fortune j'eſtois ce jour-là de garde à la porte de la ville, & l'un de ces ſix eſtoit

(a) On a vu dans du Bellay que l'uſage des arquebuſes étoit récent. Ce fut en 1521 qu'on commença à s'en ſervir en Italie : on les tiroit appuyées ſur une fourchette.

de la terre de Montluc : que pleuſt à Dieu que ce malheureux inſtrument n'euſt jamais eſté inventé, je n'en porterois les marques, leſquelles encore aujourd'hui me rendent languiſſant, & tant de braves & vaillans hommes ne fuſſent morts de la main le plus ſouvent des plus poltrons & plus laſches, qui n'oſeroient regarder au viſage celui, que de loin ils renverſent de leurs malheureuſes balles par terre. Mais ce ſont des artifices du Diable pour nous faire entretuer. Après donc avoir paſſé le ruiſſeau, je commandai au Baſtard d'Auzan de ne faire jamais tirer ſa troupe, mais ſeulement faire mine de tirer; afin de ſouſtenir & preſter faveur à la mienne, pour avoir temps de tirer & tourner rebander. Or ainſi que j'eſtois au pied de la montagne, je ne pouvois voir ce que faiſoit noſtre gendarmerie. Mais comme je me fus acheminé plus avant, je vis toutes les troupes des ennemis aſſemblées à un, & celles de main gauche marcher au trot droit aux noſtres qui avoient fait ferme, ne pouvant cheminer ni en avant ni en arriere, à cauſe de quelques pierres. Le Capitaine Carbon, qui n'eſtoit point armé, ayant eſté auparavant bleſſé d'une arquebuzade au bras gauche, vint à

moi, me voyant près d'eux, & me dit ces mots : *O Montluc, mon ami, pouſſe hardiment, je ne t'abandonnerai pas. Prenez garde ſeulement*, lui dis-je, *mon Capitaine, à vous ſauver, & ces gens d'armes*, & en même inſtant je crie, *compagnons, tirez à la teſte des chevaux*. Je n'eſtois pas à douze pas des ennemis, lorſque je leur fis faire cette ſalve. Il ſe vérifia au dire des priſonniers qui furent prins quelques jours après, qu'il y mourut ou fut bleſſé à ce rencontre plus de cinquante chevaux, & deux cavaliers tuez, ce qui fit faire ferme à leurs troupes. Cependant le Capitaine Carbon euſt loiſir de ſe retirer au grand galop avec ſa troupe droit au ruiſſeau où j'eſtois paſſé : & ceux qui avoient perdu leurs chevaux ſe tenans à la queuë des autres, ſe ſauverent ainſi, & paſſerent tous le ruiſſeau : ce qui leur eſtoit force de faire, autrement la troupe de main gauche leur donnoit par le flanc de noſtre coſté, à la faveur des vingt arbaleſtiers de d'Auzan qui ſouſtinrent : cependant nous rebandaſmes tous, & tiraſmes encore. Et comme le Capitaine Carbon eut paſſé le ruiſſeau avec la cavalerie, & remonté M. de Gramont, & chargé les autres en crouppe, il commanda audit

audit Sieur de Gramont de courir au haut du couſteau (a), & faire retirer au grand trot les Enſeignes de gens de pied & gens de cheval droit à l'autre riviere, là où eſtoit le pont tirant au chemin de Bayonne. Soudain il tourna vers moi, ayant en ſa compagnie un Italien nommé le Chevalier Diomedes, & le Sieur de Mainahaut, & trouva que je me retirois droit à un foſſé qui bordoit un marais, duquel je pouvois eſtre à dix ou douze pas: ce qui l'empeſcha de ſe joindre à moi, de façon qu'il euſt aſſez affaire à ſe ſauver. Si gaignai-je en deſpit des ennemis le foſſé du marais à la faveur d'Auzan, lequel je fis paſſer en diligence pour faire teſte: ce qu'il fit.

Cependant les Eſpagnols faiſoient ſemblant de me vouloir charger, mais ils n'oſerent m'enfoncer, tandis que ces ſix arquebuſiers faiſoient merveilles de tirer. Et comme j'eus mes gens à cinq ou ſix pas du foſſé, je les fis jetter dedans: & à la faveur dudit d'Auzan nous montaſmes tous ſur la levée de ce foſſé; ſauf trois ſoldats, qui y furent tuez à coup d'arquebuſe, pour n'avoir eſté ſi diſpos que les autres. C'eſt-là comme en un petit fort où je leur fis teſte. Or il faut notter que la

(a) Du côteau.

troupe des ennemis qui eſtoient venus à main gauche, fit alte auprès du ruiſſeau, quand elle vit que noſtre gendarmerie eſtoit desja à demi-montagne : & ceux qui avoient combattu, & leſquels j'avois arreſté ſur le bord du foſſé, faiſoient là leur retraite, quand ils virent venir trois ſcadrons d'arquebuſiers au long de la plaine, venant à eux le grand pas. Ce qui leur mit le cœur au ventre, & leur donna courage de paſſer outre. Ayant deſcouvert ce nouveau ſecours, je me mis au long du foſſé du marais, & m'eſtant deſrobé au moyen du détour de leur veuë, je me jettai dans un pré fort eſtroit, & gaignai à la courſe le pied de la montaigne d'où j'eſtois parti : & après avoir repaſſé le ruiſſeau, je regaignai la montaigne. Le dangier où je m'eſtois veu, tant pour les gens de cheval que j'avois en queuë, que pour ce bataillon d'infanterie qui venoit à nous, ne me fit point perdre l'entendement au beſoin, pour prendre la commodité pour ma retraite, pendant laquelle je fis tousjours tenir ceſte poignée d'hommes que j'avois ſerrez, les acourageant, parlant à eux par fois, je leur faiſois tourner viſage, & ſaluer les cavaliers qui me ſuivoient à coups de trait & d'arquebuſe. Et comme j'eus gaigné le haut, je me mis dans un vergier, fermant

la clie (a) ſur moi, afin que la cavalerie n'y peuſt entrer promptement. Et à la faveur de pluſieurs vergiers qui ſont peuplez de pommiers, je me retirai droit au pont, juſques à une Egliſe qui s'appelle à Haitée, où je trouvai le grand chemin tout couvert de leur cavalerie, y ayant toutesfois un grand foſſé entre deux, d'où je leur fis tirer quelques arquebuſades, & quelques coups de trait, ſans qu'il y euſt guères de coups perdus. Et pour ce qu'ils ne pouvoient venir à moi, ils furent forcez les uns tirer en avant, & les autres ſe retirer. Alors je fis mettre dans le clos du cimetiere une partie de mes gens, penſant faire encore teſte, qui fut la plus grand'folie que j'avois faite en tout ce combat; car cependant une bonne troupe de leurs gens de cheval coula au long du pré droit au pont, ſi avant que je me vis enfermé ſans eſpérance de me pouvoir ſauver.

Or, comme le Capitaine Carbon eut gaigné le pont, & que la gendarmerie & les gens de pied furent paſſez, il dit à M. de Gramont, qu'il s'en alloit au grand trot & galop; car desja il découvrit dans les vergiers l'infanterie ennemie : ce que je ne pouvois faire, & ne les apperceus juſques à ce

(a) La claye.

qu'ils commencerent à me tirer. Alors je fis ſigne aux ſoldats qui eſtoient dans le cimetiere de ſe joindre avec moi dans le grand chemin. Et parce que le Capitaine Carbon ne me pouvoit deſcouvrir, il me tint pour mort ou perdu, & mes gens auſſi. Qui fut cauſe qu'il laiſſa le Capitaine Compai (a), qui eſtoit bon ſoldat, au bout du pont avec vingt-cinq chevaux & trente arbaleſtiers du Capitaine Megrin, voyant toutes leurs troupes de cheval à main gauche & à main droite venir droit au pont ; ce qu'il fit pour voir s'il y auroit quelque moyen de me ſecourir, ſi je n'eſtois perdu : & cependant il faiſoit rompre le pont ; parce que la troupe des ennemis de main droite alloit plus haſtivement droit au pont que celle de main gauche, je laiſſai le grand chemin ; & à la faveur d'une haie, je m'en allai droit à la riviere, où il me fallut encore combattre la cavalerie. Toutesfois je me fis faire large & me jettai dans la riviere, & en deſpit d'eux paſſai de l'autre coſté. Les bords de la riviere eſtant hauts me

(a) Au lieu de *Compai*, ne faudroit-il point lire *Compain* ? alors ce ſeroit la même famille que celle de Nicolas Compain, qui dans le ſeizième ſiècle fut Chancelier de Navarre. (Hiſt. Généalog. de la Maiſon de Caſtelnau, par le Laboureur, p. 191.)

ſavoriſerent beaucoup, parce que les gens de cheval ne ſe pouvoient jetter bas ; & cependant nos tireurs n'eſtoient pas oiſifs. Enfin je gaignai le bout du pont, où eſtoit ledit Capitaine Compai bien empeſché à le rompre. Dès lors qu'il m'euſt apperceu, il me perſuada par pluſieurs fois de me ſauver, & me préſenta la crouppe de ſon cheval : mais il n'euſt autre reſponſe de moi, ſinon que Dieu m'avoit conſervé & mes ſoldats auſſi, leſquels je n'abandonnerois juſqu'à ce que je les euſſe mis en lieu de ſeureté. Sur quoi nous deſcouvriſmes l'arquebuſerie Eſpagnole venant droit au pont. Nous n'eſtions aſſez forts pour ſouſtenir ce choc ; voilà pouquoi Compai & les arbaleſtiers de Megrin prennent le devant pour le retour ; & je demeurai à la queuë, ayant gaigné un foſſé qui bordoit un pré, à la faveur duquel les gens de cheval ne me pouvoient choquer.

Il ne reſtoit lors que mes ſix arquebuſiers, car les arbaleſtiers avoient employé tous leurs traits. Toutesfois pour monſtrer qu'ils n'eſtoient recreus, je leur fis mettre l'eſpée nue à la main, & l'arbaleſte en l'autre pour leur ſervir de bouclier. Or parce que les gens du Capitaine Compai, avant partir, avoient

rompu la pluſpart du pont, cela fut cauſe que la cavalerie ne fuſt ſitoſt à nous, ayant eſté contrainte aller paſſer à deux arquebuſades plus haut, à main droite. Pendant que leurs gens de pied avec grande difficulté paſſoient un à un par deſſus les garde-fous, qui eſtoient au pont, il m'eſtoit aiſé de les deffaire, ſi je n'euſſe veu que la cavalerie me venoit enfermer. Noſtre honneur deſpendoit de noſtre retraite. Gaignant donc tousjours chemin de foſſé en foſſé, ayant fait environ demi-quart de lieuë, je fis alte, afin que mes gens ne fuſſent hors d'haleine, & vis que les ennemis avoient fait de meſme, & cogneus à leur contenance qu'ils avoient perdu l'envie de me ſuivre : de quoi je fus bien eſtonné & aiſe quant & quant, car nous n'en pouvions plus, ayant prins un peu d'eau & de pomade (a), & du pain de millet en quelques pauvres maiſons que nous trovaſmes en chemin. Cependant le Capitaine Compai envoya quelques chevaux pour ſçavoir de nos nouvelles, me penſant mort ou pris. Nous voilà enfin en lieu de ſeureté, ſans avoir perdu que

(a) Boiſſon faite avec des pommes ; c'eſt ce que nous appellons *Cidre*. Ce nom de *pommade* pour le Cidre a ſubſiſté aſſez long-tems.

trois ſoldats dans le premier foſſé, & le baſtard d'Auzan, qui s'amuſa dans une maiſonnette près l'Egliſe.

Pendant tout ce rencontre & ce combat, l'alarme vint à M. de Lautrec, & la nouvelle que nous eſtions tous deffaits ; ce qui lui donna beaucoup de déplaiſir pour la conſéquence qu'apporte ordinairement, lorſqu'au commencement on donne curée aux ennemis. Il fit mettre tout en bataille : mais comme il fut un peu eſloigné de la ville, il vit venir nos Enſeignes de gens de pied, que le Seigneur de Gramont conduiſoit, lequel lui raconta ce qui eſtoit advenu ; & me fit ceſt honeur de lui teſmoigner que j'eſtois cauſe de leur conſervation & ſalut : mais que j'y eſtois demeuré pour gaiges. Le Capitaine Carbon n'eſtoit encore arrivé, parce qu'il attendoit le Capitaine Compai pour ſçavoir nouvelles du tout. A la fin il arriva, auquel M. de Lautrec dit ces mots : *Eh bien, Carbon, eſtoit-il temps de faire une telle folie comme celle que vous avez faite ? Elle n'eſt pas ſi petite, que vous n'ayez mis en hazard de me faire perdre cette place de Bayonne* (a),

(a) Lautrec craignoit ſans doute que les ennemis ne revinſſent faire une nouvelle tentative ſur Bayonne, la croyant dépourvue de défenſeurs. L'événement eût pu ſe

qui eſt ſi importante. Il lui reſpondit : *Monſieur, j'ai fait une grande faute, & la plus grande folie que je fis jamais. Juſques ici ne m'en eſtoit advenue de pareille : mais puiſque Dieu a voulu que nous n'ayons eſté deffaits, je ſerai plus ſage à l'advenir.* M. de Lautrec lui demanda s'il y avoit nouvelles de moi, lequel lui dit qu'il penſoit que je fuſſe perdu : mais cependant qu'il ſe promenoit près la ville, en attendant nouvelles, arriva le Capitaine Compai, lequel les aſſeura que j'eſtois ſauvé, & leur raconta la belle retraite que j'avois faite en deſpit des ennemis, & à leur barbe, ſans avoir perdu que quatre hommes, & qu'il eſtoit impoſſible que les ennemis n'euſſent ſouffert beaucoup de perte. Je ne fus pas pluſtoſt arrivé à mon logis, qu'un Gentilhomme me vient chercher de la part de M. de Lautrec, lequel me fit auſſi grand' chere qu'il euſt ſçeu faire à Gentilhommes de France, me diſant ces mots en Gaſcon : *Montluc, mon amic, you n'oubliderai jamai lou ſervice qu'abes fait au Rei, & m'en ſoubiendra tant que you bibrai.* Il n'y a pas moins d'honneur de faire une belle retraite, qu'aller à un combat. C'eſtoit un Seigneur qui n'avoit

réaliſer, ſi le détachement que commandoit le Capitaine Carbon avoit été totalement détruit.

guere accouſtumé de careſſer perſonne. J'ai ſouvent remarqué cette faute en lui : toutesfois pendant tout le ſouper il me fit beaucoup de faveur, laquelle tousjours depuis il me continua : meſme quatre ou cinq ans après ſe reſouvenant de moi, il m'envoya de Paris en Gaſcogne un Courrier avec une commiſſion de gens de pied, me priant de l'accompagner au voyage qu'il fit à Naples ; & depuis m'a tousjours plus eſtimé que je ne vallois. Voilà le premier lieu auquel je me trouvai jamais Commandant, & où je commençai à marquer ma réputation.

Vous, Capitaines, mes compagnons, qui me ferez ceſt honneur de lire, peut-eſtre, ma vie, nottez que la choſe du monde que vous devez deſirer le plus, c'eſt de chercher l'occaſion par laquelle vous puiſſiez monſtrer ce que vous valez, quand vous commencerez à porter les armes : car ſi à voſtre commencement vous demeurez victorieux, vous faictes deux choſes entre autres. La premiere, c'eſt que vous vous faites louer & eſtimer aux grands, & par ce moyen, par leur rapport, vous ſerez cogneus du Roi, duquel nous devons tous eſperer la récompenſe de nos bons ſervices & labeurs. La ſeconde eſt, que comme les ſoldats cognoiſſent un Capi-

taine, lequel à ſon commencement a fait quelque choſe de bon, tous les vaillans hommes recherchent d'eſtre à lui, eſperant que puiſqu'il a eu ſi bon commencement, toutes choſes lui doivent ſuccéder heureuſement, & par ce moyen ils ſeront employez. Car c'eſt le plus grand deſpit qu'un homme de bon cœur puiſſe avoir lorſque les autres prennent les charges d'exécuter les entreprinſes; *& cependant il mange la poule du bon homme auprès du feu.* Ainſi vous vous trouverez tousjours accompagnez de braves hommes, avecques leſquels vous continuerez à gaigner honneur & réputation. Et au contraire, ſi vous eſtes battus au commencement, ſoit pour voſtre faute ou laſcheté, tous les bons hommes vous fuiront, & ne vous demeurera que gens de peu de valeur; avecques leſquels, quand vous ſeriez le plus brave homme du monde, vous ne pouvez gaigner que mauvaiſe réputation. Mon exemple vous pourra ſervir de quelque choſe; & encore que ce ne ſoit pas grand cas de ce rencontre que je vous ai deſcrit; ſi eſt-ce que des petits faits de guerre, quelquefois ont fait beaucoup de profits. Souvenez-vous, mes Compagnons, quand vous vous trouverez en eſtat de voir une grande force ſur vos bras, la-

quelle vous pouvez tenir en bride par la perte de peu d'hommes, de ne craindre point le hazard. Peut-être que la fortune vous ſera favorable comme elle fut à moi; car je puis dire que ſi je ne me fuſſe preſenté pour la conduite des cent hommes de pied, qui firent très-bien leur devoir, que toute la cavalerie des ennemis eſtoit ſur nos bras, laquelle nous n'avions moyen de ſouſtenir.

Incontinent après, le camp des ennemis ſe retira en Navarre, & M. de Lautrec caſſa la moitié de ſes compagnies, & réſerva les deux Enſeignes de M. de Cauna & celle du Baron Jean de Cauna, eſtant chaſcune de trois cens hommes, qui fut la premiere fois que l'on les réduiſit à ce nombre; car auparavant elles eſtoient toutes de cinq cens, ou de mille hommes, qui apportoit beaucoup de ſoulagement aux finances du Roi, parce que tant de Lieutenans, Enſeignes, Sergens & autres Officiers emportent beaucoup de paye, & que auſſi le commandement d'un bon nombre d'hommes appelle les Gentilshommes de maiſon à ces charges; leſquels à preſent les deſdaignent, voyant tant de *Capitaineaux*, auſquels on voit donner ces charges ſans avoir jamais donné coup d'épée. Or M. de Lautrec me donna la Compagnie

de mon Capitaine, encore que pour lors je n'euſſe atteint que l'aage de vingt ans ; & après avoir laiſſé quatre Compagnies dans Bayonne, il s'en alla en poſte à la Cour, qui enhardit nos ennemis à redreſſer le camp, & mettre le ſiége devant Fontarabie, laquelle ils prindrent avant que M. de Lautrec fuſt de retour. La perte de cette place procéda de la faute (10), ou meſchanceté d'un nepveu du Conneſtable de Navarre, nommé Dom Pedro de Navarre, fils du feu Mareſchal de Navarre, lequel ayant eſté banni d'Eſpagne, parce qu'il ſouſtenoit le parti du Roi Henry de Navarre, fut mis dans cette ville avec quatre cens hommes bannis comme lui : où il fut depuis ſi bien ſollicité par ſon oncle, qu'il ſe tourna de ſon coſté. Ce qui fut cauſe de la perte de la place, laquelle eſtoit imprenable, encore que les ennemis euſſent fait deux grandes breſches. Et parce que je n'y eſtois pas, & que je ne veux parler par ouir dire, je n'en dirai autre choſe, ſi ce n'eſt que le Capitaine Frauget qui la rendit, & qui s'en deſchargeoit ſur ledit Dom Pedro, fuſt degradé (11) à Lyon. La perte de ceſte place nous oſta un grand pied, que nous avions en Eſpagne. Ce fuſt là où quelques ans auparavant le Sieur de Lude acquit une gloire

immortelle, pour avoir ſouſtenu le ſiége un an entier avec toutes les extremitez du monde. Celui-là en rapporta honneur, & Frauget honte & ruine. Ainſi va le monde & la fortune ; cependant ſi quelque Prince, ou Lieutenant de Roi paſſe les yeux ſur mon livre (peut-eſtre en pourra-t-il lire de plus inutiles) qu'il notte par cet exemple, & autres que j'ai veu, & que peut-eſtre je pourrai cotter ci-après, qu'il eſt très-dangereux de s'aider de celui qui quitte ſon Prince & Seigneur naturel, non pas qu'on le doive refuſer, quand il ſe vient jetter entre ſes bras ; mais on ne lui doit donner une place avec laquelle il puiſſe faire ſa paix, & rentrer en grace avec ſon Prince : ou pour le moins ſi on le fait, que le temps ait apporté une telle aſſeurance, qu'il n'y ait nul doute : car cependant comme il ſe ſera accouſtumé au païs, où il vient exilé & fugitif, & aura acquis & receu des bienfaits, ſi on le veut employer, mettez le loing de ceux avec leſquels il peut avoir pratique. A ce que j'ai oui dire aux Capitaines de l'Empereur, quand bien Charles de Bourbon euſt prins Marſeille & la Provence, l'Empereur n'euſt pas fait ceſte faute, de la lui bailler en garde quoiqu'il lui euſt promis. Mais paſſons outre.

[1524] Toutes les compagnies de gens de pied eſtans caſſées, ſauf celle qu'on mit en garniſon, & ne voulant m'enfermer dans les murailles, je me remis dans la compagnie de M. le Mareſchal de Foix, juſques à ce que le Roi François entreprînt le voyage pour aller combattre M. de Bourbon, lequel eſtoit venu aſſiéger Marſeille, avec le Marquis de Peſquere (a), lequel Sieur de Bourbon pour un deſpit s'eſtoit tourné du côté de l'Empereur. Il n'y a rien qu'un grand cœur n'entreprenne pour ſe venger; & parce que le Roi ne permit à M. le Mareſchal de Foix de mener que vingt hommes d'armes de ſa compagnie, & qu'à mon arrivée je trouvai que je n'eſtois du nombre des eſleuz, je me deſpitai, & m'en allai avec cinq ou ſix Gentilshommes, leſquels me firent cet honneur de venir avec moi, pour nous trouver à la bataille, avec réſolution de combattre avec

(a) François Ferdinand d'Avalos, Marquis de Peſcaire & du Guaſt, Grand-Chambellan du Royaume de Naples, & Général des armées de l'Empereur dès l'âge de 36 ans, mourut le 29 Novembre 1525, pendant qu'il tenoit François Sforce aſſiégé dans le Château de Milan. La Marquiſe de Peſcaire, ſa femme (Victoria Colonna), fut célèbre en Italie par ſon eſprit, par ſa beauté & par ſa vertu. (*Imhoff. Genealog. Hiſp. & Ital.*)

les gens de pied. Mais M. de Bourbon leva ſon ſiége après l'y avoir tenu ſix ſepmaines. Le Seigneur Rance (a) de Cere, Gentilhomme Romain, des plus agueris & expérimentez, & le Sieur de Brion y eſtoient dedans, avec bonnes forces que le Roi y avoit envoyées. Ledit Sieur de Bourbon ſe trouva trompé, & ſes intelligences courtes. Le François ne ſçavoit lors que c'eſtoit de ſe rebeller contre ſon Prince. Deſſors qu'il ſentit, que le Roi s'approchoit, il ſe retira par les montagnes (12), & deſcendit au Piedmont par Saluſſes & Pignerol, non ſans beaucoup de perte. Il ſe ſauva à Milan, laquelle il fut contraint, & le Viceroi de Naples auſſi de quitter & ſortir par une porte, pendant que nous en-

(a) *Renzo di Ceri*, de la Maiſon des Urſins. Il ſervit d'abord les Vénitiens contre l'Empereur & le Duc de Milan, & enſuite ſous Laurent de Médicis pour les Florentins contre François-Marie de la Rovere, Duc d'Urbin. (*Ribratti di cento Capitani Illuſtri da Filippo Tomaſini*, in-4o.)

Il avoit un fils, nommé *Gian-Paolo Orſino da Ceri*, qui étoit au ſervice des Florentins en 1530, lors du ſiége de cette ville par l'armée de l'Empereur. (*Vita di Don Ferrante Gonzaga, di Alfonſo Villoa*, p. 52.)

Ce fils étoit Capitaine de 60 hommes d'armes dans l'armée de François I en 1536. (Du Bellay, H. M.)

trions par l'autre. Le Seigneur Antoine (a) de Leve, qui étoit l'un des plus grands Capitaines que l'Empereur ait eu, & crois que ſans les gouttes qui le travailloient fort, qu'il eut ſurpaſſé tous ceux de ſon aage, fut choiſi pour être mis dans Pavie, avec une trouppe d'Allemans, pour l'opinion qu'on avoit que le Roi donroit là, comme de fait il fit : le ſiége dura ſept ou huit mois : cependant M. de Bourbon s'en alla en Allemagne, là où il brigua tant avec l'argent que M. de Savoye lui avoit prêté, qu'il amena avec lui dix mille Allemans, & fit venir quatre ou cinq cens hommes d'armes de Naples.

[1525] Et ayant dreſſé ſon camp à Lode (b), s'en vint donner la bataille au Roi, un jour de Saint Mathias, étant notre camp affoibli, tant pour la longueur du ſiége, que pour les maladies qu'il y avoit eu. Et encore par malheur le Roi avoit peu auparavant caſſé trois mille Griſons (13), qu'un Colonnel du pays meſme commandoit, lequel s'appelloit le Grand

(a) Antoine de Leve étoit Navarrois. Du rang de ſimple ſoldat, ſon mérite l'éleva aux plus grands honneurs militaires ſous Charles V, qui le fit Général de ſes armées en Italie, & lui donna la Principauté d'Aſcoli & le Duché de *Terranova*. Il mourut à 56 ans.

(b) Lodi.

Diant. Et croi que ce fut pour éviter la dépenſe. Hé que ces petites meſnageries apportent quelquefois de perte ! Auſſi quelques jours avant, M. d'Albanie (a) avec beaucoup de forces, étoit allé par commandement du Roi à Rome, pour de-là ſe jetter dans le Royaume de Naples : mais enfin tout alla en fumée ; car à notre grand malheur nous perdiſmes ceſte bataille, & toutes ces entreprinſes revindrent à néant.

Le diſcours de cette bataille eſt publié en tant de lieux, que ce ſeroit perdre temps à moi d'y employer le papier. Je dirai ſeulement, qu'elle ne fut guère bien conduite en pluſieurs endroits de noſtre côté, qui fut cauſe de faire perdre ceux qui faiſoient leur devoir. Le Roi fut prins, M. le Mareſchal de Foix prins, & bleſſé d'une arcquebuzade

(a) Jacques Stuart, Duc d'Albanie, couſin germain du Roi d'Ecoſſe (Jacques V), étoit Capitaine de 50 hommes d'armes en 1512 à la journée de Novarre ; il mourut en 1537 Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 100 hommes d'armes, Gouverneur de Bourbonnois, Auvergne, Forès & Beaujolois. Son Gouvernement fut donné à Meſſire Jean de Bretagne, Duc d'Etampes, ſa Compagnie partagée en deux, la moitié à M. de Chabannes, Baron de Curton, & l'autre à M. de la Fayette. Le Père Daniel l'appelle Jacques, mais du Bellay lui donne le nom de Jean.

dans la cuiſſe, qui lui entroit dans le petit ventre. M. de Saint Paul (a) prins & bleſſé de treize plaies, lequel avoit été laiſſé pour mort au camp, & deſpouillé tout en chemiſe: mais un Eſpagnol lui coupant un doigt pour avoir une bague qu'il ne pouvoit lui arracher, le fit crier, & ayant été recogneu, fut apporté avec ledit Sieur Mareſchal dans Pavie, au logis de la Marquiſe de Scadalfol. Pluſieurs autres grands Seigneurs y moururent, comme le frere du Duc de Lorraine, M. l'Admiral de Chabanes, & pluſieurs autres prins. Entre leſquels eſtoit le Roi de Navarre (b), Meſſieurs de Nevers, de Mont-

(a) François de Bourbon - Vendôme, Comte de Saint-Paul.

(b) « Henri d'Albret, Roi de Navarre, priſonnier à » cette bataille, trouva moyen de s'échapper de la » maiſon où il étoit gardé, en attendant qu'on le con- » duisît en Eſpagne, en deſcendant par la fenêtre au » moyen d'une échelle de corde, après avoir aupara- » vant ordonné à François de Rochefort, ſon Page, » de ſe mettre au lit à ſa place, & d'y contrefaire le » Roi endormi. Au matin, l'Officier qui le gardoit, » s'étant préſenté dans ſa chambre pour le ſaluer, un » autre Page, comme il mettoit la main au rideau, le » pria de laiſſer repoſer le Roi, qui s'étoit trouvé fort » incommodé cette nuit. L'Officier prit cela pour » comptant, & on ne s'apperçut de ſon évaſion que

morancy, de Brion, & autres. Je ne veux taxer la mémoire de perſonne, pour la perte de ceſte bataille, ne marquer ceux qui firent mal leur devoir, meſmement en préſence de leur Roi. Pendant le ſejour que je fis à l'armée, je fus tousjours avec un Capitaine dit Caſtille de Navarre, ſans prendre aucune ſolde. Lequel le jour de la bataille conduiſoit les enfans perdus. Il me pria lui faire compagnie, ce que je fis avec les cinq Gentilshommes qui eſtoient venus avec moi. Je fus prins priſonnier par deux Gentilshommes de la compagnie du Seigneur Anthoine de Leve, leſquels le Samedi matin me laiſſerent aller, enſemble deux de mes compagnons : car ils voyoient bien qu'ils n'auroient pas grandes finances de moi, les autres avoient eſté tuez. Je me retirai en la maiſon de la Marquiſe, où M. le Mareſchal eſtoit bleſſé. Je le trouvai avec M. de Saint Paul, tous deux couchez en un lit, & M. de Montejean (a) couché en

» bien avant dans le jour, lorſqu'il avoit déjà trop » d'avance pour avoir rien à craindre ». (Olhagaray, p. 488.)

Nous ajouterons, d'après Favyn, p. 738, qu'avec Henry d'Albret ſe ſauvèrent le Baron d'Arros du Béarn, & Franciſque, Valet-de-chambre du Prince.

(a) René, Seigneur de Montejean en Anjou, Che-

la meſme chambre, eſtant bleſſé en la jambe: là où j'entendis le diſcours & la diſpute qu'il y eut entre le Sr Federic Bege, priſonnier, & le Capitaine Sucre, qui eſtoit à l'Empereur, ſur la perte de ceſte bataille, leſquels taxoient de grand'faute nos François, meſme pluſieurs particuliers au nom deſquels je pardonne. Je jugeai leur opinion très-bonne, eſtans tous deux grands Capitaines. Ce que je leur oüi dire m'a depuis ſervi en d'autres executions, avec ce que j'en jugeai moi-meſme, comme doivent faire tous ceux qui ont envie de parvenir par les armes.

Il faut non-ſeulement chercher les occaſions de ſe trouver aux combats & batailles: mais auſſi eſtre curieux d'eſcouter, & retenir l'opinion, & raiſon de ceux qui ſont gens experimentez ſur la faute, perte ou gain qui s'en eſt enſuivi: car certes, c'eſt grande ſageſſe de bien apprendre & ſe faire maiſtre aux deſpens d'autrui. La France a long temps ploré ceſte perte, & la priſe de ce brave Prince, qui penſoit trouver la fortune auſſi favorable comme à la journée des Suiſſes: mais elle lui tourna le dos, & lui fit voir

valier de l'Ordre du Roi, Maréchal de France en 1528; il mourut la même année en Piémont, où il commandoit en qualité de Gouverneur & Lieutenant-Général.

combien il importe à un Roi ne ſe trouver lui-meſme à la bataille, veu que bien ſouvent ſa priſe mene avec ſoi la ruine de ſon Eſtat. Toutesfois Dieu regarda le ſien d'un œil de pitié, & le conſerva : car les victorieux perdirent le ſens, esblouis de leur victoire. Que ſi M. de Bourbon euſt tourné (a) vers la France, il nous euſt mis à deviner.

Le Lundi après, M. de Bourbon commanda que tous ceux qui eſtoient priſonniers, & qui n'avoient moyen de payer rançon, euſſent à vuider le camp, & ſe retirer en France. Je fus de ce nombre : car je n'avois pas grand'finance. Il nous donna une compagnie de gens de pied pour noſtre ſeureté, & une de cavalerie, mais ſans vivres ni moyen quelconque : de ſorte que nous ne mangeaſmes juſques à Ambrun, que raves & tronſons de choux, que nous mettions ſur les charbons. Avant partir, M. le Mareſchal me commanda

(a) L'Auteur de la vie de Charles-Quint nous a conſervé à cet égard une anecdote aſſez curieuſe. Lannoy diſoit un jour à ce Prince que Bourbon avoit été d'avis d'attaquer la France immédiatement après la bataille de Pavie, pour profiter de la conſternation qui y étoit répandue. *Pourquoi*, lui répondit l'Empereur, *me dire aujourd'hui ce qui ne s'eſt pas fait, & qui pouvoit ſe faire alors ?*

de porter ſes recommandations au Capitaine Carbon, & à tous ſes compagnons, leſquels il prioit ne s'eſtonner pour cette perte, ains s'eſvertuer pour faire mieux que jamais ; & qu'ils euſſent à ſe rendre près de M. de Lautrec ſon frere. Sur quoi il me fit une très-belle remonſtrance, laquelle ne ſe paſſa ſans beaucoup de larmes, ce qu'il prononça avec une parole ferme & aſſeurée, combien qu'il fuſt fort bleſſé : auſſi mourut-il le Vendredi après. Je m'en vins à pied ſans lance juſques à la Redorte en Languedoc, où eſtoit ſa compagnie. Après ſa mort, M. de Lautrec fit donner la tierce partie de ſa compagnie au Capitaine Carbon, laquelle il ne commanda guères : car peu après un meſchant homme, natif de Montpellier, qui avoit favoriſé le camp de M. de Bourbon, le tua par derriere auprès de Lunel, courant la poſte. Ce fut un auſſi grand dommage que de Capitaine qui ſoit mort y a cent ans : & cuide (a), s'il euſt veſcu aux guerres que nous avons veu depuis, qu'il euſt fait merveilles, & beaucoup de gens ſe fuſſent faits bons Capitaines auprès de lui ; car tous les jours on pouvoit apprendre quelque choſe à ſa ſuite, eſtant un des plus vigilans & diligens Capitaines que j'aye jamais

(a) Et je penſe.

cogneu, grand entrepreneur, & grand exécuteur tout enſemble. La tierce partie fut donnée au Capitaine Lignac d'Auvergne, qui ne la garda gueres longuement, parce qu'il perdit la vue & mourut. Et l'autre tierce à Mr de Negrepelice (a), pere de ceſtui-ci, qui vit aujourdhui, duquel un mien couſin-germain, nommé le Capitaine Serillac (b) portoit l'enſeigne.

Cependant Madame la Régente, mere du Roi, & tous les Princes liguez avec elle, traitterent & moyennerent la délivrance du Roi, de ſorte que ce grand Empereur qui s'eſtoit forgé la conqueſte de ce Royaume, ne conquiſt un ſeul pouce de terre. Le Roi en (14) ſon affliction tira ſecours de ſes propres ennemis, leſquels avoient ſuſpecte la grandeur de l'Empereur.

[1526] Sa Majeſté étant de retour, ſe reſſouvenant des injures & indignitez qu'il avoit receuës pendant ſa priſon, ayant tenté tous les moyens pour retirer Mgrs ſes enfans, fuſt forcé de venir aux armes & renouveller la guerre.

[1527] Ce fuſt lorſque le voyage de Naples

(a) François de Carmain, Comte de Negrepeliſſe.

(b) Jean de Serillac, fils de Jean de Serillac, lequel avoit épouſé Anne de Montluc, tante du Maréchal de Montluc.

fut dreſſé ſous la charge de M. de Lautrec, lequel m'envoya un courrier en Gaſcongne, pour dreſſer une compagnie de gens de pied. Ce que je fis en peu de jours ; & lui menai ſept ou 800 hommes, dont il y en avoit quatre ou cinq cens arquebuziers, combien qu'en ce temps-là n'en y avoit encore gueres en France. M. d'Auſun m'en demanda la moitié pourdreſſer ſa compagnie, ce que je fis, & fiſmes noſtre partage auprès d'Alexandrie, laquelle fuſt renduë audit Sieur de Lautrec, lequel envoya Meſſieurs de Gramont & de Montpezat aſſiéger le chaſteau de Vigeve, devant lequel en faiſant les approches & les tranchées pour mettre l'artillerie, je fus bleſſé d'une arquebuzade par la jambe droite, qui fut cauſe que je demeurai boiteux fort long temps : de ſorte que je ne pus eſtre à l'aſſaut qui ſe donna à Pavie, laquelle fut emportée & demi-bruſlée. Je me faiſois porter après le camp dans une litiere ; toutesfois avant que M. de Lautrec partiſt de Plaiſance, pour marcher droit à Boulongne, je commençai à cheminer.

[1528] Or auprès d'Aſcoly, il y a une petite ville nommée Capiſtrano, ſur le haut d'une montagne aſſiſe, de ſorte qu'il falloit monter tousjours, ſauf de la part des deux portes, dans laquelle force ſoldats du païs s'étoient

retirez. Le Comte Pedro de Navarre qui estoit nostre Colonnel, commanda à nos compagnies de Gascons d'y aller. Ce que nous fismes & assaillismes la place. Nous fismes faire des mantelets pour approcher de la muraille, à laquelle nous fismes deux trous, par lesquels un homme pouvoit passer facilement, à cinquante ou soixante pas l'un de l'autre: & pource que j'en avois fait l'un, je voulus donner par là. Les ennemis d'autre part desplancherent & osterent les tables du dessus d'une salle, là où le trou entroit, où ils avoient mis une grande cuve pleine de pierres. L'une des compagnies de M. de Luppé, nostre Soubs Colonnel, & la mienne commencerent à donner par le trou. Dieu me donna ce que je lui avois tousjours demandé, qui estoit de me trouver à un assaut, pour y entrer le premier, ou mourir. Lors je me jettai à corps perdu dans la salle, ayant une cotte de maille, comme les Allemans portoient en ce temps-là, une espée au poing, une rondelle au bras, & un morion en teste: mais comme ceux qui estoient à ma queuë se voulurent jetter après moi, les ennemis verserent la cuve de pierres sur eux, & les attrapperent sur le trou, qui fut cause, qu'ils ne me peurent suivre. Je demeurai dedans combattant tout seul à une

fut dreſſé ſous la charge de M. de Lautrec, lequel m'envoya un courrier en Gaſcongne, pour dreſſer une compagnie de gens de pied. Ce que je fis en peu de jours ; & lui menai ſept ou 800 hommes, dont il y en avoit quatre ou cinq cens arquebuziers, combien qu'en ce temps-là n'en y avoit encore gueres en France. M. d'Auſun m'en demanda la moitié pourdreſſer ſa compagnie, ce que je fis, & fiſmes noſtre partage auprès d'Alexandrie, laquelle fuſt renduë audit Sieur de Lautrec, lequel envoya Meſſieurs de Gramont & de Montpezat aſſiéger le chaſteau de Vigeve, devant lequel en faiſant les approches & les tranchées pour mettre l'artillerie, je fus bleſſé d'une arquebuzade par la jambe droite, qui fut cauſe que je demeurai boiteux fort long temps : de ſorte que je ne pus eſtre à l'aſſaut qui ſe donna à Pavie, laquelle fut emportée & demi-bruſlée. Je me faiſois porter après le camp dans une litiere ; toutesfois avant que M. de Lautrec partiſt de Plaiſance, pour marcher droit à Boulongne, je commençai à cheminer.

[1528] Or auprès d'Aſcoly, il y a une petite ville nommée Capiſtrano, ſur le haut d'une montagne aſſiſe, de ſorte qu'il falloit monter tousjours, ſauf de la part des deux portes, dans laquelle force ſoldats du païs s'étoient

retirez. Le Comte Pedro de Navarre qui eſtoit noſtre Colonnel, commanda à nos compagnies de Gaſcons d'y aller. Ce que nous fiſmes & aſſailliſmes la place. Nous fiſmes faire des mantelets pour approcher de la muraille, à laquelle nous fiſmes deux trous, par leſquels un homme pouvoit paſſer facilement, à cinquante ou ſoixante pas l'un de l'autre: & pource que j'en avois fait l'un, je voulus donner par là. Les ennemis d'autre part deſplancherent & oſterent les tables du deſſus d'une ſalle, là où le trou entroit, où ils avoient mis une grande cuve pleine de pierres. L'une des compagnies de M. de Luppé, noſtre Soubs Colonnel, & la mienne commencerent à donner par le trou. Dieu me donna ce que je lui avois tousjours demandé, qui eſtoit de me trouver à un aſſaut, pour y entrer le premier, ou mourir. Lors je me jettai à corps perdu dans la ſalle, ayant une cotte de maille, comme les Allemans portoient en ce temps-là, une eſpée au poing, une rondelle au bras, & un morion en teſte: mais comme ceux qui eſtoient à ma queuë ſe voulurent jetter après moi, les ennemis verſerent la cuve de pierres ſur eux, & les attrapperent ſur le trou, qui fut cauſe, qu'ils ne me peurent ſuivre. Je demeurai dedans combattant tout ſeul à une

porte qui entroit dans la ruë. Mais du haut de la ſalle qui eſtoit deſplanchée, on me tiroit infinité d'arquebuzades, l'une deſquelles me perça la rondelle, & le bras à quatre doigts de la main, & une autre me froiſſa tout l'os ſur la jointure de l'eſpaule & du bras, dont je perdis le ſentiment. Me tombant ma rondelle à terre, je fus forcé de reculer devers le trou, contre lequel je fus renverſé par ceux qui combattoient à la porte de la ſalle, ſi heureuſement toutesfois pour moi, que mes gens eurent moyen de me tirer dehors par les jambes : mais ce fut ſi doucement, qu'ils me laiſſerent rouler de haut en bas juſques au fond du foſſé. Et (a) tombant au travers de la ruine des pierres, je me rompis encore le bras en deux lieux. Et comme on m'eut relevé, je dis que mon bras m'étoit demeuré dans la ville : mais un de mes gens le print, me pendant en eſcharpe ſur les feſſes, & le mit ſur l'autre, ce qui me reconforta un peu. Voyant les ſoldats de ma compagnie autour de moi. *O mes compagnons*, dis-je, *je ne vous avois pas tousjours ſi bien traittez & tant aimez, pour m'abandonner à un ſi grand beſoin.* Ce que je diſois ne ſçachant l'empeſchement qu'ils avoient eu.

(a) Montluc écrit toujours *tumber.*

Alors mon Lieutenant, lequel avoit eſté preſque aſſommé ſur le trou, nommé la Baſtide (a), pere des Savaillans qui ſont aujourd'hui, un des vaillans Gentilshommes qui fuſt dans noſtre armée, dit à deux Capitaines Baſques, nommé Martin (b) & Ramonet, qui campoient tousjours auprès de ma compagnie, que s'ils vouloient donner avec des eſchelles par un quanton qu'il y avoit près de-là,

(a) Dans les Jugemens ſur la Nobleſſe de Languedoc, Tome II du Recueil de Pièces fugitives, p. 161, on trouve des la Baſtide : eſt-ce la même famille ?

(b) Duvillars l'appelle Raymonnet. — Du Bellay de même. Voici un paſſage de ce dernier, où il eſt queſtion de ces deux Officiers.

« Eſtant notre camp aſſis & logé devant Naples, » fut fait un fort dedans les marais de la Magdelaine » près de Naples, qui fut nommé le fort de Baſque, » parce qu'il fut commis à la garde de deux Capitaines » Baſques; ſçavoir eſt du Capitaine Martin le Baſque, » & du Capitaine Raymonnet, qui étoient deux vail- » lans Capitaines, ayant des ſoldats de même, comme » ils montrèrent ainſi que vous entendrez ci-après ». Puis parlant d'une camiſade donnée au Fort-Baſque par les ennemis qui furent repouſſés, il dit que Martin y fut bleſſé, *dont il mourut peu après*, & Raymonnet d'une arquebuſade à travers le genou, *dont il fut contraint, pour ne pouvoir ſe tenir debout long-tems, combattre ſur un genouil* (Du Bellay, Tome XVIII de cette Collection, p. 87.)

qu'il donroit par le trou meſme, & qu'il vouloit mourir pluſtoſt qu'il n'y entraſt. A quoi je les accourageai tout autant que ma foibleſſe me le pouvoit permettre. Les eſchelles apportées & liées, parce qu'elles ſe trouverent courtes, la Baſtide donne par le trou, ayant mandé aux Capitaines de donner par l'autre : mais ils ne firent pas grands faits d'armes. Cependant que la Baſtide combattoit, ayant gagné le trou, Martin & Ramonet donnerent l'eſcalade : tellement qu'ils forcerent les ennemis & entrerent dedans. Dequoi eſtant adverti, j'envoyai prier la Baſtide de me garder autant de femmes & filles qu'il pourroit, afin qu'elles ne fuſſent violées : ayant cela en devotion, pour un vœu que j'avois fait à Notre-Dame de Lorrette, eſperant que Dieu pour ce bien-fait m'aideroit : ce qu'il fit, & m'en amena quinze ou vingt qui fut tout ce qui ſe ſauva : car les ſoldats animez pour me venger, & montrer l'amitié qu'ils me portoient, tuerent tout juſques aux enfans, & mirent le feu en la ville. Et quoique l'Eveſque d'Aſcoly (duquel elle dépandoit) priaſt M. de Lautrec, les ſoldats ne voulurent jamais partir, qu'ils ne la viſſent en cendres. Le lendemain on m'apporta à Aſcoly, où M. de Lautrec m'envoya viſiter par MM. de

Gramont & de Montpezat, menant deux Chirurgiens, que le Roi lui avoit donnez à ſon deſpart, l'un nommé Maiſtre Aleſme, & l'autre Maiſtre Georges, leſquels après avoir veu mon bras charpenté, comme il étoit, dirent qu'il le falloit couper, pour me ſauver la vie, ce qui fut remis au lendemain. M. de Lautrec commanda auxdits Sieurs de Monpezat & Gramont de s'y trouver, ce qu'ils luy promirent difficilement pour l'amitié qu'ils me portoient, meſmement le Sieur de Gramont. Quelques jours auparavant mes ſoldats avoient prins un jeune homme Chirurgien, lequel avoit ſervi M. de Bourbon. Ceſtui-ci ayant entendu la réſolution de me couper le bras (car je l'avois retenu à mon ſervice) ne ceſſoit de me remonſtrer que je ne l'enduraſſe pas, me diſant que je n'étois pas à la moitié de mon aage, & que cent fois le jour je ſouhaiterois ma mort, me voyant ſans bras. Le matin venu, les ſuſdits Seigneurs & deux Chirurgiens & Medecins arriverent en ma chambre, avec tout leurs appareils, pour incontinent mettre la main à me couper le bras, ſans me donner loiſir de me repentir, ayant reçu commandement de la part de M. de Lautrec, de me dire, que je ne

me ſouciaſſe de perdre le bras pour ſauver la vie, ſans deſeſperer de ma fortune : & que ſi le Roi ne me vouloit faire du bien, que ſa femme & lui avoient quarante mille livres de rente, pour me récompenſer, & ne me laiſſer jamais pauvre, ſeulement que je prinſſe patience, & qu'à ce coup je fiſſe paroître mon courage. Or comme ils furent prêts à me déſlier le bras pour le couper, le jeune Chirurgien ne ceſſoit de me prêcher, étant derriere mon lit, le contraire. Et comme Dieu aide aux perſonnes quand il lui plaît, encore que je fuſſe réſolu de l'endurer, il me fit changer ma volonté, qui fut cauſe que tous les ſuſdits Seigneurs & Chirurgiens s'en retournèrent faire le rapport à M. de Lautrec : lequel leur dit, comme eux-mêmes m'ont aſſeuré pluſieurs fois ces mots. *Auſſi bien me repentois-je de lui faire couper : car s'il fût mort, j'euſſe eu tout jamais cela ſur le cœur : & vivant ſans bras, j'euſſe eu regret de le voir en la ſorte, & qu'il falloit laiſſer faire à Dieu ſa volonté.*

Et ſoudain, envoia les ſuſdits Chirurgiens examiner le mien, pour ſçavoir s'il étoit ſuffiſant, car autrement l'un d'eux devoit demeurer près de moi : toutesfois ils le trouverent capable, & l'inſtruiſirent encore mieux ſur

les accidens qui me pouvoient ſurvenir. Le lendemain qui fut le quatrieſme de ma bleſſure, M. de Lautrec me fit porter après lui à Termes de Breſſe, & me laiſſa dans ſon logis entre les mains de ſon hoſte, qui eſtoit Gentilhomme, & pour aſſeurance de ma perſonne, emmena deux des plus grands de la ville pour oſtage : meſmement un frere de l'hoſte, les aſſeurant ſi j'avois déplaiſir, de les faire pendre. Je demeurai en ce lieu deux mois & demi, où je couchois ſur les reins : tellement que tout le grand os qui eſt le long de l'eſchine, me perſa la peau, qui eſt la plus grand'douleur que je penſe que l'on puiſſe ſouffrir en ce monde.

Et encore que j'aye mis par eſcrit au diſcours, que j'ai fait de ma vie, que j'ai eſté des plus heureux, & fortunés hommes, qui long-temps ayent porté les armes, pour avoir tousjours vaincu la part (a), où j'ai commandé ; ſi n'ai-je pas eſté exempt de grandes bleſſeures & de grandes maladies ; car j'en ay autant eu, que homme du monde ſçauroit avoir ſans mourir, m'ayant Dieu toujours voulu donner une bride, pour me faire cognoiſtre que le bien & le mal dépend de lui ;

(a) Par-tout où j'ai commandé.

quand il lui plaiſt. Mais encore ce nonobſtant ce meſchant naturel aſpre, faſcheux & collere, qui ſent un peu & par trop le terroir de Gaſcongne, m'a tousjours fait faire quelque trait des miens dont je ne ſuis pas à me repentir. Or après qu'il ſe fuſt fait un petit de pourris au bras, on commença à me lever, ayant un cuiſinet (a) ſous le bras, en le liant avec le corps tout enſemble. Ainſi je demeurai quelques jours, juſques à ce que monté ſur un petit mulet que j'avois, je me fis mener devant Naples, où noſtre camp eſtoit desjà aſſis, ayant envoyé un Gentil-homme des miens à pied à Noſtre-Dame de Lorette pour accomplir mon vœu, puiſque je n'y pouvois aller. Le mal que j'endurai ne fut pas ſi inſupportable, ni ſi grand, comme le regret que j'eus de ne m'eſtre trouvé à la priſe de Melphe & autres places, & à la deffaite du Prince d'Orange (b), lequel après la mort de M.

(a) Un couſſinet, ou petit couſſin.

(b) Philibert de Châlons, Prince d'Orange & de Melphe, Duc de Gravina, &c. né en 1502, quitta le ſervice de François I en 1520; piqué de ce qu'à Fontainebleau, le Maréchal de logis de la Cour l'avoit délogé, par ordre du Roi, pour faire place à un Amde Bourbon

de Bourbon (qui fut tué au ſac de Rome) commandoit l'armée Impériale. Si ce vaillant Prince, duquel la mémoire eſt déplorable, pour le trait qu'il fit, ne fut mort lors de ſa victoire, je crois qu'il nous euſt renvoyé les Papes en Avignon encore un coup.

Or M. de Lautrec me fit très-bonne chere,

baſſadeur de Pologne. Il perdit par ce changement ſa Principauté d'Orange, que le Roi fit ſaiſir, & dont il accorda les revenus au Maréchal de Châtillon, ainſi que le Gouvernement de Bretagne, qu'il avoit eu dès l'âge de ſept mois. L'Empereur l'en dédommagea, en lui donnant pluſieurs terres, tant en Flandres qu'en Italie, & l'Ordre de la Toiſon d'or. Il fit ſes premières armes à la repriſe de Tournai ſur les François en 1521, & commanda toute l'Infanterie Eſpagnole au ſiége de Fontarabie en 1522. Ayant été fait priſonnier par André Doria en 1524, il fut envoyé par le Roi à la groſſe Tour de Bourges, où il reſta juſqu'au traité de Madrid, qui ſuivit la bataille de Pavie, par lequel il fut ſtipulé que François I lui rendroit ſa Principauté. Il étoit Lieutenant-Général de l'armée du Duc de Bourbon en 1526, & ſe trouva avec lui à l'aſſaut de Rome en 1527; il lui ſuccéda dans le commandement de l'armée Impériale. Il fut tué en 1530 d'une arquebuzade dans un combat près de Piſtoye en Toſcane, où il commandoit les troupes de l'Empereur contre les Florentins, alors en guerre avec le Pape, n'ayant que 27 ans & demi. (La Piſe, Hiſt. des Princes, & Principauté d'Orange.)

& tous les grands de l'armée, meſmement le Comte Petro de Navarre, lequel me fit donner une confiſcation vallant douze cens ducats de rente, nommée la tour de la Nunciade, près la tour du Grec, un des plus beaux chaſteaux qui ſoit en la terre de Labour, & la premiere Baronnie de Naples, qui eſtoit à un riche Eſpagnol, nommé Ferdyno. Je penſois lors eſtre le plus grand Seigneur de la troupe, & à la fin je me trouvai le plus coquin, comme vous verrez par le diſcours de mon voyage. Je déduirois bien maintenant comme le Royaume de Naples s'eſt perdu, lequel eſtoit preſque conquis. Pluſieurs en ont eſcrit : mais c'eſt grand dommage qu'ils ne veulent dire la vérité, & qu'ils ne mettent en arriere toute la crainte qu'ils ont ; car les Rois & les Princes y pourroient prendre exemple, qui les feroit plus ſages, pour ne ſe laiſſer pas piper & decevoir, comme ils ſont bien ſouvent : mais perſonne ne veut que nos Rois ſoient ſi ſçavans, car ils ne feroient pas bien leur profit, comme ils ſont auprès d'eux. Je lairrai donc cela en arriere pour n'avoir commencé à eſcrire ſur la faute des autres, joint auſſi que je n'en ai point de commandement : mais ſeulement m'attendrai à eſ-

crire mes fortunes, pour ſervir d'exemple à ceux qui viendront après moi, affin que les petits Montlucs, que mes enfans m'ont laiſſé, ſe puiſſent mirer en la vie de leur ayeul.

Il ne ſe préſenta pas grande occaſion, depuis que je fus arrivé au camp, car on ne s'attendoit qu'au ſiége de la ville de Naples, qu'on vouloit avoir par famine, comme nous l'euſſions eue bientoſt, ſans la révolte d'André Doria (a) qui manda au

(a) André Doria, un des plus grands Capitaines, & le plus grand homme de mer de ſon tems, de l'illuſtre Maiſon des Doria de Gênes, ſervit d'abord dans les troupes d'Innocent VIII, puis dans celles des Rois de Naples & des Ducs d'Urbin. Depuis il eut le commandement des Galères de Gênes, & paſſa au ſervice de François I, qui le fit Amiral des mers du Levant, & Général de ſes Galères; mais ayant eu quelques mécontentemens à ſon ſervice, il quitta le parti de la France, & embraſſa celui de Charles-Quint. Il s'empara de pluſieurs Galères Françoiſes, fit révolter Gênes, & en chaſſa la garniſon des François. Il porta enſuite la terreur dans les mers de Grèce, où il prit ſur les Turcs pluſieurs places, & gagna contr'eux une grande bataille navale. Charles-Quint à ſon retour le fit Prince de Melfes & Chevalier de la Toiſon d'or. Il refuſa la Souveraineté de ſon pays, aimant mieux en être le libérateur & le protecteur que le Souverain, & mourut, comblé de gloire & d'années, à 94 ans en 1560.

Comte Philippin ſon nepveu, qu'il ramenaſt les galeres à Genes, avec leſquelles il tenoit la ville de Naples bouclée par mer, tellement qu'il n'y euſt ſceu entrer un chat, ce qu'il fit, & incontinent y entra force vivres du coſté de la mer, pendant que nos galeres tarderent à venir, Dieu pardoint à qui en fut cauſe, car ſans cela la ville eſtoit à nous, & par conſequent tout le Royaume. Ce Philippin, Lieutenant d'André Doria, gaigna près Capo Dorſa une belle bataille navalle, contre Ugo Montcado (a), & leMarquis du Guaſt (b), leſquels vouloient ſecourir Naples : mais de cette victoire vint noſtre ruine. Philippin ayant envoyé les priſonniers à Génes à ſon oncle, & le Roi les voulant avoir, le Sieur André Doria ne les voulut rendre,

(a) Hugues de Moncade ; il fut tué à cette bataille. (Vie de Doria, par Sigonius.)

Il étoit Viceroi de Naples, Chevalier de l'Ordre de S. Jean de Jéruſalem, & Prieur de Meſſine.

(b) Alfonſe d'Avalos, Marquis du Guaſt, & de Peſcaire par la mort du Marquis de Peſcaire ſon couſin, ſans enfans, né le 25 Mai 1502, fut Général des armées de l'Empereur, après la mort d'Antoine de Leve, & Gouverneur de la Ville & Duché de Milan : il mourut à Vigevano à 44 ans le 31 Mars 1546, de chagrin, diſent quelques-uns, d'avoir perdu les bonnes graces de l'Empereur. (*Imhoff Genealog. Hiſp. & Ital.*)

ſe plaignant qu'il avoit délivré le Prince d'Orange au Roi, ſans récompenſe. Le Marquis du Guaſt homme fin & ruſé, s'il en fut jamais, & qui a eſté grand guerrier, ſçeut ſi bien esbranler l'eſprit mal content d'André Doria, qu'enfin il tourna ſa robe, & ſe rendit à l'Empereur avec douze galeres. Le Roy noſtre Maiſtre eſtoit bien adverti de ſes pratiques : mais il avoit le cœur ſi gros, & ſe ſentoit ſi offenſé de Doria, qu'il ne le vouloit rechercher, dont il ſe repentit tout à loiſir ; car depuis il fut cauſe de beaucoup de pertes, qui advinrent au Roy, & meſme de la perte du Royaume de Naples, de Genes, & autres malheurs. *Il ſembloit que la mer redoutaſt ceſt homme.* Voilà pourquoi il ne falloit pas, ſans grande & grande occaſion l'irriter ou meſcontenter. Le Roy, peut-eſtre, en avoit quelqu'autre occaſion.

Nos galeres arriverent à la fin, & apporterent le (a) Prince de Navarre, frere du Roi Henry, avecques quelques Gentils-hommes de ſa ſuite ſeulement, lequel ne veſquit que trois ſepmaines après, car il arriva au commencement de nos maladies. A ſon

(a) Charles d'Albret, frère de Henri d'Albret : il partit de Béarn au mois d'Août. (Olhagaray, Hiſt. de Foix, Béarn & Navarre, p. 501.)

arrivée & deſcente, M. de Lautrec luy envoya Michel-Antoine, Marquis (a) de Saluſſes, pour luy tenir eſcorte, car il faiſoit ſa deſcente à demi mille de Naples, un peu au deſſous de la Magdeleine : & emmena une grande partie de la gendarmerie avecques les bandes noires Italiennes, que le Comte Hugues de Genes commandoit, depuis la mort du Sgr Horace Bailhon, qui eſtoient les compagnies du Sgr. Jean de Medicis, pere du Duc de Florence, qui eſt à preſent, lequel avoit eſté bleſſé en une jambe d'une arquebuzade devant Pavie, eſtant au ſervice du Roy, & de là apporté à Plaiſance, auquel lieu la jambe lui fut couppée : dequoi bientoſt après il mourut. Depuis, ledit Seigneur Horace recueillit toutes ſes compagnies. Il ſembloit que Dieu vouloit quelque mal en ce temps à noſtre Roi, lorſqu'il eſtoit devant Pavie. Car en premier lieu, on lui conſeilla de renvoyer les Griſons. Secondement d'envoyer M. d'Albanie à Rome, avec partie de l'armée. Et pour achever le malheur, Dieu envoya la bleſſeure au Seigneur Jean (15), lequel à la vérité entendoit plus à faire la

(a) Par rapport à ce Marquis de Saluſſes, nous renvoyons le Lecteur à notre Obſervation n° 16, ſur le huitième Livre de Martin du Bellay.

guerre que tous ceux qui eſtoient auprès du Roi, ayant ſous ſa charge trois mille hommes de pied, les meilleurs qui furent jamais en Italie, avec trois Cornettes de gens de cheval : & croi fermement, comme auſſi font bien d'autres que moi, que s'il ſe fuſt trouvé ſain à la bataille, les choſes ne fuſſent pas allées ſi mal, comme elles allerent. Depuis, le Sieur Horace creut le nombre de mille hommes, qui furent quatre mille, leſquels pour le deuil du Seigneur Jean portoient les Enſeignes noires, & eux-meſmes alloient veſtus de noir. Auſſi on les appelloit les bandes noires : & après ſe joignirent avec M. le Marquis de Saluſſes, qui temporiſa environ deux ans en Italie, & vers Florence : & après ſe vint joindre à noſtre armée à Troye, ou bien à Nocera, je ne ſçaurois dire auquel lieu des deux, pource que j'eſtois demeuré bleſſé à Termes de Breſſe.

Mais pour retourner à la deſcente de M. le Prince de Navarre, parce qu'il ſe fit là une petite faction, où j'eus ma part; je la vous veux conter. Il fut commandé au Capitaine Artigueloube, qui eſtoit Colonel de cinq Enſeignes Gaſconnes, leſquelles ſou-

loient (a) eſtre ſous M. de Lupé (b), & de cinq autres, que commandoit le Baron de Bearn (c) le tout ſous le Comte Pedro de Navarre : il fut commandé auſſi au (d) Captau de Buch, fils aiſné de la Maiſon de Candalle de s'y trouver. Je fus auſſi du nombre, tout malotru que j'eſtois. Comme nous fuſmes bas à la marine, M. le Marquis laiſſa tous nos piquiers derriere un grand rempart, que le Comte Pedro de Navarre avoit fait faire, qui duroit à main droite ou à main gauche près de demi mille. Tout joignant il y avoit

(a) Leſquelles avoient coûtume d'être.

(b) De Gaſte, Seigneur de Lupé en Forez, au Diocèſe de Vienne. (Voyez les Notes ſur l'Hiſt. des guerres du Comté Vénaiſſin, de la Provence, &c. p. 310.)

(c) On trouve un Baron de Béarn nommé comme un des Seigneurs & Gentilshommes appellés en qualité de témoins dans l'acte du Couronnement de Jean d'Albret, Roi de Navarre, en 1494. (Voyez l'Ouvrage d'Olhagaray, p. 425 : il pouvoit être le père de celui ci.

(d) Charles de Foix, Comte de Candale, Captal de Buch, Chevalier de l'Ordre du Roi.

Ce titre de Captal de Buch vient d'une petite Ville au bord de la mer dans le pays de Medoc, appellée *Teſte de Buch*, qui appartenoit aux anciens Seigneurs de Foix, dont la Maiſon a poſſedé autrefois le pays de Medoc. (Mémoires de la vie de M. de Thou, p. 59.)

un grand portail de pierre, par lequel dix ou douze hommes euſſent pu paſſer de front : & croi que autrefois il y avoit eu une porte, car l'arc y eſtoit & les marques. Ce rempart ſe joignoit avec le portail à main gauche & à main droite : nôtre bataillon eſtoit à cent pas du portail, & celui des bandes noires eſtoit à trois cens pas plus en arriere que le noſtre, & la meilleure partie des gens à cheval encore plus en arriere. M. le Marquis, M. le Captau, le Comte Hugues, le Capitaine Artigueloube, & preſque tous les Capitaines tant Italiens que Gaſcons allerent avec eux, pour favoriſer & veoir la deſcente du Prince. Ledit Seigneur Captau avoit ſix Enſeignes, trois Piedmontoiſes, & trois Gaſconnes. Ils firent leur demeure ſi longue à la deſcente, qu'ils demeurerent plus de deux ou trois groſſes heures : car ils firent diſner ledit Sgr. Prince avant qu'il deſcendît de la galere. Quelques-fois un peu de ſéjour apporte un grand malheur. Il euſſe plus valu que lui & tous les ſiens euſſent fait un bon jeuſne, mais la vanité du monde eſt ſi grande, qu'il ſemble que c'eſt ſe rabaiſſer, ſi on ne marche tous-jours avec toutes les pieces qui appartiennent à la Principauté : & cependant on fait force pas de clerc. Il vaut mieux marcher

en ſimple Gentil-homme, & non pas faire le Prince, & faire bien, que non pas ſe tenir ſur le haut bout, & eſtre cauſe de quelque déſordre & malheur.

Cependant le Capitaine Artigueloube m'avoit mis avec ſoixante ou quatre vingts arquebuziers, ſur un carrefour bien près de la Magdeleine, qui eſt une grande Egliſe à cent ou deux cens pas de la porte de Naples. Et en un autre carrefour, à main gauche de moi, où il y avoit un petit Oratoire, furent mis trois ou quatre cens arquebuziers des bandes noires, & une Enſeigne de Picquiers. En ce meſme lieu auſſi, & un peu à coſté fut miſe la troupe dudit Seigneur de Candalle, qui eſtoit de deux ou trois cens arquebuziers, vis-à-vis de moi environ à deux cens pas. Eſtant ainſi à mon carrefour, je vis ſortir de Naples gens de pied & de cheval, qui venoient gaigner la Magdelaine, la teſte baiſſée. Je montai lors ſur un petit mullet que j'avois, & m'en allai droit à la deſcente des galeres. Tous les Seigneurs & Gentils-hommes eſtoient encore dedans; s'amuſant à faire des accolades. Je leur fis crier par quelques petits barquerots qui alloient & venoient, que les ennemis ſortoient de la ville à troupes, pour les venir embraſſer

& gaigner le derriere de la Magdelaine, & qu'ils penſaſſent au combat, s'ils vouloient. Il y en eut bien d'esbahis ; *car tous ceux qui font bonne mine n'ont pas tousjours envie d'en manger.* Incontinent je m'en retournai à ma troupe, & m'en allai avec deux arquebuziers au long d'une haye qui bordoit un grand chemin juſques auprès de la Magdelaine : de-là j'apperceus que les ennemis ſortoient à pied, tenant la bride en une main, & la lance en l'autre, ſe baiſſant tant qu'ils pouvoient pour n'eſtre deſcouverts, comme faiſoient auſſi les gens de pied, qui marchoient en tapinois derriere les murailles, qui ſont derriere l'Egliſe. Je donnai ſoudain mon mullet à un ſoldat, afin qu'il couruſt advertir M. de Candalle, & le Capitaine Artigueloube, leſquels il rencontra desjà en terre. Sur mon advertiſſement ils avoient fait mettre une galere au large, laquelle deſcouvroit tout ce que je leur avois mandé : ce qu'ils ne pouvoient faire eſtant au port. Ceſte galere commençà à tirer force volée de canon, l'une deſquelles tua deux hommes de ma troupe, tout auprès de moi : de ſorte que les cervelles de l'un & de l'autre me ſauterent au viſage. Il y avoit bien là du danger : car toutes les balles venoient où j'eſtois, tant

de ceſte galere, que des autres, leſquelles firent le meſme, de ſaçon que voyant que les coups renforçoient tousjours, car ceux des galeres penſoient que je fuſſe des ennemis, je fus contraint de me jetter dans les foſſéz.

Cependant on monta promptement à cheval M. le Prince, & au galop le firent ſauver droit au camp, & tous ſes Gentils-hommes auſſi, courant à pied après lui. Ils n'eurent pas grand loiſir de s'arreſter avec nous, *car je croi qu'ils ne vouloient pas ſitoſt mourir, puiſqu'ils ne faiſoient qu'arriver.* Leur haſte fut ſi grande, qu'ils n'eurent pas loiſir de mettre à terre le lict, ni le bagage dudit Seigneur Prince : & ſi y en eut qui demeurerent dedans les galeres. Le Seigneur de Candalle, & le Comte Hugues ne firent pas ainſi, car ils s'arreſterent au carrefour, où eſtoient leurs gens. Le Capitaine Artigueloube s'en alla au bataillon derriere le rempart. La feſte commença à moi. Je ne ſçai ſi c'eſt bonheur ou malheur, tant y a que tousjours je me trouvois, où les coups ſe donnoient, & là où on commençoit. Or une troupe d'arquebuziers vint droit à moi, courant : & pour ce que j'avois mis derriere une levée du foſſé, qui regardoit tout au long

du grand chemin venant de la Magdelaine, une partie de mes arquebuziers, & l'autre dans les foſſez à main droite, & à main gauche en file, plus pour la crainte de noſtre artillerie, qui tiroit des galeres, que non pas des ennemis, ils s'approcherent de nous à moins de vingt pas : lors nous tiraſmes tous à un coup, qui fut cauſe que cinq ou ſix hommes tomberent morts par terre. Mes arquebuziers ne pouvoient faillir de tirer, car tout le chemin eſtoit plein. Ils prindrent la fuite, & les menaſmes juſques tout joignant la Magdelaine. Alors ils ſe renforcerent, & ſe mirent hors du chemin à main droite d'eux, & du coſté où étoit Monſieur de Laval de Dauphiné, avecques ſa compagnie d'hommes d'armes, nepveu de M. de Bayard, & pere de Madame de Gordes qui eſt à préſent, fort vaillant Gentil-homme. M. de Candalle qui avoit vu ma cargue (a) & voyoit que tout ſe deſcouvroit, & que l'ennemi à pied & à cheval entroit dans un grand pré, où eſtoit M. de Laval, craignant qu'ils m'en fiſſent encore un autre, m'envoya cinquante arquebuziers de renfort : & tout à

(a) Ce mot vient de l'ancien verbe *Carger*. *Cargue* ſignifie l'action de charger l'ennemi. (Voyez le Dict. Etimolog. de Menage.)

un coup un bataillon d'Allemans ſe preſenta à cent ou ſix vingt pas de moi, à main droite. Cependant l'arquebuzerie Eſpagnole tiroit de furie ſur cette gendarmerie, laquelle ſe retiroit au grand pas, droit au carrefour de M. de Candalle, là où il ſe fiſt une grande faute. Je la vous veux eſcrire, afin que ceux qui la liront, en puiſſent tirer profit; car peut-eſtre les hazards de la guerre les jetteront en meſme eſtat.

Le Comte Hugues, & M. de Candalle avoient mis ſur le grand chemin des picquiers, ſans laiſſer place pour retirer la cavalerie : il falloit que M. de Laval en deſpit qu'il en euſt paſſaſt par là ; car entre M. de Candalle & moi y avoit un grand foſſé, où les gens de cheval n'euſſent ſçeu paſſer. Que s'ils euſſent laiſſé le chemin libre ; & qu'ils ſe fuſſent mis en bataille derriere le foſſé, ils euſſent arreſté ſur le cul la furie des ennemis : & ainſi M. de Laval ſe fuſſe ſauvé aiſément au long du chemin, & euſt fait une honnorable retraite. Comme les ennemis virent que M. de Laval eſtoit contraint de prendre le trot, ils le chargerent par gens de pied & gens de cheval de queue & de teſte. Et comme ledit Sieur de Laval ſe fuſt jetté dans le grand chemin pour paſſer outre,

il rencontra ces picquiers au milieu d'icelui, & outre ſon gré fut contraint de paſſer contre: & en paſſant porta par terre tout ce qui ſe trouva devant eux; car nos picquiers ne pouvoient faire largue. Cela mit tout en déſordre, je cuidai enrager voyant une telle incongruité. Il n'en faut donner le tort à M. de Candalle, pource qu'il eſtoit jeune, & ne s'eſtoit jamais trouvé en telle feſte; mais au Comte Hugues, qui eſtoit desjà vieux ſoldat. Je ne veux pas dire qu'il ne fit bien vaillamment; mais ce n'eſt pas le tout d'eſtre vaillant & hardi, il faut eſtre ſage, il faut prévoir tout ce qui peut ſurvenir, veu qu'aux armes, les fautes ſont irréparables. Une bien legere traîne bien ſouvent après ſoi une grande perte, comme il fit à lui-meſme, qui n'avoit ſongé à tout; car le Comte Hugues fut prins priſonnier, & M. de Candalle auſſi eſtant bleſſé d'une arquebuſade en un bras. Trois jours après, les ennemis le renvoyerent à Monſieur de Lautrec, duquel il eſtoit parent, voyant qu'il s'en alloit mourir, comme de faict treſpaſſa le lendemain, & fut enſeveli à Breſſe.

C'eſtoit un brave & honneſte Seigneur, s'il en ſortit jamais de la Maiſon de Foix,

s'il eut continué comme il avoit commencé. Je ne cogneus jamais homme ſi ſoigneux & ſi deſireux d'apprendre le faict de la guerre, des vieux Capitaines, que celui-là. Pour ceſt effect il ſe rendoit plus ſubjet du Comte Pedro de Navarre, que le moindre de ſes ſerviteurs. Il deſiroit entendre la raiſon de toutes choſes, & s'informoit de tout, ſans s'amuſer à ce que la jeuneſſe deſire & aime. On le trouvoit pluſtoſt au quartier du Comte Pedro de Navarre, qu'à celui de M. de Lautrec. Auſſi le Comte diſoit tousjours, *qu'il ſe nourriſſoit là un grand Capitaine.* Et à la vérité quand on le porta, ledit Comte le baiſa la larme à l'œil. Ce fuſt une grande perte. Tout ce qui ſe trouva là fut mort ou prins, ſi ce n'eſt quelques-uns qui ſe ſauverent par les foſſez, ſautant de foſſé en foſſé, encore fuſt-ce peu de choſe. Les ennemis ſuivirent de ce coſté-là très-bien leur victoire.

De ma part je m'acheminai au long d'une haye, faiſant tousjours teſte aux Allemans, le moins mal que je pouvois. La bonne fortune voulut pour moi & pour ma troupe qu'ils me ſuivirent aſſez froidement. A l'arrivée au portail, dont je vous ai parlé, je trouvai une grande troupe de gens de cheval

des

des ennemis, que le Seigneur Dom Ferrando de Gonſague conduiſoit (a), car c'étoit lui qui fit la cargue : de ſorte que pour regagner le portail il me faluſt combattre, reſolu de paſſer ou mourir. Je fis faire à mes ſoldats une ſalve d'arquebuzades ; car de moi je n'avois que la parole. Sur ceſte ſalve ils me firent place. Ainſi ayant paſſé le portail, je tournai teſte aux ennemis, & fis faire ferme à mes gens. Et en meſme inſtant arriva leur arque-

(a) Ferdinand de Gonzague (frère puîné de Frédéric, Duc de Mantoüe), Comte de Guaſtalla, Chevalier de la Toiſon d'or, Vicerοi de Sicile, & Gouverneur du Milanois, après la mort du Marquis du Guaſt. Ce dernier Gouvernement lui fut ôté en 1554, ſur les plaintes qu'on fit de lui à l'Empereur, qui le fit venir à Bruxelles pour répondre aux accuſations intentées contre lui. Après d'exactes informations, il fut déclaré innocent de tous les crimes qu'on lui imputoit. L'Empereur le combla de nouveaux bienfaits ; mais cependant le Gouvernement du Milanois ne lui fut point rendu. Il mourut à Bruxelles le 15 Novembre 1557 à 51 ans. (*Chazot de Nantigni*, Tome II).

Ce fut un homme, dit M. de Thou, L. XIX, d'un grand courage, mais d'un eſprit opiniâtre, & qui ſur la fin de ſes jours fut accuſé d'une avarice & d'une cupidité inſatiables. Il joignoit à ce défaut une ame féroce & ſanguinaire ; ce qui eſt prouvé par pluſieurs traits de cruauté que Julien Goſſelin, Auteur de ſa vie, n'a pu excuſer. (*Idem.*)

buzerie, laquelle chargea tout à un coup ſur nous enſemble toutes les troupes, tant de pied que de cheval. Voyant ce choc venu ſur moi, je gaignai le derriere de la trenchée avec mes arquebuziers ſeulement, qui s'eſtoient ſauvez. M. le Marquis ſe trouva en tel eſtat, qu'il tenoit le tout pour perdu. Je combattis le portail une grande demie heure du derriere de la trenchée; car le portail demeura libre tant de leur coſté que du noſtre. Ils n'oſoient paſſer, ni nous auſſi en approcher, ni enfoncer. Si jamais ſoldats firent acte de vaillans hommes, ceux-là le firent. Tout ce que j'avois ne pouvoit eſtre plus haut de cent cinquante hommes. M. le Marquis (a) vint au Capitaine Artigueloube, pour le faire lever, d'autant que tous eſtoient le genouil à terre, parce qu'eſtant debout, l'arquebuzerie Eſpagnole les pouvoit veoir, & lui cria : *Capitaine Artigueloube, je vous prie levez-vous, & donnez; car il faut paſſer le portail.* Mais il lui reſpondit qu'il ne ſe pouvoit préſenter au portail, ſans perdre les meilleurs de nos gens, comme il eſtoit vrai; car toute l'arquebuzerie Eſpagnole eſtoit arrivée. J'eſtois contre le portail, & oyois tous ces propos. M. le Marquis ne ſe contentant de ceſte

(a) Le Marquis de Saluſſes.

reſponſe, courut aux bandes noires, leur commandant marcher vers le portail : ce qu'elles firent. Je cogneus à leur deſmarche le commandement qu'elles avoient receu, ce qui fut cauſe que j'avançai le pas, & criai au Capitaine Artigueloube : *Mon compagnon, vous recevez ici une eſcorne pour jamais ; car voilà les bandes noires ſur ma vie, qui viennent au portail, pour emporter l'honneur.* Il ſe leva lors, car il n'avoit point faute de cœur, donnant la teſte baiſſée au portail. Le voyant venir, je me jette ſoudain ſur le portail, paſſant avec tous mes gens qui me ſuivirent, marchant droit aux ennemis, qui n'eſtoient eſloignez de nous plus de cent pas. Nous fuſmes ſuivis des troupes que le Seigneur Marquis envoyoit ; mais comme la moitié eſtoit paſſée, M. le Marquis fit crier de main en main, qu'on fiſt alte, ſans s'avancer plus avant. Les ennemis voyant cette réſolution, & la cavalerie qui venoit à noſtre queuë, prindrent parti de ſe retirer. Je m'eſtois avancé, nous ſaluans à cinquante pas avec bonnes arquebuzades, & avions envie de nous meſler, lorſque M. le Marquis vint lui ſecond à cheval pour m'arreſter. Je croi qu'il fit mal ; car ſi tout fut paſſé, nous les euſſions menez bat-

tans juſques aux portes de Naples. Il y eut là d'un coſté & d'autre pluſieurs portez par terre, qui n'en releveront jamais, & m'eſtonne que je n'y demeurai : mais mon heure n'eſtoit pas venuë.

Ce qui occaſionna M. le Marquis de faire ſa retraicte, fuſt par la crainte qu'il avoit de tenter un ſecond coup de fortune. Il ſe contenta de la perte qu'il avoit faite, ſans vouloir plus hazarder. Ainſi bien las & haraſſez nous retournaſmes repaſſer par ce portail qui avoit eſté tant combattu, où maints bons hommes demeurerent. Celui qui eſtoit avec M. le Marquis, quand il me vint faire retirer, il ne me ſouvient de ſon nom, lui diſt, car je l'entendis : *Monſieur, je cognois maintenant que le Proverbe de nos anciens eſt véritable, qui dit qu'un homme en vaut cent, & cent n'en valent pas un. Je le dis pour ce Capitaine qui a le bras en eſcharpe, qui eſt appuyé contre ce tertre,* (auſſi je n'en pouvois plus) *car il faut confeſſer qu'il eſt ſeul cauſe de noſtre ſalut.* J'entendis, toutesfois je ne faiſois ſemblant de l'ouïr, que le Marquis reſpondit : *Celui-là fera tousjours bien par-tout où il ſe trouvera.* Encore que ceci ſoit à mon honneur & à ma loüange, puiſqu'il eſt

véritable, je l'ai voulu mettre par eſcrit, ſans pourtant eſtre ni glorieux, ni vantard (a). J'ai acquis aſſez de gloire ſans cela. Ceci, peut-eſtre donnera envie aux Capitaines qui liront ma vie, quand ils ſe trouveront en quelque grand beſoin, en faire le ſemblable. Il faut que je die, que lors j'eſtimai plus la loüange que me donna ce Gentil-homme, & mondit Sieur le Marquis, que s'il m'euſt donné la meilleure terre des ſiennes, encore que pour lors je fuſſe bien pauvre. Ceſte gloire me fit enfler le cœur, & encore plus, quand on me diſt qu'en ſoupant on en avoit entretenu M. de Lautrec & M. le Prince (b). Ces petites pointes d'honneur ſervent beaucoup à la guerre, & font que quand on s'y retrouve, on ne craint rien; il eſt vrai qu'on ſe trompe ſouvent, car on n'en rapporte que des coups. Il n'y a ordre, il en faut prendre & donner.

Capitaines, & vous Seigneurs, qui menez les hommes à la mort, car la guerre n'eſt autre choſe; quand vous verrez faire quelque brave acte à un des voſtres, loüez-le en public; contez-le aux autres qui ne s'y ſont pas

(a) Quoi qu'en diſe Montluc, il eſt difficile de croire à ſa modeſtie.

(b) Le Prince de Navarre.

trouvez. S'il a le cœur en bon lieu, il eſtime plus cela que tout le bien du monde, & à la premiere rencontre il taſchera encore de mieux faire. Que ſi vous faites comme pluſieurs font, qui ne daignent pas faire cas du plus beau faict d'armes qui ſoit, & qui paſſent tout par meſpris, vous trouverez qu'il faudra que vous les récompenſiez par effets, puiſque vous ne le voulez pas faire de parole. J'ai tousjours traité ainſi les Capitaines qui ont eſté ſous moi, voire les plus ſimples ſoldats: auſſi je les euſſe fait donner de teſte contre une muraille, & les euſſe arreſtez au plus dangereux lieu qui ſe fuſt ſceu préſenter, comme je fis là.

Voilà le premier malheur & la premiere diſgrace qui nous eſtoit encore advenuë en tout ce voyage. Il ſembla à tout le monde que le Seigneur Prince de Navarre nous avoit apporté tout malheur & mal-encontre. Pleuſt à Dieu qu'il fuſt demeuré en Gaſcongne; car auſſi vint-il finir ſes jours bien loing, ſans avoir rien fait que voir Naples. Il mourut trois ſepmaines après ſon arrivée, ou environ, & fut cauſe de la mort de ce brave jeune Seigneur (a) (que je regretterai tousjours) qui avoit ceſt honneur d'eſtre ſon parent.

(a) Il s'agit du Seigneur de Candale.

Mais encore ce ne fuſt pas tout ; car comme on ſceuſt, qu'un tel Prince arrivoit, tout le monde entra en opinion qu'il amenoit quelque beau ſecours & renfort, voire meſme de l'argent pour payer l'armée, mais rien de tout cela ; car ni lui, ni les galeres ne nous amenerent un ſeul homme de renfort, & rien que ſa maiſon & quelques Gentils-hommes volontaires. Cela oſta fort le cœur à toute noſtre armée grandement affligée. L'ennemi qui le ſceut redoubla ſon courage, & cognut par-là que les eaux Françoiſes eſtoient baſſes, puiſqu'un tel Prince venoit en équipage, comme ſi c'eſtoit ſeulement pour venir voir le monde. Il ne s'en falloit prendre à lui (a), mais à ceux qui l'envoyoient.

C'eſt une grande faute aux Rois & aux Princes, qui entreprennent de grandes choſes, de tenir ſi peu compte de ceux qu'ils ſçavent engagez en entreprinſe de conſéquence, comme eſtoit celle dudit Sieur de Lautrec; car la prinſe de Naples aſſeuroit fort l'eſtat

(b) Le récit de Montluc confirme celui de du Bellay, & prouve la vérité du grand reproche qu'on a fait à François I ; c'eſt d'avoir formé de beaux projets, & d'avoir toujours oublié ceux qu'il avoit chargés de l'exécution, ſitôt qu'ils étoient loin de lui : auſſi ſes Généraux échouèrent-ils conſtamment.

de la France, laquelle euſt eu pour longues années les coudées franches. Nous l'euſſions longuement diſputé, ſi une fois il euſt eſté à nous; car nos pertes précédentes nous euſſent fait ſages. Une autre faute fit noſtre Roi, de n'envoyer quelque belle troupe de Nobleſſe, & de gens de pied avec ledit Seigneur Prince; car cela, comme j'ai dit, fit croire à nos gens, ou qu'il ne faiſoit pas grand eſtat de nous, ou qu'il eſtoit empeſché ailleurs. Ce n'eſtoit pas la faute dudit Seigneur de Lautrec, qui ne ceſſoit de faire deſpeſche ſur deſpeſche, pour advertir le Roi de tout. Mais je retourne à moi; car, comme j'ai tousjours proteſté, je ne veux faire l'Hiſtorien, j'y ſerois bien empeſché, & ne ſçaurois par quel bout m'y prendre.

Or voilà la derniere faction où je me trouvai, & encore que je ne fuſſe pas le Chef qui la commandoit, ſi avois-je charge d'une bonne troupe, & bonne part au combat qui fut rendu, lequel fut très-beau, & non pour tous. Je l'ai eſcrit pour m'acquitter de ce que j'ai promis, qui eſt de deſduire ce qui s'eſt fait là où j'ai commandé, paſſant le reſte bien legerement, comme je fais le ſurplus de ce malheureux ſiége, lequel enfin nous fuſmes contraints de lever, M. de Lautrec

eſtant mort, au grand malheur de toute la France, laquelle n'a jamais eu Capitaine doué de meilleures parties que celui-là; mais il eſtoit malheureux, & mal ſecouru du Roi, après qu'on l'avoit engagé, comme on fit à Milan, puis à Naples. De ma part avec ce qui ſe ſauva, qui fut preſque rien, je m'en revins à pied la pluſpart du chemin, portant mon bras en eſcharpe, ayant plus de trente aulnes de taffetas ſur moi, pource qu'on me lioit le bras avec le corps, un cuiſſin entre deux, ſouhaitant la mort mille fois plus que la vie : car j'avois perdu tous mes Seigneurs & amis, qui me cognoiſſoient, y eſtans tous morts, ſauf Monſieur de Montpezat, pere de ceſtui-ci, & le pauvre Dom Pedro (a), noſtre Colonel prins & mené priſonnier dans la Roque de Naples, où on le fit mourir, ayant l'Empereur mandé qu'on lui fiſt couper la teſte, pour la récompenſe de ce qu'il s'eſtoit révolté contre lui. C'eſtoit un homme de grand eſprit, auquel M. de Lautrec, qui ne croyoit guere perſonne, avoit grande créance : ſi crois-je, & ne ſuis pas tout ſeul, qu'il le conſeilla

(a) Voyez l'Obſervation, n° 28, ſur le troiſième Livre de Martin du Bellay, Tome XVIII de la Collection, p. 326.

mal en ceſte guerre ; mais quoi, nous ne jugeons que par les evenemens.

En ce bel équipage j'arrivai en noſtre maiſon, où je trouvai mon pere aſſez en neceſſité, pour n'avoir pas grands moyens de m'aider : de tant que ſon pere avoit vendu des quatre parts les trois des biens de la maiſon, & le laiſſa encore chargé de cinq enfans d'un ſecond mariage : & nous qui eſtions dix de notre pere. Chaſcun peut penſer comme il a fallu que nous qui ſommes ſortis de la maiſon de Montluc, ayons ſuivi la fortune du monde en toute neceſſité. Noſtre maiſon n'eſtoit pas ſi petite, qu'elle ne fuſt de près de cinq mille livres de rente avant qu'elle fuſt venduë.

[1529-32] Pour m'accommoder de tous poincts, je demeurai trois ans ſans pouvoir guérir de mon bras en aucune maniere. Et après être guéri, il faluſt faire tout ainſi que le premier jour que je ſortis hors de Page, & comme perſonne incognuë, chercher ma fortune au grand péril de ma vie, endurant beaucoup de neceſſités. Je loüe Dieu de tout : car quelque traverſe que j'aye eu, il m'a tousjours aidé.

[1533] Au premier (16) remuement de guerre le Roi François dreſſa les Légionnaires, qui fuſt une très-belle invention ſi elle eût eſté

bien ſuivie (pour quelques temps nos ordonnances & nos loix ſont gardées, mais après, tout s'abaſtardit) ; car c'eſt le vrai moyen d'avoir tousjours une bonne armée ſur pied, comme faiſoient les Romains, & de tenir ſon peuple aguerri : combien que je ne ſçai ſi cela eſt bon ou mauvais. La diſpute n'en eſt pas petite, ſi aimerois-je mieux me fier aux miens qu'aux eſtrangers.

[1534-35] Le Roi en donna mille au Seneſchal de Toulouſe (a), Sgr de Faudouas, lequel me fiſt ſon Lieutenant, & encore que ce fuſt de la Legion de Languedoc, & qu'il en fuſt Colonel, je lui dreſſai toute ſa compagnie en

(a) Antoine de Rochechoüart-Faudoas avoit pris ce nom en épouſant l'héritière de la Maiſon de Faudoas-Barbazan, qui lui porta les terres de Faudoas & de Barbazan par contract de mariage en 1517. Il étoit Sénéchal de Toulouſe & d'Albigeois, Gouverneur de Lomagne & de Riviere-Verdun, Lieutenant-Général au Gouvernement de Languedoc, & Capitaine de 50 hommes d'armes. (Hiſt. des G. Offic., Tome IV, p. 662.)

Le Bourg de Faudoas, qui a donné ſon nom à cette illuſtre Maiſon, eſt dans le Diocèſe de Montauban. Il y a encore quatre branches de Faudoas, dont une au pays du Maine ſubſiſte dans les Comtes de Belin-Averton; une autre en Gaſcogne porte le nom de Faudoas-Serillac. (Dict. Héraldique de la Chenaye des Bois.)

Guyenne, & lui fis ſes centeniers, cap-d'Eſcoades & Enſeignes.

[1536] Un grand bruit couroit lors par la France que l'Empereur, pour les grandes intelligences qu'il avoit, s'avançoit pour la conqueſte d'un tel & ſi grand Royaume, avec forces invincibles, penſant ſurprendre le Roi, noſtre maiſtre, au deſpourveu, comme de faict il s'avançoit vers la Provence. Le Roi, pour s'oppoſer à un tel & ſi grand ennemi, manda ſes forces de toutes parts: nous fiſmes une telle diligence (auſſi n'ai-je jamais eſté pareſſeux) que noſtre compagnie fut la premiere qui arriva à Marſeille: & y trouvaſmes M. de Barbezieux (a), qui eſtoit de la Rochefoucaut & de Montpezat, que le Roi avoit fait ſes Lieutenans, ayant autant d'autorité l'un que l'autre, & les Seigneurs de Botieres (17) & de Villebon, Prevoſt de Paris, les compagnies de M. le Grand-Eſcuyer Galliot & dudict Seigneur de Montpezat qui venoient de Foſſan, tous deſmontés, n'ayant chaſcun qu'un courtaut: car par la reddition dudict Foſſan, qui ſe perdit

(a) François, Comte de la Rochefoucaut, Seigneur de Barbezieux, Chevalier de l'Ordre, Capitaine de 50 hommes d'armes, qui eut la charge de Général des Galères en 1528. Il mourut en 1537.

par l'énorme trahiſon, & peut-eſtre inouie, du Marquis de Saluſſes, il falluſt qu'ils laiſſaſſent leurs grands chevaux. L'Empereur eſtant bientoſt après arrivé à Aix, nous euſmes incontinent les compagnies légionnaires de mille hommes de M. de Fonterailles, pere de ceux-ci *qui ſont en vie* (*), & de M. d'Aubigeous (a), & celles de Languedoc, Chriſtofle Goaſt, qui eſtoit d'Alexandrie, avec ſept compagnies d'Italiens. Je ne ſçaurois dire ſi les compagnies de M. de Botieres & de Villebon y eſtoient, bien me ſouvient de celle dudit Seigneur de Barbezieux. Et tant que l'Empereur demeura à Aix, nous demeuraſmes tousjours à Marſeille, où ne ſe fit aucune faction, que celle que je vous deſcris.

Comme l'Empereur eut demeuré longtemps à Aix, attendant ſa groſſe artillerie pour nous venir battre, les vivres lui diminuoient tousjours de plus en plus. Pendant ces entrefaictes, le Roy arriva à Avignon, là où Sa Majeſté fut advertie, que ſi l'on

(*) *Qui ſont en vie* manque dans l'édit. de Milanges.

(a) Jacques d'Amboiſe, Baron d'Aubigeous, Capitaine d'une Compagnie d'hommes d'armes, Colonel des Légionnaires de Languedoc, mort cette même année au ſiége de Marſeille. (Hiſtoire des Grands Officiers, Tome VII, p. 128.)

bruſloit quelques moulins que l'Empereur tenoit vers Arles, & meſme un qui eſtoit à quatre lieuës d'Aix, nommé le moulin d'Auriolle, le camp des ennemis ſeroit bientoſt affamé. Il fit faire l'execution du bruſlement deſdicts moulins qui eſtoient vers Arles, par le Baron de la Garde, qui avoit une compagnie de gens de pied, & le Capitaine Thorines, guidon de M. le Comte de Tandes (a), & autres, leſquels en vindrent à bout. Et neanmoins les eſpions rapportoient tousjours au Roi qu'il falloit bruſler ceux d'Auriolle, d'autant qu'ils nourriſſoient ordinairement toute la maiſon de l'Empereur, & les ſix mille ſoldats vieux Eſpagnols, leſquels il tenoit tousjours près ſa perſonne. Sa Majeſté manda pluſieurs fois à Meſſieurs de Barbezieux & de Montpezat de hazarder une troupe

(a) Claude de Savoie, Comte de Tende & de Sommerive, Gouverneur & Grand-Sénéchal de Provence, étoit fils aîné de René, Bâtard de Savoie, & beau-frère du Connétable de Montmorency, dont il avoit épouſé la ſœur.

Il étoit Capitaine d'hommes d'armes, Chevalier de l'Ordre du Roy. Il mourut à 58 ans le 23 Avril 1566, après avoir été Gouverneur de Provence pendant 45 ans. (Guerre du Comtat Vénaiſſin, Tome I des Pièces fugitives pour l'Hiſt. de France.)

d'hommes pour aller bruſler leſdits moulins d'Auriolle : & le premier à qui il préſenta l'exécution, fut audit Chriſtofle Goaſt (a), lequel la refuſa, diſant qu'il y avoit cinq lieuës juſques auſdits moulins, où il falloit combattre ſoixante hommes de garde qu'il y avoit dedans, & une compagnie entiere dans la ville, & que par ce moyen il lui falloit faire cinq lieuës à aller & autant à revenir, & qu'à cauſe de cette longue traite, allant ou revenant, il ſeroit deffait ſur les chemins ; car bientoſt l'Empereur ſeroit adverti, pour n'y avoir que quatre lieuës dudit Auriolle juſques à Aix : d'autre part, que les ſoldats ne ſçauroient faire dix grandes lieuës ſans ſéjourner. Ceſte reſponſe fut envoyée au Roi,

(a) Il paroît que Montluc en l'appellant *Goaſt* a défiguré ſon nom. Du Bellay le déſigne ſous le nom de Chriſtophle *Guaſco*. Il fut tué en 1537 à Cazal de Montferrat, lorſque M. de Burie échoua dans l'attaque de cette Ville. Il commandoit alors 1200 Italiens. Il eſt probable qu'il étoit de la même famille qu'Antoine Guaſco, Comte de Gavi, propriétaire de cette place, & qui la vendit aux Génois pour 14000 écus. Cette parenté entre les deux Guaſco eſt d'autant moins invraiſemblable, que la ville de *Gavi* eſt peu éloignée de celle d'Alexandrie, dont Goaſt, ſelon Montluc, étoit originaire. (*Vita di Andrea Doria di Lorenzo Capelloni*, in-4°, folio 42, 2 verſ.)

lequel ne la print pour argent comptant, ains contremanda plus vivement qu'on la préſentât à d'autres, & que quand bien mille hommes ſe perdroient à ceſte entreprinſe, il ne s'en donnoit pas de peines : car le profit en les bruſſant ſeroit plus grand que la perte (tant on fait bon marché des hommes.) Sur quoi on la préſenta à M. de Fonterailles (a), lequel

(a) Michel d'Aſtarac, Baron de Fontrailles, de l'ancienne Maiſon des Comtes Souverains d'Aſtarac, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roy, Sénéchal d'Armagnac, Gouverneur de la ville de Leitoure, Lieutenant-Général & Commandant en Guienne en l'abſence du Roy de Navarre, Colonel de la Cavalerie de la Reine Jeanne de Navarre, & Capitaine de 50 hommes d'armes en 1590. Il commença à ſervir dès l'âge de 16 ans en Piémont, & ſervit toujours depuis avec diſtinction. Henri IV l'appelloit ordinairement ſon ancien Serviteur, & la Reine Jeanne de Navarre ne faiſoit point difficulté de l'avouer pour ſon parent. Il fut Lieutenant-Général des pays d'Armagnac, Comminges, Aſtarac, Gaure, Lomagne & Riviere-Verdun pendant les guerres contre les Proteſtans, & maintint tous ces pays dans l'obéiſſance du Roi. Il ſe trouva à la bataille de Jarnac en 1569, où il eut une jambe emportée d'un coup de canon. Il ne laiſſa pas de continuer ſes ſervices ; & quoique chef des Religionnaires en Guienne, il ne s'écarta jamais de ſon devoir, & conſerva ces pays dans l'obéiſſance du Roi, même après la mort de Henri IV, de quoi la Reine Régente & une

une fois estoit résolu de l'entreprendre ; mais il y eut de ses amis qui lui remonstrerent sa perte, qu'ils lui firent toucher au doigt, qui fut cause qu'il se refroidit : & manderent le tout à Sa Majesté, laquelle ayant souvent nouvelles du profit qu'avoit apporté la rupture des autres moulins, poursuivoit tousjours après lesdits Seigneurs d'envoyer rompre ceux-ci. Or un jour après que j'eus entendu le mal-contentement du Roi, & les raisons de ceux à qui l'on avoit présenté l'entreprinse, lesquelles à la vérité estoient justes & raisonnables, je me mis à penser en moi-mesme comment je la pourrois exécuter, & que si Dieu me faisoit la grace d'en venir à bout, ce seroit me faire cognoistre au Roi, & retourner en la mesme réputation & cognoissance des grands que j'avois auparavant acquise, laquelle les deux ans d'oisiveté, & la longueur de ma blesseure, avoit fait esvanouir. Ce n'est rien, mes compagnons, d'acquérir de la réputation & un bon nom, si on ne l'entretient & continue. Ayant donc prins en moi ceste résolution de l'executer, ou de crever, je m'informai au long de mon hoste,

Louis XIII lui firent plusieurs remercimens. On ne trouve point l'année de sa mort, il paroît qu'il mourut très-âgé.

qui eſtoit du lieu où ces moulins eſtoient ; il me dit que Auriolle eſtoit une petite ville fermée de hautes murailles, là où il y avoit un chaſteau bien muré, & un bourg compoſé de beaucoup de maiſons, avec une grand'ruë par le milieu, & au bout dudit bourg eſtoit le moulin à maîn gauche, qui venoit de la ville, & qu'à la porte de ladite ville y avoit une tour qui regardoit tout au long de la grand'ruë du moulin, devant lequel homme ne s'oſoit tenir ſans encourir peril d'eſtre tué ou bleſſé : & par de-là le moulin, il y avoit une petite Egliſe à plus de trente ou quarante pas, me diſant qu'il falloit paſſer à Aubaigne, deux lieuës de Marſeille, & de-là juſques Auriolle y en avoit trois, ſi on paſſoit par la montaigne, ce que gens à cheval ne pouvoient faire aucunement : & que par le chemin de ces chevaux, il y avoit près d'une lieuë davantage, & ſi falloit paſſer une riviere où les chevaux y avoient tousjours eaux juſques à demi ventre, à cauſe que tous les ponts avoient eſté rompus. Après que mon hoſte m'eut dit tout cela, je conſidérai que ſi j'entreprenois l'exécution avec grand'troupe, je ſerois deffait : car n'y ayant que quatre lieuës juſques au camp de l'Empereur, il ſeroit incontinent

adverti, & envoyeroit la cavalerie ſur le chemin de mon retour, comme il advint. Car incontinent que nous arrivaſmes au moulin, le Capitaine du chaſteau advertit l'Empereur. Ainſi je penſai qu'il me valoit mieux l'entreprendre avec peu d'hommes, eſtans tous bien ingambes, & le pied leger, afin que ſi je venois à bout de l'entreprinſe, j'euſſe le moyen de me retirer par un chemin ou autre : conſiderant qu'encore que je me perdiſſe avec petit nombre, la ville de Marſeille ne ſeroit aucunement en danger d'eſtre perdue, qui eſtoit ce que plus ſe diſputoit au Conſeil. Car perdant mille ou douze cens hommes qu'on jugeoit néceſſaires pour ceſte entreprinſe, ladite ville ſe mettoit en hazard, meſme en attendant un ſiege. Je priai mon hoſte de me trouver trois hommes qui me guidaſſent bien la nuit, & que à point nommé ils m'amenaſſent deux heures devant jour aux moulins : ce qu'il fit ; & après avoir bien conſulté avecques ſes guides, je les vis en doute. Enfin mon hoſte les fit réſoudre, & leur mit le cœur au ventre. Je leur donnai à chacun un couple d'eſcus, & les fis tenir à mon logis : ceci pouvoit eſtre environ midi. Et ayant diſputé avec mon hoſte combien d'heures duroit la nuit, pour lors

nous trouvaſmes, que pourveu que je partiſſe à l'entrée de la nuit, j'avois le temps qu'il me falloit. Et pour ne divulguer mon voyage, j'allai à M. de Montpezat le premier, lui dire ce que je voulois faire, & comme je ne voulois prendre que ſix vingts hommes choiſis en la compagnie de M. le Seneſchal, de laquelle j'eſtois Lieutenant. En quelque part que je me ſuis jamais trouvé, j'ai tousjours prins peine de diſcerner les bons des mauvais, & juger leur portée : car tous ne ſont pas propres à toutes choſes. Ledit Sieur de Montpezat trouva fort eſtrange mon dire, & pour l'amitié qu'il me portoit, me conſeilloit de ne faire ceſte folie : & qu'on m'en bailleroit cinq cens ſi je les voulois. Je lui dis que je ne le voudrois entreprendre avec cinq cens, ce que je ferois bien avec ſix vingts. Je le tourmentai tant, qu'il fut contraint d'aller parler avec M. de Barbezieux, lequel le trouva encore plus eſtrange, & vouloit ſçavoir de moi les raiſons, & par quel moyen je voulois exécuter ceſte entrepriſe avec ſi peu de gens. Je lui dis que je ne voulois déclarer à perſonne comme j'y voulois procéder. M. de Montpezat luy diſoit tousjours, *laiſſez-le aller, quand bien il ſe perdra & ſi peu de gens, la ville n'en ſera*

pas perdue : & à tout le moins nous contenterons le Roi. M. de Villebon ſe mocquoit de moi, & diſoit à M. de Barbezieux : *laiſſez-le aller, car il prendra l'Empereur, & ſerons tous eſbahis qu'il nous le menera demain matin en ceſte ville.* Or il ne m'aimoit gueres pour une attaque que nous avions eue au portail Réal : & ne me peus tenir de lui dire, qu'*il ſembloit un coigne-feſtu, & qu'il ne vouloit rien faire, ne laiſſer faire les autres.* Le tout ſe paſſa en riſée, encore que je fuſſe à demi en colere, il ne me falloit gueres piquer pour me faire partir de la main. Le Seneſchal de Toulouze, mon Capitaine, adhéroit à mon opinion. Et ſur l'heure il me fut donné congé d'aller choiſir ſix vingts hommes, ſans plus ; ce que je fis, ne prenant qu'un centenier, & les caps-d'eſcouades, le ſurplus eſtoient tous Gentils-hommes, y en ayant une bonne troupe en ceſte compagnie-là, laquelle en valloit bien cinq cens. Ce n'eſt pas tout d'avoir des hommes un grand nombre, quelquefois il nuiſt plus qu'il ne profite ; car je priai M. de Barbezieux de faire fermer les portes de la ville, eſtant bien aſſeuré que beaucoup de gens me ſuivroient ; ce qu'il fit : & ne tarda une heure que mon entreprinſe ne fuſt ſceue par toute la ville.

Juſtement au Soleil couchant je me rendis à la porte avec mes ſix vingts hommes, où il n'y avoit que le guichet ouvert. La rue eſtoit ſi pleine de ſoldats qui vouloient ſortir, qu'à peine pouvois-je recognoiſtre les miens, & leur commandai ſe tenir tous par les mains l'un à l'autre. Je les cognoiſſois tous. Et comme je fus près de la porte, M. de Tavanes, qui a eſté depuis Mareſchal de France, vint à moi, eſtant pour lors Guidon de la compagnie de M. le Grand-Eſcuyer Galiot, avec quinze ou vingt Gentils-hommes de ladite compagnie, tous de ce quartier de deçà, lequel me dit vouloir venir avec moi. Je le priai pluſieurs fois de rompre ſon deſſein, mais je perdis mon temps, lui perſuadant cela; car il en eſtoit réſolu, & ceux qui eſtoient avec lui. MM. de Barbezieux, de Montpezat, de Botieres, de Villebon (a), & le Seneſchal de Toulouſe eſtoient hors la

(a) Jean d'Eſtouteville, Seigneur de Villebon, Chevalier de l'Ordre du Roi, Bailli de Rouen & Lieutenant-Général en Normandie, mort le 18 Avril 1564. Il fut le dernier Seigneur de Villebon, de la Maiſon d'Eſtouteville, l'une des plus anciennes & des plus illuſtres de Normandie. (Mémoires de Caſtelnau, Tome II, p. 178.) M. de Thou place ſa mort en 1565. Il dit auſſi que quelque tems avant ſa

porte & ſur le guichet, nous tirant l'un après l'autre. Et comme M. de Tavanes (a) voulut paſſer, M. de Barbezieux ne le vouloit permettre, lui diſant qu'il ne ſeroit pas

mort le Maréchal de Vieilleville ayant pris querelle avec lui à Rouen ſur quelques paroles injurieuſes, tira ſur-le-champ l'épée, & lui coupa un bras; & que toute la réparation que Villebon, qui étoit vain, put tirer de cette injure, fut que ſon bras coupé ſeroit porté avec pompe dans les rues, & honorablement enterré. (Tome II, p. 96.)

(a) Gaſpard de Saulx de Tavannes fut élevé à la Cour Page de François I, ſe trouva auprès de lui à la bataille de Pavie, & y fut fait priſonnier. Par la ſuite il fut Guidon de la Compagnie de Gendarmes du Duc d'Orléans, dont il devint favori. Après la mort du Duc d'Orléans, le Roi lui donna la moitié de la Compagnie de ce Prince, & le fit ſon Chambellan. Il ſe diſtingua beaucoup à la bataille de Renty en 1554, où le Roi le voyant revenir du combat l'épée nue à la main, toute teinte du ſang des ennemis, l'embraſſa tendrement, & s'ôta ſur-le-champ du col le collier de l'Ordre pour l'honorer. Il fut Maréchal de France en 1570 ſous Charles IX; il fut auſſi Gouverneur de Provence, Amiral des Mers du Levant, & Lieutenant-Général de Bourgogne. Il mourut en 1573 à 66 ans. Son fils nous a donné des Mémoires ſous ſon nom; & relativement à cette deſtruction des moulins d'Auriole, il invoque le témoignage de Montluc, pour prouver que ſon père y contribua.

de la partie, & là il y eut de la colere d'un coſté & d'autre. Mais quoiqu'il fiſt, il s'en fit accroire & paſſa le guichet, qui fut cauſe qu'on me retint quinze ou vingt hommes de ceux que j'avois choiſis; mais je ne perdis rien au change : & ce retardement fut cauſe qu'il fut nuict cloſe avant que nous nous miſſions en chemin. M. de Caſtelpers, Lieutenant de M. de Montpezat, qui me portoit grande amitié, ayant entendu la mocquerie que l'on faiſoit de moi, ſe délibera de monter à cheval, ayant quinze ou vingt hommes d'armes de ladite compagnie, ayant chacun un bon cheval, lequel avoit parlé avec M. de Montpezat en ſortant de la porte, & le pria n'eſtre mal-content s'il venoit à l'entrepriſe, lui diſant que j'eſtois Gaſcon, & que ſi je n'en venois à bout, les François ſe mocqueroient de moi. M. de Montpezat le trouva un peu aigre : enfin il le laiſſa venir, & courut monter à cheval, pouvant eſtre environ lui vingtieſme.

Or pour déduire ceſte entrepriſe, encore que ce ne ſoit pas la conqueſte de Milan, elle pourra ſervir à ceux qui en voudront faire leur profit. Comme nous fuſmes ſur le plan S. Michel, je baillai au Capitaine Belſoleil, centenier de noſtre compagnie, ſoixante hommes,

& j'en retins autres ſoixante, comprins M. de Tavannes avec ſa troupe ; & lui baillai une bonne guide, s'accordant avec les autres deux, luy diſant, qu'il ne falloit point qu'il s'approchaſt de moi de cent pas, & que nous marcherions tousjours à demi grand pas. Et comme M. de Tavanes & moi commençaſmes à nous acheminer, arriva M. de Caſtelpers, (a) duquel nous n'avions jamais entendu la délibération. Auſſi la fit-il ſur l'heure que nous paſſions le guichet ; ce qui nous retarda plus de demie heure. Mais enfin nous réſoluſmes qu'il prendroit le chemin des chevaux, & lui baillai auſſi une de mes guides qu'il fit monter en crouppe : de ſorte que nous euſmes trois

(a) Raimond de Caſtelpers, Baron de Pannat, d'une Maiſon noble du Rouergue. (*Dict. Herald.* de la Chenaye.)

Raimond de Caſtelpers, Vicomte de Candars, rendit hommage avec Bertrand ſon frère en 1521, teſta le 18 Septembre 1531. *Jugemens ſur la Nobleſſe de Languedoc, Général. de Toulouſe, par M. de Bezons, Intendant.* Cette famille eſt de l'Albigeois.

Si Raimond a teſté en 1531, ce n'eſt point lui probablement dont parle Montluc, mais ce peut être ſon frère Bertrand. Au reſte la famille de Caſtelpers de la Cheſnaye des Bois eſt vraiſemblablement la même que celle des Jugemens ſur la Nobleſſe de Languedoc, l'Albigeois & le Rouergue étant limitrophes.

trouppes & chacun ſa guide. Je lui dis que quand il ſeroit au bout du bourg, qu'il s'arreſtat derriere l'Egliſe; car s'il entroit en la ruë, la compagnie qui eſtoit dans la ville, le tueroit, ou leurs chevaux, parquoi qu'il ne s'approchaſt point qu'il n'entendiſt noſtre combat. Et ainſi nous departiſmes, & cheminaſmes toute la nuict : & juſques à Aubaigne trouvaſmes beau chemin, & de-là juſques à Auriolle nous allaſmes par montagnes, où je crois qu'il ne paſſoit que les chevres. Et comme nous fuſmes à demi-quart de lieuë d'Auriolle, je fis alte, & dis à M. de Tavanes qu'il m'attendît; car j'avois à parler à Belſoleil, lequel je trouvai à cent pas ou plus près de nous, & parlant à lui & à ſa guide, je lui dis que quand nous arriverions au bourg, qu'il ne me ſuivit point, mais qu'il print le chemin qui alloit droit à la porte de la ville entre le bourg & ladite ville, & qu'il s'arreſtat tout contre la porte d'icelle; car il falloit qu'il gaignaſt deux maiſons des plus proches de ladite porte, & que promptement il les perçât, pour garder que les ennemis ne peuſſent faire ſortie & nous nuire : & que là il combattiſt ſans nous ſecourir aucunement. Et de main en main fis dire aux ſoldats que nul n'euſt à abandonner le combat de la porte pour venir à nous

au moulin, & qu'ils fiſſent ce que le Capitaine Belſoleil leur commanderoit. Et alors eſtant retourné vers M. de Tavanes, nous nous acheminaſmes. Et pour ce qu'il nous falloit paſſer bien près du chaſteau & de la muraille de la ville, leurs ſentinelles nous crierent par deux fois : *Qui va là ;* à quoi nous ne reſpondiſmes rien, ains cheminions tousjours, & comme nous fuſmes bien près du bourg, nous laiſſames le chemin du Capitaine Belſoleil, & coulaſmes par derriere les maiſons dudit bourg; & arrivez que fuſmes au bout, où eſtoit le moulin, il fallut deſcendre trois ou quatre degrez de pierre pour entrer en la ruë où nous trouvaſmes une ſentinelle qui ne nous deſcouvriſt qu'à la longueur d'une picque de lui, & nous dit: *Qui vive :* je lui reſpondis *Eſpagne.* Le cri n'eſtoit pas *Eſpagne*, mais *Impery*. Parquoi il nous tira ſans rien toucher. Lors M. de Tavanes & moi nous jettaſmes à coup perdu dans la ruë, & fuſmes bien ſuivis, & en trouvaſmes trois ou quatre des ennemis hors ſur la porte du moulin, qui rentrerent haſtivement dedans. Ladite porte eſtoit faite à deux parties avec une barre qui fermoit le tout. A l'une partie il y avoit un grand coffre derriere, & à l'autre ladite barre la tenoit preſque fermée & eux

derriere : ledit moulin eſtoit plein de gens, haut & bas ; car ils eſtoient ſoixante dedans avec le Capitaine, lequel n'avoit rien que voir au Gouverneur de la ville, ayant chacun ſa charge : & falluſt que nous entriſſions l'un après l'autre. M. de Tavanes ſe vouluſt jetter dedans ; mais je le prins par le bras, & le tirant arriere, j'y pouſſai dedans un ſoldat qui eſtoit derriere moi. Les ennemis ne tirerent que deux arquebuzades, pource qu'ils n'avoient le loiſir, eſtans tous endormis, ſauf ces trois ou quatre, qui eſtoient en la ruë devant le moulin, leſquels avoient eſté mis là pour leurs ſentinelles. Et comme ledit ſoldat fut dedans, je dis à M. de Tavanes : *Entrez à cette heure ſi vous voulez* ; ce qu'il fit, & moi après lui, & commençaſmes à mener à bon eſcient les mains, n'y ayant qu'une ſeule clarté ſur le plancher. Ils gaignerent le haut par un degré de pierre aſſez large, & deffendoient ce degré du haut du plancher. Cependant je fis ſortir dehors un ſoldat dire aux autres, qu'ils montaſſent ſur la couverture du moulin, & que le deſcouvrant ils leur tiraſſent dedans : ce que promptement fuſt fait, tellement que comme les ennemis entendirent que nos gens eſtoient ſur ladite couverture, & desjà leur tiroient,

ils commencerent à ſe jetter dans l'eau par une feneſtre, qu'il y avoit derriere le moulin. Neantmoins nous montaſmes l'eſchelle, & y tuaſmes ceux qui reſtoient, ſauf le Capitaine bleſſé de deux playes, & ſept autres, tous bleſſez auſſi, qui furent prins. Je mandai au Capitaine Belſoleil qu'il prînt courage de combattre la porte de la ville, car le moulin eſtoit à nous. L'alarme tandis eſtoit grande dans ladite ville, & ceux de dedans s'efforcerent par trois fois de ſortir ; mais nos gens les tenoient de ſi court, qu'ils n'oſerent du tout ouvrir la porte. Je luy envoyai encore la pluſpart de nos gens pour le ſecourir, & nous attendiſmes à bruſler le moulin, & priſmes tous les ferremens d'icelui, meſme ceux qui ſervoient à tourner les meules ; afin qu'ils ne le peuſſent refaire, & ne bougeaſmes de-là que le moulin ne fuſt entierement bruſlé haut & bas, enſemble les meules roulées dans l'eau. Or M. de Tavannes fut marri quand je le retiris en arriere, & me dit après en nous en retournant, *pourquoi je ne l'avois laiſſé entrer le premier*, penſant que je vouluſſe donner l'honneur aux ſoldats : je lui reſpondis *que je cognoiſſois bien qu'il n'eſtoit pas encore ruzé, & que ce n'eſtoit lieu qui méritaſt qu'un ſi homme de bien que lui y mouruſt : & ſe*

falloit garder pour une bonne breſche, & non pour un chetif moulin.

Sur ces entrefaites arriva M. de Caſtelpers, & laiſſa ſa troupe derriere l'Egliſe venant à pied : ſur ce le jour commençoit à paroiſtre. Je priai Mrs de Tavanes & de Caſtelpers de ſe retirer derriere ladite Egliſe ; car les arquebuzades tomboient fort eſpoiſſes au long de la ruë, où l'on pouvoit deſcouvrir ceux qui paſſoient : & leur dis que je m'en allois retirer Belſoleil. Sur quoi ils allerent derriere ladite Egliſe, & comme je faiſois retirer nos gens les uns après les auttes, courant deçà & delà le long de la ruë, M. de Caſtelpers ſe preſenta avec vingt chevaux du coſté de l'Egliſe, qui nous fiſt un grand bien ; car peut-eſtre qu'il fuſſent ſortis. Je n'eus que ſept ou huict hommes bleſſez, leſquels néantmoins cheminerent, ſauf un Gentil-homme nommé Vignaux, lequel nous chargeaſmes ſur un aſne, de ceux que nous avions trouvé dans le moulin. Et après nous commençaſmes à nous retirer vers le haut d'une montagne, qui eſtoit preſque le chemin que M. de Caſtelpers avoit fait. Et comme les ennemis virent que nous eſtions ſi peu, ils ſortirent tous a noſtre queuë, mais nous eûmes desjà gaigné le haut de ladite montagne quand ils

arriverent au bas. Et avant qu'ils fuſſent ſur le haut, nous eſtions au val de l'autre coſté, preſts d'en monter une autre, y ayant en ces quartiers-là pluſieurs colines. Nous n'allions jamais que le pas. Et ainſi cheminaſmes droit à Aubaigne. J'avois commandé aux ſoldats qui eſtoient avec nous, que chacun portaſt un pain, lequel ils mangerent par les chemins : j'en avois auſſi fait porter quelque peu, lequel je departis aux gens-d'armes de M. de Tavanes, & nous-meſmes en mangions cheminans tousjours. Je mets ceci par eſcrit, afin que quand un Capitaine fera une entreprinſe de longue traite, qu'il prenne exemple à faire porter quelque peu à manger pour rafraichir les ſoldats, afin qu'ils puiſſent ſouſtenir plus longuement le travail, car l'homme n'eſt pas de fer. Et comme nous fuſmes à Aubaigne, deux lieuës de Marſeille, nous entendiſmes l'artillerie des galleres & de la ville, qui ſembloit que ce fuſt une ſalve d'arquebuzades, & penſions repoſer un peu audit Aubaigne; mais nous fuſmes conſtraints de paſſer outre, ſans autre rafraichiſſement, entrans en diſpute de ce que nous devions faire. Si eſt-ce que nous nous aſſeuraſmes bien que l'Empereur eſtoit arrivé devant la ville, & que de meſme il l'aſſiegeoit, pen-

ſans d'ailleurs qu'il nous ſeroit impoſſible d'y pouvoir rentrer. Ce qui nous faiſoit ſouvent deſpiter & maudire l'entreprinſe pour nous voir enfermer dehors. Et tout tomboit ſur moi qui en eſtoit l'autheur. M. de Caſtelpers s'eſtoit une fois reſolu de s'en aller donner de cul & de teſte à travers le camp de l'ennemi, pour rentrer dans la ville; mais comme il nous vint dire ſon advis, nous lui remontraſmes qu'il s'alloit perdre pour ſon plaiſir, & que puiſque nous avions fait tous enſemble une ſi belle action, de laquelle le Roi auroit grand contentement, nous devions nous perdre ou nous ſauver tous enſemble. Le Capitaine Trebous, guidon de la compagnie de M. de Montpezat lui remonſtra le ſemblable. Et ainſi réſoluſmes de laiſſer le grand chemin, en allant au travers des montagnes à main gauche pour aller tomber derriere Noſtre-Dame de la Garde, faiſans deſſein que ſi nous ne pouvions entrer dans la ville, le Capitaine de la Garde nous recevroit. Et ainſi deſtournaſmes noſtre chemin qui fuſt bien pour nous; car Vignaux & les Bleres prindrent le grand chemin droit à Marſeille, & n'eurent pas fait cinq cens pas, qu'ils rencontrerent quatre ou cinq cens chevaux que l'Empereur avoit envoyé au devant de nous

nous pour nous combattre, ayant eſté adverti par ceux d'Auriolle de l'execution que nous avions faite. Et ſans que l'Empereur ſe trouva parti la nuit pour venir devant Marſeille, & que les meſſagers ne trouverent de long-temps à qui parler, je penſe que nous euſſions eſté défaits ; mais l'Empereur ne le ſceut juſques au point du jour. Sur quoi il envoya promptement ces quatre ou cinq cens chevaux au chemin d'Aubaigne, leſquels ne firent aucun deſplaiſir audit Vignaux, ni à ceux qui eſtoient avec lui, ſinon qu'ils leur oſterent les armes. En cette façon nous allaſmes tout le jour avec le grand chaud de montagne en montagne, ſans trouver de l'eau : tellement que nous cuidaſmes tous mourir de ſoif. Or nous pouvions tousjours voir le camp de l'Empereur, & entendions fort clairement les eſcarmouches. M. de Caſtelpers & ſes gens d'armes alloient à pied comme nous, tirant leurs chevaux par les brides. Et comme nous arrivaſmes près Noſtre-Dame de la Garde, le Capitaine du chaſteau qui penſoit que nous fuſſions ennemis, nous fit tirer trois ou quatre coups d'artillerie, qui nous contraignirent de nous jetter derriere des rochers. Nous lui faiſions ſignes des chapeaux ; mais pour cela il ne ceſſoit de tirer. Enfin lui

ayant envoyé un ſoldat pour lui faire ſigne, il ceſſa de tirer, comme il entendit qui nous eſtions; & ainſi que nous fuſmes devant Noſtre-Dame de la Garde, nous viſmes l'Empereur qui ſe retiroit par là où il eſtoit venu. Et Chriſtopfle Goaſt qui avoit tenu tout le jour l'eſcarmouche, commença auſſi à ſe retirer devers la ville. Lors nous commençaſmes à deſcendre la montagne : & comme M. de Barbezieux & M. de Montpezat qui eſtoient ſur la porte de la ville avec quelques autres Capitaines nous eurent deſcouverts, ils voulurent rentrer dedans, penſans que nous fuſſions des ennemis; mais à la fin quelqu'un dit que ſi nous en eſtions, ceux de la Garde nous tireroient. Et auſſi ledit Sieur de Montpezat recogneut M. de Caſtelpers. Nous arrivaſmes donc à la porte de la ville, où nous fuſmes fort careſſez, & meſmement quand ils entendirent que noſtre entrepriſe eſtoit ſi bien reuſſie. Ils parlerent avec le Capitaine du moulin, qui eſtoit bleſſé à la teſte & au bras, & après chacun ſe retira dans la ville. Je penſois bien que M. de Barbezieux, lorſque le Roi arriva à Marſeille, me preſentaſt à Sa Majeſté, & lui dit comme j'avois fait l'entrepriſe, afin d'eſtre cogneu de Sa Majeſté. Mais tant s'en faut qu'il le

fiſt, qu'au contraire il s'attribua tout l'honneur, diſant que c'eſtoit lui qui avoit inventé ladite entreprinſe, & qu'il la nous avoit baillée à executer. M. de Montpezat ſe trouva fort malade, qui n'en put rien dire : de ſorte que je demeurai autant incogneu du Roi que jamais. Ce que je ſçeus par le moyen du Roi Henri de Navarre, qui m'a dit avoir veu les lettres que ledit Sieur de Barbezieux en avoit eſcrittes au Roi, par leſquelles il s'attribuoit tout l'honneur de ladite entreprinſe. M. de Lautrec n'euſt pas fait cela. Il ſiet mal de deſrober l'honneur d'autrui. Il n'y a rien qui deſcourage tant un bon cœur. M. de Tavanes qui eſt en vie peut teſmoigner de la vérité : & ſi eſt-ce que ces ruptures de moulins, tant d'un coſté que d'autre, meſmement de celui-là, mirent le camp de l'Empereur en ſi grande néceſſité, qu'ils mangeoient le bled pilé à la Turque. Et les raiſins qu'ils mangeoient, mirent leur camp en un ſi grand deſordre de maladie & mortalité, meſmement parmi les Allemans, que je penſe qu'il n'en retourna jamais mille en leur pays. Voilà la fin de ceſte entreprinſe.

Doncques nottez Capitaines, qu'en ceſte entreprinſe, il y euſt plus de l'heur que de la raiſon, & que j'y allai comme à tatons, ſi

eſt-ce qu'elle fuſt fort bien compaſſée, & ne ſuis pas d'advis que vous penſiez que cela procédaſt tant de mon heur, que vous ne regardiez bien auſſi que je n'oubliai aucune choſe de tout ce qu'il falloit faire pour venir au bout de l'execution. Et d'ailleurs il faut que vous nottiez que mon principal fondement eſtoit que l'ennemi eſtant dedans la ville, par la raiſon de la guerre ne devoit ſortir de ſon fort, juſques à ce qu'il auroit recogneu nos forces, ce que difficillement pouvoit-il faire pour l'obſcurité de la nuit: & neantmoins ſi ne me fié-je pas tant en ceſte raiſon, que je ne leur baillaſſe une bride, qui fuſt Belſoleil & ſa trouppe. Il faut ſouvent hazarder, car on ne ſe peut pas aſſeurer de l'iſſuë. Je tenois preſque aſſurée la prinſe du moulin; mais je jugeai toujours le retour dangereux.

Or l'Empereur ſe retira avec ſa perte & ſa honte, où ce grand Capitaine Anne de Montmorancy, lors Grand-Maiſtre, & depuis Conneſtable, acquiſt beaucoup d'honneur. Ce fuſt une des plus grandes pertes qu'il receut jamais, ſon grand Capitaine; Antoine de Leve, mouruſt de regret, à ce qu'on dit. J'ai autrefois oui dire au Marquis du Guaſt, que ceſte entreprinſe eſtoit ſortie dudit Seigneur Antoine de Leve ſeul. Lui & ſon Maiſ-

tre cogneurent que c'eſt d'attaquer un Roi de France dans ſon Royaume. Après ceſte retraite, je ne voulus plus eſtre Lieutenant de la compagnie de M. le Seneſchal, lequel, s'il euſt peu, me l'euſt entierement remiſe entre mes mains. M. de Botieres me fit ceſt honneur de me preſenter ſon guidon, que je ne voulus accepter, ayant mis mon opinion ſur les gens de pied, plus que ſur les gens de cheval. Et me ſembloit que je parviendrois plutoſt par le moyen de l'infanterie, qui fut cauſe que je m'en retournai chez moi, où ayant demeuré quelque temps, voulus aller en Piedmont ſuivre M. de Botieres, qui eſtoit Lieutenant du Roi : & paſſai à Marſeille, où M. le Comte de Tande me retint ſix ou ſept mois.

[1537.] Quelque temps après l'Empereur dreſſa un camp pour aller aſſiéger Theroane : le Roi en meſme temps en faiſoit dreſſer un autre pour la ſecourir. Je prins lors la poſte & m'en allai à la Cour, où M. le Grand-Maiſtre me donna une compagnie de gens de pied, & une autre au Capitaine Guerre, leſquelles nous dreſſaſmes incontinent à Paris, ou aux environs : & fuſmes tous deux de la garde de Mgr. le Dauphin, qui depuis fut le Roi Henry ſecond. Le camp marcha à Heſdin, & à Anchi

le chaſteau, leſquels furent prins par M. le Grand-Maiſtre (a), comme fuſt auſſi Saint-Venant : & après que nos ennemis n'eurent peu rien faire devant Theroane, laquelle M. d'Annebaut rafreſchit à la barbe des ennemis. Mais par malheur à la faute de quelques jeunes Gentils-hommes, qui voulurent rompre leurs lances, ils chercherent les ennemis, leſquels les deffirent, tout fut prins, le Sieur d'Annebaut & autres. Peu de jours après les Imperiaux ſe retirerent, comme fiſt auſſi le camp du Roi. Quant à moi, voyant qu'on ne feroit pas grand cas en ce quartier-là, je m'en retournai après en Provence, où j'avois laiſſé mes grands chevaux & armes. Et huict ou quinze jours après je receus un pacquet dudit Seigneur Grand-Maiſtre, où il y avoit une commiſſion pour dreſſer deux Enſeignes, & marcher en Piemont, où le Roi s'en alloit pour ſecourir Turin, eſtant M. de Botieres dedans. Et incontinent montai en poſte pour m'en venir en Gaſcogne, de ſorte qu'en huit jours j'eus dreſſé les deux compagnies, deſquelles je fis mon Lieutenant le Capitaine Merens. Et eſtant près de Thouloufe, je lui laiſſai la trouppe, & prins la

(a) Anne de Montmorency, Grand-Maître de France qui fut fait Connétable en 1538.

poſte, ayant entendu que M. le Grand-Maiſtre eſtoit desja arrivé à Lyon, & qu'il marchoit en haſte pour aller gaigner le pas de Suze, où il monſtra qu'il n'eſtoit pas apprenti à la guerre : & voyant que je ne me pouvois trouver avec les compagnies près de lui à ce combat, je m'y voulois trouver ſeul. Je ne ſçeus toutesfois faire ſi bonne diligence que je ne trouvaſſe le Roi à Sorges, & M. le Grand-Maiſtre eſtoit deux journées plus avant. Sa Majeſté me commanda m'en retourner au-devant de mes compagnies, & me rendre avec Ambres (a) & Dampons, qui en avoient chacun autres deux, & que M. de Chavigny (b) nous commanderoit : me man-

(a) Il eſt probable qu'Ambre, dont parle ici Monluc, eſt François de Voiſins, Baron d'Ambres au Diocèſe de Caſtres en Languedoc, & Vicomte de Lautrec, Chevalier de l'Ordre du Roi, mort à Avignon le 27 Juin 1576. Ambroiſe de Voiſins, ſa fille, épouſa le 16 Juillet 1588 Liſander de Gelas, Seigneur de Leberon, au Diocèſe de Condom, & fut mère d'Hector de Gelas, Baron d'Ambres, Chevalier des Ordres du Roi, mort à Narbonne en 1645 âgé de 54 ans, grand-père de Daniel François de Gelas, Maréchal, Comte de Lautrec, mort en 1762. (Pièces Fugit. pour ſervir à l'Hiſt. de France, in-4°, Tome I, p. 432.)

(b) François le Roi, Seigneur de Chavigni, Comte de Clinchamp, d'une Maiſon aſſez ancienne du Loudu-

dant en outre, que nous allaſſions mettre le ſiege devant Barſelonnette, & nous ſaiſir de toutes les villes des environs.

Comme je fus à Marſeille, on m'advertiſt que mes deux compagnies s'eſtoient desbandées. Car comme l'ambition du monde eſt grande, mon frere, M. de Lieux (a), manda

nois, allié du Connétable de Montmorency, par la faveur duquel il fut fait Capitaine des Gardes-du-Corps; il fut auſſi Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes, & Chevalier de l'Ordre du Roi.

(a) Joachim de Laſſéran-Maſencome, Seigneur de Lieux, ou Lioux, dit le jeune Montluc, Prince de Chabannois par acquiſition, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, Capitaine de 50 hommes d'armes, Gouverneur d'Alba en Piémont, mourut ſans enfans en 1567, & laiſſa ſa terre de Chabannois au Maréchal ſon frère. Il avoit été marié, mais un fils unique qu'il avoit, fut tué en Piémont en 1558. Ce fils étoit lui-même marié, mais il paroît qu'il n'avoit point d'enfans de ſa femme; car Boivin du Villars, dans ſes Mémoires, Livre IX, p. 882, édition de 1630, dit « que ſon père fit ſupplier le Roi de commander à ſa » veuve qu'elle ne pût ſe remarier qu'en un des parens » de ſon mari mort ». Ceci arriva en Octobre 1537, ſelon le Journal de Faurin ſur les guerres de Caſtres, qui ſe trouve *Tome III du Recueil des Pièces Fugit. pour ſervir à l'Hiſt. de France, par le Marquis d'Aubais*, in-4°. *Paris, 1759.* Voici ce qu'en dit ce Journal ſous l'année 1537.

à mon Lieutenant, qu'il l'attendiſt, temporiſant dans le pays, parce qu'il raſſembloit une compagnie, & ſous ombre des deux miennes il marcheroit. Mon Lieutenant mal adviſé s'y accorda, nonobſtant la promeſſe qu'il m'avoit faite de faire cinq lieues par jour. Mais comme mondit Lieutenant euſt laiſſé le grand chemin, & tourné devers Albigeois pour temporiſer, il ſe rendit devant une ville nommée l'Iſle, où les habitans d'icelle refuſerent les portes, qui fut cauſe qu'il y donna l'aſſaut & l'emporta. Mondit frere, qui eſtoit à une journée de lui avec ſa trouppe, ne ſceuſt arriver que cela ne fuſt fait. Et après qu'ils eurent ſaccagé ladite ville, ils eurent ſi grande crainte de marcher, que tous ſe desbanderent. Un Chef ne doit gueres abandonner ſa trouppe, ſi ce n'eſt par grande occaſion. Le déſir que j'avois d'eſtre des premiers, me fit quitter la mienne, ce

« Montluc, dont la Compagnie ravagea les environs » de l'Iſle-lez-Gaillac en Octobre 1537, ayant pris la » Chartreuſe de Saix, & voulant ſe ſauver, paſſa heu- » reuſement cette rivière, mais ſa troupe s'y noya. »

On diroit ſur ce récit qu'il s'agit ici de Montluc; cependant il n'y étoit pas, puiſqu'il nous dit ici qu'il étoit alors à Marſeille. Cet Hiſtorien veut parler de ſon frère de Lieux, qu'il nomme Montluc.

qui fut cauſe de ce deſordre. Je fus contraint de redreſſer deux autres compagnies en Provence, là où M. le Comte me favoriſa fort, faiſant ma monſtre à Villeneuve d'Avignon, & fis ſi grande diligence, que j'arrivai encore deux jours plutoſt que Ambres ni Dampons aux vallées, & prins le chaſteau & la ville de Mieulan, où je fis alte, attendant M. de Chavigny, & les compagnies deſdits Dambres & Dampons, qui combattoient le paſſage du Lauzet; leſquels n'y euſſent ſçeu entrer, car toutes les vallées eſtoient là, qui le deffendoient. Et comme les Eſpagnols qui eſtoient à Barſelonnette, & qui eſtoient auſſi allez deffendre le paſſage, entendirent que j'avois prins Mieulan, ils ſe retirerent par les montagnes; car je tenois le grand chemin vers Barſelonnette, & les communes voyant que leſdits Eſpagnols s'en alloient, abandonnerent de nuit le paſſage, au moyen dequoi ils entrerent dedans. Nous allaſmes aſſieger Barſelonnette, devant laquelle nous demeuraſmes trois ſepmaines, où j'eus une arquebuzade par le bras gauche : toutesfois ne me toucha l'os, ce qui fut cauſe que je fus bientoſt gueri. Puis après le Roi ayant ſecouru Turin, Sa Majeſté s'en retourna. Et pour ne m'eſtre trouvé en Piedmont, tous trois ſuſ-

mes mandez d'en ramener nos compagnies. M. Dambres s'en alla trouver Sadite Majeſté en poſte, & fit tant qu'il lui en laiſſa une. Et comme j'entendis la grande difficulté qu'il y avoit euë, je ramenai les miennes en Provence, & me retirai en ma maiſon. Auſſi fit-on une trefve pour dix ans, voyant qu'on n'avoit peu faire la paix. J'ai voulu mettre ceci par eſcrit, encore que ce ne ſoit rien qui vaille, pour monſtrer à tout le monde que je n'ai jamais eſté en ſejour, ains tousjours preſt au premier ſon de tabourin. Les jours de paix m'eſtoient des années.

[1538.] Sur la fin de ceſte guerre, le Roi honora M. le Grand-Maiſtre de l'eſtat de Conneſtable, lequel avoit tousjours vacqué, comme a fait juſques ici, depuis la mort du Sgr. de Montmorancy. Ce que nos Rois ont fait à mon advis, pour oſter la jalouſie entre les Princes, & pour le danger qu'il y a de mettre une ſi grande charge en la main d'un ſeul, teſmoing Sainct-Pol & Bourbon. Ce dernier (a) a eſté bien fidele : & eſt mort

(a) Par ce dernier, Montluc déſigne le Connétable de Montmorency : cet éloge eſt d'autant plus noble dans ſa bouche, que la ſuite de ſes Mémoires nous apprendra combien il eut à ſe plaindre du Connétable & de ſes enfans.

au ſervice de Sa Majeſté, s'eſtant tousjours montré grand & ſage Capitaine. La vérité me force de le dire, & non pas l'obligation que je lui aye, car il ne m'a jamais aimé ni les ſiens auſſi.

1538-39-40. Pendant cette treſve j'eſſayai, mais en vain, d'eſtre courtiſan; je fus toute ma vie mal propre pour ce meſtier. Je ſuis trop franc & trop libre, auſſi y trouvai-je fort peu d'acquit.

1541. Or après ce vilain & ſale aſſaſſinat qui fut faict ès perſonnes des Seigneurs Fregouſe & Rincon, Ambaſſadeurs du Roi noſtre Maiſtre, picqué d'un tel outrage, & voyant qu'il n'en pouvoit avoir raiſon, delibéra rompre la treſve, & pour ceſt effect dreſſa ſes armées, l'une deſquelles il bailla à M. d'Orléans, qui fut à Luxembourg; & l'autre à Mgr. le Dauphin, qui vint en la Comté de Rouſſillon, pour la remettre en l'obeiſſance de ſon pere, ayant M. le Mareſchal d'Annebaut, (qui depuis a eſté Admiral) avec lui.

1542. Et pour ce que j'entendis que ledit Seigneur Mareſchal menoit les compagnies de Piedmont, que M. de Briſſac commandoit, & encore avec lui un Ingénieux, nommé Hieronimo (18) Marin, qu'on eſtimoit le plus

grand homme d'Italie pour aſſiéger places il me print envie d'aller au camp pour apprendre quelque choſe dudit Ingénieux Et comme je fus là, je me rendis près de M. d'Aſſier, qui commandoit l'artillerie en l'abſence de ſon pere, lequel ne bougeoit d'auprès dudit Hieronymo Marin. Et fus aux approches qui ſe firent de la cité de Perpignan, laquelle on aſſiegea; mais dans deux nuicts je cognus qu'il ne faiſoit rien qui valluſt, car il commença les tranchées ſi loing, que de huict jours il ne pouvoit eſtre en batterie, ainſi que lui-meſme diſoit. Et lui reſpondis que dans ce terme-là les ennemis auroient fait leur ville quatre fois plus forte qu'elle n'eſtoit par ce coſté. Pour ceſte entreprinſe le Roi avoit dreſſé une des plus belles armées, que j'aye jamais veu. Elle eſtoit de quarante mille hommes de pied, deux mille hommes d'armes, & deux mille chevaux legers, avec tout l'attirail neceſſaire. M. de Montpezat en avoit eſté l'auteur, mais l'Eſpagne eſtoit toute abbreuvée de ſon entreprinſe. Et encore que la ville fuſt bien munie, ſi peux-je bien dire que ſi M. le Mareſchal d'Annebaut m'euſt voulu croire, il en fuſt venu à bout. Je l'avois très-bien recogneuë; parce que M. le Conneſtable eſtant allé à

Leucate, traictant la paix quelques années auparavant, avec Granvele, Député de l'Empereur, m'avoit envoyé avec le General Bayard (19) & le Préſident Poyet, qui depuis a eſté Chancelier, auſquels le Député de l'Empereur donna permiſſion de s'aller esbattre audict Perpignan pour trois ou quatre jours, par le moyen de M. de Veli, Ambaſſadeur pour le Roi. Ledit Seigneur Conneſtable me fit prendre les habillements de cuiſinier de M. de Poyet, afin que ſous ceſt habit je recogneuſſe la place, & encore cuidai-je moi-meſme eſtre recogneu : ſi trouvai-je commodité, par le moyen d'un ſerviteur dudit de Veli qui eſtoit un Flament qui l'avoit laiſſé, auquel je dis que je voulois auſſi laiſſer le mien, de voir la la place; car il me mena tout à l'entour de la ville, dehors & dedans, de ſorte que je rapportai à M. le Conneſtable tout le fort & le foible de ladicte ville. Lequel me dit, que je l'avois fort bien recogneuë, comme, par d'autres qui avoient long-temps demeuré dans icelle, il avoit eſté fidellement adverti. Or l'allée de Poyet & Bayard eſtoit faite en feinte, leſquels ne voulurent mener en leur compagnie l'Ingénieux (a) du Roi, comme M. le Conneſtable vouloit, craignant qu'il fuſt reco-

(a) L'Ingénieur.

gneu, & eux retenus priſonniers; & comptarent (*) audict Sgr. la peur qu'ils avoient euë quand un Capitaine Eſpagnol me recogneuſt; mais je deſavouai la debte, contrefaiſant & mon pays, & mon langage, feignant ſçavoir mieux manier une lardouere, qu'une eſpée, diſant eſtre cuiſinier de M. le Preſident Poyet, lequel ne reſpondit mot de la grande peur qu'il avoit, ſi j'eſtois recogneu; mais le General Bayard ſe print à rire à part avec lui & lui dit qu'il n'eſtoit pas le premier qui avoit eſté trompé; car celui qu'il penſoit eſtoit un des bons Capitaines que le Roi euſt. De tout ce conte M. le Conneſtable, n'en faiſoit que rire : ſi eſt-ce que je lui dis, que tant qu'il vivroit, il ne me feroit plus ſervir d'eſpion. C'eſt un meſtier trop dangereux, & que j'ai tousjours hai : tant y a que ce coup-là je devins cuiſinier (a), pour recognoiſtre la place, ce que je fis très-bien. Voilà pourquoi je dis que ſi M. d'Annebaut m'euſt creu, facilement il euſt prins la ville; mais il voulut adjouſter plus de foi

(*) Les Préterits à la troiſième perſonne du Pluriel qui doivent ſe terminer en *erent*, ſont terminés preſque tous en *arent* dans l'édition de Miilanges.

(a) Cette anecdote, où Montluc joue le principal rôle, ne ſe trouve que dans ſes Mémoires.

à un maſſon Gaſcon apoſté, que les ennemis avoient jetté dehors feignant ſe venir rendre pour amuſer M. le Mareſchal, à le faire venir aſſaillir la ville par le coſté qu'il l'aſſailliſt, & à ſon Ingénieux qu'à moi. Tellement que nous ne fiſmes rien qui vaille la peine de le dire, ni de l'eſcrire. Par malheur c'eſtoit le premier coup d'eſſai de Mgr. le Dauphin, qui vouloit auſſi bien faire, que M. d'Orléans ſon frere, qui print Luxembourg; mais ce n'eſtoit par ſa faute. Deux jours avant que le camp deſlogeaſt, ledict Seigneur Mareſchal alla autour de la ville, je monſtrai à M. d'Eſtrée (a), qui eſt encore en vie, le lieu par où je voulois qu'on l'attaquaſt, & de fort près, encore que les canonades & arquebuzades qu'ils nous tirerent, nous fiſſent bien tenir au large. Et après l'avoir veu, il dit ces mots: *O mon Dieu quelle erreur que nous avons faict!* Mais lors il n'eſtoit plus temps de s'en repentir; car le ſecours y eſtoit entré, & le

(a) Jean d'Eſtrées, Grand-Maître de l'artillerie, mort vers 1572 âgé de 86 ans. Son fils Antoine d'Eſtrées, Marquis de Cœuvres, Gouverneur, Sénéchal & premier Baron du Boulonnois, Chevalier de l'Ordre du S. Eſprit en 1578, Gouverneur de Paris, de l'Iſle de France & de la Fere, fut Grand-Maître de l'artillerie après lui.

temps

temps des pluies approchoit, qui nous euſt fermé le pas de noſtre retraite. Encore euſmes-nous aſſez affaire, tant ce pays eſtoit mauvais pour ſe tenir là.

Pendant ce ſiége, la compagnie de M. de Boleves vacqua, laquelle M. le Dauphin envoya demander pour Boqual (20), qui depuis s'eſt fait Huguenot; j'en eſcrivis à M. de Valence, mon frere, qui eſtoit à la Cour à Salers (a). Le Roi eſtoit ſi marri, pour le mauvais ſuccès de ceſte entreprinſe contre M. le Dauphin, & contre M. d'Annebaut, qui l'avoit auſſi envoyé demander pour un autre, que Sa Majeſté ne la vouluſt accorder à l'un ne à l'autre, ains la me donna à moi. Le camp eſtant levé, M. de Briſſac euſt pour garniſon Capeſtaing, & M. de l'Orge, Colonel des Légionnaires, Tuchan, là où on avoit retiré toutes les munitions de farines qui eſtoient demeurées du camp. Et trois jours après tous les Légionnaires le laiſſerent, & ne lui demeura que les Capitaines. Il manda à M. de Briſſac, que s'il ne l'alloit ſecourir bientoſt, il ſeroit contraint d'abandonner leſdites munitions & ſe retirer. Parquoi nous marchaſmes diligemment ſans de-

(a) A Sallelles, & non pas à Salers. (Voyez l'Itinéraire des Rois de France, année 1542.)

meurer que la moitié d'une nuict dehors, & le trouvaſmes qu'il ne lui eſtoit rien demeuré, ſi ce n'eſt Meſſieurs de Denez & Fonteraille avec leur train. Or y avoit un chaſteau ſur la montagne, tirant à Perpignan, à une lieuë de Tuchan, & à main gauche de Milau. Et eſtans ſortis leſdits Seigneur de Briſſac & de l'Orge dudit Tuchan, pour aller ouïr Meſſe à une petite chapelle à un jet d'arbaleſte de là, au ſortir de la Meſſe nous entendiſmes tirer force arquebuzades audit chaſteau. Et deſcouvriſmes des gens autour d'icelui, enſemble la fumée des arquebuzades. Je dis à M. de Briſſac (a), s'il lui plairoit que j'al-

(a) Charles de Coſſé, Comte de Briſſac, étoit fils aîné de René de Coſſé, Seigneur de Briſſac, en Anjou; il fut élevé en qualité d'Enfant d'honneur auprès de François, Dauphin de Viennois, Duc de Bretagne, & fut depuis ſon Ecuyer; enſuite il devint ſucceſſivement Chevalier de l'Ordre du Roi, Grand-Fauconnier & Grand-Pannetier de France, Colonel-Général de la Cavalerie légère, Grand-Maître de l'artillerie, Gouverneur de Picardie, & enfin Maréchal de France en 1550. Il commanda long-tems en Piémont, où il fit fleurir la diſcipline militaire par ſa fermeté à maintenir l'ordre, & ſon attention à encourager la valeur par les diſtinctions & les récompenſes; au point que de ſon tems le Piémont paſſoit pour l'Ecole de guerre la plus rénommée que l'on eût vue. Il ne ſe parloit que des

laſſe juſques-là avec trente ou quarante de mes ſoldats : ce qu'il m'accorda. J'envoyai ſoudain la Moyenne, qui eſtoit mon Lieutenant, les charger : & me fis amener un cheval, avec lequel je marchai droit au chaſteau. Le Peloux, qui eſtoit Lieutenant de la compagnie de M. de Briſſac, eut envie d'y venir, comme euſt auſſi Monbaſin, Sainct-Laurens, qui eſtoit Breton, & Fabrice, eſtans tous lances-paſſades dudit Seigneur, & cinquante ou ſoixante ſoldats de la compagnie dudit Seigneur de Briſſac. Je fis grande diligence : & comme les ennemis me deſcouvrirent, lorſque je commençois à monter la monta-

beaux faits d'armes & des *Braves* du Piémont, & chacun s'empreſſoit & ſe faiſoit gloire de ſervir ſous les ordres d'un auſſi fameux Capitaine. A ces grandes qualités & à la ſcience profonde de l'art de la guerre, le Maréchal de Briſſac joignoit les agrémens d'une figure noble & belle, qui prévenoit tout le monde en ſa faveur. Les Dames dans ſa jeuneſſe avoient coûtume de l'appeller *le beau Briſſac* : on prétend même qu'il étoit aimé de la Ducheſſe de Valentinois. Et du Villars dans ſes Mémoires dit que ce fut cette Favorite qui lui fit donner par Henri II le Commandement en Piémont. Il mourut à 58 ans le 31 Décembre 1563, ayant été, ſelon M. de Thou, le plus illuſtre, le plus prudent & le plus heureux Capitaine de ſon ſiècle.

gne, ils ſe retirerent à une plaine qui eſt au-deſſous de Tantavel, & ſe coucherent ſoubs des oliviers, attendans de leurs gens qu'ils avoient encore laiſſé à Milau. Le Capitaine du chaſteau eſtoit Barennes, Archer de la garde du Roi, lequel M. de Montpezat y avoit mis, & me monſtrant ledit Barennes les ennemis, arriva ledit Peloux & ſes ſoldats, & encore un Gentil-homme nommé Chamant, fort brave Gentil-homme : & bien que nous euſſions cognoiſſance qu'ils eſtoient plus de quatre cens hommes, comme auſſi Barennes l'aſſeuroit, nous concluſmes de les aller combattre. Ce quartier-là eſtoit tout rocher couvert d'un peu de tailles : & pour y aller, il falloit paſſer à travers. Parquoi nous reſoluſmes que le Peloux (21) prendroit un petit ſentier qu'il y avoit à main droite, & moi un autre, qui eſtoit à main gauche. Et le premier qui arriveroit à la plaine, les iroit aſſaillir, les uns par-devant, & les autres par derriere : & concluant cela, les ennemis ſe leverent, & les viſmes tout à noſtre aiſe. Monbaſin, Chamant, Sainct-Laurens & Fabrice, qui eſtoient à cheval, voulurent venir avec moi : de quoi le Peloux fut marri, parce qu'ils eſtoient à M. de Briſſac

comme lui, ſauf Chamant, qui eſtoit à M. le Dauphin. Artiguedieu (a) & Barennes vindrent pareillement avec moi. Dès le commencement de noſtre deſcente, les ennemis nous perdoient de veuë, & nous à eux, à cauſe des taillis, & de la vallée qui eſtoit aſſez grande. Le Peloux print ſon chemin avec ſa guide, & moi le mien. Et auſſi-toſt que j'arrivai à la plaine, je tins ce que j'avois promis; car je chargeai les ennemis de queuë & de teſte, nous meſlant de telle ſorte, qu'il y demeura ſur la place plus de vingt des leurs, & les menai tousjours battant juſques au bout de la riviere, qui pouvoit eſtre à quatre cens pas, ou plus de-là. Mais comme ils nous virent ſi peu, ils ſe rallierent, & moi me voulant retirer, ils marcherent droit à moi. Sur quoi je fis alte, & eux auſſi, à la longueur de quatre ou cinq piques les uns des autres, ce que je ne vis jamais faire. Quant au Peloux, quand il fut à demi montagne, il eut opinion que j'avois prins le meilleur chemin, & tourna tout court venant ſuivre

(a) Le Capitaine Artigue-Dieu (& c'eſt ſans doute le même dont il eſt ici queſtion) commandoit 500 Soldats François Gaſcons, non Légionnaires, dans l'armée que François I dreſſa en 1536 pour la conquête du Piémont. (Du Bellay, Livre III.)

le mien : & la fortune porta ſi bien pour moi, que comme nous eſtions picque à picque, arquebuze à arquebuze de ſi près, que j'ai dit, comme deux maſtins qui s'entre-regardent pour ſe battre, la troupe du Peloux ſe monſtra à la plaine. Ce qu'ayant deſcouvert les ennemis, ils tournerent le fer de leurs picques devers nous, & la teſte vers la riviere : & ainſi s'en allerent, & nous ſur leur queuë à arquebuzades & coups de picques. Ils marchoient ſi ſerrez, que nous ne pouvions plus nous meſler. Et eſtans ſur le bord de la riviere ils firent alte, tournans leurs picques devers nous. Et encore que la troupe du Peloux fiſt diligence de nous venir ſecourir, neantmoins nous fuſmes contraints de nous retirer à quinze ou vingt pas des ennemis, leſquels incontinent paſſerent la riviere tous de flotte, en eauë juſques à la ceinture : Monbaſin (a)

(a) On n'oſeroit aſſurer que ce Montbazin ſoit Guillaume de la Vergne, Seigneur de Montbazin, qui épouſa une fille naturelle de Damville, & qui mourut en 1575 d'une bleſſure qu'il avoit reçue près du Pont de Lunel. Il avoit eu un frère aîné, nommé Antoine; & un puîné, nommé François. Guillaume n'eut point d'enfans; Antoine n'eut que des filles; François leur ſuccéda, ſe maria en 1586, & fut biſayeul de Jean Lambert de la Vergne, mort à Montpellier en 1739.

fut bleſſé d'une arquebuzade à la main, dont il eſt depuis demeuré eſtropiat. Les chevaux de Saint-Laurens & Fabrice furent tuez, & le mien bleſſé de deux coups de picque, la Moyenne, mon Lieutenant, bleſſé de deux coups d'arquebuzade en un bras. Chaman, qui eſtoit deſcendu de cheval, eut trois coups de picque aux deux cuiſſes, Artiguedieu une arquebuzade & un coup de picque à une cuiſſe; bref, de trente à trente-cinq hommes que nous eſtions, il n'en demeura que cinq ou ſix qui ne fuſſent bleſſez, & ſeulement trois de morts ſur la place. Ils perdirent un Sergent des plus renommez qu'ils avoient, enſemble vingt-cinq autres de morts, & plus de trente de bleſſez, comme nous dirent le lendemain deux ſoldats Gaſcons qui eſtoient avec eux devant Perpignan au ſiége, qui n'avoient peu eſchapper pour ſe venir rendre. Cependant MM. de Briſſac & de l'Orge (a)

qui a laiſſé trois garçons. (Hiſt. des G. du Comtat Venaiſſin, dans les notes, p. 826, Tome I du Recueil de P. F. pour l'Hiſt. de France.)

(a) Jacques de Lorges, Capitaine de la Garde Ecoſſoiſe, probablement après avoir été Colonel d'une Légion. Il fut auſſi Colonel de l'Infanterie Françoiſe en Piémont, & Lieutenant-Général dans l'armée du Roi en Ecoſſe en 1548. (Regiſtre de l'Echiquier-d'Alençon,

ſe doutant bien qu'il en aviendroit, comme il fit, monterent à cheval, & vindrent au chaſteau de Tantavel ſi bien à propos, qu'ils virent tout le combat, déſeſpérez de la cargue que j'avois faite : & par deux ou trois

année 1548). Ce fut lui qui acquit la Terre de Lorges, que ſon arrière petit-fils porta par la ſuite dans la Maiſon de Duras. J'ignore quel nom il portoit avant cette acquiſition : mais il exiſte une chanſon manuſcrite du temps, & que nous ne croyons pas imprimée, qui eſt une complainte de ſon fils Gabriel, Comte de Montgommery, où celui-ci, qu'on fait parler, dit qu'il étoit fils du *Capitaine Alorges*. Reſte à ſçavoir ſi ce n'eſt point une faute dans le manuſcrit, ou ſi en effet c'étoit là ſon vrai nom ; dont en ce cas il n'auroit eu qu'une lettre à retrancher pour prendre celui de la Terre qu'il acquéroit. Depuis il prétendit être iſſu, par les Comtes d'Egland en Ecoſſe, des anciens Montgommery, Comtes d'Alençon & de Ponthieu, Seigneurs de Séés & Belleſme, &c. Il acquit le Comté de Montgommery en 1543 de François II, Marquis de Rothelin. Cette Terre étoit la première Baronnie du Duché d'Alençon, & qui donnoit le premier rang à l'Echiquier : ſon fils aîné, qu'il eut de Claudine de la Boiſſiere, fut le malheureux Comte de Montgommery, ſi connu par la mort de Henri II & par ſa fin tragique, & encore par ſes talens militaires... Il eſt à remarquer comme une choſe bien ſingulière, que Jacques de Lorges avoit eu le malheur de bleſſer à la tête le Roi François I, paſſant dans la rue, d'un tiſon ardent qu'il jettoit par une fenêtre.

fois nous tindrent pour perdus, & en firent mauvaiſe chere au Peloux, pour n'avoir pas tenu la réſolution que nous avions faite : laquelle s'il euſt ſuivi, à la vérité nous les euſſions tous taillez en pieces, & euſſions emporté les deux drapeaux qu'ils avoient. Si eſt-ce que je cuide qu'il ne tint pas à luy, car il eſtoit vaillant ; mais à la guide qui les conduiſoit, les menans par mauvais chemin, comme ledit Peloux nous dit depuis. Tant y a que le champ me demeura avec la perte de trois hommes ſeulement. Des Gentils-hommes, il n'en mourut un ſeul.

1543. Bientoſt après arriva le Baron de la Garde à Nice avec l'armée Turqueſque, conduite par Barberouſſe (a) ; laquelle eſtoit compoſée de cent ou ſix vingts galleres. Tous les Princes Chreſtiens qui ſoutenoient le parti de l'Empereur, faiſoient grand cas de ce que le Roi noſtre Maiſtre avoit employé le Turc à ſon ſecours. Mais contre ſon ennemi on peut de tout bois faire fleſches : *Quant à*

(a) Hariaden, ou Cheredin, ſurnommé Barberouſſe, ſuccéda à ſon frère Haruch Barberouſſe au Royaume d'Alger, & fut Général des armées de Soliman II. Il s'acquit une grande réputation ſur la mer, & s'y rendit formidable par ſa valeur & ſa cruauté. Il mourut à Conſtantinople de ſes débauches en 1547, à 80 ans.

moi, ſi je pouvois appeller tous les eſprits des Enfers pour rompre la teſte à mon ennemi, qui me veut rompre la mienne, je le ferois de bon cœur. Dieu me le pardoint ! Monſieur de Valence (22), mon frere, fut envoyé à Veniſe pour excuſer & couvrir noſtre fait : car ces Meſſieurs crioient plus que tout, & le Roi ne vouloit perdre leur alliance ; lequel fit une harangue en Italien, que j'ai voulu mettre (a) ici en François, attendant qu'il nous faſſe voir ſon Hiſtoire (23) : car je ne crois pas qu'un homme ſi ſçavant, comme on dit qu'il eſt, veuille mourir ſans eſcrire quelque choſe : puiſque moi, qui ne ſçai rien, m'en ſuis voulu meſler.

Je ne ſçai pas quelle opinion reſta à la Seigneurie d'une ſi grande affaire, ni ſi l'éloquence de mon frere leur fit trouver bon, ce qu'ils trouvoient ſi mauvais. Un choſe ſçai-je bien, que lors & depuis j'ai tousjours ouï blaſmer ce fait : & crois que nos affaires ne s'en ſont pas mieux portées ; mais ce n'eſt pas à moi à demeſler de ſi grandes fuzées. Ce grand ſecours du Turc arrivé, tout le monde

(a) Cette harangue de l'Evêque de Valence eſt une pièce trop ſingulière pour en priver le Lecteur : mais comme elle auroit interrompu le fil de la narration, nous renvoyons à l'obſervation n° 23, où elle ſe trouve.

penſoit que la terre ne fuſt aſſez capable pour eux. Voilà que c'eſt des choſes qu'on n'a pas eſſayées. Monſieur d'Anguien, qui eſtoit pour lors Lieutenant du Roi en Provence, aſſembla quelques Enſeignes de Provenceaux ; & vint ſe planter devant Nice, où, après avoir fait une grande batterie, l'aſſaut fut donné par les Turcs & Provenceaux enſemble ; mais ils furent repouſſez. Enfin la ville ſe rendit, non pas le chaſteau. M. de Savoye ſollicitoit cependant le Marquis de Guaſt pour le ſecourir, lequel ſe mit en campagne avec une bonne armée. Les Turcs mépriſoient fort nos gens : ſi croi-je qu'ils ne nous battroient à forces pareilles. Ils ſont plus robuſtes, obeiſſans & patiens que nous ; mais je ne croi pas qu'ils ſoient plus vaillans : ils ont un advantage, c'eſt qu'ils ne ſongent rien qu'à la guerre. Barberouſſe (24) faſchoit fort, & tenoit des propos aigres & picquans : meſmement lorſqu'on fut contraint lui emprunter des poudres & des balles. Tant y a qu'ils ſe rembarquerent ſans avoir fait de grands faits d'armes, auſſi l'hyver approchoit. Ils ſe porterent bien modeſtement à l'endroit de nos confederez. Les Provenceaux auſſi ſe desbanderent.

J'avois oublié à vous dire, qu'après le

mauvais ſuccès de la guerre de Perpignan, le Roy nous manda marcher droit en Piémont, & M. d'Annebaut, qui eſtoit Admiral, alla mettre le ſiége devant Cony (a), là où nous fuſmes auſſi mal qu'à Perpignan, & fuſmes bien frottez en donnant l'aſſaut, pour avoir mal recogneu la breſche : où je vis bien faire au brave & vaillant Capitaine Saint-Petre (25) Corſe, qui fut preſque aſſommé. Ledit Sieur Admiral ſe voyant ſur l'hyver, s'en retourna en France, ayant prins quelques petites places : & laiſſa M. de Botieres, Lieutenant du Roi, lequel l'envoya en garniſon à Gavaret, & moi à Savillan, où M. de Termes eſtoit Gouverneur, qui en fut bien aiſe : car auſſi il nous demandoit. Pendant noſtre ſéjour, il ſe dreſſa pluſieurs entreprinſes tant ſur Turin que ſur nous; & nous auſſi ſur nos ennemis, eſprouvans tantoſt la bonne, tantoſt la mau-

(a) Cette ville a été ſouvent l'écueil de nos armes. Dans l'eſpace de 200 ans, en comptant ce ſiége en 1543 par l'Amiral d'Annebaut, elle a été aſſiégée ſix fois par les François, cinq depuis cette année juſqu'à 1744; ſçavoir, en 1557 par le Maréchal de Briſſac, qui en leva le ſiége. Elle fut priſe (& c'eſt la ſeule fois de ſix) par le Comte d'Harcourt en 1641 : la méſintelligence de la garniſon y contribua beaucoup. M. de Bulonde en leva le ſiége en 1691; un autre l'aſſiégea en 1704, & n'y réuſſit pas mieux; & le Prince de Conti en 1744 ne fut pas plus heureux

vaiſe fortune. Mais parce qu'il n'y a rien de mon particulier, je m'en tairai : auſſi ne ſeroit-ce jamais fait, ſi je voulois eſcrire tous les combats où je me ſuis trouvé.

Après que les Turcs ſe furent retirez, comme nous avons dit, M. de Savoye & le Marquis de Guaſt mirent le ſiége à Mondovi, où le Seigneur de Dros, Piémontois, eſtoit Gouverneur, ayant avec lui quatre compagnies Italiennes, & deux compagnies de Suiſſes, des ſix de M. de Saint-Julian, qui firent tousjours fort bien, encore que ce ne ſoit leur meſtier de garder places, & y fut donné deux ou trois aſſauts. M. de Botieres n'avoit nul moyen de les ſecourir ; car le Roi avoit lors peu de ſoldats en Piémont. Les Suiſſes, qui avoient perdu leurs Capitaines & Lieutenans de coups de canons, ſe commencerent à mutiner contre le Seigneur de Dros, Gouverneur, tellement qu'il fut contraint de capituler. Pour lui oſter toute eſpérance de ſecours, le Marquis du Guaſt, qui a eſté un des plus fins & ruſez Capitaines de noſtre aage, fit contrefaire des lettres de M. de Botieres, par leſquelles il lui eſcrivoit qu'il print parti, n'y ayant moyen de le ſecourir : il ne peuſt deſcouvrir la ruſe & ſe rendit vies & bagues ſauves, voyant

la mutinerie des Suiſſes. Toutefois la compoſition (a) (à la grand honte de Guaſt) fuſt mal gardée, & le Seigneur de Dros pourſuivi, lequel ſe ſauva ſur un cheval d'Eſpagne, & bien pour lui : car tout l'or du monde ne l'euſt ſçeu ſauver, pour la haine que le Duc de Savoye lui portoit, parce qu'eſtant ſon ſubjet, il s'eſtoit revolté contre lui. On diſoit qu'il s'eſtoit ſauvé habillé en Preſtre, par le moyen d'un ſoldat Italien qui avoit eſté à lui. Je croi toutefois que ce fut comme j'ai dit. Je puis dire ſans mentir, que c'eſtoit un des vaillans hommes & des meilleurs eſprits qui ſortit jamais de Piémont. Il mourut à la bataille de Seriſolles fort vaillamment. Et le jour meſme que le Mont-Devi ſe perdit, j'eſtois parti de Savillan avec vingt-cinq ſoldats, au grand regret de M. de Termes (b), pour eſſayer ſi je pourrois

(a) Le récit de Montluc confirme ce que raconte du Bellay relativement à la priſe de Montdovi.

(a) Paul de la Barthe, Seigneur de Termes, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes, Gouverneur de Paris & de l'Iſle de France, né à Conſérans en 1482 d'une famille noble, mais pauvre. Il fut fait Maréchal de France à la place de P. Strozzi en 1558 : cette même année il perdit la bataille de Gravelines le 14 Juillet, où il fut bleſſé & priſon-

entrer dedans : car avec grand'troupe il eſtoit difficile ; & avois une guide qui me vouloit conduire par des varicaves (a), & par une riviere qu'il y a au Mont-Devi, par dedans laquelle il falloit que nous alliſſions longuement, n'y ayant eauë que juſques au genou : & crois que par là j'y euſſe entré, ores qu'il n'euſt de rien ſervi, de tant qu'il m'euſt fallu paſſer par le chemin des autres, veu que les eſtrangers nous donnoient la loi ; mais ils en porterent la peine, car on en maſſacra pluſieurs à l'iſſuë de la ville. J'avois prins dix ſoldats davantage plus que des vingt-cinq, pour me tenir eſcorte à paſſer le Maupas, qui eſt un lieu ainſi appellé, & à demi mille de Marennes, où on ne failloit gueres jamais de trouver rencontre de la garniſon de Foſſan. Et au-deſſus, & à main droite de Mau-

nier ; depuis cette défaite il paſſa pour un Capitaine malheureux : cela n'empêcha pas qu'il ne jouit d'une grande conſidération juſqu'à ſa mort. Il mourut ſans enfans en 1562, âgé de 80 ans. M. de Thou dit que c'étoit un homme de bien, & un ſage Capitaine, auſſi illuſtre dans la paix que dans la guerre, & recommandable par ſa prudence, & qu'il amaſſa peu de richeſſes ; preuve certaine de ſa probité & de ſon déſintéreſſement. Son neveu Bellegarde fut ſon héritier.

(b) Eſpèce de chemin creux.

pas, y avoit une hoſtellerie abandonnée, d'où ou pouvoit veoir tout ce qui venoit devers Savillan droit à Cairas; & dudit Cairas audit Savillan. Comme je deſcendis en la plaine, tirant droit à Maupas, il y avoit 60 ſoldats Italiens de Foſſan regardans tousjours vers ceſte hoſtellerie, qui eſt ſur un lieu haut. Je vis partir la troupe qui alloit gaigner le Maupas du coſté de Cairas, pour m'aller combattre en ce deſtroit, qui fut cauſe que je tournai chemin à main droite, & les allai prendre par derriere venant à l'hoſtellerie; mais ils m'apperceurent, & voulurent gaigner le chemin de Foſſan pour ſe retirer, ayant quatre chevaux qui les menoient : toutesfois je les pourſuivis de ſi près, que je les contraignis de ſe jetter dans une maiſon où il y avoit une eſtable tout contre, à laquelle je mis le feu : & ainſi qu'ils ſe virent perdus, ils commencerent à crier *miſéricorde*, ſe jettant à coup perdu les uns par les feneſtres, & les autres par la porte: mes ſoldats en tuerent quelques-uns, pour ce qu'un de leurs compagnons, qu'ils aimoient fort, eſtoit mort, & deux bleſſez, le reſte je les renvoyai à Savillan, tous attachez avec cordes d'arquebuzes, de tant que les miens qui les menoient, n'eſtoient ſi grand

nombre

nombre qu'eux. Puis m'acheminai droit à Cairas, & au moulin deſſous Cairas, trouvai M. de Cental (a), Gouverneur dudit Cairas, qui me dit que le Mont-Devi eſtoit rendu, ayant encore en main les lettres qu'on lui avoit eſcrit. Je retournai tout court pour regaigner Savillan, & dire la perte à M. de Termes, pour en advertir M. de Botieres; mais comme je fus au-deçà de Cairas, & au commencement de la plaine, près des maiſons qu'il y a, qui s'appellent les Rodies, regardant en arriere, je vis une troupe de gens à cheval, qui venoient devers Foſſan au long

(a) Antoine de Boulliers, Seigneur de Cental, d'une des plus illuſtres Maiſons de Provence, originaire de Piémont, où eſt la ville de Cental, donnée à cette Maiſon par Jeanne, Reine de Sicile. Elle poſſédoit auſſi la Ville ou Bourg de Démon dans le Piémont. Cette Maiſon eſt éteinte, & a fini en la perſonne d'Alfonſe de Boulliers, Marquis de Cental, & Vicomte de Reillane, mort en 1669. Celui dont il eſt queſtion dans cette note eſt nommé Gabriel dans M. de Thou; mais nous n'en avons point trouvé de ce nom dans toute la deſcendance de cette famille, dans le *Nobiliaire de Provence de l'Abbé Robert.*

Cental étoit Capitaine de 80 chevaux-légers, ſuivant l'état de l'armée de Henri II en 1553, cité ci-devant.

de la prairie, tirant à Albe, qu'ils tenoient pour lors : & m'arreſtai à ces maiſons, pour voir ce qu'ils feroient; & eſtant aſſez près de moi, me deſcouvrirent & me voulurent approcher, s'acheminans par une petite montée qu'il y avoit, bordée de haies aux deux coſtez. Et comme je les vis à demi montez, j'envoyai au-devant quatre ou cinq arquebuziers, qui leur bleſſerent un cheval, ſurquoi ils tournerent arriere. Ce que voyant, je penſois que ce fuſt de peur, qui fut cauſe que je m'acheminai dans la plaine, & n'eus fait cinq cens pas, que je les deſcouvris en icelle : car ils eſtoient paſſez plus bas, eſtans quatorze ſallades, tous porte-lances, & huit arquebuziers à cheval, & un autre qui venoit après, conduiſant le cheval bleſſé. Je n'avois en tout que vingt-cinq ſoldats, deſquels y en avoit ſept picquiers, & le Capitaine Favas (a), & moi qui avois une halebarde au poing. Leurs arquebuziers vindrent pour me charger le grand trot, nous tirant, comme firent auſſi partie des noſtres à eux, & les lanciers firent ſemblant de vouloir enfoncer, mais aſſez mai-

(a) N.... de Geneſte, Sieur de Favas, étoit Maire de Bordeaux en 1560 (& il eſt à croire que c'eſt celui dont parle Montluc.) (Chroniq. Bourdeloiſe, p. 180.)

grement : car dès que noſtre arquebuzerie tira, ils s'arreſterent & firent large (a) : alors nous priſmes tous courage, & marchaſmes droit à eux à grandes arquebuzades. Il en tomba un par terre, lequel ils abandonnerent : & ainſi deſcendirent autrefois en la plaine, ſe retirant droit à Albe. Nous deſarmaſmes le mort, & le cheval ſe ſauva avec eux. Ainſi je me retirai à Savillan, eſtant deux heures de nuit avant que j'y arrivai. Ceci ai-je voulu mettre par eſcrit, pour un exemple que les Capitaines doivent prendre : pour ce qu'ores que les gens à cheval viennent charger les gens de pied, ils ſe doivent reſoudre à ne tirer que partie de leur arquebuzerie, & garder tousjours l'autre partie juſques à l'extrémité ; ce que obſervant, il ſera difficile qu'ils ſoient deffaits ſans tuer beaucoup des ennemis, leſquels n'oſent enfoncer, voyant les arquebuziers afuſtez ; leſquels bien réſolus à la faveur d'un buiſſon, arreſteront les cavaliers bien longuement, tirant, cependant que les autres rechargeront. Nous eſtions réſolus de ne nous rendre point, & combattre pluſtoſt avec les eſpées, craignant qu'ils prinſent la revanche de ce que nous avions fait le matin : car les quatre che-

(a) C'eſt-à-dire, s'étendirent.

vaux qui ſe ſauverent à Foſſan, leur porterent nouvelle de leur deffaite.

Dès que M. de Termes entendit la prinſe de Mont-Devi, il délibéra s'aller le matin jetter dans Beme (a) : & y eſtant arrivé, trouva deux compagnies de Suiſſes qui eſtoient-là en garniſon, ayant receu les autres de Mont-Devi, qui abandonnoient lors Beme, & s'en venoient à Cairas, n'y demeurant plus que la compagnie du Comte (b), une autre Italienne, & celle du Capitaine Renouart (c). M. de Termes me deſpeſcha un homme à

(a) Du Comte de Bene : ce Seigneur étoit frère du Comte de la Trinité, dont on parlera.

(b) Beme.

(b) Sans doute celui qui fut depuis Gouverneur de Caën, & Chevalier de l'Ordre du Roi en 1562. (*Mém. de Condé, Tome I, p. 118.*)

Jean de Bailleul, Seigneur du Renouart, Baron de Meſſey, en cette qualité l'un des Barons qui avoient ſéance à l'Echiquier d'Alençon, fut Capitaine du Château de Caën, après le Baron de Harqueville-Roncheroles en 1562 : l'Amiral de Coligny l'aſſiégea dans cette place la même année, & il la rendit le 2 Mars de cette année par une aſſez maigre compoſition, dit le Sieur de Bras. (*Recherches de la ville de Caën*, imprimées *en 1588, p. 184;* La Roque, *Hiſtoire de la Maiſon d'Harcourt, Tome II ;* & Blanchard, *Hiſtoire des Préſidents à Mortier, p. 406..*)

cheval, m'eſcrivant que ſi jamais je voulois faire ſervice au Roi, qu'incontinent je partiſſe : & c'eſtoit le lendemain que ledit Seigneur arriva à Beme, qui eſtoit un Dimanche. Nous ne faiſions lors que ſortir de la Meſſe. Après avoir un peu mangé, je me mis aux champs pour y aller : toutesfois je ne ſceus tant faire, qu'il ne fut plus de trois heures de nuit avant que j'y arrivaſſe ; car il me fallut paſſer par des valons aſſez mal-aiſément, d'autant que l'on penſoit que la ville fuſt desja aſſiégée, eſtant tout leur camp à Carru, à trois petits milles de Beme, ayant eſté tout le jour l'eſcarmouche devant la ville. Et par fortune M. de Saint-Julien, Colonel des Suiſſes, ſe trouva audit Beme, parce que c'eſtoit ſa garniſon, & M. d'Auſſun (a) qui

(a) Pierre d'Auſſun, ou plutôt d'Oſſun, d'une noble & ancienne Maiſon de Béarn, Capitaine de 50 hommes d'armes : c'étoit un des *braves du Piémont ;* & l'on diſoit en commun proverbe aux guerres d'Italie, *Sageſſe de Termes, hardieſſe d'Auſſun.* La plupart de nos Hiſtoriens, & même M. de Thou, lui ont reproché d'avoir fui à la bataille de Dreux juſqu'à Chartres. Cependant Forquevaux, qui a écrit ſa vie, prétend le juſtifier. Voici ce qu'il dit à ce ſujet, & ce qu'il aſſure avoir appris d'un Seigneur des plus élevés en charges & en honneurs qui fût alors dans le Royaume, lequel s'étant trouvé & fort ſignalé dans cette bataille, rend ce digne & véri-

l'eſtoit venu voir pour entendre à quoi viendroit le ſiege de Mont-Devi : & ne fut poſſible audit Saint-Julien de retenir les Suiſſes; car je trouvai toutes les quatre compagnies desja à demi-mille de Cairas; j'eus ceſte ſa-

table témoignage de M. d'Auſſun. « Il aſſure que notre » bataille étant défaite, & M. le Connétable bleſſé & » pris, & pluſieurs des Principaux, morts & priſonniers, » le reſte qui ſe trouvoit encore à cheval voyant un tel » échet ſur eux, & un gros encore entier de Reîtres » qui les chamailloient, prirent parti, & ſe retirèrent » çà & là comme ils purent; & entr'eux M. d'Auſſun, » lequel plutôt emporté par les fuyards que par les » vainqueurs, évita cette bouraſque en s'éloignant de » quelque centaine de pas; mais qu'étant revenu en lui-» même, après s'être mis au large & avoir reconnu ceux » qui le ſuivoient, il s'alla malgré eux ranger en l'arrière-garde près M. de Guyſe, avec lequel il combattit, » & eut ſa part en l'honneur de la victoire, avec un » ſi mortel regret toutesfois d'avoir une ſeule fois en » ſa vie montré le dos aux ennemis en 50 ans qu'il » avoit porté les armes, qu'étant de retour à Paris, & » non à Chartres, il s'en alita, & en mourut. Ce même » Seigneur aſſure que M. de Guyſe & lui l'allèrent » viſiter durant la violence de ce déplaiſir, qui le porta » au tombeau; & qu'ils ne purent jamais lui perſuader » de ſe conſoler ni de vivre ». (Forquevaux, p. 282.)

Il étoit auſſi Chevalier de l'Ordre du Roi, & Gentilhomme de ſa Chambre. Il fut nommé en 1545, Capitaine & Gouverneur-Général de la Ville & Juriſdiction de Turin.

veur, que M. le Comte & Madame la Comteſſe ſa mere vindrent au-devant de moi aux portes de la ville, accompagnez de beaucoup de Seigneurs, ayant une grande joie de ma venuë, penſant que le matin le ſiége ſeroit devant; mais deux jours après que je fus arrivé, leur camp marcha droit à la Trinitat, ayant dreſſé un pont ſur la riviere près Foſſan: & ce matin que le camp marchoit, cinq ou ſix chevaux-legers de M. de Termes, & quatre ou cinq Gentils-hommes du Comte de Beme, qui ſervoient de guides, avec cinq ou ſix arquebuziers à cheval des miens, allerent à la ſuite de leur camp. Il faiſoit une broüée ſi eſpoiſſe, qu'à peine l'on ſe pouvoit voir l'un l'autre. Cela fut cauſe qu'ils allerent juſques à la teſte de leur artillerie, & prindrent le Commiſſaire, qu'ils nommoient le Capitaine de l'artillerie: & le jour devant, Meſſieurs de Termes, d'Auſſun & Saint-Julien (a) eſtoient partis, ayant eu advertiſſement que les en-

(a) Dans les Jugemens ſur la Nobleſſe de Languedoc, Pièces Fugitiv., Tome II, p. 270, on trouve des Saint-Julien, Seigneurs de la Nef, & d'autres Saint-Julien, Seigneurs de Madieres. Le Saint-Julien, dont il s'agit ici, commandoit les Suiſſes en Piémont, comme on l'a vu dans le neuvième Livre des Mémoires de du Bellay.

nemis dreſſoient ce pont. M. de Saint-Julien tira droit à Cairas, où les Suiſſes ne voulurent demeurer, ains s'en allerent à Carignan; M. de Termes qui craignoit auſſi qu'ils allaſſent à Savillan, dont il eſtoit Gouverneur, s'en alla; M. d'Auſſun s'en alla auſſi en haſte droit à Turin. Bref, chacun avoit peur de perdre ce qu'il avoit en charge. Ledit pont eſtoit plus advancé qu'on ne penſoit : car ceux de Foſſan le firent pendant trois ou quatre jours que leur camp ſéjourna à Carru, & à l'heure que le Commiſſaire fut prins, la pluſpart du camp eſtoit desja paſſé, & ſe campoit vers Marennes : meſmement la bataille des Allemans, qui campa au chaſteau & ès environs du Palais de Meſſer Phillibert Canebous, Gentil-homme de Savillan. M. de Termes avoit mené avec lui à Beme M. de Caillac (a), qui eſtoit Commiſſaire de l'artillerie, lequel vouloit demeurer avec moi, pour la bonne amitié que nous nous portions (comme faiſons bien encore), & ne penſaſmes jamais rien tirer dudit Commiſſaire priſonnier, juſques à ce qu'il fuſt tard : lors il nous dit & aſſeura que le Marquis alloit aſſiéger Savillan, dont M. de

(a) Caillac, Chevalier de l'Ordre du Roi en 1562. (*Mém. de Condé*, in-4°, *Tome I*, *p.* 18.)

Caillac & moi fuſmes demi déſeſperez ; car ledit Seigneur de Caillac demeuroit plus audit Savillan qu'en autre lieu, & moi, pour ce que c'eſtoit ma garniſon, & où j'avois demeuré ſept ou huit mois. A la fin nous réſoluſmes tous deux de nous aller jetter dedans à tous périls & fortunes qui pourroient advenir : j'avois vingt-cinq ſoldats des miens à cheval, leſquels je prins avec quatre ou cinq de M. de Termes qu'il avoit laiſſé à Beme au grand regret du Comte, qui ne vouluſt jamais permettre que le Capitaine Favas, ne le reſte de la compagnie partiſſent ; & arrivaſmes environ deux heures de nuit à Cairas, parlaſmes avec M. de Cental, lequel nous trouvaſmes bien faſché, d'autant que les Suiſſes l'avoient abandonné ce jourlà : & nous dit qu'il ſeroit grand cas, ſi ne trouvions le camp logé dans les granges de Savillan, fors les Allemans, qui eſtoient où j'ai dit, & tenoient juſques à Marennes, par où il nous falloit paſſer. Car par autre lieu n'eſtoit que foſſez & ruiſſeaux fort mal-aiſez à paſſer, n'ayant avec nous aucune guide, pour ce que nous ſçavions aſſez le chemin, & paſſaſmes par le milieu du village de Marennes, ſans trouver aucun rencontre, pour ce que la cavalerie eſtoit demeurée encore

vers Foſſan : & arrivaſmes ainſi à Savillan, environ deux heures après minuit : & trouvaſmes à la porte de la ville le Capitaine la Chareze, frere de Boguedemar (a), lequel M. de Termes envoyoit devers M. de Botieres, pour l'advertir qu'il attendoit à ce matin le ſiége. Nous envoyaſmes nos recommandations à M. de Botieres, & qu'il s'aſſeuraſt que nous mourrions tous, ou la place ne ſe perdroit point. M. de Caillac & moi allaſmes trouver M. de Termes à ſon logis, & deſcendiſmes ſans que ledit Seigneur entendit rien de nous, eſcrivant l'ordre qu'il falloit tenir, & avoit le dos devers la porte qui eſtoit ouverte, ne nous appercevant juſques à ce que je l'embraſſai par derriere, & lui dis : *Penſez-vous jouer ceſte farce ſans nous ?* Lequel ſe leva en ſurſaut, & me ſauta au col, ne pouvant quaſi dire mot de joie; autant en fit à M. de Caillac, me diſant qu'il lui voudroit avoir couſté la moitié de ſon bien, & que ma compagnie y fuſt. Je lui dis que je la ferois voler, mais que prompte-

(a) Vauguedemar, c'eſt ainſi que le nomment du Villars & Rabutin. Ce dernier l'appelle *un des plus anciens & expérimentés Capitaines de vieilles Enſeignes*; & dit qu'il fut bleſſé au ſiége de Renty en 1554, & à l'Eſcarmouche de Givet l'année ſuivante.

ment on trouvaſt un homme pour porter une lettre au Capitaine Favas, mon Lieutenant. Et ſur ce y deſpeſchaſmes un ſien laquais, qui arriva avant midi à Beme : & incontinent que ledit Capitaine Favas euſt veu mes lettres, il alla dire au Comte qu'il lui falloit partir. Lequel lui fit encore grand'inſtance de demeurer, néantmoins il ſortit environ trois heures après midi; & laiſſa le drapeau de mon Enſeigne en paſſant à Cairas à M. de Cental, qui lui dit, *qu'il ne falloit point s'attendre de paſſer ſans combattre;* & qui lui reſpondit, *que c'eſtoit ce qu'il demandoit.* Nous avions dit au lacquais, que quand il ſeroit au bout de la plaine, il le menaſt droit au moulin dudit Meſſer Philibert, qui eſtoit à un jet d'arquebuze de ſon Palais, & que là il ſe jettaſt au long du ruiſſeau, s'appreſtant de combattre audit moulin, me doutant qu'il y trouveroit rencontre des Allemans : toutesfois que s'il pouvoit éviter le combat, qu'il le fiſt, s'attendant ſeulement à gaigner la ville. Ceſt advertiſſement fut bien à propos, car les Allemans eſtoient deſlogez le matin que nous paſſaſmes, & s'eſtoient campez à Marennes. Et ainſi arriva environ deux heures après minuit, qui redoubla la joie, non-ſeulement à M. de Termes,

mais à tous les Capitaines, ſoldats, & aux gens de la ville. Car à la vérité dire, j'avois une des meilleures & des plus fortes compagnies de Piémont. Je n'en eus jamais d'autres. Si je cognoiſſois quelque beſoigne (a), je trouvois tousjours moyen de m'en deſfaire.

Deux heures avant le jour, M. de Termes eut nouvelles, comme M. de Savoye & le Marquis de Guaſt eſtoient arrivez à Cavilimor, deux milles près Savillan, le ſoir meſme; qui nous fit encore croire que le camp venoit nous aſſieger, pource qu'ils s'eſtoient mis ſur le chemin par lequel on nous pouvoit donner ſecours. Et comme le jour ſe monſtra, arriverent des gens de Marennes nous advertir que toute l'infanterie prenoit le chemin du Mont-Tiron, & deſcendoit en la plaine de Saint-Fré, prenant le chemin pluſtoſt vers Carignan, que de Savillan: & de plus en plus nous en venoient nouvelles. Je priai M. de Termes me laiſſer aller vers Cavilimor ſur la queue de leur cavallerie; ce qu'il m'accorda, faiſant monter à cheval le Capitaine Mons (b), ſon Enſeigne, avec

(a) De l'Eſpagnol *biſogno*, qui ſignifie ſoldat de recrue.

(b) C'eſt ſans doute de lui que parle Brantôme,

cinquante ſalades. Or, pendant que j'eſtois allé à Beme, M. de Tais (a), qui eſtoit noſtre Colonel, avoit envoyé en diligence à Savillan les compagnies de Boguedemar, & du Baron de Nicolas. Et pource que la mienne eſtoit laſſe, je ne prins que le Capitaine Favas, & ceux qui eſtoient entrez avec moi, s'eſtans desja rafraiſchis, & quelques quarante des autres qu'eſtoient venus la nuict, le Capitaine Lienard, Lieutenant pour lors de Gabarret, avec trente ou quarante de ſa compagnie, & le Capitaine Breuil (b) de Bre-

lorſqu'il dit : « Ce brave M. de Mons, qui mourut à » la guerre de Toſcane, Lieutenant de la Compagnie » de Chevaux-légers de M. Cipiere.

(a) Jean, Seigneur de Tais en Touraine, Pannetier du Roi François I, Capitaine de 50 hommes d'armes, Gouverneur de Loches, Grand-Maître de l'artillerie, & le premier Colonel-Général de l'Infanterie Françoiſe en 1544, époque de la création de cette charge. Il perdit dans la ſuite ſa charge de Grand-Maître de l'artillerie, pour avoir tenu quelques propos ſur la Ducheſſe de Valentinois & ſur le Maréchal de Briſſac. Il fut tué dans la tranchée au ſiége de Heſdin en 1558.

(b) François du Breil (car c'eſt ainſi que le nomme le P. Auguſtin de Paz dans ſon Hiſtoire Généalogique des Maiſons nobles de Bretagne) étoit Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, Capitaine de 50 hommes d'armes, & Meſtre de

taigne, Enſeigne du Baron, qui eſt encore vivant, ainſi qu'on m'a aſſeuré n'a gueres, lequel depuis fut bleſſé à la jambe d'une arquebuzade, dont il eſt boiteux, comme l'on m'a dit, avec autant de gens de la compagnie dudit Baron : & nous en allaſmes droit à Cavilimor le long d'un grand ruiſſeau qui va audit Cavilimor, & à main gauche du grand chemin; & eſtant à demi-mille de-là, arriva un des gens du Capitaine Gabarret qui venoit à moi de ſa part, me priant le vouloir attendre, qu'il montoit à cheval pour venir. Et comme il eſtoit long & tardif, il nous arreſta de plus d'un grand quart d'heure : tellement que ſi j'euſſe ſuivi mon chemin ſans l'attendre, je rencontrois M. de Savoye à une petite chapelle hors Cavilimor, tirant à Savillan, qui oyoit la Meſſe, n'ayant que vingt-cinq chevaux avec lui pour ſon eſcorte;

camp de 10 Compagnies de gens de pied, Gouverneur de Granville, Abbeville, Saint-Quentin & Mariembourg. Il étoit dans Saint-Quentin en 1557, lorſque cette ville fut aſſiégée, & il y fut fait priſonnier. Son jeune frère R.... du Breil, Seigneur de la Roche, dit *le Capitaine la Roche*, étoit auſſi Chevalier de l'Ordre, & Capitaine de 300 hommes de pied en 1552. L'aîné vivoit encore en 1577. (*Hiſtoire Généal. de pluſieurs Maiſons Illuſtres de Bretagne, par Auguſtin de Paz, in-fol., p. 775.*)

& le Marquis eſtoit parti avec toute la cavallerie, prenant le chemin de Rouy, diſtant desja à plus d'un grand mille de là. Voyez comme un peu de ſéjour quelquefois porte dommage. Peut-eſtre euſſions-nous eu là une bonne fortune. Et comme ledit Gabarret (a) fuſt arrivé, je m'acheminai, & fus incontinent à Cavilimor, où les gens de la ville me dirent que ledit Seigneur n'eſtoit encore à demi mille de là. Nous nous cuidaſmes le Capitaine Mons & moi déſeſperer, enſemble tous les ſoldats, ayans perdu une ſi grande fortune, pour la pareſſe dudit Gabarret, lequel nous chargeaſmes de malédictions. Or, après avoir demeuré là une grande piéce, ſans ſçavoir ce que nous devions faire, nous nous miſmes ſur noſtre retour; mais lors il me ſouvint de l'advertiſſement de Marennes, qui fut cauſe que nous priſmes le chemin à travers des prez, tirant à ceſte plaine. Cependant nous oyons tousjours les

(a) Comme Montluc, en citant les noms propres, met ſouvent un B au lieu d'un V, ne faudroit-il point lire *Gavaret*, & non pas *Gabarret* ? Dans ce cas, les Jugemens ſur la Nobleſſe du Languedoc, Tome III des Pièces fugitives, p. 67, nous indiquent une famille noble de Toulouſe, portant le nom de *Gavarret*. D'un autre côté la page 65 nous offre une Jeanne *Gabarret*, qui épouſa en 1641 un Gentilhomme de Rieux.

tabourins du camp, & ceux de derriere en meſme temps : car il n'y a pas demi-mille de Cavilimor à la veue de la plaine : comme nous fuſmes à la veue, deſcouvrimes trois ou quatre ragachs (a) qui ſuivoient le camp. Deux ou trois chevaux-legers les coururent prendre, qui nous dirent qu'après eux venoient deux Enſeignes de gens de pied, & une de gens à cheval, que M. de la Trinitat menoit. Leſdites deux compagnies de gens de pied eſtoient celles du Comte Petro d'Apport, Gouverneur de Foſſan, qu'un ſien Lieutenant, nommé le Capitaine Aſcanio, conduiſoit ; & les gens de cheval conduiſoit ledit Seigneur de la Trinitat, & les munitions des farines avec une grande partie du bagage du camp, là où il y en avoit une grande quantité de celui des Allemans & des Eſpagnols, que cinquante ſoldats Allemans conduiſoient, & autant d'Eſpagnols : tellement qu'ils pouvoient eſtre plus de quatre cens chevaux de bagage, & quatre-vingts-dix charettes chargées de vivres & de l'équipage de l'artillerie. Alors le Capitaine Mons s'en alla deſcouvrir M. de la Trinitat, tellement que ſon cheval lui fut bleſſé, & tourna in-

(a) Goujat, valet de ſoldat, de l'Italien *ragazzo*, qui ſignifie *jeune garçon*.

continent

continent à moi, me disant ces paroles : *Capitaine Montluc, il y en a là à donner & à prendre.* Soudain je montai sur une petite cavalle d'un de mes soldats, & prins un mien Sergent, ayant vingt arquebusiers, & les allai descouvrir, lesquels ne faisoient compte de s'arrester pour les gens à cheval qu'ils avoient veu : ains marchoient tousjours, tabourin sonnant. Et comme je fus auprès d'eux, je voyois une multitude de gens & chevaux qui marchoient par la plaine, qui estoit le bagage & les charrettes : puis j'apperçeus sur le haut du costé où j'estois, marcher deux Enseignes & les gens à cheval, & nombrai les gens de pied de trois à quatre cens hommes, & pareillement les gens à cheval de trente à trente-cinq salades. Et tout incontinent m'en retournai au Capitaine Mons, & lui dis, *qu'ayant failly une grande fortune, il falloit qu'en tentissions une autre ;* lequel me fit response, *qu'il estoit prest à faire ce que je voudrois.* Et je le priai qu'il m'attendist-là : car j'allois parler à mes soldats, & courus les trouver. Le Capitaine Gabarret estoit avec ledit Capitaine Mons à cheval ; & les Capitaines Favas, Lienard & le Breuil conduisoient les gens à pied, & moi arrivé,

parlai à eux & à mes ſoldats, leur diſant; *que comme Dieu nous avoit oſté une bonne fortune, il nous en avoit baillé une autre en main : & ores que les ennemis fuſſent trois fois plus forts que nous, ſi nous ne combattions, puiſqu'il s'en préſentoit occaſion, nous n'eſtions dignes d'eſtre ſoldats, tant pour l'honneur que pour la richeſſe que nous avions devant nos yeux :* car le butin n'eſtoit pas petit. Tous les trois Capitaines me reſpondirent que de leur opinion on devoit combattre. Alors je hauſſis la voix, parlant aux ſoldats: *Eh bien, mes compagnons, ne ſerez-vous pas de l'opinion des Capitaines ; quant à moi, je vous ai desja donné la mienne, qu'il falloit combattre, & aſſeurez-vous que nous vaincrons ; car le préſage que j'ay tousjours eu, le m'aſſeure, lequel ne m'a jamais menti, en quelque choſe que j'aie entrepris : croyez mes amis, qu'ils ſont desja à nous.*

Or ai-je tousjours fait entendre aux ſoldats que j'avois certain préſage, que quand cela m'advenoit, j'eſtois ſeur de vaincre : ce que je n'ai jamais fait, ſinon pour y faire amuſer les ſoldats, afin qu'ils tinſſent desja la victoire toute gaignée; & m'en ſuis tousjours très-bien trouvé. Car mon aſſeurance rendoit aſſeurez ſouvent les plus timides.

Les ſimples ſoldats ſont aiſez à pipper (a), & quelquesfois les plus habiles. Et lors d'une voix commencerent tous à crier : *Combattons, Capitaine, combattons.* Je leur remonſtrois comme je voulois laiſſer à noſtre queue quatre picquiers, pour garder qu'aucun ne reculaſt : & ſi aucun le faiſoit, qu'ils le tuaſſent. A quoi ils s'accorderent volontiers ; & me fuſt fort difficile de pouvoir faire demeurer dernier leſdits picquiers, ſuivant noſtre arreſt, d'autant que tous eſtoient affectionnez de venir les premiers au combat. Et nottez que le déſordre vient tousjours pluſtoſt par la queue, que par la teſte. Je commençai à marcher, & comme les ennemis deſcouvrirent les gens de pied, ils firent alte à l'endroit d'une grand' baiſſe (b), que l'eau avoit fait par ſucceſſion de temps, laquelle alloit finir au-deſſous du mont où nous eſtions. Je les vis dans la plaine portans leurs lances droites ſans s'avancer, & vis auſſi le Capitaine Aſcaigne ſur un petit cheval gris, qui faiſoit mettre ſes picquiers dans la baiſſe tous de rang, puis alloit courant aux charettes pour les ranger près du bout de la baiſſe là où ils eſtoient, & de-là couroit au bagage, le faiſant demeurer dernier, puis aux gens à

(a) A tromper. (b) D'un ravin.

cheval. Et cogneus bien à la diligence de ce Capitaine, que c'eſtoit un brave homme, & me mis à deviner ce qui adviendroit de noſtre combat, me mettant lors en doubte, pour le bon ordre de ce chef. Si eſt-ce que la volonté ne me changea jamais : & pendant que le Capitaine Aſcaigne dreſſoit ſon combat, je dreſſois le mien, & prins l'arquebuzerie, la baillant au Capitaine Gabarret, qui eſtoit à cheval. Et nottez que la leur eſtoit ſur le haut de la baiſſe, tirant à nous. Je prins les trois Capitaines avec les picquiers, & deffendis aux arquebuziers ne tirer jamais qu'ils ne fuſſent de la longueur de quatre picques, & au Capitaine Gabarret, qu'il fiſt tenir ceſt ordre : ce qu'il fit. Je dis auſſi au Capitaine Mons, qu'il me preſtaſt vingt-cinq ſalades (a) pour m'aider à tuer : car d'un jour, encore qu'ils euſſent eu un bras attaché, à peine les euſſions nous ſceu tuer : & le demeurant pourroit combattre leur cavalerie, encore qu'ils fuſſent plus forts que les noſtres. A quoi il s'accorda, & donna vingt-cinq ſalades au jeune Tilladet (b) (qui eſt

(a) On a vu dans du Bellay que ces ſalades étoient une eſpèce de cavalerie légère.

(b) Bernard de Tilladet de Saint-Orens, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi Charles IX,

à préſent appellé M. de Sainctorens) & au Capitaine Ydrou, chevaux-legers de ladite compagnie, leſquels ſont encore en vie, & beaucoup d'autres qui eſtoient en ceſte troupe. Toutes nos troupes marcherent en un coup droit à eux : & comme je penſois que leur arquebuzerie ſe jetteroit dans la baiſſe, quand ils verroient approcher la noſtre, teſte baiſſée, ce fuſt au contraire : car elle marcha droit à la noſtre, & tout à un coup ſe tirerent de plus près que de quatre picques. J'avois dit aux noſtres que dès qu'ils auroient tiré, miſſent la main aux eſpées, ſans s'amuſer plus à recharger, & leur couruſſent ſus; ce qu'ils firent. Je courus avec nos picquiers par le bout de la baiſſe, & nous jettaſmes à coup perdu parmi eux. Ydrou & Tilladet chargerent M. de la Trinitat, & le rompirent : nos arquebuziers & les leurs ſe jetterent dans la baiſſe, toutesfois les noſtres demeurerent maiſtres; & nos picquiers avoient abandonné les picques, & eſtoient aux eſpées, & ainſi combattans courageuſement, arrivaſmes tous aux charrettes;

qui le fit Colonel de la Légion de Guienne, après M. de Duras, en 1566. Cette Légion ne fut cependant levée qu'en 1567 ſous le nom de Régiment.

comme auſſi fit le Capitaine Mons, leſquelles furent renverſées & tous leurs gens en fuite vers deux maiſons qu'il y avoit bas en la plaine. Et pourſuivans tousjours noſtre victoire, & les gens à cheval tuant parmi eux, bien peu en arriverent aux maiſons. On en ſauva quelques-uns, mais des autres fort peu; car ce qui reſtoit en vie eſtoit ſi bleſſé, que je croi fermement qu'ils ne firent pas grand fruit. Nos gens d'armes portoient en ce temps-là de grands coutelas tranchans pour couper les bras maillez, & deſtranger (a) les morions. Oncques de ma vie je ne vis donner ſi grands coups. Quant à la cavalerie, tout fut prins s'enfuyant droit à Foſſan, ſauf M. de la Trinitat, lui cinquieſme, pour eſtre mieux monté que les autres. Le jeune Tilladet les ſuivit, lui troiſieſme, juſques à deux arquebuzades de Foſſan, & print un qui ſuivoit l'un des drapeaux; car l'Enſeigne qui la portoit, l'avoit jetté ſur le col de celui qui emmenoit ſon cheval. Incontinent après nous nous acheminaſmes, conduiſans les charrettes & bagages, & falluſt retourner par le meſme chemin qu'ils eſtoient venus devers Marennes,

(a) *Et hâcher les morions.* Le morion étoit une partie de l'armure de tête.

d'autant (a) que leſdites charettes ne pouvoient paſſer par autre lieu : & pour lors je vis un ſi grand deſordre en noſtre fait, que ſi vingt ſalades des ennemis fuſſent tournez à nous, ils nous euſſent deffaits ; parce que les ſoldats à pied & à cheval eſtoient ſi chargez de bagage & de chevaux qu'ils avoient gaigné, qu'il ne fut poſſible au Capitaine Mons de rallier une ſeule ſalade auprès de lui, ni moi deux arquebuziers : de ſorte que laiſſaſmes les morts ſans eſtre recherchez & fouillez. Les vilains (b) de Marennes incontinent après y vindrent, & les deſpouillerent, leſquels depuis nous ont dit pluſieurs fois y avoir gaigné plus de quatre mille eſcus : car il n'y avoit que trois ou quatre jours que ces deux compagnies avoient prins monſtre (c) pour trois mois. Souvent le butin eſt cauſe de la perte. Voilà pourquoi les Capitaines y doivent prendre garde, meſmement lorſqu'ils ſçavent des garniſons voiſines qui peuvent venir à eux. Il eſt mal-aiſé d'y pourvoir : car l'avarice du ſoldat eſt telle, qu'il creve ſouvent ſous le faiz, ne voulant prendre nulle raiſon en payement.

(a) L'édition de Millanges dit toujours *de tant* pour *d'autant*. (b) Les habitans.

(c) Avoient reçu leur ſolde.

Après ceſte defaite, nous retournaſmes à Savillan, où trouvaſmes que deux vilains avoient donné l'alarme à M. de Termes; ayant porté nouvelles, comme nous eſtions tous deffaits. Nous le trouvaſmes à demi deſeſperé : mais après il euſt une des plus grandes joies qu'il euſt jamais. Il euſt (a) lors bon marché de beſongne : car il ſe gaigna plus de quarante putains des Allemans, & plus de vingt des Eſpagnols. Ceſte vilenie fuſt en partie cauſe de leur déſordre. Nous vouluſmes faire mettre tout au butin ; & trouvaſmes que n'eſtions que cent quarante cinq hommes, & cinquante chevaux, me priant tous que chacun ſe tint avec ce qu'il avoit gaigné, & qu'ils me feroient un préſent, parce que je ne m'eſtois amuſé à piller. Ce que je leur accordai, voyant tout le monde content : & me donnerent ſix cens eſcus, comme firent auſſi les gens à cheval au Capitaine Mons; mais je ne ſçaurois dire combien (b). Voilà ce que nous fiſmes ceſte journée a la queue de leur camp. Il ne mourut, ſur le lieu, de nos gens qu'un ſoldat du Capitaine Baron,

(a) C'eſt-à-dire, que le butin fut grand.

(b) Cela ſignifie que Montluc ne ſçait pas préciſément quelle ſomme les gens de cheval donnèrent au Capitaine Mons.

& cinq ou ſix bleſſez, & un mien caporal, leſquels guérirent. Il y a prou de gens de cheval & de gens de pied en vie, qui ſe trouverent au combat, leſquels, lorſqu'ils liront ce livre, ne me deſmentiront. Je ne ſçaurois dire, dont je m'eſtonne, ſi M. de Caillac s'y trouva, ou ſi M. de Termes le retint avec lui; mais s'il ne s'y trouva, il eſtoit dans Savillan, & lui en ſouviendra bien. Or l'entreprinſe qu'avoit le Marquis de Guaſt ſe monſtra bientoſt : car c'eſtoit pour s'aller jetter dans Carignan, & là faire un fort, & y laiſſer une bonne troupe de gens de pied, comme il fit. Et le jour que je fis ceſte deffaite, il campa à un village près Carmagnolle, à main droite du chemin de Reconi (a) audit Carmagnolle. Il ne me ſouvient du nom : & à la minuit il envoya la pluſpart de ſa cavalerie paſſer le pont à Lombriaſſe, où une heure ou deux paravant y eſtoient paſſez deux chevaux-legers de M. de Termes, qui s'eſtoient trouvez au combat, & s'eſtoient deſrobez avec leur butin, craignant que l'on leur fiſt mettre au blot (b) : & advertirent M. d'Auſſun, & le Seigneur Franciſco Bernardin, qui eſtoient à Carignan, leſquels M. de Botieres y avoit envoyez expreſſément

(a) Raconi. (b) Au partage.

pour la démanteler, lui ſouvenant que M. de Termes & ledit Seigneur Franciſco lui avoient dit quatre mois paravant que le Marquis feroit cela, & s'en empareroit pour la fortifier, qui ſeroit choſe fort préjudiciable au ſervice du Roi. Je n'avois que faire d'eſcrire ceci, ſi n'eſtoit pour monſtrer aux jeunes Capitaines qui liront ce livre, qu'ils n'attendent jamais à faire leur retraite à la teſte d'un camp, s'ils ne ſont aſſez forts pour donner la bataille. Mais comme ces chevaux-legers eurent parlé à M. d'Auſſun, & dit la deffaite que nous avions faite, il lui print envie, comme il avoit le cœur en bon lieu, de faire quelque choſe avant ſe retirer. Ledict Seigneur Franciſco ayant entendu par leſdits deux chevaux-legers où eſtoit l'ennemi, il jugea qu'au point du jour il les auroit ſur les bras, priant inſtamment M. d'Auſſun de ſe retirer. Ce que ledit Seigneur ne voulut jamais faire : & ainſi qu'il fut jour virent le Marquis de Guaſt, toute l'infanterie, & partie des gens à cheval, qui marchoient au long de la riviere. Ledit Marquis s'advança, & fit parler à M. d'Auſſun, l'amuſant tousjours ; le Seigneur Franciſco lui crioit, *que le Marquis ne faiſoit cela que pour les amuſer* ; mais il n'en voulut jamais rien croire

(on ne peut fuir ſon malheur) juſques à ce que deux chevaux-legers qu'il avoit envoyé ſur le chemin de Lombriaſſe, lui firent le rapport de la vérité; mais c'eſtoit trop tard: car la plus grande part de leur cavalerie eſtoit paſſée. Il n'y avoit que deux batteaux, mais ils eſtoient grands, & avoient commencé à paſſer une heure après minuit. Alors M. d'Auſſun dit au Seigneur Franciſco Bernardin qu'il ſe retiraſt juſques auprès du pont des Loges, & que là il fiſt alte: ce qu'il fit. De gens de pied, il n'avoit que le Chevalier Abſal (a) avec ſa compagnie ſeule, & lui dit, qu'*il s'en allaſt le petit pas après le Seigneur Franciſco, & qu'il fiſt ſouvent alte, pour le ſecourir s'il avoit beſoin*; ce qu'il fit: & tout à un coup arriverent cinquante ou ſoixante chevaux des ennemis attaquer l'eſcarmouche. Bien eſt vrai qu'outre ſa compagnie & celle du Seigneur Franciſco, il avoit trente ſalades de la compagnie de M. de Termes, que le vieux Tilladet (b) commandoit, & eſtoient partis d'avec M. de Termes, il y avoit ſept

(a) Le Chevalier Abſal, Gentilhomme Ferrarois.

(b) Antoine de Caſſagnet, Seigneur de Tilladet de Caſſagnes & de Cauſſens, Gouverneur de Verue en 1555, Chevalier de Saint-Michel, Gentilhomme de la Chambre du Roi, tué devant le Mont-de-Marſan le

ou huit jours, par le commandement de M. de Botieres, & priere qu'il lui fit de les y envoyer. Ce que ledit Seigneur regrettoit bien, ne les ayant à l'heure qu'il attendoit le ſiége. Ledit Seigneur d'Auſſun commença à faire ſa retraite, & mit ſes gens en trois troupes. L'ennemi le ſuivoit tousjours de près : ſon Lieutenant, qui s'appelloit Hieronime Marin, menoit la premiere troupe; & aucune fois les ennemis le menoient juſques à la troupe que conduiſoit M. d'Auſſun: autrefois ledit Hieronyme rechargeoit les ennemis, auſquels arrivoit tousjours force gens : & comme ils ſe virent plus forts, chargerent le Capitaine Hieronyme à toute bride, & le ramenerent dans la troupe de M. d'Auſſun, lequel fit une cargue (a), & ramena leſdits ennemis juſques dans leur grand'troupe, laquelle chargea ledit Seigneur d'Auſſun, & le ramena ſur les bras dudit Capitaine Tilladet. Une autre troupe d'ennemis, qui venoient encore au galop outre ceux-là, chargea ledit Tilladet qui eſtoit advancé pour ſecourir M. d'Auſſun : de ſorte que l'ennemi eſtoit plus fort de gens à cheval quatre fois que les

13 Sept. 1569, ou plutôt bleſſé à mort, dont il mourut deux jours après. (Morerî, dernière édit. de 1759.)

(a) Lequel fit une charge.

noſtres. Et tousjours leur arrivoit rafraiſchiſſement en meſme heure qu'ils paſſoient la riviere : tellement que tout alla en déſordre & en route, & fuſt porté par terre M. d'Auſſun, ſon Lieutenant, & plus de cinquante priſonniers : le Capitaine Tilladet prins deux fois, & recouvert de ſes compagnons, leſquels ſerrez en troupe tournoient le viſage juſques au pont des Loges. Le Seigneur Franciſco Bernardin qui eſtoit en bataille auprès du pont, vit venir ſur ſes bras tout ce déſordre, & voyant qu'il n'eſtoit ſuffiſant avec ſa troupe d'y remédier, print parti, & paſſa le pont, & là fit teſte, qui fut cauſe que beaucoup de nos gens ſe ſauverent encore, & qui tournoient viſage ſur ſa faveur au bout dudit pont. Or le Chevalier Abſal, qui avoit prins un peu à main gauche, ſe retiroit le pas, & ſouvent fit faire alte, qui fut occaſion qu'il ne peut gaigner le pont. Car une partie des ennemis voyant la victoire, coururent à lui, qui avoit veu toute la cavalerie noſtre deffaite & en route. Chacun peut juger quel courage lui & ſes gens pouvoient avoir, leſquels furent tous taillez en pieces, le drapeau prins, & il ſe ſauva ſur un petit cheval.

Voilà la route (a) qu'euſt M. d'Auſſun,

(a) Voilà la déroute.

plus pour une ſuperbe de vouloir faire quelque choſe grande, que non pour faute de cœur ni de conduite; car en premier lieu il rangea bien ſes trois trouppes, de ſorte que toutes trois combattoient, & ſa perſonne meſme ayant eſté prinſe tenant l'eſpée ſanglante au poing, & en terre; car ſon cheval eſtoit mort: & s'il ſe fuſt voulu contenter de raiſon, il ne fut jamais entré en diſpute avec le Seigneur Franciſco Bernardin (a); car il y avoit fait ce que bon Capitaine devoit faire tant de ſa perſonne, que de ſa conduite. Le Roi après la delivrance dudit Seigneur d'Auſſun les appointa: parce que le Seigneur Franciſco (b) le fit appeller pour lui réparer le tort qu'il lui avoit fait, ayant dit au Marquis de Guaſt & ailleurs, qu'il l'avoit abandonné

(a) Ce fait ſe trouvera détaillé dans le ſecond Volume des Mémoires de Montluc: nous y parlerons auſſi de Mario de Santa-Fior, dont Montluc ſe plaint.

(b) D'Oſſun imputa ſa défaite à Franciſco Bernardin de Vimercat. « Ils en vinrent aux groſſes paroles (dit le Baron de Forquevaulx dans ſes vies des grands Capitaines, p. 253). « Ils furent prêts à vider ce différend » par les armes, ſi le Roy par une puiſſance abſolue » ne leur euſt commandé à M. d'Auſſun de ſatisfaire » Vimercat, & à Vimercat de recevoir la ſatisfaction». Le Monarque déclara que *tous deux eſtoient gens de bien.*

au beſoin. Ledit Seigneur d'Auſſun le rendit ſatisfait & content, & l'un & l'autre avoient bien fait leur devoir. Mais ſi ledit Seigneur d'Auſſun euſt prins le conſeil dudit Sgr Franciſco, il n'euſt pas eſté deffait. Il n'eſtoit pas raiſonnable qu'il ſe perdiſt auſſi, ne pouvant réparer ſa faute d'avoir tant temporiſé à faire ſa retraite à la teſte d'une armée. Si je voulois mettre encore d'autres exemples de ceux qui veulent combattre à la teſte d'un camp ſe retirant, je le pourrois faire : teſmoing Mauchaut (26), ou M. le Mareſchal de Stroſſe perdit la bataille, non pas à faute de cœur, car il y fuſt fort bleſſé : ni à faute de conduite, car il avoit auſſi bien rangé ſes gens pour ſa retraite droit à Luſignan (a), qu'homme euſt ſçeu faire : le Seigneur Marioul de S. Flour, qui me perdit preſque toute ma cavalerie auprès de Piance (b), en voulant faire de meſme à la teſte d'un camp. Pluſieurs ſans conſidération tombent en ces fautes, comme j'ai ci-devant eſcrit, & en pourrois eſcrire d'autres, qui ſeroient longues à raconter. Je vous prie, Capitaines mes compagnons, ne meſpriſez mon conſeil, car

Malgté cela Forquevaulx prononce qu'*il y eut en M. d'Auſſun un peu trop de témérité, & en la prudence de V.-mercat un peu de manquement de courage.*

(a) Lucignano en Toſcane. (b) Pienza en Toſcane.

puiſque tant de vaillans & ſages Capitaines ſe ſont trouvez mal de ces retraites, on n'en peut eſpérer rien de bon. Il faut vouloir ce qu'on peut & ce qu'on doit, & non pas à la teſte d'une armée attaquer voſtre ennemi, & entreprendre voſtre retraite.

Le Marquis de Guaſt paſſa le pont à l'heure meſme avec tout ſon camp, & ſe miſt dans Carignan, où il déſigna un fort, enfermant le bourg (a). Ce qu'il euſt bien-toſt fait : pource que les foſſez qui enfermoient ledit bourg & la ville, lui aiderent beaucoup : y laiſſa deux mille Eſpagnols, & deux mille Allemans, & le Seigneur Pierre Colonne (b) pour Chef. A la vérité il fiſt une bonne eſlection, & ne trompa perſonne de la bonne opinion que l'on avoit de lui ; car c'eſtoit un homme qui avoit beaucoup d'entendement & de valeur : laiſſant à Carmagnolle Ceſar de Naples avec quelques Enſeignes d'Italiens (du nombre deſquels ne me ſouviens) & deux mille Allemans ; à Raconi quatre

(a) C'eſt-à-dire, *Fauxbourg.*

(b) Pirrhus Colonne (en Italien *Pirro Colonna*), & non pas Pierre. C'eſt ainſi qu'il eſt toujours nommé dans la vie de Céſar Maggi, ou Céſar de Naples, par *Luca Contile.* Ce fut par forfanterie qu'il prit le nom de *Pyrrhus :* il vouloit par-là s'aſſimiler à ce Roi d'Epire, célèbre dans l'Hiſtoire ancienne.

Enſeignes

Enſeignes d'Eſpagnols, c'eſt-à-ſçavoir Louis Quichadou, Dom Jean de Guibare, Mandoſſe & Agillere (a) : la cavalerie à Pingues, & à Vinus & Vigon : & puis s'en alla à Milan, après avoir renvoyé le demeurant de ſon camp à Quiers, & M. de Savoye à Verceil.

Quelque temps après, M. de Termes mena une entreprinſe qui ne fut jamais deſcouverte, qu'à M. de Botieres & à moi, non pas meſme à M. de Tais qui eſtoit Colonel. Il y avoit un marchand de Barges, grand ami & ſerviteur de M. de Termes, & bon François, nommé Granuchin, qui venant de Barges à Savillan, fuſt prins des chevaux legers de la compagnie du Comte Pedro d'Apport (b).

(a) Dom Juan de Guevara, Mendoza & Aguilar.

(b) Le Comte Pietro de Porto, d'une famille noble de la ville de Vicence, troiſième fils de Leonardo de Porto, fameux Juriſconſulte. Il entra, dès ſes premières années, au ſervice de Guidobalde de la Rovere, Duc d'Urbin ; & n'avoit pas encore 20 ans lorſqu'on lui donna le commandement d'une Compagnie de 300 hommes de pied Italiens. Peu après, la Croiſade des Princes Chrétiens contre les Turcs ayant été réſolue, il fut déſigné Meſtre de camp des troupes Italiennes, & Colonel de 1000 hommes de pied. Cette Croiſade n'ayant pas eu lieu, & le Duc d'Urbin, qui devoit être Général de toutes les troupes deſtinées à cette expédition, étant mort, le Comte de Porto entra au ſervice de l'Empe-

Gouverneur de Foſſan, lequel tantoſt on menaſſoit de pendre, & tantoſt de le mettre à rançon, de ſorte que le pauvre homme demeura huit jours en déſeſpoir de ſa vie : à la fin il s'adviſa de faire dire au Comte, que s'il lui plaiſoit qu'il parlaſt à lui, il lui diroit des choſes qui ſeroient à ſon profit & honneur. Lequel Comte parla à lui & ledit Granuchin lui propoſa qu'il ne tiendroit qu'à lui qu'il ne fuſt Seigneur de Barges, & qu'il eſtoit en ſa puiſſance de lui mettre le chaſteau entre les mains : car la ville n'eſtoit forte. Le Comte curieux d'entendre à ceſte entreprinſe, conclud & arreſta que Granuchin bailleroit ſon fils & ſa femme en oſtage : & ledit Granuchin propoſa la façon, diſant

reur, dans l'armée qui étoit alors en Piémont, en qualité de Capitaine de 50 chevaux-légers, ſous le Marquis du Guaſt, qui avoit le commandement de la Cavalerie légère. Il ſe trouva dans Coni, lorſque les François l'aſſiégèrent ; il contribua beaucoup à la conſervation de cette place, & ſe diſtingua de manière que le Duc de Savoye voulut l'avoir à ſon ſervice, & lui donna 1000 hommes de pied à commander avec 1000 écus d'appointemens annuels. Quelque tems après, ſa réputation le fit rechercher des Vénitiens, qui lui offrirent une Compagnie de 50 hommes d'armes avec un traitement honorable & avantageux, & ce fut vers ce tems-là qu'il périt à Barges à la fleur de ſon âge. (*Giacomo Marzani, Hiſt. di Vicenza.*)

qu'il eſtoit grand ami du Capitaine du chaſteau, & que les vivres qu'on mettoit dedans paſſoient par ſes mains : qu'il avoit part à quelque traſic qu'ils faiſoient enſemble, ſçavoir eſt, ledit Capitaine du chaſteau, nommé la Mothe (a) & lui, auſſi l'Eſcoſſois, qui gardoit les clefs du chaſteau, eſtoit fort ſon ami, auquel faiſoit tousjours gaigner quelque choſe, lequel s'aſſeuroit de le convertir, non toutesfois ledit Capitaine la Mothe, mais qu'il eſtoit malade d'une fiebvre quarte qui le tenoit quinze ou vingt heures, & ne bougeoit du lit, ains y demeuroit preſque tousjours, & comme il ſeroit hors de priſon il s'en iroit plaindre à M. de Termes, de deux hommes qui avoient le bruit d'eſtre Impériaux, qui l'avoient vendu, & adverti les ennemis de ſon allée, & qu'après avoir laiſſé ſa femme & ſon fils pour oſtage, il iroit demander raiſon à M. de Botieres, par le moyen de M. de Termes, & puis il s'en iroit à Barges au chaſteau, & qu'un Dimanche matin il feroit ſortir de quinze à vingt ſoldats, que la

(a) Ce la Mothe ſeroit-il de la famille d'un Guillaume, Seigneur de la Mothe des environs de Viviers, qui fut pourvu de la charge de Gentilhomme ordinaire du Roi, le 6 Mai 1587 ? (Jugemens ſur la Nobleſſe de Languedoc, Tome II des Pièces fugitives, p. 173.)

Mothe y avoit, ne reſervant ſinon l'Eſcoſſois, le ſommelier & le cuiſinier, pour aller prendre ceux qui l'avoient vendu, ainſi qu'ils ſeroient à la premiere Meſſe le matin; & cependant ceſte nuit-là le Comte feroit marcher quarante ſoldats, leſquels ſeroient embuſquez devant jour à un petit taillis, qu'il y a loin une arquebuzade de la fauſſe porte : & comme il ſeroit temps de venir, il dreſſeroit un drappeau blanc au deſſus de la fauſſe porte. Or il y avoit un Preſtre de Barges qui eſtoit banni, & ſe tenoit à Foſſan, qui eſtoit ami de Granuchin, lequel faiſoit toutce qu'il pouvoit pour ſa delivrance, qui fuſt appellé à leur délibération : pource que ledit Preſtre avoit parlé ſouvent au Comte en faveur dudit Granuchin. Et fuſt conclud que le Preſtre ſe rendroit une nuit qu'ils arreſterent à moitié chemin de Foſſan à Barges, en un petit bois; & pour le recognoître, feroit un ſifflet, & que s'il avoit converti l'Eſcoſſois, il le meneroit avec lui, pour arreſter ce qu'il falloit faire. Ainſi Granuchin eſcrivit une lettre à M. de Termes, par laquelle il le prioit de demander le ſauf-conduit à M. de Botieres, pour faire venir ſa femme & ſon fils à Foſſan entrer pleiges (a) pour lui; car il avoit tant fait avec l'aide de cer-

(a) Caution.

tains amis, qu'il avoit moyenné que le Comte le laiſſoit aller, moyennant ſix cens eſcus : & que ſi lui-meſme n'eſtoit dehors & en liberté ne trouveroit homme qui vouluſt achepter de ſon bien pour faire l'argent, & que s'il avoit le ſauf-conduit, lui pluſt le bailler à un ſien ami qu'il nomma à Savillan, auquel il eſcrivoit, & prioit faire les diligences de faire venir ſa femme & ſon fils audit Foſſan ; & cela fut arreſté. Ledit Granuchin ſortit & vint audit Savillan trouver M. de Termes, auquel il conta toute l'entreprinſe, & ſa marchandiſe ; incontinent M. de Termes qui commençoit desja à tomber malade d'une maladie (a) qui lui duroit chaſques fois quatorze ou quinze jours, m'envoya querir & me communiqua le tout, & tous trois arreſtames que ledit Granuchin iroit parler avec M. de Botieres, pour lui conter l'entreprinſe. M. de Termes lui bailla des lettres addreſſantes audit Seigneur de Botieres, lequel après l'avoir entendu, n'en fit pas grand cas, mais ſeulement eſcrivit à M. de Termes que s'il cognoiſſoit qu'on ſe deuſt fier audit Granuchin, qu'il en fiſt comme bon lui ſembleroit, à laquelle reſponſe M. de Termes

(a) C'étoit des attaques de goutte dont il étoit tourmenté.

euſt opinion, que M. de Botieres ſeroit bien aiſe qu'il receut quelque eſcorne, auſſi (27) ne s'aimoient-ils gueres : de ſorte qu'il vouloit rompre l'entreprinſe ; mais voyant ledit Granuchin déſeſpéré, ſi elle ne ſe faiſoit & moi encore plus, de laiſſer eſchaper une telle prinſe ſur nos ennemis, je priai M. de Termes la me laiſſer conduire. Lequel difficilement le me vouluſt accorder, craignant tousjours que s'il en advenoit mal, M. de Botieres lui preſteroit une charité envers le Roi, comme c'eſt la couſtume. Car quand on porte quelque dent de lait à quelqu'un, on eſt bien aiſe qu'il faſſe quelque pas de clerc, afin que le Maiſtre aye occaſion de ſe courroucer & reculer celuilà, le blaſmant de n'avoir voulu croire les plus ſages. Enfin par importunité il m'accorda ladite entreprinſe.

Ledit Granuchin partiſt pour s'en aller à Barges, & deſcouvrir le tout au Capitaine la Mothe, & à l'Eſcoſſois, auſquels M. de Termes en eſcrivit auſſi, & la nuit venue partirent tous deux (car ledit Granuchin ſçavoit bien le chemin) & ſe rendirent au bois, là où ils trouverent le Preſtre, & arreſterent, que ledit Comte quitteroit la rançon audit Granuchin, & qu'il lui bailleroit autant comme les ſoldats qui l'avoient prins, lui avoient

oſté : & en outre lui bailleroit ſa demeure au chaſteau près du Capitaine qu'il y mettroit, avec certaine penſion d'argent pour s'entretenir, & feroit eſpouſer à l'Eſcoſſois une fille héritiere, qu'il y avoit à Barges : lui donneroit auſſi certain entretenement, d'autant qu'il ne pourroit jamais plus retourner ni en Eſcoſſe ni en France. Cela fut tout arreſté & conclu, & que le Preſtre lui apporteroit toutes ces promeſſes ſignées & ſellées des ſeing & armes du Comte, à une caſſine qui eſtoit au frere dudit Preſtre, là où il venoit quelquefois la nuit, & que le Dimanche après, l'exécution ſe feroit. Granuchin vint à Savillan, après avoir receu les obligations, & nous monſtroit tout. Or il n'y avoit plus juſques au Dimanche que trois jours, il s'en retourna incontinent, & arreſtames qu'il meneroit deux guides les meilleurs qu'il pourroit trouver : non toutesfois qu'il leur deſcouvrit rien, mais avec des lettres feintes, où il ne ſe parloit que de quelque vin qu'il m'avoit achepté. Les guides furent le ſamedi à midi à Savillan. Je prins le Capitaine Favas mon Lieutenant, & dans ma chambre lui communiquai toute l'entrepriſe, & comme je voulois que ce fuſt lui qui l'exécutaſt. A quoi ne contredit, eſtant

homme de bonne volonté ; & fuſt accordé qu'il attacheroit les guides par le corps, & qu'il n'entreroit en chemin aucun, ni carrefour ; mais à travers la campagne. Il euſt grande affaire à convertir les guides, pource qu'il falloit paſſer trois ou quatre ruiſſeaux, & qu'il y avoit de la neige & de la glace par-tout. Nous demeuraſmes plus de trois heures à diſputer ce chemin : à la fin tous les deux guides s'en accorderent, à chacun deſquels je donnai dix eſcus, & les fis très-bien ſoupper. Nous adviſames qu'il ne falloit mener gueres de gens pour ne faire grand bruit. Nous faiſions lors un rempart près la porte de Foſſan, ayant rompu un peu de la muraille, & fait un pont pour aller chercher la terre dehors. Par-là je jettai le Capitaine Favas dehors, lui trente-cinquieſme ſeulement. Et comme nous fuſmes dehors attachaſmes les guides pour crainte qu'ils ne ſe perdiſſent, & ainſi ſe miſt en chemin. Or l'aſſignation des ennemis eſtoit en meſme heure, de ſorte que Granuchin leur avoit baillé le chemin pour venir à ce taillis à main droite, & aux noſtres pour venir paſſer auprès des murailles de la ville à main gauche ; & comme ils furent à la fauſſe porte, Granuchin & l'Eſcoſſois s'y

trouverent, qui eſtoit l'heure à laquelle l'Eſcoſſois avoit accoutumé faire ſa ſentinelle ſur la fauſſe porte, & ne furent jamais deſcouverts. Eſtans arrivez ils les mirent dans une cave du chaſteau, où l'on leur avoit appreſté du feu de charbon, du pain & du vin. Cependant le jour arriva, & comme la cloche ſonnoit pour dire la Meſſe bas à la ville, l'Eſcoſſois & Granuchin commanderent à tous les ſoldats qui eſtoient dans le chaſteau, d'aller prendre à la Meſſe ces deux que Granuchin chargeoit l'avoir trahi, & n'y demeura que la Mothe, ſon valet de chambre, qui ſervoit de ſoldat, celui qui faiſoit la deſpenſe, le cuiſinier, l'Eſcoſſois, & Granuchin. L'Eſcoſſois leva le pont, & lors ils firent ſortir le Capitaine Favas, le faiſant mettre derriere des faſſines, qu'il y avoit au fond de la baſſe-cour, les genoux à terre: & après allerent incontinent mettre le drapeau ſur la fauſſe porte. Et bien-toſt après le Preſtre arriva, & environ quarante ſoldats avecques lui : & comme ils furent dedans, l'Eſcoſſois ferma la fauſſe porte, & à l'inſtant le Capitaine Favas & ſa trouppe leur coururent ſus, leſquels firent quelque peu de deffence ; de ſorte qu'il en mouruſt ſept ou huit : Granuchin ſauva le Preſtre, & ne

vouluſt endurer qu'il receuſt aucun deſplaiſir. Or il y avoit un payſan qui venoit d'une maiſonnette au-deſſus du chaſteau, lequel apperceuſt entrer par la fauſſe porte ces ſoldats Eſpagnols, portant la croix rouge, & couruſt bas à la ville donner l'alarme, & dire que le chaſteau eſtoit trahi. Lors les ſoldats qui avoient eſté tirez dehors pour aller prendre les deux hommes à la Meſſe, voulurent retourner au chaſteau, mais les noſtres leur tirerent arquebuſades : toutesfois bien haut pour ne les toucher, feignant eſtre ennemis, criants tousjours *Imperi*, *Imperi* & *Savoye* : qui fuſt cauſe que leſdits ſoldats s'enfuirent à Pignerol, & porterent nouvelle à M. de Botieres que Granuchin avoit trahi le chaſteau, & que l'ennemi eſtoit dedans. M. de Botieres depeſcha bien en colere un courrier à M. de Termes pour l'advertir de ces nouvelles. Et outre trois ou quatre marchands de Barges qui tenoient le parti du Roi, s'en vindrent fuyans à Savillan : de ſorte que nous tinſmes entierement que la trahiſon double eſtoit tournée contre nous, comme il advient bien ſouvent. Je n'oſois aller voir M. de Termes, qui eſtoit au lit malade quaſi déſeſpéré, & diſoit ces mots ſouvent : *Ha, ha! M. de Montluc, vous*

m'avez ruiné, pleuſt à Dieu ne vous avoir jamais creu ! & ainſi demeuraſmes juſques au Mercredi. Cependant ils mirent les ſoldats qui eſtoient entrez dans la cave, prenant mes ſoldats les croix rouges, & mirent un drapeau blanc auſſi la croix rouge ſur une tour, ne criant autre choſe dans le chaſteau, que *Imperi, Imperi.*

Or incontinent Granuchin fit ſigner une lettre au Preſtre, par laquelle il mandoit au Comte qu'il s'en vint prendre poſſeſſion de la ville & du chaſteau, que Granuchin lui avoit tenu ce qu'il lui avoit promis : & manda venir un payſan de ſon frere, auquel il fit bailler la lettre par le Preſtre meſme, lui diſant, que s'il faiſoit aucun ſigne en lui baillant la lettre ou autrement, qu'il le tueroit : & auſſi fit dire par ledit Preſtre audit laboureur quelques autres paroles de bouche. Le payſan s'en va ſur une jument courant à Foſſan, là où il n'y a que douze milles. Et tout incontinent le Comte ſe réſolut d'y envoyer ceſte nuit un ſien coporal, nommé Janin, avecques vingt-cinq des plus braves de ſa compagnie, lequel ſe rendit au point du jour à Barges. Et comme il arriva au chaſteau, Granuchin, le Preſtre & l'Eſcoſſois le firent entrer par la meſme fauſſe porte :

& cependant le Capitaine Favas s'en alla mettre derriere (a) les faſſines, comme auparavant : combien que Granuchin fiſt un peu le long à ouvrir la porte pource qu'il vouloit voir clair, & regarder ſi le Preſtre feroit ſigne aucun : auſſi vouloit-il que ceux de la ville les viſſent entrer. Et comme le jour fut clair, ils ouvrirent la fauſſe porte, leur faiſant entendre que les ſoldats du Preſtre dormoient pour le long travail qu'ils avoient ſouffert la nuit auparavant. Et comme ils furent dedans, l'Eſcoſſois ferma ſoudain la porte, & promptement le Capitaine Favas fort courant à eux, ſans leur donner loiſir qu'à bien peu de mettre le feu aux arquebuzes ; ce que les noſtres firent ; car ils les avoient toutes preſtes. Quoique ce fuſt, ils ſe mirent en deffence avec leurs eſpées : de ſorte qu'il y eut ſix ſoldats des miens bleſſez, & en mouruſt de ceſte trouppe quinze ou ſeize, deſquels le coporal Janin en fuſt un, qui fuſt un grand malheur pour nos entrepreneurs, & un ſien frere : le reſte ils le menerent à la cave, les attachant de deux en deux ; car ils eſtoient desja dans le chaſteau plus de priſonniers, que des noſtres meſmes.

(a) L'Edit. de Millanges dit toujours *dernier* pour *derriere*.

Et pource que ce combat dura plus que l'autre, les ennemis crioient en combattant *Imperi*, & les noſtres *France* : de ſorte que la voix alloit juſques à la ville & meſmement les arquebuzades qui furent tirées. Et pour n'eſtre encore deſcouverts, par ce que leur deſſein eſtoit d'y attirer le Comte (car pour ceſte occaſion ſe jouoit la farce) ils monterent tous ſur les murailles du chaſteau & là crioient *Imperi* & *Savoye*, portans tous la croix rouge, comme j'ai desja dit. Or le payſan qui avoit porté la lettre au Comte ne vint pas avecques eux au chaſteau, s'eſtant arreſté à la caſſine de ſon Maiſtre, & fuſt incontinent renvoyé querir, & baillé une autre lettre pour la porter audit Comte à Foſſan par les mains du Preſtre, par laquelle il l'advertiſſoit que le coporal Janin eſtoit tant las qu'il n'avoit peu eſcrire ; mais qu'il lui avoit donné la charge de lui mander le tout, & qu'il s'eſtoit mis à dormir. Le Comte après avoir veu ceſte lettre, ſe réſolut de partir, non pas le lendemain, qui eſtoit le mardi, mais le mercredi après. Quand Dieu nous veut punir, il nous oſte l'entendement, comme il advint au fait de ce Gentil-homme. En premier lieu le Comte eſtoit réputé pour un des acors hommes, & autant

ſage & vaillant qu'il y euſt en tout leur camp, & neantmoins il ſe laiſſa aveugler à deux lettres de ce Preſtre, & meſmement par la derniere, de laquelle il ne devoit rien croire, qu'il ne viſt lettre de ſon coporal, & devoit regarder ſi l'excuſe eſtoit ſuffiſante de dire que ſondit coporal s'eſtoit mis à dormir ; mais nous ſommes aveuglez quand nous ſouhaitons quelque choſe. Croyez, Meſſieurs qui faites des entreprinſes, que vous devez ſonger tout, peſer tout juſques à la moindre petite particularité; car ſi vous eſtes fin, voſtre ennemi le peut eſtre autant que vous; *à fin*, dit-on, *fin & demi.* Ce qui le trompa encore le plus, fut, que le mardi ceux de la ville, qui penſoient eſtre devenus Impériaux, laiſſant encore quelque doubte, pour les cris qu'ils avoient ouis au combat, envoyerent cinq ou ſix femmes au chaſteau vendre des gaſteaux, pommes & chaſtaignes, pour voir ſi elles pourroient deſcouvrir qu'il y euſt de la trahiſon ; car tous ceux qui eſtoient demeurez dans la ville avoient desja pris la croix rouge. Et comme nos gens les virent venir contre-mont, ils ſe doubterent bien que c'eſtoit pour quelque occaſion. Ce qui leur fit reſoudre de faire bonne mine, & allerent abbattre le petit pont levis & les

firent entrer dedans. Lors mes ſoldats ſe mirent à promener en la baſſe cour avec leurs croix rouges, ſauf trois ou quatre qui parloient bon Eſpagnol, leſquels parlerent auſdites femmes, & leur achepterent ce qu'elles portoient, feignant eſtre Eſpagnols. Et après, elles s'en retournerent à la ville, aſſurant les habitans qu'il n'y avoit point de fineſſe : & apporterent une lettre auſſi que la Mothe eſcrivoit à un ſien ami à la ville, par laquelle il le prioit d'aller vers M. de Botieres, pour lui dire qu'il n'avoit jamais eſté conſent à la trahiſon de Granuchin, & la baillerent à une de ces femmes, ſçachant bien que celui à qui il eſcrivoit ne s'y trouveroit pas, & qu'il ſeroit des premiers qui s'en ſeroit fui, à cauſe qu'il eſtoit bon François. Mais ils vouloient que la lettre tombaſt entre les mains de ceux, qui tenoient le parti Impérial, comme il advint.

Ainſi que le Comte arriva le Mercredi matin, nos gens du chaſteau le deſcouvrirent au long de la plaine. Les gens de la ville lui allerent au-devant à la porte, où eſtant, il leur demanda ſi la choſe eſtoit certaine, que ledit chaſteau eſtoit entre ſes mains. Auquel ils reſpondirent, qu'ils le tenoient pour vrai; mais que à la premiere fois que

ſes gens y entrerent, on y tira force arquebuzades dedans, & s'y fit un grand bruit : & le lundi matin quand les autres y entrerent, ils ouirent de meſme un grand bruit, lequel dura plus longuement que le premier, & qu'il leur ſembloit entendre une fois crier, *France*, & une autrefois *Imperi* & *Duco* : toutesfois que hyer ils avoient envoyé de leurs femmes audit chaſteau avec des fruits, fouaſſes, & chaſtaignes, leſquelles ils avoient laiſſez entrer, & virent que tous les ſoldats portoient la croix rouge. Sur quoi le Comte dit à ſon Lieutenant qu'il deſcendiſt, & qu'il fiſt repaiſtre ſa compagnie : & dit à ceux de la ville qu'ils lui apreſtaſſent promptement quelque choſe à manger ; car dès qu'il auroit mis ordre au chaſteau il viendroit diſner, & prendre leur ſerment de fidelité, & ce fait s'en retourneroit à Foſſan. Or il y a une montée fort mal-aiſée de la ville au chaſteau, qui fuſt cauſe que le Comte deſcendit à pied, accompagné d'un ſien neveu, d'un autre Gentil-homme & ſon trompette. Et comme il fuſt à l'entrée du pont qui eſtoit baiſſé & la porte fermée, toutesfois le guiſchet eſtoit ouvert, de ſorte qu'un homme y pouvait paſſer, & un cheval le tirant par la bride. Granuchin & le Preſtre eſtans à la feneſtre

feneſtre, l'ayant ſalué, lui dirent qu'il entraſt. Auſquels il repondit tousjours, qu'il n'en feroit rien, qu'il n'euſt parlé au coporal Janin. Comme ils virent qu'il ne vouloit entrer, Granuchin dit au Preſtre, pour le faire ôter de là, qu'il allaſt dire au coporal Janin que M. eſtoit à la porte : & lui meſme s'oſta de la feneſtre, feignant d'aller en bas : alors le Capitaine Favas & les ſoldats coururent ouvrir la porte, qui n'eſtoit point fermée à clef, & tout à un coup ſauterent ſur le pont. Le Comte, qui eſtoit un des plus diſpos hommes de l'Italie, qui tenoit ſon cheval par la bride, eſtant un des bons chevaux dudit pays, lequel je baillai depuis à M. de Tais, bondit par-deſſus une petite muraille qui eſtoit près du pont, & tirant le cheval après lui, ſur lequel il vouloit ſauter; car il n'y avoit cheval ſi grand, pourveu qu'il peuſt prendre l'arſon, qu'il ne ſe miſt en ſelle armé de toutes piéces. Il fuſt pourſuivi du Baſtard de Bazordan, nommé Janot, qui eſt encore en vie, eſtant pour lors de ma compaignie : lequel par malheur ne vouluſt, ou ne peuſt paſſer la petite muraille, pour lui ſauter au colet, mais lui tira une arquebuzade, laquelle lui donna au defaut de la cuiraſſe, & lui entra dans le ventre, perçant

à travers les boyaux juſques preſque de l'autre coſté, de quoi il tomba par terre. Le Capitaine Favas print ſon neveu, un autre print le trompette, l'autre ſe ſauva contre bas, criant *que le Comte eſtoit prins ou mort.* Le Lieutenant & toute ſa compagnie tournent remonter à cheval d'un ſi grand effroi, qu'ils ne ceſſerent le galop juſques à Foſſan. Que ſi Janin à la ſeconde entrée n'y euſt eſté tué, on euſt non-ſeulement attrapé le Comte, mais peu-à-peu toute ſa trouppe ; car on l'euſt forcé de parler à eux, lui tenant la dague aux reins, s'il euſt fait nul ſigne, & peut-eſtre euſſions nous eu moyen d'enfiler quelque entreprinſe ſur Foſſan ; car une en amene une autre. Ce fait, ſur la nuit, on me depeſcha le Capitaine Milhas de ma compagnie, pour me porter les nouvelles, & me faire le diſcours, comme tout eſtoit paſſé, avec une lettre du Comte, par laquelle il me prioit, que puiſqu'il eſtoit mon priſonnier & de mes gens, pouvant plus gaigner à ſa vie que à ſa mort, je lui fiſſe ceſte courtoiſie de lui envoyer à toute diligence un Medecin, un Chirurgien & un Apothicaire. Le Capitaine Milhas me vint trouver eſtant entré lorſqu'on ouvroit la porte de la ville, & me trouva que je m'habillois,

Lequel me conta le tout, ayant demeuré depuis le Dimanche jusques au Mercredi en grande peine & ennui. Car ores que je regretasse la place, je regrettois encore plus mon Lieutenant & mes soldats, la pluspart desquels estoient Gentils-hommes. Or incontinent je m'en courus au logis de M. de Termes que je trouvai dedans le lit malade. J'oserois dire que lui ni moi n'eusmes jamais une plus grande joie ; car nous sçavions bien qu'on nous eust accommodez de toutes façons. Et soudain je fis partir un Medecin, un Chirurgien & un Apothicaire, ausquels baillai trois chevaux des miens, qui ne cesserent d'aller, jusques à ce qu'ils furent là ; mais il n'y eust ordre de le sauver ; car il mourut à la mi-nuit, & fut porté à Savillan, lequel tout le monde desiroit veoir, comme faisoit aussi M. de Termes tout malade. Il fust regretté beaucoup. Le lendemain j'envoyai le corps à Fossan, & retins le nepveu & le trompette, & les autres qui estoient prisonniers à Barges, jusques à ce qu'ils m'eussent renvoyé la femme & le fils dudit Granuchin. Ce qu'ils firent le lendemain, & moi de mesme leur delivrai tous les prisonniers.

Je vous prie Capitaines, qui lirez & verrez

ceci, conſidérez ſi c'eſt entreprinſe d'un Marchand. Un vieux Capitaine ſeroit bien empeſché de la conduire avec tant de ruzes & fineſſes que ceſtui-ci fit. Et encore que le Capitaine Favas en fuſt l'exécuteur, néantmoins ce marchand fut non-ſeulement l'origine de tout, mais auſſi l'exécuteur : ayant eu le cœur, pour ſe venger, de mettre en hazard & ſa femme & ſon fils. En liſant ceci, mes compagnons, vous pouvez apprendre la diligence avec ſi grandes froidures, les ruzes & fineſſes qui furent jouées dans le chaſteau par l'eſpace de quatre jours, telles qu'homme ne les ſceut découvrir, ni des noſtres, ni des leurs, nous tenant tous en doute. Le Comte s'y porta, pour un ſage Chevalier, bien legerement lors de la ſeconde lettre ; mais il répara ſa faute lorſqu'il ne voulut entrer ſans veoir ſon homme. Tout cela ne lui ſervit de rien, comme vous avez veu. Lorſque vous dreſſerez ces entreprinſes, peſez tout, n'allez jamais à l'eſtourdi ; & ſans vous précipiter ni croire de leger, jugez s'il y a de l'apparence. J'en ai veu plus de trompez, qu'autrement. Et quelque aſſeurance, & quelque promeſſe qu'on vous donne, faites une contre-baterie. Et ne vous fiez pas tant à celui qui conduit la marchandiſe, que vous n'ayez quelque

corde en main pour ſauver voſtre fait de l'autre coſté. C'eſt mal fait de blaſmer celui qui conduit une entreprinſe, ſi elle ne réuſſit : car il faut tousjours tenter ; ſi elle ne porte, pourveu qu'il n'y ait de la faute ou ſottiſes, c'eſt tout un. Il faut eſſayer & faillir : car ſe fiant aux hommes, on ne peut lire dans leur cœur. Mais allez-y ſagement. J'ai tousjours eu ceſte opinion, & croi qu'un bon Capitaine la doit avoir, qu'il vaut mieux aller attaquer une place pour la ſurprendre, lorſque perſonne ne vous tient la main, que ſi quelque traiſtre la conduit. Car pour le moins eſtes vous aſſeuré qu'il n'y a point de contre-trahiſon ; & vous retirez, ſi vous faillez, avec moins de danger : car voſtre ennemi ne vous peut dreſſer des embuſches.

Ceſar de Naples eſtant ce jour à Carmagnolle, fut adverti de la mort du Comte, dequoi il fuſt bien faſché : & pour aſſeurer Foſſan, y voulut envoyer trois compagnies Italiennes, leſquelles d'autres fois y avoient eſté en garniſon ; c'eſt à ſçavoir, Blaiſe de Somme, Neapolitain, & Baptiſte Milanois, & Rouſſanne Piedmontois, leſquels ne voulurent partir promptement (craignant que nous les combatiſſions) & qu'ils n'euſſent une bonne & forte eſcorte. Les Allemans, qu'il

avoit avec lui, n'y voulurent aller, qui fuſt cauſe, qu'il manda à Raconi, aux quatre compagnies Eſpagnoles qui y eſtoient en garniſon: c'eſt à ſçavoir, Dom Jean de Guibare (a), Maiſtre de camp, Louis Quichadou, Agillere, & Mandoſſe : ſur quoi ils furent deux jours, ſans oſer ſe mettre en chemin. Cependant M. de Termes, fuſt adverti par ſon eſpion, que leſdites compagnies Italiennes partoient le matin pour s'aller jetter dans Foſſan, & que deux compagnies de cavalerie leur tenoient eſcorte. Or n'avoit-il rien entendu que les Eſpagnols y deuſſent aller. Ledit Seigneur ne faiſoit que commencer à relever de ſa maladie, lequel me communiqua l'affaire le matin meſme, & à la meſme heure que l'eſpion eſtoit arrivé, concluſmes que nous prendrions quatre cens hommes de pied de toutes nos compagnies, choiſis & eſleus : ſçavoir, deux cens Arquebuziers, & deux cens Picquiers portant corſelets. Le Capitaine Tilladet (qui n'avoit perdu de ſes ſalades que deux ou trois) n'eſtoit encore revenu à Savillan, qui eſtoit cauſe que la compagnie de M. de Termes n'eſtoit pas ſi forte. Et d'autre part M. de Bellegarde (28), qui eſtoit ſon Lieutenant, eſtoit à ſa maiſon, & en avoit quelques-uns avec lui. Et à ceſte occaſion

(a) Voyez page 177.

le Capitaine Mons ne peuſt amener que quatre vingts ſalades : & nous rapporta l'eſpion que les compagnies Italiennes devoient prendre le chemin meſme que leur camp avoit tenu venant à Carignan, qui eſtoit par la plaine où nous avions combattu les Italiens. Nous concluſmes que nous prendrions le chemin de Marennes, & que nous leur ſerions au devant. Et ainſi que nous voulions ſortir de la Ville, arriva M. de Cental, qui venoit de Cental, ayant avec lui quinze ſalades du Seigneur Mauré (a), & vingt arquebuziers à cheval. Ce qui nous deſtourna un peu, pource qu'il pria M. de Termes lui donner un peu de temps pour faire repaiſtre ſes chevaux : car ainſi falloit-il qu'il paſſaſt par le meſme chemin, que nous voulions, pour s'en aller à Cairas qui eſtoit ſon Gouvernement. Auquel nous diſmes que nous n'irions que le petit pas, & que l'attendrions à Marennes, mais qu'il ſe hataſt : car ſi nous entendions que

(a) Dans deux relations de la bataille de Ceriſoles (*Pièces Fugitives pour l'Hiſtoire de France*, *Tome II*), ce Seigneur Mauré eſt nommé différemment ; l'un l'appelle *Maure de Novate* (peut-être Novarre) ; l'autre *Maure de Monal*. Il eſt aiſé de voir que ce nom eſt eſtropié de deux façons. — Il eſt nommé *Moré de Novarre* dans du Bellay.

les ennemis fuſſent preſts de paſſer, ne le pourrions attendre. M. de Termes une fois avoit envie d'y venir : mais nous Capitaines le priaſmes de ne venir point, pource qu'il ne faiſoit que ſortir de maladie, & qu'auſſi la ville demeureroit ſeule, & s'il advenoit quelque inconvénient ſur nous, ſeroit pour ſe perdre.

Eſtans arrivez audit Marennes nous fiſmes alte, attendans M. de Cental, où nous ordonnaſmes noſtre combat en telle ſorte : ſçavoir eſt, que les Capitaines Gabarret & Baron meneroient les deux cens corſelets & moi les deux cens arquebuſiers. Et tout incontinent me mis devant avec meſdits arquebuſiers, venant les corſelets après moi, & ſortiſmes hors du village. Le Capitaine Mons fit deux troupes de ſes gens de cheval. Je ne ſçai à qui il bailla la premiere, pource que tous eſtoient compagnons : mais je penſe bien que ce fuſt au Maſſés (a), ou Mouſſerie, ou à Idrou,

(a) Aimery de Béon, Seigneur du Maſſez, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes, marié le 10 Novembre 1540. Il mourut vers 1570 ou 71, ſuivant Montluc. Il avoit un frère cadet ſouvent nommé par Montluc; mais nous croyons que c'eſt de l'aîné qu'il s'agit ici. Bernard de Béon du Maſſez ſon fils, Baron de Bouteville, &c. Lieutenant-Général pour Sa Majeſté des Provinces de Saintonge, Aunis & Bas-Limouſin, &

ou au jeune Tilladet. Et comme nous eusmes un peu marché en avant, plustost que de nous monstrer à la vallée, par où les ennemis devoient passer, fismes alte. Je prins un Gentilhomme nommé la Garde (a) avec moi estant à cheval, & me mis un peu devant pour descouvrir la vallée.

Tout incontinent je descouvre de l'autre costé, sur la plaine du Babe (qui est un chasteau appartenant au Chastelier de Savoye) les trois compagnies Italiennes, & la cavallerie qui marchoient droit à Fossan. Sur quoi je me cuidai désespérer en maudissant M. de Cental, & l'heure que jamais il estoit venu, cui-

Chevalier des Ordres du Roi, épousa en secondes nôces Louise de Luxembourg, veuve de Georges d'Amboise, Comte d'Aubigeoux, & fille de Jean de Luxembourg, Comte de Brienne, dernière de l'illustre Maison de Luxembourg, morte le 16 Juin 1647.

« On a en Guienne une idée si avantageuse de la » Maison de Béon, qu'on lui donne pour origine un » puiné des Vicomtes de Béarn, qui ayant eu en par- » tage la Vallée de Béon en prit le nom, & conserva » les armes de Béarn ». (*Généalogie de la Maison de Faudoas. Montauban, 1724.*)

(a) Nous ignorons quelle étoit la Province de ce la Garde : dans les Jugemens sur la Noblesse de Languedoc, Tome II des Pièces fugitives, p. 169, on trouve une famille de ce nom.

dant qu'il n'y euſt d'autres gens que ceux que je voyois de l'autre coſté, leſquels desja eſtoient fort avant. Et comme je m'en voulois retourner pour dire à la troupe qu'ils eſtoient paſſez, je regardai bas (car pardevant je ne regardois qu'à la plaine de l'autre coſté) & découvris les Eſpagnols, & les montrai à la Garde (qui ne les avoit apperçeus, non plus que moi) portant preſque toutes chauſſes jaunes, & voyions contre le Soleil reluire les armes : & cognus qu'il y avoit des corſelets. Nous ne penſions rencontrer rien que ces trois compagnies Italiennes, & ſans l'attente de M. de Cental, euſſions rencontré les Eſpagnols & Italiens enſemble, leſquels à noſtre advis nous euſſent deffaicts, veu la deffence que firent les Eſpagnols ſeuls. J'advertis incontinent les Capitaines du tout, & qu'il ne falloit point qu'ils ſe montraſſent encore, car les Eſpagnols ne bougeoient & faiſoient alte. Je commençois auſſi à perdre la veue des Italiens, qui marchoient droit à Foſſan. C'eſtoit une grande faute à eux de s'éloigner tant les uns des autres. La Garde retourne à moi, & me diſt, que M. de Cental commençoit à arriver, venant avec ledit la Garde un ſoldat à cheval, lequel je fis demeurer ſur le haut, tenant tousjours ſa veue vers les Italiens, &

deſcendis bas avec la Garde pour nombrer ces gens, leſquels me tirerent quelques arquebuzades : mais nonobſtant ce, je m'approchai de ſi près, que je les peus nombrer & les comptai de quatre à cinq cens hommes au plus : & incontinent retournai ſur le haut, & vis que leur cavalerie retournoit à eux, ayant laiſſé les Italiens, qui desjà eſtoient fort avant, & hors de noſtre veüe. Je dépeſchai ce ſoldat devers mes compagnons, pour qu'ils commençaſſent promptement à marcher : car les Eſpagnols commençoient à ſonner le tabourin pour s'en retourner. Leurs compagnies de gens de cheval eſtoient celles du Comte de S. Martin (a) d'Eſt, parent du Duc de Ferrare, lequel n'y eſtoit point, mais bien ſon Lieutenant, & Rozalles Eſpagnol. Celles des Eſpagnols à pied eſtoient Dom Jean de Guibare, Agillere & Mandoſſe, & la moitié de celle de Louis Quichadou, lequel s'eſtoit mis avec l'autre moitié dans le chaſteau de Raconi. Or M. de Cental, & le Capitaine Mons vindrent à moi ſeuls, & virent comme moi, que leſdits Eſpagnols ſe mettoient en

(a) Philippe d'Eſt, Seigneur de Saint-Martin, Général de la Cavalerie de Savoye, Lieutenant-Général des Etats du Duc, & Chevalier de l'Annonciade, mort en 1592.

file, laquelle nous jugions de onze ou bien de treize par file. Cependant la cavalerie leur arriva.

Or nous avoient-ils desjà deſcouverts encore qu'ils n'en euſſent veu que cinq que nous eſtions, & j'avois eſté recogneu quand je deſcendis bas par le ſergent de Mandoſſe, qui avoit eſté prins à la deffaite des Italiens, & rendu trois jours après. Ils mirent toute leur cavalerie devant, & vingt ou vingt-cinq arquebuziers ſeulement à la teſte d'icelle, une grande trouppe à la teſte de leurs picquiers, & le demeurant à la queue, & ainſi commencerent à marcher tabourin battant. Je prins mes deux cens arquebuziers, & les mis en trois trouppes, l'une menoit le Capitaine Lienard, & l'autre la Pallu, Lieutenant à M. de Carces (a), qui avoit ſes deux compagnies à Savillan : & moi je prins l'autre, & me mis à leur queue, les corſelets venoient après, & de prime arrivée me fut tué la Garde. Ils cheminoient tousjours au grand pas, ſans jamais faire ſemblant de ſe rompre, tirant en grande furie ſur nous, & nous ſur eux tellement que je fus contraint de faire

(a) Jean de Pontevez, Comte de Carces, d'une illuſtre Maiſon de Provence, dont il fut Sénéchal & Gouverneur.

joindre ledit Capitaine Lienard à moi, pour ce que de leur teſte eſtoit parti une troupe d'arquebuziers pour renforcer le derriere. Et fis venir pareillement la Pallu: & ainſi marcherent tousjours, juſques à ce qu'ils furent à la veue du chaſteau de S. Fré, qui fuſt trois milles ou plus, tousjours combattant à arquebuzades. Je les avois une fois preſque mis en routte paſſant un foſſé près d'une maiſon, où il y avoit une baſſe-cour: & les tins de ſi près, que nous miſmes la main aux eſpées, & s'en jetta vingt ou vingt-cinq dedans la baſſe-cour: & eſtant pourſuivis d'une partie de nos ſoldats furent taillez en pieces: & cependant ils acheverent de paſſer le foſſé. Noſtre cavalerie les cuida charger, ce qu'elle ne fiſt: car ce qui les en garda, c'eſtoit les arquebuzades, leſquelles leur avoient tué beaucoup de chevaux. Et quant aux Capitaines Gabarret & Baron firent une erreur: parce que, comme ils nous virent à ce foſſé peſle meſle, ils mirent pied à terre, prenans leurs picques, mais ils n'y purent arriver. Que ſi les corſelets euſſent peu cheminer, comme nos arquebuziers, je les euſſe deffaits là, mais il n'eſtoit poſſible pour la peſanteur de leurs armes, & ainſi s'acheminerent gaignant pays. Et comme ils furent près d'un petit pont de brique, je laiſ-

ſai nos arquebuziers combattant tousjours; & courus à noſtre cavalerie, qui eſtoit en trois troupes. M. de Cental menant la ſienne, qui ſe tenoit tousjours à la largue des arquebuzades marchoit un peu devant, ou un peu à coſté. Auquel dis ces paroles: *Ha M. de Cental, ne voulez-vous point charger? Ne voyez-vous pas que les ennemis ſe ſauvent, ils ſont delà le pont: & incontinent gaigneront le bois de Saint Fré? Et s'ils ſe ſauvent nous ne ſommes dignes de porter jamais armes. Et quant à moi je les quitte dès maintenant.* Lequel me diſt enragé de colere, qu'il ne tenoit point à lui: mais que j'allaſſe parler au Capitaine Mons. Ce que je fis, & lui commençai à dire ces mots: *Ha mon compagnon, faut-il que nous recevions ce jourd'hui une ſi grande honte, perdant ſi belle occaſion, pource que vous autres gens à cheval ne voulez charger?* Lequel me répondit, *que voulez-vous que faſſions, vos corſelets ne peuvent arriver au combat, voulez-vous que nous les combattions tous ſeuls?* Sur quoi je lui reſpondis en jurant de colere, que je n'avois que faire des corſelets, ſouhaitant de bon cœur, qu'ils fuſſent à Savillan, puiſqu'ils ne pouvoient ſe joindre au combat. Il me dit, *allez parler à la premiere troupe, & cependant je m'advancerai.* J'y cou-

sus, & commençai à remonſtrer aux Gentils-hommes de M. de Termes, qu'il n'y avoit que neuf ou dix jours que nous avions combattu les Italiens : & à ceſte heure que nous devions combattre les Eſpagnols pour acquérir plus grand honneur, faut-il qu'ils nous eſchappent ? Leſquels me reſpondirent tous d'une voix. *Il ne tient point à nous, il ne tient point à nous.* Or je leur dis, s'ils me vouloient promettre de charger dès qu'ils verroient que j'aurois fait mettre les eſpées aux mains aux arquebuziers pour leur courir ſus. Ce qu'ils m'accorderent à peine de leurs vies. Alors j'avois un mien nepveu nommé (a) Serillac, qui de-

(a) . . . de Serillac étoit fils de Jean de Serillac, dont on a parlé, par conſéquent neveu, à la mode de Bretagne, de Montluc.

Ce Serillac avoit un frère. Voici ce que dit à ſon ſujet une lettre de Henri II au Maréchal de Briſſac, datée de Fontainebleau, le 2 Juin 1553. « Serillac, » frère de l'Enſeigne de Cipiere, tua ſur le ſoir, près » la porte du logis du Roy, un des Capitaines ap- » pointés de M. l'Amiral, nommé Pierre Moreau, le » plus méchamment & malheureuſement qu'il eſt poſ- » ſible; dequoi Sa Majeſté déſire punition exemplaire » être faite, pour quelle cauſe il s'eſt retiré en Pié- » mont ». Il recommande au Maréchal de tâcher de le faire prendre.

puis fuſt Lieutenant de M. de Cypierre (a) à Parme, & prins priſonnier avec lui, & depuis tué à Montepulſianne (b) en 1555, & à la vérité entre ces trente ſalades, il y avoit des meilleurs hommes, que M. de Termes euſt en toute ſa compagnie. Je dis audit Serillac, *Serillac tu es mon nepveu, mais ſi tu ne donnes le premier, je te dèſavoue, & dis que tu n'es point mon parent.* Alors il me dit promptement ces mots : *Si, je donnerai, mon oncle ; vous le verrez tout à ceſte heure :* & de fait baiſſa la veue pour donner, enſemble tous ſes compagnons. Je leur criai qu'ils attendiſſent que je fuſſe à mes gens : alors je courus aux arquebuziers, & à mon arrivée leur dis, qu'il n'étoit plus queſtion de tirer arquebuzades : car il falloit venir aux mains. Capitaines, mes compagnons, quand vous vous trouverez à telles nopces, preſſez vos gens, parlez à l'un & à l'autre, remuez-vous : croyez que vous les

(a) Philbert de Marcilly, Comte de Cipiere, Gentilhomme du Mâconnois, Capitaine de 50 hommes d'armes, Gouverneur d'Orléans, Gouverneur du Roi Charles IX, & premier Gentilhomme de ſa Chambre, mort le 8 Septembre 1565 ; fut, ſelon M. de Thou, *un homme de bien & un grand Capitaine qui n'avoit rien plus à cœur que la gloire de ſon Maître & la tranquillité de l'Etat.*

(b) Montepulciano en Toſcane.

rendrez

rendrez vaillans tout outre, quand ils ne le ſeroient qu'à demi. Tout à un coup ils mirent la main aux eſpées. Et comme le Capitaine Mons, qui étoit un peu en avant, & M. de Cental, qui eſtoit à coſté, virent baiſſer la viſiere à la premiere troupe & me virent courir aux arquebuziers, & en meſme inſtant les eſpées aux mains des ſoldats, ils cognurent bien que j'avois trouvé gens de bonne volonté, & commencerent à s'approcher. De ma part je mis pied à terre, prenant une halebarde à la main (c'eſtoit mon arme ordinaire au combat) & couruſmes tous à corps perdu nous jetter ſur les ennemis. Serillac tint ſa promeſſe : car il donna devant, comme tous confeſſerent, ſon cheval fut tué à la teſte des arquebuſiers & des gens de cheval de ſept arquebuzades. Tilladet, Lavit, Idrou, Monſelier (a), le Maurens, & les Maſſes (b), tous Gentilshommes Gaſcons, qui eſtoient en ceſte troupe, compagnons dudit Serillac, chargerent du cul & de teſte dans les gens à cheval, leſquels ils renverſerent tous ſur la teſte des gens de pied. M. de Cental donna auſſi par le flanc à travers des gens à cheval

(a) Il eſt probable que *Monſelier* eſt *Monſolés*.

(b) *Les Maſſes* ſont certainement *les du Maſſez* (Béon), dont il a été fait mention ci-devant.

& des gens de pied. Le Capitaine Mons donna pareillement par l'autre coſté : de ſorte qu'ils furent renverſés tous, tant ceux de pied que de cheval. Lors nous commençaſmes à mener les mains ; y demeurant morts ſur la place plus de quatre-vingt ou cent hommes. Rozalles, Capitaine d'une des deux compagnies de chevaux légers, ſe ſauva lui cinquiéme, comme fit Dom Joan de Guibarre (a) maiſtre de camp, ſur un Turc (b), avec ſon page ſeulement, qui ſe trouva à cheval, pour ce qu'il avoit eu une arquebuzade à travers d'une main, dont il eſt demeuré eſtropiat, & cuide qu'il eſt encore vivant.

Voilà la vérité de ce combat, comme il fuſt fait, y ayant pour le jourd'hui beaucoup de Gentilshommes en vie qui s'y trouverent. Je n'en demande autre teſmoignage que le leur, pour ſçavoir ſi j'ai failli d'un ſeul mot d'en eſcrire la vérité. M. de Cental mena priſonnier le Lieutenant du Comte Saint Martin, pource qu'un de ſes gens l'avoit prins, quelques autres à pied & à cheval, qui eſtoient priſonniers de ſes gens : & avec nous les Capitaines Agilere & Mandoſſe, le Lieutenant de Rozalles, celui qui portoit ſa cornette, & celui qui portoit celle du Comte Saint Martin, non qu'ils euſſent les drapeaux,

(a) Guevara. (b) Sur un cheval Turc.

& tout le demeurant des gens de pied & de cheval à Savillan. En dix jours toutes ces trois factions ſe firent, à ſçavoir la défaite des Italiens, la mort du Comte Pedro d'Apport à Barges, & ceſte-ci des Eſpagnols. Je veux donc dire, pource qu'il me touche, que ſi jamais Dieu a accompagné la fortune d'un homme, il a accompagné la mienne; car il ne s'en falluſt d'un quart d'heure, que ne rencontriſſions les Eſpagnols & les Italiens tous enſemble. Et croi fermement que ſi Dieu n'y euſt mis la main, nous fuſſions eſté défaits. Mais il nous envoya Cental, qui nous amuſa bien à propos pour nous. Que ſi cela fuſt advenu on n'ouit jamais parler d'un plus furieux combat, que celui-là fuſt eſté; car s'ils eſtoient braves & vaillans, nous ne leur devions rien. C'eſtoit une belle petite troupe que la noſtre. Et pour ne laiſſer rien en arriere, je ne voudrois pas qu'on penſaſt que les corſelets n'arrivaſſent au combat pour faute de cœur, n'y ayant autre choſe qui les empêchaſt de s'avancer que la peſanteur de leurs armes; car nous avions à peine achevé, qu'ils arriverent au lieu du combat, maudiſſant leurs armes qui les avoient empêchez d'avoir part au gaſteau.

Or ces trois compagnies & demie d'Eſpa-

gnols défaites, & les trois qui allerent à Foſſan, ce qui s'eſtoit retiré avec M. de Savoye & le Marquis de Guaſt, les deux mille Allemans & les deux mille Eſpagnols, qui eſtoient dans Carignan, furent cauſe que le camp de l'ennemy s'affoiblit fort : de ſorte qu'au bout de quelque temps M. de Boſieres ſe réſolut, ayant M. de Tais, & de Saint Julien auprès de lui, d'aſſembler toutes les forces qui étoient dans les garniſons pour dreſſer un camp volant, & me manda que je l'allaſſe trouver à Pignerol avec ma compagnie, les deux de M. de Carces, & celle du Comte de Landrian, Italien. Mandoit auſſi à M. de Termes qu'il ne retînt que deux compagnies avec lui, ſçavoir celle de Gabarret, & du Baron de Nicolas (a). La garniſon eſtoit fort bonne, & furent bien aiſes leſdits Gentishommes, que M. de Termes les priaſt de demeurer avec lui. Je veux eſcrire ici un mot pour tenir en cervelle les Capitaines, & pour leur monſtrer qu'ils doivent penſer à tous les inconvéniens qui leur peuvent advenir, & de meſme aux remedes. M. de Termes vouloit exécuter une

(a) Dans la dernière édition de Montluc, on a confondu ce Baron de *Nicolas* avec le Colonel *Baron*, qui commandoit les Suiſſes : mais il n'y a rien dans le texte qui appuye cette conjecture des Editeurs. Montluc ne dit point que ce Baron de Nicolas ait été Colonel.

entreprinſe à Caſtilholle, au Marquiſat de Saluſſes, ſur trois enſeignes d'ennemis qui s'eſtoient mis en trois palais l'un auprès de l'autre, ayant baſtionné les rues : tellement qu'ils pouvoient aller de l'un à l'autre : & penſoit ledit Seigneur faire d'une pierre deux coups. C'eſtoit qu'il m'accompagneroit juſques à Caſtilholle, & en emporteroit, avec deux pieces qu'il amenoit, les palais, & que de-là je m'en irois à Pignerol, & il s'en retourneroit à Savillan, menant les deux compagnies du Baron de Nicolas avec lui, pour lui ſervir d'eſcorte à ramener l'artillerie. Toute la compagnie des ennemis eſtoient logée à Pingues, Vinus & Vigon, & en deux ou trois autres places circonvoiſines. Je n'eſtois point d'opinion d'exécuter ceſte entreprinſe, pource que les ennemis eſtoient ſi près dudit Caſtilholle, qu'en ſept ou huit heures ils pouvoient venir à nous, & en autant de temps eſtre advertis. M. de Termes qui eſtoit deſireux d'exécuter ceſte entreprinſe, ne voulut prendre en payement aucune raiſon que je lui en donnaſſe. Et meſmement qu'il n'y avoit pas quatre mois que Meſſieurs d'Auſſun & de Saint Julien y avoient défait deux compagnies, & prins leurs Capitaines, où j'eſtois avec eux, d'autant qu'ils m'avoient demandé à M. de Botieres, & ma

compagnie quant & moi : & lui diſois que c'eſtoient les meſmes Capitaines qui eſtoient ſortis de priſon, après avoir payé leur rançon, leſquels avoient cognu la faute, par laquelle ils s'eſtoient perdus, & y avoient bien remedié. Car depuis qu'un homme a fait une perte en un lieu, il a bien la teſte groſſe, s'il ſe trouve en meſme hazard, s'il n'y pourvoit, & ne ſe fait ſage à ſes deſpens. Auſſi ai-je oui dire à de grands Capitaines, qu'il eſt beſoing d'eſtre quelquefois battu, & d'avoir ſouffert quelque route : car on ſe fait ſage par ſa perte. Mais je me ſuis bien trouvé de ne l'avoir pas eſté : & aime mieux m'eſtre fait adviſé aux dépens d'autrui, qu'aux miens.

Toutes mes remonſtrances ne ſervirent de rien, & commençaſmes à marcher ſur l'entrée de la nuit, de ſorte qu'une heure devant jour nous y arrivaſmes. M. de Termes mit ſon artillerie à cent pas d'un des palais : le Baron de Nicolas s'offrit incontinent à la garder : & fallut que le Capitaine la Palu, le Comte de Landrian (a) & moi nous fiſſions

(a) François, Comte de Landriano, d'une Maiſon noble de Milan. On ne ſçait ſi c'eſt de lui que parle Morigi, & dont il dit qu'il ſervit dès ſa jeuneſſe l'Empereur Charles V dans les guerres de l'Allemagne, & que ce Prince le fit Conſeiller de ſon Conſeil d'Etat ſecret ; que Philippe, Roi d'Eſpagne, lui donna Pan-

le combat. Je gaignai l'un des palais, non celui que l'artillerie battoit : mais rompant les maiſons d'une à autre, juſques à ce que je fis un trou audit palais, par lequel on me garda bien d'entrer (il me ſouvenoit de ce trou où j'avois eſté ſi bien eſtrillé au voyage de Naples) qui fut cauſe que je mis le feu à une petite maiſon joignant icelui palais. Alors ils ſe retirerent dans l'un des autres, ayant duré le combat juſques à trois heures après midi, ſans que perſonne s'en meſlaſt que nos quatre compagnies. J'y perdis quinze ou ſeize ſoldats, M. de Carces autant ou plus, & le Comte de Landrian n'en demeura pas exempt. Et néantmoins nous les avions réduits à quitter l'autre que l'artillerie battoit, & ſe remettre au troiſiéme. Et pource qu'il falloit deſ-

dino dans le Duché de Milan, & l'admit dans ſon Conſeil d'Etat & de guerre : qu'il fut enſuite Préſident du Royaume de Sicile ; & enfin Meſtre de camp général de la Ligue formée entre les Princes Chrétiens contre Selim, Empereur des Turcs, en 1570, qui fut à peu près le tems de ſa mort. Morigi dans tout ceci ne dit point que le Comte de Landriano ait ſervi la France. Ainſi nous ne penſons pas que ce ſoit là le Landriano dont il s'agit, d'autant plus qu'il étoit l'année ſuivante à la bataille de Ceriſoles dans l'armée de l'Empereur, ainſi que le dit *Luca Contile dans la vie de Céſar Maggi, fol. 145.*

murer deux portes, on ne fuſt point d'opinion de tenter plus avant la fortune : mais que M. de Termes s'en devoit retourner en diligence à Savillan, & moi tirer mon chemin avec les quatre compagnies droit à Pignerol, à mon grand regret; car je voulois parachever, ou me perdre, & tout le demeurant de ma compagnie. On a toujours remarqué ce vice en moi, que j'ai eſté trop opiniaſtre à un combat. Mais quoiqu'on die, je m'en ſuis plûtoſt bien que mal trouvé. Qui fuſt cauſe que M. de Termes condeſcendit à ne faire rien davantage, craignant d'y perdre quelque Capitaine, dont il en euſt peu avoir reproche: pource que le Lieutenant du Roi n'avoit rien entendu de ceſte entreprinſe, & m'acheminai droit à Barges. Ainſi que je fus au bourg la nuit me ſurprint : il falloit encore que je paſſaſſe trois grandes milles de plaine, avant que je peuſſe arriver à Cabours, où je voulois repaiſtre, & y ſéjourner trois ou quatre heures: & eſtant à l'entrée de la plaine, je mandai au Capitaine Lienard (qui eſtoit avec moi)

Morigi parle bien d'un autre Capitaine de cette Maiſon, appellé auſſi François; mais il ne fait que le nommer, ſans dire s'il ſervoit l'Empereur ou la France, ni même s'il étoit contemporain de l'autre. (*Nobiltà di Milano di Pavolo Morigi*, in-8°, 1619, p. 368.)

aller parler avec M. de Botieres pour ſon Capitaine, quel chemin y avoit juſques à Cabours (car je n'avois jamais eſté en ce pays-là) lequel me dit que c'eſtoit une plaine : alors je fis alte, & commençai à diſcourir avec le Capitaine Lienard comme nous eſtions partis de Savillan le ſoir auparavant, & que en ſept ou huit heures Céſar de Naples pouvoit eſtre adverti de noſtre partement, & que deux jours devant l'on ſçavoit par tout Savillan que j'allois à Pignerol : dequoi aiſément ledit Céſar pouvoit eſtre adverti, & qu'il n'y avoit juſques à Vigon ſix ou ſept milles, où eſtoit la plus grande partie de la cavalerie, ne pouvant paſſer ceſte plaine ſans courir un grand péril, & meſmement la nuit, qui n'a point de honte. Ledit Capitaine Lienard m'accordoit que tout cela pouvoit eſtre : toutesfois je n'avois autre chemin que celui-là, ſinon que je vouluſſe allonger de trois ou quatre milles, & paſſer le pas auprès de la ſource, ou il penſoit y avoir de l'eauë. Mes guides entendoient notre diſcours, qui me dirent qu'il y avoit eaue juſques à demi cuiſſe. Je ne trouvai homme qui ne fuſt contraire à mon opinion, & moi contre l'opinion de tous, je tournai à main gauche, & prins le chemin droit à la montagne : & par bonne fortune je n'y trouvai

eaue que juſques au genouil, tellement que gaignaſmes le long de la montagne, tirant droit à Barges, là où nous ne penſaſmes arriver que ne fuſt la pointe du jour. Notez ce que nous fiſmes ſans dormir : le jour que nous partiſmes, le ſoir nous ne dormiſmes point, la nuit nous nous miſmes à cheminer, puis tout le long du jour à combattre les palais : & l'autre nuit après à cheminer juſques à Barges, qui ſont 48 heures. J'ai fait pareille traicte ſans dormir cinq ou ſix fois en ma vie, & pluſieurs fois en ai demeuré trente-ſix. Il faut, mes compagnons, de bonne heure s'accoutumer à la peine & à paſtir, ſans dormir & ſans manger, afin que vous trouvans au beſoing, vous portiez cela patiemment.

Or mon opinion n'eſtoit pas vaine : car Céſar de Naples (a) ayant eſté adverti de

(a) Ceſar Maggi (appellé Céſar de Naples) étoit né dans cette ville d'une famille noble, mais ſi pauvre, que ſa mère s'étant remariée en ſecondes nôces, il quitta la maiſon paternelle à l'âge de 17 ans pour aller chercher fortune. Etant arrivé à Rome, la pauvreté le contraignit d'entrer au ſervice d'un Gentilhomme de cette ville. Il y reſta peu de tems ; & ſe ſentant du penchant pour la guerre, il s'enrôla à 18 ans au ſervice des Vénitiens en qualité de ſoldat. Il paſſa depuis à celui du Duc d'Urbin, après s'être fait connoître & être devenu

noſtre entreprinſe, partit de Carmagnolle avec cinq cens arquebuziers à cheval, & print cinq cens chevaux à Vinus & à Vigon, & vint faire deux embuſcades au milieu de la plaine, un jet d'arbaleſte à coſté de mon chemin, où il demeura toute la nuit. Et comme je fus arrivé à Barges un peu après le ſoleil levant, je m'eſtois mis à dormir, ſur quoi j'ouis l'artillerie de Cabours qui leur tiroit en ſe retirant; car il falloit qu'ils paſſaſſent par le fauxbourg dudit Cabours. Je ne fus pas bien adverti de ceſte embuſcade, juſques à ce que trois jours après mon arrivée à Pignerol, M. de Botieres ſe miſt en campagne, & allaſmes droit à Vigon, pour forcer la cavalerie qui eſtoit dedans : car de gens

Officier; puis à celui du Pape, & enfin au ſervice de l'Empereur Charles V & de Philippe II, ſon fils. Il y acquit beaucoup de réputation, & parvint par degrés aux grades ſupérieurs. Vers 1555, il fut fait Meſtre de camp général & Gouverneur de Pavie, & peu de tems après, Général de l'artillerie en Lombardie & en Piémont. Il obtint auſſi de l'Empereur le titre de Comte : c'eſt ce que j'apprends d'un Livre intitulé : *Hiſtoria de' Fatti di Ceſare Maggi da Napoli, raccolti da Luca Contile. Milano, 1565*, in 8°.

Céſar de Naples étoit vigilant, ſubtil & entreprenant, mais peu heureux en ſes entrepriſes. (Du Bellay, Livre VIII.)

à pied ils n'en avoient point avec eux, & gagnaſmes les maiſons qui ſont auprès de la porte. Ce que n'ayant peu faire, noſtre camp ſe retira à un mille de-là, & la nuit la cavallerie abandonna la ville ſecrétement : & au point du jour que nous y penſions aller donner l'aſſaut (ayant fait venir M. de Botieres deux canons de Pignerol) n'y trouvaſmes perſonne, ains la place vuide. Et de meſme en firent ceux de Vinus, de Pingues, & tous les autres ſe retirerent à Carmagnolle.

J'ai voulu diſcourir ceci & l'eſcrire, pour eſveiller les eſprits aux Capitaines à bien conſidérer, que lorſqu'ils ſe trouveront en un tel affaire, ils compaſſent le temps que l'ennemi peut eſtre adverti, le temps auſſi qu'il faut qu'ils ayent pour leur retraite. Et ſi vous trouvez que l'ennemi aye temps pour vous trouver ſur les champs, & que vous ne ſoyez aſſez fort pour le combattre, pour la peine de trois ou quatre lieues davantage, ne laiſſez à deſtourner voſtre chemin : car il vaut mieux eſtre las, que prins ou mort. Il faut, mes Capitaines, que vous ayez non-ſeulement l'œil, mais auſſi l'eſprit au guet. C'eſt ſur voſtre vigilance que voſtre troupe repoſe, ſongez à ce qui vous peut advenir, meſurant tousjours le temps, & prenant les

choſes au pis, ſans mépriſer voſtre ennemi. Si vous ſçavez avec paroles allégres & joyeuſes flatter le ſoldat & l'eſveiller, lui repréſentant par fois le danger où le peu de ſéjour vous mettra, vous en ferez ce que vous voudrez : & ſans lui donner loiſir de dormir, vous le mettrez, & vous auſſi, en lieu de ſeureté, ſans engager voſtre honneur, comme pluſieurs que j'ai veu attraper couchez (comme on dit) à la Françoiſe, ont fait. Noſtre nation ne peut paſtir longuement, comme fait l'Eſpagnole & l'Allemande. La faute n'en eſt pas à la nation, ni à noſtre naturel, mais cela eſt la faute du Chef : je ſuis François impatient (dit-on) & encore Gaſcon, qui le ſurpaſſe d'impatience & colere, comme je penſe qu'il fait les autres en hardieſſe; mais ſi ai-je tousjours eſté patient, & ai porté la peine autant qu'autre ſçauroit faire. Et j'en ai veu pluſieurs de mon temps, & autres que j'ai nourris, leſquels s'endurciſſoient à la peine & au labeur. Croyez, vous qui commandez aux armes, que ſi vous eſtes tels, vous en rendrez auſſi vos ſoldats à la longue. Tant y a que ſi je n'en euſſe ainſi uſé, j'eſtois mort ou prins. Mais revenons à noſtre propos.

Le lendemain nous allaſmes paſſer la riviere du Pau, ſur laquelle fiſmes un pont

de charrettes pour paſſer l'infanterie : car la cavalerie n'y avoit eaue que juſques au ventre, & la paſſaſmes toute la nuit. Et au point du jour je fus avec une troupe d'arquebuziers tout auprès de la ville, lorſque tout eſtoit preſque paſſé. Je m'amuſai à attaquer l'eſcarmouche, ayant quelques gens à cheval qui vindrent avec moi. Céſar de Naples incontinent mit ſes gens en ordre pour abandonner Carmagnolle, & commença à prendre ſon chemin, ſe retirant pour paſſer une riviere qu'il y a, & gaigner Quiers. Et ſans qu'il falluſt que noſtre cavalerie fiſt un grand cerne (a) pour paſſer les foſſez, nous les euſſions combattus, & peut-eſtre deffaits. Et pour ne mentir point, ſans cela auſſi, ſi l'on euſt gueres voulu, je ſçai bien qu'il ne tint point à nos compagnies, ni à M. de Tais. M. le Préſident Birague (b), s'il veut dire

(a) Un grand circuit.

(b) René de Birague, d'une noble & ancienne Maiſon de Milan, ayant été envoyé vers François I pour des affaires importantes, ce Prince le retint à ſon ſervice, le pourvut d'une charge de Conſeiller au Parlement, l'admit dans ſon Conſeil Privé, & le fit par la ſuite premier Préſident du Sénat de Turin. Il avoit été marié; Charles IX le naturaliſa, en 1565, ainſi qu'une fille unique qu'il avoit, & qui épouſa depuis le Maréchal de Bourdillon.

la vérité, ſçait bien à qui il tint, car il eſtoit alors au camp près M. de Botieres, & vid bien ce qu'on faiſoit, & ce qu'on diſoit : & ſçait bien que je les ſuivis avec deux cens arquebuziers, tousjours tirant ſur leur retraite plus d'un mille & demi : crevant de deſpit de veoir combien laſchement on marchoit, qui monſtroit bien qu'on n'en vouloit pas manger.

C'eſt une mauvaiſe choſe quand le Chef craint de perdre. Qui va avec crainte, ne fera rien qui vaille. S'il n'y euſt eu de plus grands que moi en ceſte troupe, ſans tant marchander, j'euſſe fait comme du combat des Eſpagnols que j'avois deffaits, il n'y avoit que quinze jours. Il y euſt beaucoup d'excuſes de tous coſtez, pourquoi nous ne les avions combattus, & non-ſeulement là, mais partout le Piémont, où on parloit de nous (Dieu le ſçait) fort honnorablement. Après qu'on euſt entendu la couillonade, autrement ne ſe peut-elle appeller, M. de Botieres n'eſtoit gueres content en ſoi-meſme. Mais je lairai ce propos pour en prendre un autre : auſſi n'avoit-il pas grande créance, eſtoit mal

Il devint Chancelier à la mort du Chancelier de l'Hôpital, Cardinal, & Commandeur de l'Ordre du Saint-Eſprit en 1578. Il mourut à Paris le 24 Novembre 1583 âgé de 77 ans.

obéi, & peu reſpecté. S'il y avoit de la faute de ſon coſté, je m'en remets à ce qui en eſt. Il y en a aſſez en vie qui en peuvent parler mieux que moi : ſi eſtoit-il ſage & bon Chevalier; mais Dieu n'a fait perſonne parfait de tous points.

Trois ou quatre jours après, arriva le Sieur Ludovic de Birague (29), qui propoſa à M. de Botieres une entreprinſe; qui eſtoit, que s'il vouloit laiſſer M. de Tais devers les quartiers de Boulongne (où il eſtoit Gouverneur) avec ſept ou huit compagnies, qu'il lui baſtoit de prendre Caſſantin (a), S. Germain, S. Jago. Et pource que M. de Botieres eſtoit ſur l'entreprinſe de rompre le pont de Carignan, celle-ci eſtoit fort mal aiſée à réſoudre avant la rupture du pont. Or eſtoit arrivé M. de Termes avec ſa compagnie, & les deux compagnies du Baron de Nicolas : & arreſterent entre eux que M. de Tais s'en pouvoit aller avec le Seigneur Londiné, avec ſept Enſeignes, & qu'il en demeureroit encore cinq ou ſix, les trois compagnies de M. de Dros, qu'il avoit refaites, & ſept ou huit autres Italiennes. Je n'ai pas bonne ſou-

(a) A coup sûr *Creſcentino*, petite place du Piémont à 8 lieues de Turin. *Caſentino*, que le nom de *Caſſantin* paroît indiquer, eſt un Bourg en Toſcane.

venance

venance ſi M. de Stroſſy eſtoit encore arrivé : c'eſtoient les ſiennes. Baſte, nous faiſions François ou Italiens, dix-huit Enſeignes, ſans les Suiſſes. Et fut arreſté au Conſeil, qu'avant que mettre la main à la rupture du pont, l'on verroit comme ſuccéderoit l'entreprinſe dudit Seigneur Ludovic : car ſi elle ſuccédoit mal, & qu'ils fuſſent deffaits, le Piémont demeuroit en péril. Mais quelques jours après nouvelles vindrent à M. de Botieres qu'ils avoient prins S. Germain, S. Jago, & trois ou quatre autres villotes fermées. Je ne veux oublier que M. de Tais vouloit m'emmener : de ſorte qu'il y euſt de la conteſtation ; mais M. de Botieres proteſta de ne rompre le pont que je n'y fuſſe. M. de Termes, M. d'Auſſun, le Préſident Birague, le Sieur Franciſco Bernardin tenoient le meſme parti de M. de Botieres, & fus contraint de demeurer, à mon grand regret, ayant grand' envie d'aller avec ledit Seigneur de Tais, pource qu'il m'aimoit, & avoit grand' fiance en moi, autant que de Capitaine qui fuſt en la troupe, & qu'il cherchoit tousjours les lieux où les coups ſe donnoient. Leſdites nouvelles venues, ſe fit la délibération de la rupture du pont en ceſte maniere.

Il fut ordonné que j'irois avec cinq ou ſix

compagnies Gaſconnes combattre les cent Allemans & les cent Eſpagnols, leſquels toute la nuit eſtoient en garde au bout du pont, depuis que noſtre camp eſtoit à Pingues. A quoi je reſpondis, que je ne voulois tant de gens : car il falloit que je paſſaſſe par des lieux étroits ; & menant ſi grande troupe, feroit une ſi longue file, que la ſixieſme partie n'arriveroit pas au combat. Bref, que je ne voulois que cent arquebuziers, & cent corſelets, pour eſtre égaux aux ennemis ; eſpérant qu'avant que le jeu ſe paſſaſt, je ferois cognoiſtre que noſtre nation valloit autant que celle des Allemans & Eſpagnols ; & que Boguedemar, la Palu, & quelque autre Capitaine qu'il y avoit (dont ne me ſouvient du nom) meneroient le demeurant de toute la troupe à trois cens pas de moi pour me ſecourir, ſi les ennemis ſortoient de Carignan pour ſecourir les leurs. L'on remiſt cela à ma diſcrétion. Il y avoit une maiſon à main gauche du pont, & vis-à-vis, où il fut ordonné que les Italiens, qui pouvoient eſtre de douze ou quatorze Enſeignes, iroient à cette maiſon pour me favoriſer, ſi les ennemis ſortoient, ou bien que M. de Dros avec leſdites compagnies, s'il eſtoit arrivé (dont je n'en ai bonne mémoire : toutesfois je penſe que non, & que

c'eſtoient les Italiens) & M. de Botieres demeureroient à demi-mille de nous avec toute la cavalerie & les Suiſſes qui eſtoient à Carmagnolle. Et le Capitaine Labardac, avec ſa compagnie, viendroit par de-là la riviere avec deux canons pour tirer une volée ou deux à une maiſonnette qui eſtoit au bout du pont de noſtre coſté, où les ennemis faiſoient leur garde : & que M. de Salcede (a) (qui s'eſtoit, n'agueres, venu rendre à nous) entreprendroit de rompre le pont, avec 60 ou 80 payſans portans chacun une hache. Auſquels on bailleroit ſept ou huit bateaux pour ſe mettre ſous ledit pont, & couper les piliers non du tout, mais ſeulement en laiſſer de la groſſeur de la jambe d'un homme : & comme cela ſeroit fait, on couperoit les longues pieces de bois qui tiennent le pont par deſſus : & cela ſe ſéparant, les piliers fondroient d'eux-meſmes, & ſe romproient; lui fut baillé auſſi certains artifices à feu. On lui faiſoit entendre qu'ils bruſleroient les piliers,

(a) Pierre de Salcede, Gentilhomme Eſpagnol, allié à Philippe-Emmanuel de Lorraine, Duc de Mercœur, Gouverneur de Vic, en Lorraine, au pays Meſſin; il fut tué à Paris au maſſacre de la S. Barthelemi, quoiqu'il fût Catholique. C'étoit le père de Nicolas Salcede, écartelé à Paris en 1582, pour avoir voulu empoiſonner le Duc d'Alençon.

ſi on les y attachoit. Et comme chacun ſuivit ſon ordre, je m'en allai droit au pont, avec mes deux cens hommes choiſis de toutes nos compagnies, la teſte baiſſée; où je n'y ſceus eſtre ſi-toſt, que le canon n'euſt tiré une volée à la maiſonnette, & donné dedans, y tuant un Allemand, que j'y trouvai à mon arrivée, lequel n'eſtoit encore du tout mort. Et quoique ce fuſt la nuit, il faiſoit une lune ſi claire, que l'on voyoit aiſément depuis l'un bout juſques à l'autre, ſauf que d'heure à autre il tomboit une nuée de broüillars de verglas durant aucunesfois demie heure, autrefois moins. Quand cela tomboit, on ne ſe voyoit à un pas l'un de l'autre.

Or, ou du coup du canon, ou du bruit que je faiſois à la maiſon, n'eſtant à cent pas du pont, les ennemis prindrent la cargue, & ſe retirerent vers Carignan. Je leur fis tirer quelques arquebuzades, mais je ne paſſai plus outre le bout du pont. Et en meſme inſtant arriva M. de Salcede au-deſſous, avec ſes payſans & ſes bateaux; lequel de pleine arrivée attacha ſes feux artificiels aux piliers; mais cela ne fut qu'autant de temps perdu : & falluſt qu'il fiſt mettre ſes gens à la hache. Ayant attaché leurs bateaux auſdits piliers, commencerent au bout où eſtoient les Suiſſes, venant tousjours droit à moi, qui

tenois le bout du pont du coſté des ennemis. Ceſte furie de payſans dura trois ou quatre heures à couper; de ſorte qu'encore que les piliers fuſſent de quatre en quatre, & bien gros, avant que nous euſſions aucun empeſchement, ils furent coupez juſques à l'endroit où j'eſtois. M. de Salcede en faiſoit tousjours répoſer une troupe au bord de la riviere contre le tertre, où ils avoient fait faire un peu de feu, & d'heure en autre les changeoit. Pendant ces entrefaites, les ennemis envoyerent recognoiſtre par trente ou quarante arquebuziers, ſur l'heure que le verglas tomboit, leſquels je ne peus appercevoir ni ouïr, qu'ils ne fuſſent à moins de quatre picques de moi, & tirerent à travers de nous. Ce fait, s'en retournerent tout incontinent : & ſi ne nous virent-ils pas, à l'occaſion du verglas & broüillart. Or MM. de Termes & de Moneins (a) vindrent à

(a) Triſtan de Monneins, Lieutenant du Roi de Navarre dans le pays de Labour, tué par la populace de Bordeaux dans une ſédition au ſujet de la Gabelle nouvellement établie en 1548. (*De Thou, Tome I, p. 341.*)

Monneins eſt une des ſix petites Baronnies de Béarn, poſſédée aujourd'hui par N... de Monneins, Comte de Tréville, Sénéchal de Navarre & Gouverneur du pays de Soule...

nous avec trois ou quatre chevaux, pour ſçavoir que c'eſtoit de ces arquebuzades : puis envoyerent devers M. de Botieres, lui dire que ce n'eſtoit rien, & que nous n'avions point laiſſé pour cela l'exécution, & demeurerent tous deux ſeuls avec moi. Et ne tarda pas une heure après que le verglas recommença à retomber, & revindrent les ennemis à nous : c'eſt à ſçavoir ſix cens Eſpagnols choiſis, & ſix cens Allemans picquiers, faiſant ſon ordre le Seigneur Pierre Colonne en ceſte maniere (car je ſceus tout depuis) que deux cens arquebuſiers viendroient la teſte baiſſée droit à nous, choiſis encore parmi les ſix cens, les autres quatre cens à leur queuë, à cent pas d'eux, & à deux cens pas dernier les ſix cens Allemans. Or avois-je mis les Capitaines qui menoient après moi les Enſeignes, au dernier de moi deux cens pas contre une levée de foſſé : & aucunesfois

Il eſt mention d'un Capitaine Monneins Proteſtant, dans la *vraie & entière Hiſtoire des troubles de France, &c. fol. 265, verſo. Baſle, 1572.*

Le Capitaine Monneins avoit été Lieutenant de d'Andelot. Il fut fait priſonnier au combat d'Arnai-le-Duc en 1570. *Idem, fol. 416, recto.*

Il s'appelloit François de Monneins, & fut tué au Maſſacre de S. Barthelemi. (*De Thou, Liv. LII.*)

le Capitaine Favas, mon Lieutenant, venoit devers moi, & Boguedemar, voir ce que nous faiſions, puis s'en retournoient à leur lieu. Du coſté du pont devers les Suiſſes, nous en avions rompu par adventure vingt pas, ayant commencé de couper par le deſſus, & trouvaſmes que comme le pont ſe ſépara, il en tomba là quinze ou vingt pas, qui nous donna grande eſpérance. Cependant M. de Salcede faiſoit tousjours encore couper les piliers, non du tout, mais un peu davantage qu'au commencement, qui eſtoit cauſe qu'il avoit ſes payſans départis en trois troupes, les uns dans les bateaux, d'autres ſur le pont à couper les traverſes, & dix ou douze qu'il y avoit auprès du feu. Comme Dieu veut aider les hommes, il nous monſtra ceſte nuit un vrai miracle. En premier lieu, les deux cens arquebuſiers vindrent à moi, me trouvant en telle ſorte, qu'à peine y euſt ſoldat qui euſt le feu ſur la ſerpentine; car ils alloient par fois de dix à douze au feu des payſans, pour eſchauffer un peu les mains, ayant deux ſentinelles à cent pas de moi ſur le chemin de la ville, me fiant que les Italiens y en miſſent de leur coſté, car ils en eſtoient encore un peu plus près que moi; mais c'eſtoit à coſté. Je ne ſçai

comme ils firent : car je n'avois rien ſinon mes deux ſentinelles, qui coururent à moi ; & comme nous eſtions à l'entrée de l'alarme, arriverent les Eſpagnols, crians *Eſpagne*, *Eſpagne* ; & tirerent ſur nous tous les deux cens arquebuziers en un coup. MM. de Termes & de Moneins, qui eſtoient tous deux ſeuls & à cheval, s'encoururent auprès de M. de Botieres, qui avoit desja veu le commencement du déſordre. Et nottez que preſque tous les deux cens hommes que j'avois au bout du pont ſe mirent en fuite droit aux Enſeignes ; & tout à un coup les Enſeignes ſe mirent auſſi en fuite ; & les Italiens qui eſtoient à main gauche en firent de meſme, leſquels ne s'arreſterent qu'ils ne fuſſent à la teſte de la cavalerie, où eſtoit M. de Botieres. Noſtre mot eſtoit, *Saint-Pierre*, mais ne me ſervit de rien. Alors je commençai à crier, *Montluc*, *Montluc*, *meſchans malheureux m'abandonnerez vous ainſi ?* Et de fortune j'avois avec moi trente ou quarante jeunes Gentils-hommes, n'ayans encore poil de barbe. C'eſtoit la plus belle & brave jeuneſſe qui fuſt jamais veue en une petite compagnie. Ils penſoient que je m'enfuiſſe comme les autres, leſquels oyans mon cri, tournerent incontinent à moi : & ſans attendre autre

choſe, je charge droit où ils me tiroient, les arquebuzades nous paſſant au long des oreilles; mais de nous voir les uns les autres, n'eſtoit poſſible à cauſe du grand verglas qui tomboit avec une eſpeſſe fumée parmi. Et en courant droit à eux, mes gens tirerent tout à un coup, criant auſſi bien *France*, comme ils faiſoient *Eſpagne*. Et ozerois affirmer à la vérité, que nous leur tiraſmes les arquebuzades à moins de trois picques. De quoi leurs deux cens arquebuziers furent renverſez ſur les quatre cens, & le tout renverſé ſur les ſix cens Allemans : tellement que tout ſe mit en route & en fuite droit à la ville. Car ils ne nous pouvoient recognoiſtre. Je les ſuivis environ deux cens pas : & nous troubla le grand bruit que noſtre camp faiſoit (je n'en ouïs jamais un pareil), vous euſſiez dit que tous eſtoient apoſtez, s'entre appellans les uns aux autres. Ces grands criards ne ſont pas pourtant les plus vaillans. Il y en a qui font les empreſſez ; mais cependant pour un pas qu'ils avancent, en reculent deux. Ce grand bruit fut cauſe que je n'eus jamais cognoiſſance du déſordre des ennemis, ni eux auſſi du noſtre, à cauſe des grands cris qu'ils faiſoient à l'entrée, qui n'eſtoit qu'une fauſſe-porte auprès du chaſ-

teau, où deux ou trois hommes ſeulement pouvoient paſſer de front : & ainſi m'en retournai au bout du pont, où je trouvai M. de Salcede tout ſeul, avec dix ou douze payſans de ceux qu'il rafraiſchiſſoit : car les autres qui eſtoient dans les bateaux coupperent leurs cordes, & s'enfuirent le long de la riviere droit à Montcallier. Ceux qui couppoient les traverſes devers les Suiſſes, laiſſerent leur coignées & haches ſur le pont, ſe jettant dans l'eauë, où ils n'avoient l'eauë que juſques à la ceinture, pource qu'on n'eſtoit pas encore à la profondeur de la riviere. Les Suiſſes qui ouirent ce grand bruit, ſe mirent à courir vers Carmagnolle, ayant opinion que nous & tout noſtre camp eſtions en route, & prenans les deux canons, s'en allerent tant qu'ils peurent gaigner Carmagnolle. J'envoyai un de mes ſoldats devers la fuite, pour ſçavoir nouvelles du Capitaine Favas, mon Lieutenant, lequel il trouva ayant raſſemblé trente ou quarante ſoldats, qui revenoit vers le pont, voir ce que j'eſtois devenu, penſant que fuſſe mort : & incontinent deſpeſcha devers Boguedemar, la Palu, & autres Capitaines qui avoient fait alte, ralliant une partie de leurs gens, les faiſant marcher droit au pont à grande haſte, diſant

que j'avois repouſſé les ennemis, leſquels incontinent ſe mirent au grand pas pour me venir trouver. Le Capitaine Favas arriva le premier tout deſchiré & rompu, parce que les ſoldats à foulle lui avoient paſſé deſſus le ventre, comme il les penſoit rallier, lequel nous trouva M. de Salcede & moi au bout du pont, eſtans ſur le propos de ce que devions faire. Et comme il arriva, nous compta ſes fortunes, & de ſes compagnons; & le voyant ainſi accouſtré, tout noſtre cas ne fut que riſée; la huée de noſtre camp dura plus d'une grande heure.

Les autres Capitaines eſtans arrivez, nous concluſmes d'achever de rompre le pont, ou d'y mourir. Et promptement je prins cinquante ou ſoixante ſoldats, M. de Salcede ſes dix ou douze payſans qui lui eſtoient demeurez. J'ordonnai au Capitaine Favas, Boguedemar & la Palu, qu'ils demeuraſſent au bout du pont, & remiſſent les ſentinelles juſques auprès de la ville. Je penſois que les Italiens fuſſent encor à la maiſon, & ordonnai au Capitaine Favas qu'il iroit lui-meſme la recognoiſtre, voir s'ils y eſtoient: & à ſon retour, trouva que j'avois fait prendre les haches que les payſans avoient laiſſées ſur le pont, à quinze ou vingt ſoldats, & avec

les dix ou douze payſans nous couppions les traverſes dudit pont. Et eſtant arrivé le Capitaine Favas, nous dit n'y avoir trouvé perſonne. Ce qui nous cuida mettre un peu à deviner ce que nous devions faire; mais pour cela n'arreſtaſmes d'executer noſtre premiere réſolution. Et après que les cris furent paſſez, arriverent MM. de Termes & de Moneins, leſquels me commanderent de la part de M. de Botieres, que j'euſſe à me retirer. Ledit Sieur de Moneins mit pied à terre, car M. de Termes ne pouvoit à cauſe de ſes gouttes, & nous vint trouver, & vit que depuis le déſordre nous avions fait tomber plus de trente pas du pont, & deux coupes que desja nous avions fait, & commençions à la troiſieſme, qui eſtoient à quinze ou vingt pas chacune. Lequel s'en retourna vers M. de Botieres, pour lui dire comme le tout eſtoit paſſé, ayant M. de Salcede perdu preſque tous ſes payſans; mais que nos ſoldats avoient prins les haches, avec leſquelles ils faiſoient merveilles de couper; & que tous les Capitaines & ſoldats, M. de Salcede & moi nous eſtions réſolus de mourir, pluſtoſt que de bouger de là qu'il ne fuſt couppé. Alors M. de Botieres envoya proteſter contre moi de la perte qui pourroit advenir contre ſon

commandement. Ce que ledit Sieur de Moneins fit : & nous dit davantage que ledit Sieur de Botieres avoit commencé prendre ſon chemin pour s'en retourner, combien qu'il fiſt alte à un mille de nous. Ce que je croi qu'il faiſoit, afin que je me retiraſſe : car il n'avoit pas faute de cœur, mais il craignoit tousjours de perdre. Celui qui eſt de ceſte humeur ſe pourra conſerver, mais non pas faire grand'conqueſte. M. de Termes s'eſtoit arreſté au bout du pont, comme il entendit que M. de Botieres s'acheminoit ; lequel Sieur ne retourna pas en arriere pour apporter ma reſponce avec M. de Moneins, mais manda incontinent à ſa compagnie, qu'ils ne bougeaſſent d'où il les avoit laiſſés : & ainſi coupaſmes tout le demeurant de la nuit, juſques à ce qu'il fuſt près d'une heure de jour, que nous nous acheminaſmes juſques à la petite maiſonnette qui eſtoit ſur le tertre. M. de Moneins retourna encore à nous à point nommé, lorſque le dernier coup de hache ſe donnoit, & M. de Termes courut à ſa compagnie pour l'advancer un peu devers nous, afin de favoriſer noſtre retraite : M. de Moneins courut auſſi vers M. de Botieres, lequel il trouva attendant ſon retour ; de ſorte que nous nous retiraſmes ſans em-

peſchement aucun, ayant oſté aux ennemis une grande commodité. Or ai-je voulu mettre ceci par eſcrit, non pour me loüer d'une grande hardieſſe, mais ſeulement pour monſtrer à tout le monde comme Dieu a conduit ma fortune. Je n'eſtois pas ſi fol ni ſi vaillant, que ſi j'euſſe peu voir les ennemis, je ne me fuſſe retiré; & peut-eſtre euſſe fui comme les autres. Ce ſeroit témérité, & non hardieſſe. Il n'eſt pas mal ſéant d'avoir peur, quand il y a grande occaſion : car avec 30 ou 40 hommes, je n'euſſe pas eſté ſi mal adviſé d'attendre le combat.

En ceci les Capitaines pourront eſtre inſtruits de ne prendre jamais fuite, ou pour parler plus honneſtement, une haſtive retraite, ſans avoir recogneu qui les doit chaſſer : & encore le voyant, chercher les remedes pour réſiſter juſques à ce qu'ils n'y voyent plus ordre. Car après que tout ce que Dieu a mis aux hommes y eſt employé, alors la fuite n'eſt pas honteuſe, ni vilaine. Capitaines, mes compagnons, croyez que ſi vous n'y employez le tout, chaſcun dira, & ceux meſmes qui auront fui avec vous, s'il euſt fait ceci, s'il euſt fait cela, le malheur ne fuſt point advenu; la choſe euſt mieux ſuccédé. Et tel en brave & parle plus haut, qui fuit,

peut estre le premier. Et voilà l'honneur d'un homme de bien (pour bien vaillant qu'il soit) en dispute de tout le monde. Quand il ne s'y peut rien plus, il ne faut estre opiniastre, ains céder à la fortune; laquelle ne rit pas tousjours. On n'est pas moins digne de blasme lorsqu'on se pert, se pouvant retirer de la mesllée, & qu'on se voit perdu, que si du premier coup on prenoit la fuite. L'un est toutesfois plus vilain que l'autre : l'un vous fait estimer mal-adviſé & de peu d'entendement, & l'autre poltron & couard. Il faut éviter & l'une & l'autre extrémité. Il faut venir à ces folles & déseſpérées résolutions, lorsque vous vous voyez tombez ès mains d'un impitoyable ennemi, & sans merci; c'est-là où il faut crever & vendre bien cher vostre peau. Un déseſpéré en vaut dix. Mais fuir, comme on fist, sans voir qui vous chasse, cela est honteux & indigne d'un bon cœur. Il est vrai qu'on accuse le François d'une chose, *c'est qu'il fuit, & combat par compagnie.* Aussi font bien les autres : *de toutes tailles bons ouvriers.* Or après que la place fut rendue, je vous dirai comme nous sceusmes le désordre des ennemis. Ce fut par les gens mesmes de Carignan, & par la bouche propre du Seigneur Pierre Colonne,

qui me le compta à Suſanne, en la préſence du Capitaine Renouard, qui l'amenoit au Roi, par le commandement de M. d'Anguien, comme ſa capitulation portoit après la bataille de Serizolles, que je vous conterai en ſon lieu.

Ceſte rupture du pont ne fut faite ſans grande conſidération : car bientoſt après les ennemis commencerent à paſtir, ne pouvant avoir aucun refraichiſſement de Quiers, comme ils avoient paravant de nuit à autre. Et ayant entendu MM. de Tais, & le Seigneur Ludovic de Birague le ſuccès de l'entreprinſe du pont, manderent à M. de Botieres, que s'il vouloit venir ès quartiers où ils eſtoient, qu'ils penſoient qu'on emporteroit Yvrée. Surquoi M. de Botieres & ſon Conſeil furent d'opinion qu'il y devoit aller, & laiſſer garniſon à Pingues, Vinus, Vigon, & autres lieux plus proches de Carignan. Et me ſemble que M. d'Auſſun y demeura Chef, avec douze ou quatorze Enſeignes Italiennes, & trois ou quatre des noſtres, ſa compagnie, & quelques autres de gens à cheval, deſquelles ne me ſouvient. Les ennemis n'avoient nul homme à cheval dans Carignan, qui eſtoit cauſe qu'ils eſtoient tenus à l'eſtroit d'un coſté & d'autre.

Et partit

Et partit M. de Botieres avec Meſſieurs de Termes, de Saint-Julien, Préſident Birague & Sieur Mauré : & allaſmes nous réunir enſemble à Saint-Jago, & S. Germain : puis nous acheminaſmes devant Yvrée, où ne fiſmes rien, pour ce qu'il ne fuſt poſſible de rompre la chauſſée de l'eau. Que ſi elle ſe fuſt peu rompre, nous eſtions dedans, d'autant que par ce coſté-là il n'y a fortereſſe autre que la riviere, & fuſmes contraints d'aller aſſieger Saint-Martin, lequel nous priſmes par compoſition, ayant enduré deux ou trois cens coups de canons, & autres places ès environs de là. Ainſi que nous en retournions vers Chivas pendant le ſiege d'Yvrée, M. de Botieres euſt advis, que M. d'Anguien venoit pour commander en ſon lieu. Le Roi eſtoit mal content de lui, de ce qu'il avoit avec tant de loiſir laiſſé fortifier Carignan, avec d'autres occaſions particulieres. Il faut cheminer bien droit, pour contenter tout le monde. Ledit Sieur de Botieres (a) en fuſt fort faſché,

(a) On a vu dans les Mémoires de Martin du Bellay, Livre X, que Boutieres, ſous prétexte de mener une eſcorte au Comte d'Anguien ſon ſucceſſeur, leva le ſiége d'Yvrée & conduiſit l'armée entière audevant du jeune Prince. Montluc ſemble révoquer en doute cette anecdote : mais le témoignage de tous les Hiſtoriens la

& disoit-on que par despit il avoit quitté Yvrée, laquelle à la longue il eust prins; mais je ne le croi pas. Tant y a que M. d'Anguyen arriva amenant pour renfort sept compagnies de Suisses, qu'un Colonel nommé le Baron commandoit. Et croi que ce fust à ceſt'heure-là que M. de Dros vint avec sept ou huit Enseignes de Provenceaux ou Italiens. M. de Botieres se retira en sa maison en Dauphiné. Il y a bien des affaires en ce monde, & ceux qui ont de grandes charges ne sont pas sans peine; car s'ils hazardent trop & qu'ils perdent, les voilà mal estimez & jugez pour fols & mal adviſez: s'ils sont longs & lents on se mocque, voire le tient-on à couardise: les sages tiendront un entre-deux. Mais cependant nos Maistres ne se payent point de ces discours, ils veulent qu'on face bien leurs affaires. Tel caquete des autres, que, s'il y estoit se trouveroit bien empesché.

confirme. Boutieres en se démettant du commandement ne put cacher son humeur: mais la conduite qu'il tint à la bataille de Cerisolles doit lui faire pardonner cette boutade: nous y reviendrons.

Fin du premier Livre.

MÉMOIRES
DE MESSIRE
BLAISE DE MONTLUC,
MARÉCHAL DE FRANCE.
LIVRE SECOND,

Commençant en 1544, & finiſſant en 1553.

[1544] A LA venue de ce brave & genereux Prince, lequel promettoit beaucoup de lui, pour eſtre doüé d'infinies bonnes parties, eſtant doux, humain, vaillant, ſage & liberal; tous nos François & nos partiſans s'esjouirent beaucoup, & moi particulierement, parce qu'il m'aimoit & eſtimoit plus que je ne méritois. Après qu'il euſt recogneu ſes forces, ſes munitions & les places que nous tenions, & qu'il euſt pourveu au tout au moins mal qu'il euſt peu; vers le commencement de Mars il me depeſcha devers le Roi, pour l'advertir du tout, & comme le Marquis de Guaſt dreſſoit une grande armée, & qu'il lui venoit nouveaux Allemands de renfort, & le Prince de Salerne venoit auſſi du coſté de Naples, qui menoit ſix ou ſept mille Italiens. C'eſtoit au temps

que l'Empereur & le Roi d'Angleterre s'eſtoient accordez & avoient fait Ligue pour entrer dans le Royaume de France, lequel ils avoient partagé. Je demeurai à la Cour près de trois ſepmaines (a), m'eſtant acquitté de ma charge, qui eſtoit en ſomme de demander quelque ſecours, & congé de donner une bataille. Et ſur la fin dudit mois arriverent des lettres au Roi de la part de M. d'Anguien, par leſquelles il advertiſſoit comme eſtoit arrivé à Milan ſept mille Allemans, leſquels eſtoient les meilleurs que l'Empereur euſt devant Landrecy, où il y avoit ſept régimens. Mais il ne peut combattre lors le Roi, & il commanda à tous les ſept Colonels de choiſir mille hommes chacun de leurs troupes, leur faiſant laiſſer leurs Lieutenans pour tenir leurs régimens preſts. Et ainſi les envoya en Italie ſe joindre avec le Marquis

(a) Nous avons déjà remarqué dans notre édition des Mémoires de du Bellay, que du Bellay ſe tait ſur le nom de celui que le Duc d'Anguien chargea de cette miſſion, & que le Maréchal de Vieilleville l'attribue à un Gentilhomme nommé Blainville. Mais quelle qu'ait été la jactance qu'on reproche à Montluc, auroit-il oſé entrer dans tous les détails qui ſuivent, s'ils n'euſſent pas été conformes à la vérité ? auſſi tous nos Hiſtoriens ont-ls adopté le récit qu'il en fait.

de Guaſt. Et ſupplioit M. d'Anguien Sa Majeſté, de me renvoyer incontinent devers lui, avec priere de me faire quelque bien pour récompenſe de mes ſervices, & pour m'encourager à faire mieux. Sadite Majeſté me donna un état de Gentil-homme (1) ſervant, (en ce temps-là ce n'eſtoit pas peu de choſe, ni à ſi bon marché comme à ceſte heure) & me fiſt ſervir à ſon diſner, me commandant qu'après le diſner je fuſſe preſt pour m'en retourner en Piedmont : ce que je fis. Et ſur le midi M. l'Admiral d'Annebaut me manda aller trouver le Roi, qui eſtoit desja entré en ſon Conſeil, là où aſſiſtoient M. de S. Pol, M. l'Admiral, M. le Grand-Eſcuyer Galliot (a), M. de Boiſſy (b), qui depuis

(a) Jacques Ricard de Genouillac, dit Galiot, Seigneur d'Acier en Quercy, Chevalier de l'Ordre du Roi, Sénéchal d'Armagnac, Gouverneur de Languedoc, Grand-Maître de l'artillerie & Grand-Ecuyer de France, mort en 1546.

(b) Claude Gouffier, Duc de Roannez, Marquis de Boiſi, Grand-Ecuyer de France, Chevalier de l'Ordre du Roi, premier Gentilhomme de ſa Chambre, Capitaine de la première Compagnie des 100 Gentilshommes de ſa Maiſon, & de 50 hommes d'armes. Il étoit fils d'Artus Gouffier, Grand-Maître de France, & neveu de l'Amiral de Bonnivet tué à la bataille de Pavie. Il mourut fort âgé en 1570. (*Hiſt. Généal., Tome V.*)

a eſté Grand-Eſcuyer, & deux ou trois autres deſquels il ne me ſouvient, & Mgr. le Dauphin, qui eſtoit debout derriere la chaire du Roi. Et n'y avoit aſſis que le Roi, M. de Saint-Pol près de lui, M. l'Admiral de l'autre coſté de la table vis-à-vis dudit Sieur de Saint-Pol. Et comme je fus dans la chambre, le Roi me dit : *Montluc, je veux que vous retourniez en Piedmont, porter ma délibération, & de mon Conſeil à M. d'Anguien: & veux que vous entendiez ici la difficulté que nous faiſons, pour ne lui pouvoir bailler congé de donner bataille, comme il demande.* Et ſur ce commanda à M. de Saint-Pol de parler. « Alors ledit Sieur de Saint-Pol propoſa » l'entreprinſe de l'Empereur & du Roi d'Angleterre, leſquels dans cinq ou ſix ſepmaines avoient réſolu entrer dans le Royaume: » l'un par un coſté, & l'autre par l'autre: » & que ſi M. d'Anguien perdoit la baraille, » le Royaume ſeroit en peril d'eſtre perdu: » pource que toute l'eſpérance du Roi, quant » aux gens de pied, eſtoit aux compagnies » qu'il y avoit en Piedmont : & qu'en France » il n'avoit que gens nouveaux & legionnaires : eſtant beaucoup meilleur & plus » aſſeuré de conſerver le Royaume, que non » le Piedmont, auquel falloit ſeulement ſe

» tenir ſur la deffenſive, ſans mettre rien au » hazard d'une bataille, la perte de laquelle » perdroit non-ſeulement le Piedmont, mais » mettroit le pied à l'ennemi en France » de ce coſté-là. » M. l'Admiral en dit de meſme, & tous les autres auſſi, diſcourant chacun comme il lui plaiſoit. Je trepignois de parler : & voulant interrompre lorſque M. Galliot opinoit, M. de Saint-Pol me fit ſigne de la main, & me dit, *tout beau, tout beau :* ce qui me fit taire, & vis que le Roi ſe print à rire. Mgr. le Dauphin n'opina point, & croi que c'eſtoit la couſtume, mais le Roi l'y fit aſſiſter, afin qu'il apprint : car devant ces Princes il y a tousjours de belles opinions, non pas tousjours bonnes. On ne parle pas à demi, & tousjours à l'humeur du Maiſtre. Je ne ſerois pas bon là, car je dis tousjours ce qu'il m'en ſemble. Alors le Roi me dit ces mots : *Avez-vous bien entendu, Montluc, les raiſons qui m'eſmeuvent à ne donner congé à M. d'Anguien de combattre, & de rien hazarder ?* Je lui reſpondis, *que je l'avois bien entendu ; mais que s'il plaiſoit à Sa Majeſté me permettre de lui en dire mon advis, je le ferois fort volontiers, non que pour ce, Sa Majeſté en fiſt autre choſe, ſinon ce qu'elle & ſon Conſeil*

en avoient déterminé. Sa Majeſté me dit *qu'il le vouloit, & que je lui en diſſe librement ce que m'en ſembloit.* Alors je commençai en cette maniere, il m'en ſouvient, comme s'il n'y avoit que trois jours : Dieu m'a donné une grande mémoire en ces choſes, dont je le remercie ; car encore ce m'eſt grand contentement à préſent, qu'il ne me reſte rien plus de me reſſouvenir de mes fortunes pour les deſcrire au vrai, ſans rien adjouſter ; car ſoit le bien, ſoit le mal, je le veux dire.

« Sire, je me tiens bienheureux, tant de » ce qu'il vous plaiſt que je vous die mon » advis ſur cette délibération, qui a eſté » tenue en voſtre Conſeil, que parce auſſi » que j'ai à parler devant un Roi Soldat, » & non devant un Roi qui n'a jamais eſté » en guerre. Avant qu'eſtre appellé à cette » grande charge que Dieu vous a donnée, » & depuis, vous avez autant cherché la » fortune de la guerre, que Roi qui jamais » ait eſté en France, ſans avoir eſpargné » voſtre perſonne non plus que le moindre » Gentil-homme. Doncques ne dois-je » craindre, puiſque j'ai à parler à un Roi » Soldat ? (Mgr le Dauphin qui eſtoit der- » riere la chaire du Roi, & vis-à-vis de

» moi, me faiſoit ſigne de la teſte, qui me
» fit penſer qu'il vouloit que je parlaſſe har-
» diment, ce qui me donnoit plus de har-
» dieſſe, de laquelle je n'ai jamais eu faute,
» car la crainte ne me ferma jamais la bouche)
» Sire, dis-je, nous ſommes de cinq à ſix
» mille Gaſcons, comptez; car vous ſçavez
» que jamais les compagnies ne ſont du tout
» complettes, auſſi tout ne ſe peut jamais
» trouver à la bataille; mais j'eſtime que
» nous ſerons cinq mille cinq ou ſix cens
» Gaſcons comptez, & de cela je vous en
» reſponds ſur mon honneur: tous Capitai-
» nes & ſoldats vous baillerons nos noms,
» & les lieux d'où nous ſommes, & vous
» obligerons nos teſtes, que tous combat-
» trons le jour de la bataille, s'il vous plaiſt
» de l'accorder, & nous donner congé de
» combattre. C'eſt choſe que nous attendons
» & deſirons il y a long-temps, ſans tant
» conniller. Croyez, Sire, qu'au monde il
» n'y a point de ſoldats plus réſolus que
» ceux-là, ils ne deſirent que de mener les
» mains. Il y a d'ailleurs treize Enſeignes
» de Suiſſes. Je connois les ſix de Saint-
» Julien mieux que celles du Baron leſquelles
» Fourly (a) commande. J'ai veu faire la

(a) Guillaume Frulich. (*Voyez la Note du dixième*

» monſtre à toutes. Il y peut avoir autant
» d'hommes comptez parmi eux que parmi
» nous. Ils vous feront pareille promeſſe
» que nous, qui ſommes vos ſujets, & vous
» envoyeront les noms de tous pour les en-
» voyer à leurs cantons, afin que s'il y en
» a quelqu'un qui ne faſſe ſon devoir, qu'il
» ſoit degradé des armes. C'eſt choſe à la-
» quelle ils ſe veulent ſous-mettre, comme
» ils m'ont aſſeuré à mon départ. Et puiſque
» c'eſt une meſme nation, je crois que ceux
» du Baron n'en feront pas moins. Voſtre Ma-
» jeſté les a peu cognoiſtre à Landreci. Voilà
» donc, Sire, neuf mille hommes ou plus,
» deſquels vous pouvez faire eſtat, & vous
» aſſeurer qu'ils combattront juſques au der-
» nier ſouſpir de leurs vies. Quant aux Ita-
» liens & Provenceaux qui ſont avec M. de
» Cros (a), & auſſi des Gruyens (b), qui
» nous ſont venus trouver devant Yvrée,
» je ne vous en aſſeurerai pas; mais j'eſpere
» qu'ils feront tous auſſi bien que nous,
» meſmement quand ils nous verront mener

Livre de du Bellay, Tome XXI de cette Collection, p. 127.)

(a) Le Seigneur d'Eſcros, du Comté de Nice, Colonel de 10 Enſeignes Italiennes. (*Du Bellay, Liv. X.*)

(b) *Gruyeriens*, & non pas *Gruyens*.

» les mains. (Je levois lors le bras en haut, » comme ſi c'eſtoit pour frapper, dont le » Roi ſe ſouſ-rioit.) Vous devez auſſi avoir » quatre cens hommes d'armes en Piedmont, » deſquels il s'y en trouvera bien trois cens, » & autant d'archiers qui ſont en meſme » volonté que nous. Vous y avez, Sire, » quatre Capitaines de chevaux legers, qui » ſont Meſſieurs de Termes, d'Auſſun, Fran- » ciſco Bernardin, & Mauré, chacun deſ- » quels doit avoir deux cens chevaux legers, » & entre tous quatre ils vous ſerviront de » cinq à ſix cens chevaux. Tous leſquels » deſirent faire paroiſtre l'envie qu'ils ont » de vous faire ſervice. Je ſçais ce qu'ils » valent & cognois leur courage. » Le Roi lors s'eſmeut un peu de ce que toutes les compagnies de la gendarmerie, ni celles des chevaux legers n'eſtoient complettes; mais je lui dis qu'il eſtoit impoſſible; & qu'il y en avoit qui avoient obtenu congé de leurs Capitaines pour aller à leurs maiſons ſe rafraiſchir, & d'autres eſtoient malades; mais que s'il plaiſoit à Sa Majeſté donner congé aux Gentils-hommes qui le lui demanderoient pour ſe trouver à la bataille, ils ſuppliroient bien au deffaut qui pourroient eſtre eſdites compagnies. « Puis doncques, Sire, dis-je

lors, continuant mon propos, « que je ſuis » ſi heureux de parler devant un Roi Soldat, » qui voulez-vous qui tuë dix mille hommes, » & mille ou douze cens chevaux, tous réſolus » de mourir ou de vaincre ; telles gens que » cela ne ſe deffont pas ainſi : ce ne ſont pas » des apprentifs. Nous avons ſouvent ſans » advantage attaqué l'ennemi, & l'avons le » plus ſouvent battu. J'oſerois dire que ſi » nous avions tous un bras lié, il ne ſeroit » encore en la puiſſance de l'armée ennemie » de nous tuer de tout un jour, ſans perte » de la plus grand part de leurs gens, & » des meilleurs hommes. Penſez donc quand » nous aurons les deux bras libres, & le » fer en la main, s'il ſera aiſé & facile de » nous battre. Certes, Sire, j'ai apprins des » ſages Capitaines pour les avoir oui diſ- » courir, qu'une armée compoſée de douze » à quinze mille hommes, eſt baſtante d'en » affronter une de trente mille ; car ce n'eſt » pas le grand nombre qui vainc, c'eſt le » bon cœur. Un jour de bataille la moitié » ne combat pas. Nous n'en voulons pas » davantage : laiſſez faire à nous. » Mgr. le Dauphin s'en rioit derriere la chaire du Roi, continuant tousjours à me faire ſigne de la teſte ; car à ma mine il ſembloit que je fuſſe

desja au combat. « Non, non, Sire, ces » gens ne ſont pas pour eſtre deffaits, ſi » Meſſieurs, qui en parlent, les avoient veus » en beſongne, ils changeroient d'advis, & » vous auſſi : ce ne ſont pas des ſoldats pour » repoſer dans une garniſon, ils demandent » l'ennemi, & veulent montrer leur valeur : » ils vous demandent permiſſion de combat- » tre : ſi vous les refuſez vous leur oſterez le » courage, & ſerez cauſe que celui de voſtre » ennemi s'enflera. Peu-à-peu voſtre armée ſe » deffera. A ce que j'ai entendu, Sire, tout ce » qui eſmeut Meſſieurs, qui ont opiné devant » Voſtre Majeſté, eſt la crainte d'une perte; ils » ne diſent autre choſe ſi ce n'eſt : *Si nous per-* » *dons, ſi nous perdons ?* Je n'ai oui perſonne » d'eux qui aie jamais dit : *Si nous gaignons,* » *ſi nous gaignons, quel grand bien nous ad-* » *viendra ?* Pour Dieu, Sire, ne craignez » de nous accorder noſtre requeſte, & que je » ne m'en retourne pas avec ceſte honte, » qu'on die que vous avez peur de mettre » le hazard d'une bataille entre nos mains, » qui vous offrons volontiers & de bon cœur » noſtre vie ». Le Roi qui m'avoit fort bien eſcouté, & qui prenoit plaiſir à voir mon impatience, tourna les yeux devers M. de Saint-Pol; lequel lui dit alors : *Monſieur,*

voudriez vous bien changer d'opinion pour le dire de ce fol, qui ne ſe ſoucie que de combattre, & n'a nulle conſideration du malheur que ce vous ſeroit, ſi nous perdions la bataille ? C'eſt choſe trop importante pour la remettre à la cervelle d'un jeune Gaſcon. Alors je lui répondis ce meſme mot : « Monſieur, » aſſeurez-vous que je ne ſuis point bra- » vache, ni ſi écervelé que vous me penſez. » Je ne dis point ceci pour braverie ; car » s'il vous ſouvient de tous les advertiſſe- » mens que le Roi à eu depuis que nous » ſommes retournez de Perpignan en Pied- » mont, vous trouverez qu'à pied ou à che- » val où nous avons trouvez les ennemis, » nous les avons tousjours battus : ſi ce n'eſt » lorſque M. d'Auſſun fut rompu, lequel ne » ſe perdiſt que pour avoir combattu à la » teſte d'un camp, ce qu'un bon Capitaine » ne doit jamais faire. Il n'y a pas encore » trois mois, vous l'avez entendu, car tout » le monde le ſçait, les deux beaux com- » bats, que nous fiſmes à pied & à cheval » en la plaine vis-à-vis de Saint-Fré, contre » les Italiens premierement, & puis contre » les Eſpagnols en dix jours : ayant M. » d'Auſſun, quinze jours avant qu'il fut prins, » combattu & deffait toute une compagnie

» d'Allemans. Regardez donc nous qui ſom-
» mes en cœur & eux en peur, nous qui
» ſommes vainqueurs, & eux vaincus, nous
» qui les deſeſtimons cependant qu'ils nous
» craignent, quelle difference il y a d'eux
» à nous? Quand ſera-ce doncques que vous
» voulez que le Roi baille congé de com-
» battre, ſinon lorſque nous ſommes en l'eſtat
» auquel nous nous trouvons à préſent en
» Piedmont? Ce ne ſera pas quand nous au-
» rons été battus, qu'il le doive faire; mais
» à préſent que nous ſommes couſtumiers
» de les battre. Il ne nous faut faire autre
» choſe, ſinon de bien adviſer de ne les
» aller aſſaillir dans un fort, comme nous
» fiſmes à la Bicocque. Mais M. d'Anguien a
» trop de bons & de vieux Capitaines, pour
» faire une telle erreur, & ne ſera queſtion
» ſinon de chercher le moyen de les trouver
» en campagne raſe, où il n'y ait haie,
» ni foſſé, qui nous puiſſe garder de venir
» aux mains: & alors, Sire, vous entendrez
» des plus furieux combats, que jamais ayent
» eſtez. Et vous ſupplie très-humblement
» ne vous attendre à autre choſe ſinon d'a-
» voir nouvelles de la victoire. Et ſi Dieu
» nous fait la grace de la gaigner (comme
» je me tiens aſſeuré que nous ferons) vous

» arreſterez l'Empereur & le Roi d'Angle-
» terre ſur le cul, & ne ſçauront quel parti
» prendre. » Mgr. le Dauphin continuoit plus fort en riant à me faire ſigne, qui me donnoit encore une grande hardieſſe de parler : tous les autres parloient & diſoient que le Roi ne ſe devoit aucunement arreſter à mes paroles. M. l'Admiral ne dit jamais mot ; mais ſe ſous-rioit, & croi qu'il s'eſtoit apperceu des ſignes que Mgr. le Dauphin me faiſoit, eſtant preſque vis-à-vis l'un de l'autre. M. de Saint Pol recharge encore, diſant au Roi : *Quoi, Monſieur, il ſemble que vous voulez changer d'opinion, & vous attendre aux paroles de ce fol enragé?* Auquel le Roi reſpondit, diſant : *Foi de Gentil-homme, mon couſin, il m'a dit de ſi grandes raiſons, & me repreſente ſi bien le bon cœur de mes gens, que je ne ſçais que faire.* Lors ledit Seigneur de Saint-Pol lui dit : *Je vois bien que vous eſtes desja tourné* (Il ne pouvoit voir les ſignes que Mgr. le Dauphin me faiſoit comme faiſoit M. l'Admiral ; car il avoit le dos tourné à lui). Sur quoi le Roi adreſſant la parole audit Sieur Admiral lui demanda, qu'eſt-ce que lui en ſembloit. M. l'Admiral ſe print encore à ſouſrire, & lui reſpondit : *Sire, voulez-vous dire la verité?*

vous

vous avez belle envie de leur donner congé de combattre. Je ne vous asſeurerai pas s'ils combattent, du gain ni de la perte, car il n'y a que Dieu qui le puiſſe ſçavoir ; mais je vous obligerai bien ma vie & mon honneur que tous ceux-là qu'il vous a nommez combattront & en gens de bien, car je ſçais ce qu'ils valent pour les avoir commandez. Faites une choſe, nous cognoiſſons bien que vous eſtes à demi-gaigné, & que vous penchez plus du coſté du combat, qu'au contraire ; faictes voſtre requeſte à Dieu & le priez qu'à ce coup vous veuille aider & conſeiller ce que vous devez faire. Alors le Roi leva les yeux au Ciel, & joignant les mains jettant le bonnet ſur la table, dit : *Mon Dieu je te ſupplie, qu'il te plaiſe me donner aujourd'hui le conſeil de ce que je dois faire pour la conſervation de mon Royaume : & que le tout ſoit à ton honneur & à ta gloire.* Sur quoi M. l'Admiral lui demanda, *Sire, quelle opinion vous prend-il à préſent?* Le Roi après avoir demeuré quelque peu ſe tourna vers moi, diſant comme en s'eſcriant : *Qu'ils combattent, qu'ils combattent. Or doncques il n'en faut plus parler*, dit M. l'Admiral, *ſi vous perdez, vous ſeul ſerez cauſe de la perte, & ſi vous gaignez, pareillement : & tout ſeul en*

aurez le contentement en ayant donné ſeul le congé. Alors le Roi & tous ſe leverent, & moi je treſſaillois d'aiſe. Sa Majeſté ſe mit à parler avec M. l'Admiral pour ma deſpeſche, & pour donner ordre au payement, dont nous avions faute. M. de Saint-Pol m'accoſta & me diſoit en riant : *Fol enragé, tu ſeras cauſe du plus grand bien qu'il pourroit venir au Roi, ou du plus grand mal.* Ledit Sieur de Saint-Pol ne m'avoit rien dit pour haine qu'il me portaſt ; car il m'aimoit autant que Capitaine de France, & de longue main, m'ayant cognu du temps que j'eſtois à M. le Mareſchal de Foix : & me dit encore qu'il falloit bien que je parlaſſe à tous les Capitaines & ſoldats, & que la grande fiance & eſtime que le Roi avoit de nous, l'avoit fait condeſcendre à nous donner congé de combattre, & non la raiſon, veu l'eſtat auquel il ſe trouvoit. Alors je lui reſpondis : *Monſieur, je vous ſupplie très-humblement ne vous mettez en peine ni crainte, que nous gaignions la bataille, & aſſeurez-vous que les premieres nouvelles que vous en entendrez, ſeront que nous les avons tous fricaſſez, & en mangerons ſi nous voulons.* Alors le Roi s'approcha & me mit la main ſur le bras, diſant : *Montluc, recommande-moi à mon couſin d'An-*

guyen, & à tous les Capitaines qui ſont par delà, de quelque nation qu'ils ſoient, & leur dis que la grande fiance que j'ai en eux, m'a fait condeſcendre à leur donner congé de combattre, les priant qu'à ce coup ils me ſervent bien; car je penſe jamais en avoir tant de beſoin qu'à préſent, & que c'eſt à ceſte heure qu'il faut qu'ils monſtrent l'amitié qu'ils me portent, & qu'en brief je leur envoyerai l'argent qu'ils demandent. Je lui reſpondis: *Sire, je ferai voſtre commandement, & ce ſera un coup d'eſperon pour les resjouir, & donner encore plus de volonté de combattre: & ſupplie très-humblement Voſtre Majeſté ne vous mettre en aucun doubte de l'iſſue de noſtre combat; car cela ne ſerviroit que de travail à voſtre eſprit. Mais resjouiſſez-vous ſur l'attente de bien-toſt avoir bonnes nouvelles de nous. Mon eſprit & mon préſage ne me trompa jamais.* Et ſur ce, lui baiſai les mains, & prins congé de Sa Majeſté. M. l'Admiral me dit, que je l'allaſſe attendre à ſa garderobbe. Je ne ſçais ſi c'eſtoit M. de Marchemont ou M. de Bayart qui deſcendit avec moi, & en ſortant je trouvai ſur la porte, Meſſieurs de Dampierre (a), de Saint-An-

(a) Claude de Clermont, Baron de Dampierre, Chevalier de l'Ordre du Roi & Capitaine de 50 hommes

dré (a), d'Aſſier, & trois ou quatre autres qui me demanderent ſi je portois le congé à M. d'Anguyen de combattre. Je leur reſpondis en Gaſcon : « *Hares y harem aux pics & pataes* (b) ». Entrez, entrez promptement, ſi en » voulez manger avant que M. l'Admiral ſe » deſparte du Roi. » Ce qu'ils firent, de ſorte qu'il y euſt de la diſpute ſur leur congé: toutesfois à la fin Sa Majeſté leur permiſt: leſquels n'empirerent la feſte; car après eux

d'armes, de la Maiſon de Clermont, originaire du Dauphiné, dont Clermont-Tonnerre eſt la branche aînée.

(a) Jacques d'Albon, Seigneur de Saint-André, d'une Maiſon ancienne & illuſtre du Lyonnois, appellé le Maréchal de Saint-André, Chevalier de l'Ordre du Roi & de celui de la Jarretière en Angleterre, Conſeiller en ſon Conſeil privé, Gouverneur de Lyonnois, Forêts, Beaujolois, Bourbonnois, haute & baſſe Auvergne, haute & baſſe Marche, &c. C'étoit un très-vaillant homme, & qui en avoit donné des preuves dans pluſieurs occaſions. Il avoit autant d'eſprit que de courage. Du reſte, dit M. de Thou, auſſi chargé de vices & de crimes, qu'orné des plus belles qualités de la nature, & qui vécut toujours dans le luxe, les plaiſirs & la magnificence aux dépens de l'Etat & des particuliers. Il fut fait priſonnier à la bataille de Saint-Quentin en 1557, & à celle de Dreux en 1562; mais à cette dernière, Bobigni-Mezieres, qu'il avoit cruellement offenſé, le tua entre les mains des ſoldats qui l'avoient pris, d'un coup de piſtolet.

(b) Il y aura des coups donnés & reçus.

vindrent plus de cent Gentils-hommes en poſte, pour ſe trouver à la bataille. Entre autres les Sieurs de Jarnac (a), de Chaſtillon, depuis Admiral, le fils de M. l'Admiral d'Annebaut, le Vidame (b) de Chartres, & pluſieurs autres : deſquels n'y mouruſt que M. d'Aſſier, que j'aimois plus que moi-meſme, & Chamans, qui avoit eſté bleſſé quand je combattis les Eſpagnols en la plaine de Perpignan. Quelques autres en y euſt de bleſſez, mais non qu'ils mouruſſent. Il n'y a Prince au monde, qui ait la Nobleſſe plus volontaire que la noſtre. Un petit ſouſris de ſon Maiſtre échauffe les plus refroidis, ſans crainte de changer prés, vignes & moulins, en chevaux & armes, on va mourir au

(a) Gui-Chabot, Comte de Jarnac, d'une ancienne Maiſon du pays d'Angoumois, Gouverneur de la Rochelle & du pays d'Aunis : c'eſt lui qui tua en 1547, ſous Henri II, François de Vivennes de la Chateigneraye dans un combat en champ clos.

(b) François de Vendôme, Vidame de Chartres, Prince de Chabannois, Colonel de l'Infanterie Françoiſe, après Bonnivet, Capitaine de 50 hommes d'armes. Il mourut à Paris le 7 Septembre 1562, ſans poſtérité, à 38 ans. En lui finit l'ancienne Maiſon de Vendôme, qui venoit de Bouchard, premier du nom, Comte de Vendôme, de Melun, de Corbeil & de Paris, en grand crédit ſous Hugues Capet.

lict, que nous appellons le lict d'honneur.

Eſtant arrivé au camp je m'acquittai de ma charge envers M. d'Anguyen, & lui preſentai mes lettres du Roi, qui fut grandement resjoui, & me dit ces meſmes mots en m'embraſſant : *Je ſçavois bien que tu ne nous apporterois pas la paix. Or ſus, mes amis,* dit-il à ceux qui eſtoient auprès de lui, *à ce que vous voyez, il y faut faire.* Je lui racontai la difficulté qu'il y avoit eu d'avoir le congé, & que le Roi ſeul en eſtoit cauſe : ce qui nous devoit plus encourager à bien faire au combat. Il fut auſſi très-aiſe, quand je lui dis que les Seigneurs ſuſ-nommez venoient après moi, eſtant bien certain qu'encore pluſieurs viendroient après eux, comme ils firent, me recommandant ledit Seigneur, que je m'allaſſe acquitter envers tous les Colonels, Capitaines de gens d'armes, chevaux legers & de gens de pied, de la charge que le Roi m'avoit donnée. Ce que je fis, n'y ayant cognu homme qui ne ſe rejoüiſt grandement, leur faiſant bien au long entendre l'aſſeurance que j'avois donné au Roi de la victoire. Je ne me contentai pas d'en parler aux Chefs, mais en parlai aux particuliers, les aſſeurant que nous ſerions tous recompenſez du Roi, & faiſois la choſe plus grande qu'elle n'eſtoit.

Il faut ſouvent mentir pour ſon Maiſtre. Pendant mon ſejour M. d'Anguyen boucla (a) Carignan, ne le pouvant emporter de force ſans beaucoup de perte, campant cependant à Vimeus & Carmagnolle, & bien-toſt après l'arrivée de ceſte Nobleſſe, le Marquis de Guaſt partiſt avec ſon camp le Vendredi ſaint, d'Aſt, & vint loger à la montagne près Carmagnolle, & le jour de Paſques partit pour venir à Serizolles. La compagnie du Comte de Tande eſtoit ce jour-là de garde. Le Capitaine Taurines en eſtoit Lieutenant, lequel manda à M. d'Anguyen que le camp marchoit, & que l'on oyoit les tabourins clairement. M. d'Anguyen me commanda de monter à cheval, & que je couruſſe deſcouvrir le tout pour en porter nouvelles certaines, ce que je fis. Le Capitaine Taurines me bailla vingt ſallades. J'allai ſi avant, que je deſcouvris la cavalerie, qui paſſoit au long des bois de l'Abbaye d'Eſteffarde (b), & oyois les tabourins les uns marcher en avant, & les autres en arriere. Cela me mit en peine de deſcouvrir ce que ce pouvoit eſtre. A mon retour je trouvai M. d'Anguyen, Meſſieurs de Chaſtillon, qui a eſté Admiral, de Dampierre, de Saint-André, Descars

(a) Inveſtit. (b) D'Eſtaffarde.

pere de ceux-ci (a), d'Aſſier, & de Jarnac, dans la chambre dudit Seigneur d'Anguyen parlant à lui, ayant fait porter leurs armes ſur les licts dans ladite Chambre : & lui rapportai ce que j'en avois veu. Alors tous ces Seigneurs lui dirent : *Allons, Monſieur, allons les combattre aujourd'hui, qui eſt bon jour, car Dieu nous aidera :* lors me commanda ledit Seigneur, que j'allaſſe dire à Meſſieurs de Tais, & de Saint Julien, de mettre les regimens en campagne : & envoya un autre à la gendarmerie & cavalerie en faire de meſme, ce qui fuſt fait tout incontinent, & nous miſmes hors Carmagnolle en une plaine tirant à Serizolles, & là tout le monde ſe miſt en bataille. M. de Mailli (b), Commiſſaire de l'artillerie fuſt auſſitoſt là avec l'artillerie que pas un de nous. Nous oyions les tabourins des ennemis auſſi clair preſque comme les noſtres. Je ne vis à ma vie camp ſi volontaire, ni ſoldats ſi deſireux de combattre que ceſtui-là, ſauf quelques-uns des Grands de l'armée, qui perſécutoient tousjours M. d'Anguyen de ne hazarder point, & lui mettoient de-

(a) C'eſt-à-dire, père des d'Eſcars, qui vivoient lorſque Montluc écrivoit ſes Mémoires.

(b) Nicolas de Mailli, qui fut depuis Grand-Maître de l'artillerie.

vant, la perte que ce ſeroit au Roi s'il perdoit la bataille, laquelle peut-eſtre pourroit cauſer la perte du Royaume de France. Autres lui mettoient en teſte qu'il devoit combattre : de ſorte qu'ils mettoient en tel trouble ce pauvre Prince, qui eſtoit encore bien jeune, qu'il ne ſçavoit de quel coſté ſe tourner. Vous pouvez penſer ſi je me paſſionnois, & ſi j'euſſe parlé haut, ſi c'euſt eſté bille pareille. Encore ne me peus-je tenir de parler. Les Seigneurs qui eſtoient venus de France tenoient tous le parti de combattre. Je pourrois bien nommer qui eſtoient & les uns & les autres ſi je voulois, mais je ne le veux faire : car je ne me ſuis pas mis à eſcrire pour dire mal de perſonne. Mais M. l'Admiral de Chatillon, & M. de Jarnac, qui ſont encore en vie, le ſçavent auſſi bien que moi. Les uns & les autres avoient raiſon, & n'eſtoient pouſſez d'aucune peur : mais ſeulement la crainte de perdre tout, les retenoit en bride : & tel peut-eſtre, comme j'ai veu ſouvent, opine contre ſa volonté, & contre la pluralité des voix, afin qu'après il puiſſe dire ſi la choſe ſuccede mal, je n'eſtois point de ceſt advis : je l'avois bien dit, mais je n'en fus pas creu. He qu'il y a de tromperie au monde ! & en noſtre meſtier plus qu'en nul autre qui ſoit.

Ainſi que nous devions marcher pour aller combattre, il y en euſt quatre ou cinq qui tirerent à part M. d'Anguyen, deſcendans à pied, & l'entretinrent ſe pourmenant plus de demie heure. Tout le monde grinſoit les dents de ce qu'on ne marchoit. Enfin leur concluſion fut que tous les regimens de gens de pied ſe retireroient à leurs logis, comme auſſi l'artillerie & la gendarmerie, & que M. d'Anguyen avec quatre ou cinq cens chevaux, & partie des Capitaines qui eſtoient de ſon Conſeil s'en iroient ſur la plaine de Serizolles deſcouvrir le camp de l'ennemi, que j'amenerois après lui quatre cens arquebuziers, & tout le demeurant au logis. Je vis lors un monde de perſonnes deſeſperez : & croi que ſi Dieu euſt tant voulu pour M. d'Anguyen qu'il fuſt marché, il en euſt emporté la bataille ſans grande difficulté : car les tabourins que j'avois oui retourner en arriere, c'eſtoient tous les Eſpagnols qui alloient retirer deux canons qui s'eſtoient engagez ſans pouvoir tirer avant ni arriere : & n'euſſions trouvé rien à combattre que les Allemans, Italiens, & la cavalerie, laquelle, ni le Marquis meſme ne nous pouvoit eſchapper. Et comme nous euſmes demeuré plus de trois heures vis-à-vis des ennemis, qui étoient en une plaine entre Sommerive &

Serizolles, leſquels ne penſoient rien moins que de combattre (& dit le Marquis (a) à M. de Termes depuis eſtant priſonnier, comme il m'a raconté, que jamais il n'avoit eu tant de peur d'eſtre perdu, que ce jour-là, car le meilleur de ſon eſperance, eſtoit en l'arquebuzerie Eſpagnolle) M. d'Anguyen s'en retourna à Carmagnolle auſſi mal content, que Prince fuſt jamais : & à la deſcente d'un bois retournant audit Carmagnolle je lui dis, en paſſant, préſens Meſſieurs de Dampierre & de S. André, ces mots : *Monſieur, Monſieur, ce matin quand vous vous eſtes levé, que pouviez-vous demander à Dieu autre choſe, que ce qu'il vous a donné aujourd'hui, qui eſt de trouver en plaine campagne ſans haie ne foſſé vos ennemis, ce que vous avez tant deſiré : Je vois bien que vous voulez pluſtoſt croire ceux qui vous conſeillent de ne combattre, que ceux qui vous conſeillent de combattre.* Alors il commença à renier, & dit qu'il n'en croiroit plus perſonne que ſoi-meſme, à quoi je cogneus bien que je l'avois mis en colere : je rechargai en cheminant, diſant : *Et non Monſieur, non, de par Dieu n'en croyez perſonne que vous-meſme : car nous ſçavons bien que vous ne déſirez autre choſe que le combat, & Dieu*

(a) Le Marquis du Guaſt.

vous y aidera : & m'en allai ainſi droit à Carmagnolle fort faſché, me ſouvenant de ce que j'avois tant aſſeuré le Roi en ſon Conſeil, & dès que ledit Sieur arriva à Carmagnolle, il appella tous ceux qui entroient en ſon Conſeil. Je trouvai à mon arrivée tout les Capitaines de noſtre regiment mutinez, juſques aux ſoldats, leſquels demandoient paye : mais on les amuſa ſur l'arrivée de M. de Langey (a), qui portoit quelque argent. Je fus prié par M. de Lamolle, l'aiſné, qui avoit deux Enſeignes, lequel fuſt tué le lendemain, que je parlaſſe à M. d'Anguyen pour tous, & ils m'advoüeroient. Nous voila tous dedans la ſalle : & par fortune Meſſieurs de Dam-

(a) Martin du Bellay, Seigneur de Langey, Prince d'Ivetot, Gouverneur de Normandie, Chevalier de l'Ordre de S. Michel, Capitaine de 50 hommes d'armes. Ce fut lui qui apporta à la Maiſon de Langey, iſſue des puinés de la Maiſon du Bellay, la Principauté d'Ivetot par ſon mariage avec Iſabeau Chenu, Princeſſe d'Ivetot; laquelle Principauté tomba depuis aux aînés de cette Maiſon par le mariage de Marie fille dudit Martin, & principale héritière de la Maiſon de Langey, avec René du Bellay, fils aîné & principal héritier de Jacques du Bellay, Seigneur du Bellay, Comte de Tonnerre, &c. (*Diſcours en l'honneur de S. Francaire, &c. où ſe voit auſſi l'antiquité de la Maiſon du Bellay, par Louis Texier. Saumur, 1648, in-8°.*)

pierre & de S. André n'eſtoient encore entrez, qui nous trouverent tous mutinez, & nous dirent ces mots : *Ayez patience, je vous prie, juſques à ce que Monſieur ſera hors du Conſeil* : & je crois qu'ils lui avoient parlé par le chemin : car je trouvai M. d'Anguyen au milieu d'eux, & ainſi entrerent dans la chambre, & ne tarda gueres qu'ils ſortirent. M. de Dampierre ſortit le premier, qui nous trouva tous à la porte de la chambre. Et pour ce que M. d'Anguyen venoit après lui, en me regardant il miſt la main à la bouche, en ſigne que je ne diſſe mot. M. d'Anguyen paſſa tout en courroux droit à ſa chambre, les autres Colonels & Capitaines chacun à ſon logis, & nous ne bougeaſmes point. Incontinent après, Meſſieurs de Dampierre & de S. André ſortirent en la ſalle, & nous dirent ces mots : *Allez vous en à vos logis, preparez-vous : car nous combattrons demain :* en ſortant nous regardions ceux qui vouloient qu'on combattît, leſquels ſe rioient devers nous autres, qui nous donna auſſi eſperance de combattre. Car le ſoir que j'accompagnai M. de Dampierre à ſon logis, il me dit la propoſition qu'avoit fait M. d'Anguyen au Conſeil, qui fut ſur l'erreur qu'il cognoiſſoit avoir fait de ne combattre point, ayant perdu un advan-

tage qu'il ne pourroit recouvrer, & qu'il les prioit tous de le conſidérer & ſe réſoudre de combattre. Alors il y en euſt qui commencerent à diſcourir ce qu'ils lui avoient dit auparavant de la perte que le Roi feroit, avec pluſieurs autres choſes & raiſons pour l'empeſcher : d'autres tenoient l'opinion qu'ils avoient tousjours ſuivie, qu'il falloit donner la bataille. Mais M. d'Anguyen, qui ſe vid eſtre tombé en meſme diſpute qu'auparavant, ſe mit en colere, & dit qu'il eſtoit réſolu de combattre à quelque prix que ce fuſt : & que s'il y avoit homme qui voulût plus diſputer le contraire, il ne l'eſtimeroit jamais tel qu'il l'avoit eſtimé. Alors un qui l'avoit tant empeſché, reſpondit : *O Monſieur eſt-ce une réſolution que vous avez prinſe de combattre? Oui*, dit M. d'Anguyen. *Or donc*, reſpondit l'autre, *il n'eſt pas queſtion de diſputer autre choſe :* & arreſterent que chacun ſe retireroit en ſa charge, & qu'une heure devant jour nous ſerions en la meſme plaine, qu'eſtions le jour devant, pour marcher droit où les ennemis ſeroient rencontrez, ce qui fuſt fait, remonſtrant cependant aux Capitaines & ſoldats, que le payement ſe feroit mal à propos à la teſte de l'ennemi, & qu'il falloit attendre. Ce fut une ruſe pour amuſer ceux

qui demandoient de l'argent. Et pource que le jour de devant nous les avions laiſſé en la plaine, qui eſt entre Serizolles & Sommerive, M. d'Anguyen ne ſçavoit bonnement, s'ils eſtoient à Sommerive ou à Serizolles, combien que le Capitaine de Sommerive lui avoit mandé, que le camp vouloit loger là. Le Seigneur Franciſco Bernardin envoya trois de ſes chevaux legers vers ledit Serizolles, & allerent ſi près, qu'ils deſcouvrirent le camp qui eſtoit en armes, & les tabourins commençoient à ſonner. Ce qui les avoit fait retourner à Serizolles, c'eſtoit pour attendre les Eſpagnols, qui eſtoient allez au devant des deux canons, comme desja j'ai eſcrit. M. de Termes en tourna renvoyer trois ou quatre des ſiens auſſi, & cependant nous marchions par deſſous tirant à Sommerive : & quand les chevaux legers furent revenus, & porterent les meſmes nouvelles, nous tournaſmes à main gauche, & montaſmes ſur la plaine, où eſtoit toute l'armée ; nous fiſmes alte, & là M. d'Anguyen & M. de Tais me baillerent à conduire toute l'arquebuzerie. Je le remerciai très-humblement de l'honneur qu'il me faiſoit, & que j'eſpérois avec l'aide de Dieu m'en acquiter ſi bien, qu'il auroit occaſion d'en demeurer content : &

autant en fis-je à Mr de Tais, qui eſtoit mon Colonnel, lequel vint commander aux Capitaines & Lieutenans que je voudrois prendre, qu'ils m'euſſent à obeïr, comme à lui-meſme. Or je prins quatre Lieutenans, qui furent le Breuil, que j'ai ci-devant nommé, le Gaſquet, le Capitaine Lienard, & le Capitaine Favas, qui eſtoit le mien. Auſquels Favas & Lienard je baillai le coſté de ma main droite, & moi avec les autres deux allai à la gauche, tirant à la maiſonnette, qui fut tant combattue, & fut ordonné que les Suiſſes & nous combattrions enſemble à l'avant-garde que M. de Botieres commandoit (2), lequel peu avant le bruit de la bataille avoit eſté rappellé de ſa maiſon. La bataille devoit eſtre conduite par M. d'Anguyen, ayant ſous ſa cornette les jeunes Sgrs venus de la Cour. En l'arriere-garde commandoit M. de Dampierre, où eſtoient quatre mille Gruyens, & trois mille Italiens conduits par les Sieurs du Dros & des Cros, enſemble tous les guidons & archers des compagnies. Or il y avoit un coſtau en pendant du coſté de Serizolles & de Sommerive. C'eſtoit un taillis non gueres eſpois. Les premiers des ennemis que nous viſmes entrer en la plaine venir devers nous, ce furent les ſept mille Italiens, que le Prince de Salerne conduiſoit,

duiſoit, & à leur coſté trois cens lanciers (3) commandez par Rodolphe Baglion, qui eſtoient au Duc de Florence : l'eſcarmouche commença par ce coſtau, & dans le pendant les ennemis avoient fait alte vis-à-vis de nous : & comme ceſte eſcarmouche fut attaquée, je baillai une trouppe au Capitaine Breuil, qui eſtoit celle du plus près de moi, & au Capitaine Gaſquet la derniere, à deux cens pas les unes des autres, & de la mienne je baillai quarante ou cinquante arquebuziers à un mien ſergent nommé Arnaut de Saint-Clair, homme vaillant & qui ſçavoit bien prendre ſon parti, & je les ſouſtenois. Eſtant à la maiſon je deſcouvris trois ou quatre trouppes d'arquebuziers Eſpagnols, qui venoient la teſte baiſſée pour gaigner la maiſonnette : & les Capitaines Favas & Lienard combattoient les Italiens, au vallon à main droite. L'eſcarmouche commença de tous les deux coſtez, & par fois me remenoient juſques à la maiſon, autrefois je les ramenois à eux juſques à leur trouppe : car il s'en eſtoit meſlé une autre avec la premiere : & ſembloit que nous jouaſſions aux barres. A la fin je fus contraint faire marcher le Capitaine Brueil à moi : car je voyois toutes les trouppes aſſemblées avec une trouppe de cavalerie à leur coſté. Je n'a-

vois pas un homme de cheval avec moi : toutesfois j'avois adverti M. d'Anguyen, que leur cavalerie eſtoit avec leur arquebuzerie, qui venoit à moi. Baſte, que perſonne ne vint de long-tems, de façon que je fus contraint quitter la maiſon, non ſans grand combat, qui dura long-temps. Je renvoyai le Capitaine Brueil à ſon meſme lieu. L'eſcarmouche dura trois ou quatre heures ſans jamais ceſſer. Jamais on ne vid mieux faire. M. d'Anguyen m'envoya M. d'Auſſun, me commandant que je regaignaſſe la maiſon, qui ne me faiſoit avantage ni deſavantage. Je lui reſpondis: *Allez dire à M. d'Anguyen qu'il m'envoye de la cavalerie pour combattre ceſte cavalerie, qui eſt à coſté de leurs arquebuziers*, laquelle il voyoit auſſi bien que moi, *car je ne ſuis pas pour combattre cavalerie & infanterie enſemble en campagne raze.* Alors il me dit, *il me ſuffit que je le vous aie dit :* & tourne en arriere & le va dire à M. d'Anguyen, lequel derechef m'envoya M. de Moneins pour me dire qu'en une ſorte ou en autre il vouloit que la regaignaſſe, avec lequel il vint le Seigneur Cabry, frere du Seigneur Mauré, menant ſoixante chevaux tout lanciers, & M. de Moneins qui en pouvoit avoir environ vingt-cinq, ne faiſant encore que commencer à dreſſer ſa

compagnie. Je lui respondis tout de mesme qu'à M. d'Aussun, & que je ne voulois point estre cause de la perte de la bataille, mais que s'ils vouloient aller combattre ceste cavalerie, qui estoit au costé de leurs arquebuziers, que je regaignerois bien la maison. Alors ils me respondirent, que j'avois raison, & qu'ils estoient tous prests, & incontinent je mande au Capitaine Brueil, qu'il vint à moi, & au Capitaine Gasquet qu'il se mist en sa place, & incontinent le Capitaine Brueil se mist à main droite, la cavalerie au milieu : & marchasmes le trot droit à eux, car nous n'estions pas à trois cens pas les uns des autres. Pour cela l'escarmouche ne cessoit jamais : & comme nous approchasmes de cent ou six vingts pas, nous commençasmes à tirer : & leur cavalerie tourna le dos & leur infanterie aussi : & vis tous leurs lanciers tout à un coup tourner le dos se retirans dans leurs trouppes. Incontinent M. de Moneins & le Seigneur Cabry, s'en allerent à M. d'Anguyen pour lui dire ce qu'ils avoient veu de leur cavalerie, & que s'il ne m'amenoit de la cavalerie pour me faire espaule, je ne pouvois faillir d'estre rompu. Je renvoye les Capitaines Brueil & Gasquet en leurs lieux. Il y avoit un petit marets auprès de Serizolles, & un grand chemin creux,

qui empeſchoit qu'ils ne pouvoient paſſer, pour venir à nous en bataille. Or le Marquis de Guaſt avoit fait paſſer ſix pieces d'artillerie, leſquelles desja eſtoient bien avant deçà le marets, & comme il viſt ſes gens repouſſez, il euſt crainte que tout le camp ſuivît, & qu'il perdît ſon artillerie. Il fiſt paſſer promptement les Allemans ce marets & chemin creux: & comme ils furent en la plaine, ils ſe remirent en bataille, car ils n'avoient ſçeu paſſer qu'en deſordre: & cependant la cavalerie & arquebuzerie Eſpagnole vindrent à moi, comme auparavant, & n'ayant point de cavalerie avec moi je fus contraint leur quitter la place, & me retirai d'où j'eſtois parti. Or je deſcouvris leurs Allemans & leur artillerie: & en meſme temps que je me retirois, M. de Termes & le Seigneur Franciſco Bernardin ſe vindrent mettre à main droite de noſtre bataillon & ſur le bord du coſtau, qui eſtoient fort à l'eſtroit & vis-à-vis du bataillon des Italiens car leurs lanciers eſtoient vis-à-vis de nos picquiers: M. de Botieres avec ſa compagnie, & celle de M. le Comte de Tande à main gauche de noſtre bataille: les Suiſſes eſtoient environ ſoixante ou 80 pas au derriere de nous & un peu à coſté. Or noſtre arquebuzerie, que les Capitaines Favas, & Lie-

nard conduiſoient, aucunesfois ils repouſſoient les ennemis juſques à leur bataille, autresfois les ennemis les repouſſoient auſſi près la noſtre ; ſi bien qu'il me falloit courir deſarmer noſtre bataillon d'arquebuziers du coſté de M. de Botieres qui faiſoient le flanc, & leur bailler pour faire la cargue, ce qu'ils firent : & d'une grande furie les repouſſerent juſques auprès de leur bataille & fut bon beſoing, car leur arquebuzerie avoit preſque gaigné le flanc de noſtre cavalerie. Je cours là où ils eſtoient, & commençaſmes une furieuſe eſcarmouche grande & forte : car toutes les trois trouppes miennes nous meſlaſmes, ce qui dura une grand'heure.

Or les ennemis avoient mis leurs pieces d'artillerie au coſté de la maiſonnette, qui tiroit en butte dedans noſtre bataille. M. de Mailly s'avança avec la noſtre, & ſe miſt auprès de nous, & commença à tirer à eux vers la maiſonnette : car il ne pouvoit là où nous tenions l'eſcarmouche, ſans tuer des noſtres, & regardant devers noſtre bataille, je vis M. de Tais qui commençoit à marcher les picques baiſſées droit aux Italiens. Je courus à lui & lui dis, *où voulez-vous aller, Monſieur, où voulez-vous aller? Vous allez perdre la bataille : car voici les Allemans qui vous viennent combattre : &*

vous prendront par flanc. Les Capitaines eſtoient cauſes de cela, leſquels lui crioient : *Menez nous au combat, Monſieur, il nous vaut mieux mourir main à main, que d'eſtre tuez à coups d'artillerie.*

C'eſt ce qui eſtonne le plus, & bien ſouvent fait plus de peur que de mal : mais ſi eſt ce qu'il me creuſt, & les priai mettre tous le genouil en terre & leurs picques bas : car je voyois les Suiſſes derriere couchez tout de leur long, qui ne paroiſſoient rien : & de là je m'en cours à l'arquebuzerie. Or commençoient desja leurs arquebuziers ſe retirer derriere la maiſon, & comme je voulois marcher droit à eux, je deſcouvris le front de la bataille des Allemans, & ſoudain je dis aux Capitaines Breuil & Gaſquet qu'ils ſe retiraſſent peu à peu vers l'artillerie. Et falloit faire place aux picquiers pour venir aux mains. Et m'en cours à noſtre bataille, & à mon arrivée leurs dis.

O mes compagnons, combattons bien; que ſi nous gaignons la bataille, nous nous pouvons faire eſtimer plus que jamais les noſtres n'ont fait : car il ne ſe trouvera aux hiſtoires (a), *que les Gaulois ayent jamais combattu les Ger-*

(a) Cette aſſertion doit ſe pardonner à un Guerrier peu verſé dans l'Hiſt. : car on ſçait que les deux nations

mains picque à picque, qu'ils n'ayent eſté deffaicts, & pour nous marquer de ceſté honnorable marque, que de valoir plus que nos prédeceſſeurs n'ont valu, cela nous doit donner double courage de combattre pour vaincre, & faire cognoiſtre à nos ennemis ce que nous valons. Souvenez vous, compagnons, de ce que le Roi nous a mandé, & la gloire que ce nous ſera de nous preſenter à lui après la victoire. Or Monſieur, dis-je à M. de Tais, *il eſt temps de ſe lever*, comme il fit promptement. Je commençai à crier haut : *Mes compagnons, peut-eſtre qu'il n'y a ici gueres de gens qui ſe ſoient trouvez en bataille. Si nous prenons la picque au bout du derriere, & nous combattons du long de la picque, nous ſommes deffaits : car l'Allemand eſt plus dextre que nous en ceſte maniere. Mais il faut prendre les picques à demi, comme fait le Suiſſe, & baiſſer la teſte pour enferrer & pouſſer en avant, & vous le verrez bien eſtonné.* Alors M. de Tais me crioit que je couruſſe au long de la bataille leur faire prendre les picques de ceſte ſorte, ce que je fis. Les Allemans marchoient grand pas droit à nous. Je m'en courus devant la bataille, & mis pied à terre, car j'avois laiſſé un mien

ont été tour-à-tour victorieuſes & battues, quand elles ont fait la guerre l'une contre l'autre.

lacquai (a) tousjours devant le bataillon avec ma picque. Et comme M. de Tais, & les Capitaines me virent deſcendu, tous crierent une fois, *Remontez, Capitaine Montluc, remontez, & vous nous conduirez au combat.* Alors je leurs reſpondis, *Que ſi j'avois à mourir ce jour là je ne pouvois mourir en un plus honnorable lieu qu'avec eux, la picque au poing.* Je criai au Capitaine la Burte (b) Sergent

(a) Ces Laquais étoient une eſpèce d'infanterie irrégulière qui exiſtoit encore du tems de Montluc.

(b) Il étoit *enfant de Bordeaux fort digne de ſa charge* dit Brantôme, qui raconte de lui le trait ſuivant, T. I, p. 206, C. F. « La Burthe viſitant les rangs le jour de » la bataille de Ceriſoles, y apperçut un Gentilhomme » qui ne faiſant qu'arriver de la Cour en poſte, & » n'ayant pas eu le tems de ſe pourvoir d'une *jacque & manche de maille & d'une halebarde*, s'étoit cependant » mis ainſi déſarmé au premier rang avec les Capitaines : il lui ordonna de ſortir du rang, où on ne devoit être qu'avec une armure complette, & paſſa » ſon chemin, croyant qu'il alloit obéir ; mais ce Gentilhomme s'étant encore trouvé dans le rang lorſqu'il » repaſſa, il lui ordonna de nouveau avec fermeté d'en » ſortir. L'autre lui ayant répondu que quoique mal » armé, il ſerviroit auſſi bien le Roi que les mieux armés, & qu'il n'en bougeroit ; la Burthe s'emportant » lui donna de ſa halebarde dans le ventre, & le tua » ſur la place. Son emportement fut blâmé, mais l'affaire n'eut point d'autre ſuite ».

Major, qu'il couruſt tousjours autour du bataillon, quand nous nous enferrerions, & qu'il criaſt lui & les ſergens dernier & par les coſtez, *Pouſſez ſoldats, pouſſez* : afin de nous pouſſer les uns les autres, & ainſi vinſmes au combat. L'Allemand venoit à nous à grand pas & trot, de ſorte que leur bataille eſtoit ſi grande, qu'ils ne ſe pouvoient ſuivre : & y voyons de grandes feneſtres & des enſeignes bien derriere. Et tout à coup nous nous enferraſmes au moins une bonne partie, car tant de leur coſté que du noſtre, tous les premiers rangs, ſoit du choc ou des coups furent portez par terre. Il n'eſt pas poſſible pour des gens de pied, de veoir une plus grande furie. Le ſecond rang & le tiers furent cauſe de noſtre gain : car les derniers les pouſſoient tant qu'ils furent ſur les leurs. Et comme noſtre bataille pouſſoit tousjours, les ennemis ſe renverſoient. Je ne fus jamais ſi habil & ſi diſpoſt, & me fuſt bon beſoin : car je donnai plus de trois fois du genouil à terre. Les Suiſſes furent ſins & accors : car juſques à ce qu'ils nous virent de la longueur de dix ou douze picques, ils ne ſe leverent point ; & après coururent furieux comme ſangliers, & donnerent par flanc : M. de Botieres par le quanton : M. de Termes, & le Seigneur Franciſco

donnerent à Rodolphe Baglion en meſme temps, & le renverſerent : ſa cavalerie ſe miſt en routte. Les Italiens qui virent leur cavalerie rompue, & les Lanſquenets & Allemans renverſez & en routte, commencerent à prendre la deſcente du vallon, & gaigner tant qu'ils peurent droit au bois. M. de Termes euſt ſon cheval tué au choc, lequel par fortune ſe trouva par terre engagé bien avant, de ſorte que les Italiens le prindrent (a) & l'emmenerent, auſſi n'avoit-il gueres bonnes jambes.

Il faut noter que le Marquis de Guaſt avoit fait un bataillon de cinq mille picquiers, qui eſtoient deux mille Eſpagnols, & trois mille Allemans, eſtans ceux-là que le Comte Laudron avoit mené en Eſpagne du nombre de ſix mille où ils avoient demeuré dix ans ou plus, n'ayant gueres qu'ils eſtoient revenus, & qui parloient auſſi bon Eſpagnol, que Eſpagnols naturels. Il avoit fait ce bataillon pour abbattre les Gaſcons : car il diſoit, qu'il craignoit plus noſtre bataillon (4), que pas un des autres. Et avoit opinion que ces Allemans, qui eſtoient tous hommes d'eſlitte defferoient nos Suiſſes. Et miſt à la teſte de ceſte bataille trois

(a) Il fut pris par un jeune Napolitain, nommé Napoliello. (*Contile vita di Ceſare Maggi da Napoli.*)

cens arquebuziers ſeulement, comme enfans perdus, leſquels il avoit réſervé pour ceſt effet & tout le reſte tint l'eſcarmouche. Et comme il fut auprès de la maiſonnette du coſté des Allemans, il vit les Gruyens qui eſtoient tous armez à blanc. Il penſa que ce fuſſent les Gaſcons, & leur dit: *Hermanos* (a), *hermanos, a qui eſtan laus Gaſcones, ſarraes à ellos.* Ils ne furent jamais à deux cens pas de lui, qu'il apperceuſt noſtre bataille, qui ſe levoit, & cogneuſt ſon erreur: mais il n'y pouvoit plus remedier, nous portions tous armes noires. Ceſte bataille de cinq mille picques s'en alla le grand pas droit aux Gruyens. Il falloit qu'ils paſſaſſent à coſté de M. d'Anguyen, lequel Seigneur fuſt mal conſeillé; car il donna avec la Gendarmerie tout au travers du bataillon, les autres par flanc. Et la fuſt tué & bleſſé beaucoup de gens de bien & des principaux, comme M. d'Aſſier, le Sieur de la Rochechouard, & pluſieurs autres, & encore plus à la ſeconde recharge. Il y en eut qui paſſerent & repaſſerent au travers, mais tousjours ils ſe rallioient, & vindrent en ceſte maniere aux Gruyens, qui furent bientoſt renverſez ſans tirer un ſeul coup de picque. Et là moururent tous leurs Capitaines & Lieutenans, qui eſtoient au premier rang, & fuirent droit

(a) Frères, voilà les Gaſcons: marchez à eux.

à M. de Cros. Mais ce bataillon d'Eſpagnols & d'Allemans, ſuivoit tousjours au grand trot leur victoire, & renverſerent ledit Sieur des Cros : & là y mouruſt, & tous les Capitaines. M. d'Anguyen ne le peut ſecourir, pource que preſque tous les chevaux de ſa cavalerie à ces deux furieuſes, mais trop inconſiderées charges, eſtoient bleſſez & s'en alloient le pas par la campagne à coſté des ennemis. Il eſtoit au déſeſpoir, maudiſſant l'heure que jamais il avoit eſté né, voyant la fuite de ſes gens de pied, & qu'à peine lui reſtoit-il cent chevaux pour ſouſtenir le choc. M. de Pignan de Montpellier (qui eſtoit à lui) me diſt que deux fois il ſe donna de la pointe de l'eſpée dans ſon gorgerin (a), ſe voulant offenſer ſoi-meſme. Et me diſt au retour, qu'il s'eſtoit veu en tel eſtat, lors, qu'il euſt voulu qu'on lui euſt donné de l'eſpée dans la gorge. Les Romains pouvoient cela, mais non pas les Chrétiens. Chacun en diſoit lors ſa ratelée. Nous eſtions à la paille juſques au menton, & auſſi aiſes que nos ennemis marris. Retournons aux coups : car il y en avoit à donner & à prendre. La laſcheté des Gruyens lui porta beaucoup de perte de ce coſté. Je

(a) Montaigne dans ſes Eſſais cite auſſi cette anecdote.

ne vis jamais de plus grandes gruës que ces gens-là, indignes de porter armes, s'ils ne se sont rendus plus courageux. Ils sont (a) voisins des Suisses, mais il n'y a non plus de comparaison, que d'un asne à un cheval d'Espagne. Ce n'est pas tout d'avoir des hommes en compte, il faut avoir du bon creu, car cent en vallent mille. Un brave & vaillant Capitaine avec mille hommes, dont il s'asseure, passera sur le ventre à quatre mille.

Tout ainsi comme M. d'Anguyen voyoit massacrer ses gens sans les pouvoir secourir, le Marquis de Guast voyoit faire le mesme aux siens par une pareille fortune. Voyez comme elle se mocquoit de ces deux Chefs d'armée. Car comme il vit Rodolphe Baglion renversé & ses Allemans pareillement, il print sa cavalerie & se retira devers Ast. M. de Saint Julien, qui servoit de Maistre de camp & de Colonnel des Suisses, se trouva à cheval, & à la vérité dire, il estoit foible de

(a) Ces réflexions injurieuses pour les habitans du Comté de Gruyeres n'ont pas échappé à du Bellay. Tous les Historiens du tems les ont faites. La mauvaise conduite des Gruieriens, qui faillit causer la défaite de l'armée Françoise à Cerisoles, doit faire excuser l'humeur que montrent nos Ecrivains.

ſa perſonne n'ayant pas grand'force de porter grand fardeau d'armes à pied : il viſt renverſer leur bataille de l'un coſté, & la noſtre de l'autre. Et avant qu'aller à M. d'Anguyen, il nous vid Suiſſes & Gaſcons dans ces cinq mille Allemans & Eſpagnols tuans à toutes mains. Et alors il tourna en arriere, & trouva M. d'Anguyen près du bois tirant à Carmagnolle aſſez mal accompagné : & lui cria, *Monſieur, Monſieur, faites tourner viſage : car la bataille eſt gaignée : le Marquis de Guaſt eſt en route, & tous ſes Italiens & Allemans en piéces.* Or desja ce bataillon d'Allemans & d'Eſpagnols avoit fait alte, ſe tenans pour perdus, quand ils virent, qu'homme de pied ni de cheval ne venoit à eux : & cogneurent bien qu'ils avoient perdu la bataille, & commencerent à prendre à main droite à la montagne, d'où ils eſtoient partis le jour de devant. Je penſois eſtre le plus fin Capitaine de la troupe, d'avoir inventé de mettre un rang d'arquebuziers entre le premier & le ſecond rang, pour tuer les Capitaines du premier. Et avois dit à M. du Tais trois ou quatre jours auparavant, que pluſtot que pas un des noſtres mouruſt, je ferois mourir tous leurs Capitaines du premier rang. Et ne lui voulus dire le ſecret

jusques à ce qu'il m'eust baillée à conduire l'arquebuzerie, & alors il appella la Burthe, Sergent Major, & lui dist qu'incontinent fist élection des arquebuziers, & qu'il les y mist, & à la vérité je ne l'avois jamais veu ni oui dire, & pensois estre le premier qui l'eust inventé : mais nous trouvasmes qu'ils avoient esté aussi accors que nous, car ils y en avoient mis comme nous. Lesquels jamais ne tirerent, comme ne firent les nostres, que ne fussions de la longueur des picques. Là se fit une grande tuerie. Il n'y avoit coup qui ne portast.

Or M. d'Anguyen ayant entendu le gain de la bataille qu'il tenoit pour perduë, après la route de ceux de son costé, & de ces lasches Gruyens, car pour les asseurer, il s'estoit mis près d'eux, se mist à la queuë de ces Allemans & Espagnols. Cependant plusieurs de ceux qui avoient prins l'effroi se rallierent près de lui. Tel faisoit bien l'empressé, qui n'agueres fuyoit : tel avoit rompu la bride à son cheval, pour en jetter la faute sur lui. Peu avant la bataille, par bonne fortune, il avoit mandé à Savillan chercher trois compagnies d'Italiens fort bonnes pour se trouver à la messée, lesquelles estant à Raconi, ouirent l'artillerie, & cogneurent que la ba-

taille ſe donnoit. Ce qui fut cauſe qu'ils prindrent tous les arquebuziers qu'ils purent à cheval, & vindrent tousjours courans ſi à propos, qu'ils trouverent M. d'Anguyen qui ſuivoit les ennemis, n'ayant un ſeul arquebuzier avec lui, leſquels mettant pied à terre, ſe mirent ſur leur queuë, & ledit Seigneur d'Anguyen avec la cavalerie, tantoſt aux coſtez, tantoſt à la teſte pouſſant la victoire. Il nous envoya un homme de cheval en diligence : afin que tournaſſions à lui, car il falloit encore combattre. Et nous trouva le meſſager à la Chappelle près la porte de Serizolles, ayant achevé de tuer (a) avec une telle furie, qu'il n'y demeura un ſeul homme en vie, qu'un Colonel nommé Aliprand de Mandruce (b), frere du Cardinal de Trente qui demeura dans les morts ayant ſept ou huit plaies. Caubois, cheval leger de M. de Termes, revenant à travers des morts le vid, qui eſtoit

(a) Paul Jove dit qu'il reſta 12000 morts ſur le champ de bataille. Nous renvoyons le Lecteur à nos Notes & Obſervations ſur les Mémoires de du Bellay, où tout ce qui concerne la bataille de Ceriſoles eſt diſcuté.

(b) Aliprand Madruzzo, frère de Chriſtophe Madruzzo, Cardinal & Evêque de Trente.

Madruzzo eſt un Bourg & Château de l'Evêché de Trente.

encore

encore en vie, mais tout nud : lequel parla à lui, & le fit porter à Carmagnolle pour racheter M. de Termes s'il eſtoit en vie, comme il fuſt fait. Les Suiſſes en tuant & ruant leurs grandes coutellades crioient tousjours *Montdevi*, *Montdevi*, là où on leur avoit fait mauvaiſe guerre. Bref, tout ce qui fiſt teſte fuſt tué de noſtre coſté.

Après avoir entendu ce que M. d'Anguyen nous mandoit, incontinent la bataille des Suiſſes & la noſtre tourna devers lui : je ne vis jamais deux bataillons ſi-toſt refaits; car de nous-meſmes nous nous miſmes en bataille en cheminant, & allions tousjours joints coſte à coſte. Les ennemis qui s'en alloient le grand pas, tirant tousjours arquebuzades, & faiſant tenir noſtre cavalerie au large, nous commencerent à deſcouvrir. Et comme ils virent que nous leur eſtions à quatre ou cinq cens pas, & la cavalerie ſur le devant qui les vouloit charger, ils jetterent les picques, ſe jettans entre les mains de la cavalerie. Les uns en tuoient, & les autres en ſauvoient, y en ayant tel qui en avoit plus de quinze ou vingt autour de lui, les fuyans tousjours de la preſſe pour crainte de nous autres, qui voulions tout eſgorger; mais ſi ne ſçeurent-ils faire ſi bien, qu'il n'y en euſt plus de la

moitié de tuez : car tant que nos gens en pouvoient trouver, autant en eſtoit deſpeché. Or veux-je eſcrire ce que je devins.

M. de Valence, mon frere, m'avoit envoyé de Veniſe un cheval Turc, un des plus braves coureurs que je vis jamais. J'avois une opinion, laquelle tout le monde ne m'euſt ſceu oſter, c'eſt que nous devions gaigner la bataille. Et baillant mondit cheval à un ſerviteur que j'avois, vieux ſoldat, auquel je me fiois beaucoup, lui dis qu'il ſe tint tousjours derriere le bataillon de nos picquiers, & que ſi Dieu me faiſoit la grace que j'eſchappaſſe de l'eſcarmouche, je mettrois pied à terre pour combattre avec nos picquiers; & s'il voyoit quand nous viendrions aux mains, que noſtre bataille fuſt renverſée, qu'il fiſt eſtat que j'eſtois mort, & qu'il ſe ſauvaſt ſur le cheval. Et au contraire, s'il voyoit que nous renverſaſſions la bataille des ennemis, qu'il ſuiviſt tousjours, ſans ſe meſler, à la queuë de noſtre bataillon : & comme je cognoiſtrois la victoire, je laiſſerois l'execution, pour venir à lui prendre mon cheval, pour aller après la cavalerie voir ſi je pourrois prendre quelque bon priſonnier. J'avois mis une folie en ma teſte, que je devois prendre le Marquis de Guaſt, ou

mourir, me fiant en la viteſſe de mon cheval, & m'imaginois d'en tenir une bonne rançon ou récompenſe du Roi. Comme j'eus ſuivi un peu la victoire, je demeurai derriere, penſant trouver mon homme. Auſſi eſtois-je ſi las de frapper & courir, & encore de crier, que je n'en pouvois plus. Deux gros mâtins d'Allemans me cuiderent aſſommer : m'eſtant deffait de l'un, l'autre gaigna au pied; mais ce ne fut gueres loing. Certes je vis là donner de beaux coups. Je cherchai mon pendart de valet, mais ce fut en vain; car comme leur artillerie tiroit à noſtre bataille, & donnoit ſouvent par-deſſus noſtre bataillon, & alloit donner ſur le derriere, cela fit oſter mon homme d'où je le penſois trouver, lequel s'alla mettre derriere les Suiſſes. Et voyant le deſordre des Gruyens & Provençeaux, il penſa que nous eſtions de meſme, qui fut cauſe qu'il s'enfuit juſques à Carmagnolle. Voilà comme on ſe trompe au choix qu'on fait : car je n'euſſe jamais penſé qu'il euſt eu ſi-toſt la peur aux talons. Je trouvai le Capitaine Mons n'ayant qu'un ſerviteur, qui avoit mieux fait que le mien : car il lui avoit gardé une petite haquenée, ſur laquelle il me monta en croupe, car j'eſtois fort las, & allaſmes tousjours

voyant tuer ces Allemans. Et comme nous fuſmes mandez de M. d'Anguyen, miſmes pied à terre, allans à pied juſques à l'entiere deffaite des Eſpagnols & Allemans : & ſoudain je vis venir mon homme, & lui reprochai qu'il s'en eſtoit fui ; il me reſpondit qu'*il n'eſtoit pas tout ſeul, ains avoit eſté bien accompagné de plus grands que lui, & des mieux veſtus, & que ce qu'il en avoit fait eſtoit pour leur tenir compagnie.* Sa plaiſanterie appaiſa ma colere ; car il ne s'en falluſt gueres que je ne jouaſſe des miennes. Nous nous ralliaſmes vingt ou vingt-cinq chevaux de M. de Termes, du Seigneur Franciſco Bernardin, & du Sieur Mauré, & allaſmes le grand galop après le Marquis de Guaſt : & avec nous ſe miſt un Gentil-homme, duquel je ne ſçai le nom, eſtant toutefois de ceux qui eſtoient venus de la Cour en poſte pour ſe trouver à la bataille. Et trouvaſmes deux chevaux-legers qui emmenoient priſonnier le Seigneur Charles de Gonzague : & l'avoient prins à la queuë de leur troupe ; qui nous donna encore plus de courage de picquer après. Et comme nous deſcouvriſmes la troupe, & de bien près, nous viſmes qu'ils s'eſtoient recogneus ; & s'eſtoient ſerrez s'en allans au trot les lances en mains. Lors je

dis à ceux qui eſtoient avec nous : *Ces gens ſe ſont recogneus, il ne feroit pas bon donner dedans ; & me doubte qu'en penſant prendre quelque priſonnier, ils nous prendroient à nous, comme l'Anglois.* Et ainſi nous en retournaſmes : & ai opinion encore que ſi mon poltron de valet ne m'euſt failli, j'euſſe prins quelque homme d'autorité. Et en nous en retournant, ce Gentil-homme s'accoſta de moi & me dit : *Jeſus, Capitaine Montluc, en quel péril a eſté ceſte bataille d'eſtre perduë ?* Moi qui n'avois veu ni ouï dire aucune choſe du déſordre, & penſois que les derniers que nous avions deffaits eſtoient ceux de Carignan, qui fuſſent ſortis pour ſe trouver à la bataille, alors je lui reſpondis : *En quelle ſorte ſommes-nous entrez en aucun péril? car tout aujourd'hui nous avons eu la victoire entre nos mains. Je vois bien*, dit-il, *que vous n'avez pas veu le grand déſordre qui y a eſté*, & me conta ce qui eſtoit advenu à la bataille. Que comme je prie à Dieu qu'il m'aide, s'il m'euſt donné deux coups de dague, je crois que je n'euſſe point ſaigné. Car le cœur me ſerra, & fit mal d'ouïr ces nouvelles, & demeurai plus de trois nuits en ceſte peur, m'eſveillant ſur le ſonge de la perte.

Ainſi arrivaſmes au camp où eſtoit M.

d'Anguyen. Je courus à lui, & lui dis ces mots, faiſant bondir mon cheval : *Et penſez-vous, Monſieur, que je ne ſois auſſi bon homme à cheval qu'à pied ?* Alors il me dit, eſtant encore tout triſte : *Vous ſerez tousjours bon en une ſorte & en autre.* Il ſe baiſſa & me fit ceſt honneur de m'embraſſer, & me fit ſur l'heure Chevalier, dont je me ſentirai toute ma vie honoré, pour l'avoir eſté en ce jour de bataille, & de la main d'un tel Prince. Malheureux fut celui qui nous l'oſta ſi pauvrevrement ! Mais laiſſons cela. Lors je lui dis : *Monſieur, vous ai-je aujourd'hui ſervi à voſtre contentement ?* Car M. de Tais lui avoit desja dit que j'avois combattu à pied avec eux. Il me reſpondit : *Oui, Capitaine Montluc, oui je n'oublierai jamais ce que vous avez fait, & ne le celerai pas au Roi.* Alors je lui reſpondis : *Monſieur, il eſt en vous de me faire le plus grand bien que vous ſçauriez faire à Gentil-homme du monde.* Alors il s'eſcarta me tirant à part, afin que perſonne ne l'oüit, & me demanda, *qu'eſt-ce que je voulois qu'il fiſt pour moi.* Je lui dis *que c'eſtoit qu'il m'envoyaſt porter les nouvelles du gain de la bataille au Roi : & qu'il n'y avoit homme qui le deuſt faire ſi-toſt que moi, veu ce que j'avois dit à Sa Majeſté & à ſon Conſeil pa-*

obtenir le congé de combattre : & que les derniers mots que j'avois dit au Roi, eſtoient qu'il s'attendit ſeulement d'avoir nouvelles de la victoire. Il me tourna redire qu'il eſtoit raiſon que j'y allaſſe pluſtoſt que tout autre. Et ainſi retourna toute l'armée victorieuſe à Carmagnolle. Mais comme je penſois eſtre deſpeſché pour partir la nuit, on me dit que M. d'Eſcars avoit gaigné tout le monde pour qu'il y allaſt. M. de Tais m'avoit auſſi promis, mais à la fin ſe laiſſa gaigner, comme M. d'Anguyen, qui eſtoit le plus grand malheur qui me pouvoit advenir. Car ayant vaincu le Conſeil du Roi, & leur délibération, & que Sa Majeſté m'avoit fait ceſt honneur que de condeſcendre à mon opinion, & lui apporter les nouvelles de ce que je lui avois promis & aſſeuré dans ſi peu de jours, je laiſſe à penſer à un chacun ſi j'euſſe eſté le bien venu : & quel tort me fuſt fait, meſmement ayant commandé ce jour-là une grande & honorable charge, & au contentement du Lieutenant du Roi. C'euſt eſté un bonheur à moi, & beaucoup d'honneur auſſi d'apporter au Roi ce que je lui avois promis & aſſeuré. Il n'y eut ordre, il falluſt paſſer par-là : à peine me peut-on appaiſer. J'avois beau me faſcher & remonſtrer le tort qu'on me

faiſoit. Cent fois depuis me ſuis-je repenti que je ne me deſrobai le ſoir meſme. Je me fuſſe rompu le col, ou j'y fuſſe arrivé le premier pour en porter la nouvelle au Roi. Je m'aſſeure qu'il ne m'en euſt ſceu que bon gré, & euſt fait ma paix avec les autres. Or quittai-je alors toute ma fortune, n'eſpérant jamais plus eſtre rien, & vins demander congé à M. d'Anguyen pour m'en venir en Gaſcogne. Ledit Seigneur me promettoit beaucoup de choſes, me cognoiſſant faſché; M. de Tais en faiſoit de meſme me voulant retenir; mais je fis tant qu'ils me donnerent congé avec promeſſe de retourner. Et pour eſtre plus aſſeurez de moi, ledit Sieur d'Anguyen me fiſt prendre une commiſſion de lui, pour promptement mettre aux champs mille ou douze cens hommes pour amener en Piémont, afin de remplir nos compagnies; car à la vérité nous avions perdu beaucoup de gens.

Or il faut dire à préſent de quoi ſerviſt le gain de ceſte bataille. Je ne le ſçai que par M. de Termes meſme, auquel le Marquis de Guaſt l'avoit raconté, eſtant au lit bleſſé d'une arquebuzade à la cuiſſe. Il lui dit, que l'Empereur & le Roi d'Angleterre s'eſtoient accordez qu'au meſme temps ils devoient en-

trer dans le Royaume de France chacun par ſon coſté : & que l'Empereur lui avoit envoyé les ſept mille Allemans pour eſtre ſi fort, que M. d'Anguyen ne l'ozaſt combattre, & après marcher droit à Lombriaſſe pour dreſſer un pont ſur la riviere, & mettre dans Carignan les vivres qu'il portoit avec lui, & tout ce qu'il pourroit aſſembler, & en tirer les quatre mille Eſpagnols & Allemans, & y laiſſer quatre mille Italiens, pour s'en revenir vers Yvrée. Et devoit renvoyer à l'Empereur les ſept Colonels Allemans avec leurs gens. Et qu'il lui demeureroit environ cinq mille Allemans & autant d'Eſpagnols, & quatre mille Italiens. Et qu'en meſme temps que l'Empereur & le Roi d'Angleterre entreroient, il devoit deſcendre par le val Doſte, par où il iroit droit à Lyon, où n'y avoit que les gens de la ville, ni aucune fortereſſe, & eſtant entre les deux rivieres, penſant dominer toutes les terres de M. de Savoye, le Dauphiné & la Provence. Tout ceci me conta M. de Termes, après qu'il fut retourné, qui n'eſtoit pas entreprinſe, qui ne fuſt bien aiſée à eſtre faite, ſi nous n'euſſions gaigné la bataille, à laquelle moururent de douze à quinze mille hommes des ennemis. Le gain fut grand, tant pour les priſon-

niers que pour le bagage, qui eſtoit très-beau & riche. Et outre cela, pluſieurs villes ſe rendirent d'effroi, & enfin Carignan; de quoi je ne toucherai les particularitez, parce que je n'y eſtois pas. Si on euſt ſçeu faire profit de ceſte bataille, Milan eſtoit bien esbranlé. Mais nous ne ſçaurions jamais faire valoir nos victoires. Il eſt vrai que le Roi eſtoit aſſez empeſché à garder ſon Royaume de deux ſi puiſſans ennemis.

Sa Majeſté eſtant advertie du grand appareil que faiſoit l'un & l'autre, retira la pluſpart des forces de Piémont, où j'arrivai lorſque M. de Tais avoit eſté mandé pour emmener tout ce qu'il pourroit : car je n'arreſtai gueres chez moi. Je ne haïſſois rien tant que ma maiſon, & quoique j'euſſe réſolu, pour le tort qui m'avoit eſté fait, de n'aller plus en ce pays-là : ſi eſt-ce que je ne m'en peus empeſcher. M. de Tais avoit fait élection de vingt & deux Enſeignes, nos bandes furent bien remplies. Et encore ſe dreſſa une compagnie nouvelle, que M. de Tais donna au Capitaine Caſtelgeloux pour l'amour de moi, qui m'avoit aidé à mener les gens, & qui avoit porté mon enſeigne au Royaume de Naples : & commençaſmes à marcher en France, deſpartans nos compa-

gnies de cinq en cinq. J'amenois la premiere troupe, & m'en allai devant à Suzanne, pour garder que les ſoldats ne ſe miſſent devant, & pour mettre ordre aux eſtappes : & en trouvai beaucoup par les chemins, qui fut cauſe que je cheminai. La nuit j'arrivai à Villaume, deux heures devant jour : & à l'hoſtellerie où j'allai deſcendre, trouvai le Seigneur Pierre Colonne, que le Capitaine Renouard amenoit priſonnier au Roi, ſuivant la capitulation de Carignan. Ils eſtoient desja levez. Ledit Capitaine Renouard me mena en la chambre dudit Seigneur, lequel me dit à l'arrivée, qu'il ſçavoit bien que c'eſtoit moi qui avois rompu le pont de Carignan, & que j'avois conduit l'arquebuſerie à la bataille. Et diſcourant dudit pont, je lui dis, que ſi ſes gens euſſent ſuivi leur fortune, ils n'euſſent trouvé à combattre que moi, avec quarante hommes au plus, & que noſtre camp avoit eſté tellement en déſordre, que s'ils l'euſſent pourſuivi, nous eſtions tous deffaits. Le Capitaine Renouard lui confirmoit auſſi qu'il eſtoit vrai. Alors il penſa un peu, puis leva la teſte vers moi & me dit : *E voi dicete che ſe la noſtra gente ſeguito haveſſi la ſua fortuna, non haveva à combattere piu di voi co quaranta ſoldati, & haveſſimo poſta in*

fuga tutta la voſtra gente. Io vi dico che ſe voi haveſte ſeguita la noſtra m'havereſte meſſo fuori di Carignano, per che la mia gente havia pigliato il ſpavento coſſi forte che la citta non era baſtante di raſſicurarli (a). Et nous compta le grand déſordre des ſiens; nous diſant qu'il avoit penſé autresfois que les Eſpagnols n'avoient point de peur; mais qu'à ceſte heure il cognoiſſoit bien qu'ils en avoient autant que les autres. Et qu'il ſe trouva lors en telle extremité, qu'il fut contraint lui-meſme ſe jetter à la porte, veoir s'il les pourroit arreſter; mais ils le penſerent porter par terre. Et entrerent tous à telle foulle, qu'ils mirent la porte preſque hors des gons. Et comme ils furent tous entrez en ce déſordre, *je me jettai*, diſoit-il, *ſur la porte pour la fermer. Et cognoiſſant tous les Capitaines nom par nom, les appellois à m'aider; mais jamais homme ne s'y préſenta, & ſans un mien ſerviteur qui m'entendit crier, je ne l'euſſe ſceu*

(a) Vous dites que ſi mes gens euſſent ſuivi leur fortune, ils n'euſſent trouvé à combattre que vous, avec quarante hommes au plus, & que nous euſſions mis toute votre troupe en fuite. Je vous dis, moi, que ſi vous aviez pourſuivi la nôtre, vous m'auriez mis hors de Carignan, parce que tous mes ſoldats avoient tellement pris l'épouvante, queles remparts de la ville ne ſuffiſoient pas pour les raſſurer.

jamais fermer. Et le déſordre fut ſi grand dans la ville, qu'il s'en jetta plus de quatre cens par-deſſus les courtines, leſquels le matin mouroient de honte s'en retournant. Et voilà pourquoi je vous dis que ſi vous meſme euſſiez ſuivi voſtre fortune, vous eſtiez maiſtre de la ville avec quarante hommes. Je cogneus par ce qu'il me dit, le vieux proverbe eſtre véritable, qui dit que, *ſi l'oſt ſçavoit ce que fait l'oſt, ſouvent l'oſt defferoit l'oſt.*

Or encore qu'après la reddition de Carignan, les gens de la ville nous aſſeuraſſent de ce grand déſordre, nous ne pouvions adjouſter foi, & moi-meſme le premier, au moins qu'il fuſt ſi grand : car cela eſt eſtrange. Mais puiſque le chef meſme le confeſſoit, faut doncques croire qu'il eſtoit vrai; & qu'ils eſtoient pouſſez de quelque eſprit : car nous ne leur faiſions point de mal, ayant autant de peur qu'eux, & peut-eſtre plus. La nuit eſt une choſe effroyable, lorſqu'on ne void qui vous aſſaut (a). Ceci me fait conclure que le tout m'advint d'un grandheur; car hardieſſe ne ſe peut cela appeller, ains pluſtoſt la plus grande folie que homme ſçauroit faire. Et croi qu'entre tous les heurs & fortunes que Dieu m'a donné, celle-là en eſt une des plus

(a) Lorſqu'on ne voit pas celui qui nous attaque.

remarquables & plus eſtranges. Mais ſuivons noſtre deſſein (a).

Le deſir de vengeance pouſſa l'Empereur à ſe rallier & liguer, contre la foi promiſe au Pape, avec le Roi d'Angleterre; lequel pour deſpit, s'eſtoit fait Lutherien (5). Ces deux grands Princes avoient parti, à ce qu'on diſoit, le Royaume (comme le Marquis de Guaſt raconta au Sr de Termes, & depuis je l'apprins d'un Gentilhomme Anglois à Boulogne), toutesfois c'eſtoit *diſputer la peau de l'ours*. La France bien unie ne peut eſtre conquiſe ſans perdre (6) une douzaine de batailles, veu la belle nobleſſe qu'il y a, & les places fortes qui s'y trouvent. Et croi que pluſieurs ſe trompent de dire, que Paris prins, la France ſeroit perdue. C'eſt à la vérité le tréſor de ce Royaume, & un ſac ineſtimable : car les plus gros du Royaume y apportent tout, & croi qu'au monde il n'y a une telle ville. On dit qu'il n'y a eſcu (7) qui n'y doive dix ſols de rente une fois l'année. Mais il y a tant d'autres villes & places en ce Royaume, qui ſeroient baſtantes pour faire perdre trente armées ; de ſorte qu'il ſeroit aiſé ſe rallier, & leur oſter celle-là, avant qu'ils en euſſent conquis d'autres, ſi le conquérant ne vouloit deſpeupler ſon

(b) Notre récit.

Royaume pour repeupler ſa conqueſte. Je dis ceci, parce que le deſſein du Roi d'Angleterre eſtoit de courir droit à Paris, cependant que l'Empereur entreroit par la Champagne. Leurs forces jointes eſtoient de quatre-vingts mille hommes de pied, vingt mille chevaux, avec un nombre infini d'artillerie. Je vous laiſſe à penſer ſi noſtre Roi avoit de quoi ſonger à ſes affaires. Certes ces pauvres Princes ont plus de peine que nous : & croi qu'il fit bien de rappeller les forces de Piémont; encore qu'il y en ait qui diſent que l'Eſtat de Milan eſtoit perdu, & que l'Empereur euſt rappellé ſes forces pour le ſauver. Cela deſpend de l'évenement. Tant y a que Dieu vouluſt que ces deux Princes ne ſe peurent entendre entr'eux, chacun voulant faire ſon profit. Aux choſes que j'ai veu & ouï dire, quand deux Princes entreprennent la conqueſte d'un Royaume, jamais ils ne s'accordent : car chacun penſe tousjours que ſon compagnon le veuille tromper, & ſont en deffiance l'un de l'autre. Je n'ai pas fort veu les livres, mais j'ai ouï dire qu'ainſi perdiſmes-nous au commencement le Royaume de Naples; car celui d'Eſpagne nous trompa. Ceſte crainte & deffiance nous a ſauvez, & en a bien ſauvez d'autres, comme les Hiſtoriens ſçavent. Je craindrois plus un grand

ſeul, que non pas deux qui veulent partir le gaſteau. Tousjours il y a du reproche, & deux nations ne s'accordent pas volontiers, vous le verrez ici; l'Anglois s'arreſta devant Boulogne, laquelle lui fut laſchement renduë par le Sieur de Vervin (a), qui en perdiſt la vie. Ce tableau devroit eſtre devant ceux qui entreprennent de tenir les places. Cela ne plaiſoit pas à l'Eſpagnol, qui n'en rapportoit nul profit, & voyoit bien qu'il vouloit faire ſes affaires.

Or M. de Tais, noſtre Colonel, amena vingt & trois Enſeignes au Roi, qui eſtoient celles qui s'eſtoient trouvées à la bataille; je tombai malade à Troyes, & arrivai au camp lorſqu'il eſtoit près de Boulogne. Là où ledit Sieur de Tais me bailla la patente que le Roi m'avoit envoyée pour eſtre Maiſtre-de-camp. Il ne ſe fiſt rien, à tout le moins que je m'y veuille amuſer, juſques à la camiſade de Boulogne. Comme nous arrivaſmes près de la Marquiſe, M. le Dauphin, qui commandoit l'armée, trouva qu'il y avoit trois ou quatre jours que la ville eſtoit prinſe, combien que desja il le ſçavoit, & que le Roi d'Angleterre s'eſtoit embarqué & avoit fait voile en Angleterre. Il eſt à préſumer

(a) Voyez l'Obſervation, n° 23, ſur le dixième Livre des Mémoires de du Bellay.

que

que ce Prince s'en alla pour fuir le combat, pour ce que nous trouvaſmes tout en déſordre. Premierement nous trouvaſmes toute ſon artillerie devant la ville en une prairie qu'il y avoit à la deſcente de la tour d'Ordre. Secondement fut trouvé plus de trente barriques pleines de corſelets, qu'eſtoit la munition qu'il avoit fait venir d'Allemagne pour armer les ſoldats qu'il laiſſoit pour la garde de la ville. Tiercement, il laiſſa toute la munition des vivres, comme farines, vins & autres choſes à manger. Nous trouvaſmes tout en la ville baſſe; de ſorte que ſi M. de Teligny (a) (on m'a dit qu'il eſt encore en vie), pere de celui qui eſt Huguenot (b), & qui

(a) Il paroît que Teligni, dont il s'agit ici, étoit le père de Louis, Seigneur de Teligni en Rouergue, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Lieutenant de la Compagnie de l'Amiral de Châtillon, dont il avoit épouſé la fille, & maſſacré avec lui à la journée de S. Barthelemi. Il vivoit encore en 1571, ſelon M. de Thou; & ce fut cette année que ſon fils épouſa Louiſe de Châtillon.

Nota. Dans la Table des matières de la dernière édition de Montluc on s'eſt trompé, en appellant *Charles* le Teligni, dont il s'agit ici. *Charles de Telligni* fut tué dans une ſortie au ſiége de Saint-Quentin en 1557.

(b) On varie beaucoup ſur l'étimologie de cette dénomination de Huguenots. Comme ce fut à l'époque

traitoit la paix pendant ces troubles, eſt celui-là qui fut prins en la camiſade en la ville baſſe, dont n'en eſchappa homme que lui, il teſmoignera qu'il n'y avoit pas vivres en la ville haute pour quatre jours : car lui-meſme le me compta.

L'occaſion de la camiſade que nous donnaſmes, fut telle. Un beau-fils de M. le Mareſchal du Biez, non pas ce beau M. de Vervin, mais l'autre du nom duquel ne me ſouvient, vint à M. de Tais, & lui conta qu'un ſien eſpion, qui venoit de Boulogne, lui avoit aſſeuré qu'il n'y avoit encore rien à la ville haute, & que tout eſtoit bas : & que ſi on entreprenoit promptement d'aller prendre la ville baſſe (ce qui eſtoit bien aiſé) que dans huit jours on auroit la haute la corde au col. Et que ſi M. de Tais vouloit, il le meneroit le matin recognoiſtre le tout. Et diſoit auſſi cet eſpion, qu'il n'y avoit encore nulle breſche de la ville remparée, & que toute la ville eſtoit ouverte comme un village. M. de Tais fut envieux d'aller voir le tout, & m'y emmena avec lui, & ce beau-fils de M. le Mareſchal. Nous pouvions eſtre cent chevaux de toutes nos compagnies.

de la conjuration d'Amboiſe qu'elle devint populaire en France, nous en parlerons alors.

Nous arrivaſmes juſtement à la pointe du jour devant la ville, laiſſant la tour d'Ordre deux ou trois cens pas à main droite, & viſmes cinq ou ſix pavillons à la deſcente ſur le grand chemin qui va à la porte de la ville. Nous n'eſtions que cinq ou ſix chevaux : car les autres, M. de Tais les avoit laiſſez derriere une petite montaigne. Ce beau-fils de M. le Mareſchal & moi, deſcendiſmes juſques au premier pavillon, & paſſaſmes à coſté dans le camp à main gauche, & allaſmes juſques au ſecond, & de-là nous deſcouvriſmes toute leur artillerie, n'en eſtant loin qu'à quatre-vingts pas, & n'y viſmes jamais que trois ou quatre ſoldats Anglois qui ſe promenoient auprès de l'artillerie, & audit ſecond pavillon, nous oyions parler Anglois. Lors ce beau-fils dudit Seigneur Mareſchal m'en fiſt retourner vers M. de Tais, lequel incontinent que j'eus parlé à lui, deſcendit de là où je venois, & s'arreſta avec ce Gentilhomme. Cependant le jour commença à paroiſtre grand ; de ſorte que les ſentinelles d'auprès de l'artillerie cogneurent que nous n'eſtions pas des leurs, & donnerent l'alarme : & pour tout cela nous ne viſmes qu'hommes ſortir de la tour d'Ordre. Si eſt-ce que l'on m'a dit depuis, que Dondellet, que M.

de S. Pol avoit nourri Page, eſtoit de garde à la tour. Et ainſi nous nous en retournaſmes.

M. de Tais s'en alla trouver M. le Dauphin & M. d'Orléans, ſon frere, avec cedit Gentil-homme, & là arreſterent qu'il leur falloit donner le matin au point du jour une camiſade : & que M. de Tais, avec nos compagnies, donneroit le premier par trois breſches qu'il y avoit à la muraille qui eſtoit du coſté de noſtre venuë, c'eſtoient des breſches qu'on avoit fait pour plaiſir. Le Reingrave (a) pria M. le Dauphin, que lui & ſa troupe

(a) Philippe, Comte du Rhin, autrement le Rhingrave, ce qui ne ſignifie autre choſe que Comte du Rhin: appellé auſſi Comte de Salms dans M. de Thou, qui dit qu'il vint en France en 1562 avec le Comte de Rokendorff, & qu'ils y amenèrent leurs Régimens d'Infanterie Allemande & leurs Compagnies de Reitres, pour ſervir contre les Proteſtans ſous le Duc de Guyſe. Il paroît que ce n'étoit pas pour la première fois qu'il étoit venu ſervir en France. (De Thou.)

Le Laboureur (Addit. aux Mémoires de Caſtelnau, Tome II, p.3, *Edition de Bruxelles*) dit qu'il encourut le ban de l'Empire, pour s'être attaché au ſervice de France.

On ne ſçait, ſi c'eſt celui-ci que M. de Thou appelle l'aîné des Rhingraves, & qu'il dit avoir été tué à la bataille de Montcontour en 1569. En ce cas ils étoient pluſieurs frères au ſervice de France.

d'Allemans donnaſſent avec nous; mais M. de Tais avoit desja promis au Comte Pedemarie, qu'il prieroit M. le Dauphin de le laiſſer donner avec lui, qui fut noſtre malheur entierement. Car ſi les Allemans fuſſent venus avec nous, jamais les ennemis ne nous en euſſent tirez, & euſſent convié beaucoup de gens à pluſtoſt nous venir ſecourir, qu'ils ne firent.

Nous partiſmes de nuit avec des chemiſes ſur nos armes, & rencontraſmes le Reingrave avec tous ſes Allemans preſts à paſſer un pont de bricque qu'il y avoit auprès de la Marquiſe, lequel il ne vouloit abandonner, ains vouloit paſſer après nous, quelque promeſſe qu'il euſt faite au Comte Pedemarie. De quoi M. de Tais advertit M. le Dauphin. Cependant M. l'Admiral d'Annebaut arriva, & fit tant que le Reingrave ſe retira en arriere, nous laiſſant paſſer, & les Italiens après, & quant à lui ne vouloit bouger d'auprès de la bataille de la Gendarmerie, qui eſtoit près de la Marquiſe. M. Dampierre, qui eſtoit Colonel des Griſons, vint juſques auprès de la tour d'Ordre, où il miſt en bataille ſes gens. Or m'avoit baillé Monſieur de Tais une troupe pour donner par le chemin que le jour devant nous avions

recogneu, qui eſtoit à la main droite de lui. Je donnai à l'artillerie, & ceux qui eſtoient demeurez avec M. de Tais & les Italiens donnerent par ces trois breſches, & l'emporterent fort bravement. Et par-là où eſtoit l'artillerie, n'y avoit ni porte, ni breſche, qui fuſt cauſe que je m'en allai tout au long de la muraille, du coſté de la riviere : & trouvai une breſche de dix ou douze pas, par-là où j'entrai ſans réſiſtance aucune, & m'en allai droit à l'Egliſe, où je ne vis un ſeul Capitaine des noſtres, ſauf un qui couroit le long de la riviere droit à ces breſches. Je l'appellai, mais il ne m'entendit point.

Or il faut notter, que M. de Tais fuſt bleſſé & contraint ſe retirer. Je ne ſçai que devint le Comte de Pedemarie : mais on me compta après, que tous les Capitaines Gaſcons & Italiens eſtoient ſortis de la ville, & n'y avoient point arreſté, pour un bruit qui leur vint, que les Anglois avoient gaigné les breſches par dehors la ville, comme il eſtoit vrai : mais il n'y avoit pas deux cens hommes, qui eſtoient ſortis de la ville haute par le dehors. Et encore, me dit-on, que c'eſtoit Dondellet, qui ſe ſauvoit de la tour d'Ordre droit à la ville. Toutes les enſeignes demeurerent dans la ville. Je n'apperçeus

jamais rien de tout ceci : car je crois que ſi je me fuſſe aperceu du déſordre, j'euſſe fait comme les autres. Je ne veux pas faire le brave. J'y trouvai deux Capitaines Italiens ſeulement avec leurs troupes & drapeaux devant l'Egliſe : & quand je fus devant icelle, je m'amuſai un peu à combattre trois ou quatre maiſons, où il y avoit force Anglois dedans, & les prins par force, & la pluſpart ſans armes. Les uns avoient des accouſtremens de blanc & rouge, & les autres de jaune & noir. Il y avoit bien des ſoldats auſſi qui ne portoient pas ces couleurs ; à la fin je cogneus que tous ces veſtus de livrées eſtoient pionniers, pour ce qu'ils n'avoient point d'armes, comme ceux qui ſe deffendoient. Si y euſt-il plus de deux cens hommes de morts en ces maiſons : puis marchai droit à l'Egliſe, où trouvai leſdits Capitaines Italiens, l'un nommé Cézarport (a) & l'autre Hieronyme Megrain, & M. Dandelot (b), & M. de Nouailles, qui eſtoit Lieutenant de M. de Nemours,

(a) Il y a ſeulement *Céſar* dans l'édit. de Millanges.

(b) Gaſpard de Coligni, Seigneur d'Andelot, frère de l'Amiral Coligni, né à Châtillon-ſur-Loing le 18 Avril 1521. Il fut Colonel de l'Infanterie à la place de ſon frère en 1555. Il mourut à Saintes le 27 Mai 1569 d'une fièvre maligne à 49 ans.

avec les Italiens : & leur demandai, où eſtoient tous nos Capitaines ; ils me reſpondirent, qu'ils ne ſçavoient qu'ils eſtoient devenus. Je commençai à appercevoir qu'il y avoit du déſordre, ne voyant un ſeul homme de nos Compagnies, que ceux qui eſtoient entrez avec moi, & environ cinquante ou ſoixante d'autres, qui s'eſtoient amuſez à ſaccager & piller, & s'eſtoient ralliez avec moi au combat des maiſons. Tout à un coup voici une grande troupe d'Anglois qui venoient la teſte baiſſée droit à nous, qui eſtions devant l'Egliſe, & en la rue joignant à icelle, criant : *Who goes there ;* c'eſt-à-dire, *Qui va-là !* Je leur reſpondis en Anglois : *A Friend, a Friend*, qui veut dire, *ami, ami :* car de toutes les langues qui ſe ſont meſlées parmi nous, j'ai apprins quelques mots, & paſſablement l'Italien & l'Eſpagnol, cela m'a parfois ſervi. Comme ces Anglois eurent fait d'autres demandes, & que je fus au bout de mon latin, ils pourſuivirent en criant : *Kill, Kill, Kill ;* c'eſt-à-dire, *Tue, Tue, Tue.* Alors je criai aux Capitaines Italiens : *Adju-*

Il étoit fils d'une ſœur du Connétable Anne de Montmorency, & oncle du Prince de Condé.

Ce fut, dit M. de Thou, un des premiers hommes du Royaume, par rapport à ſa haute prudence, à ſa droiture & à ſon habileté dans l'art de la guerre. (L. XLV.)

tate mi, & ſtate appreſſo me, perche io me ne vo aſſallirli, non biſogno laſciar mi inveſtire (a). Je tournai la teſte baiſſée droit à eux, leſquels tournerent viſage. Et les menai battant juſques au bout de la rue : & tournerent tous à main droite au long de la muraille de la ville haute, de laquelle on me tiroit de petites piéces, & force coups de fléches. Je me retirai juſques aux Italiens, où je ne fus pluſtoſt arrivé, qu'ils vindrent encore pour me recharger; mais j'avois un peu de courage, d'autant que je les avois trouvez aſſez aiſez à prendre la fuite, & les laiſſai venir juſques auprès de nous, où je les chargeai. Et me ſembla qu'ils la prindrent encore plus aiſément. Je me retirai toutefois devant l'Egliſe; & alors commença une ſi grande abondance de pluie, qu'il ſembloit que Dieu me vouluſt faire noyer : & vint d'une des breſches, par là où nos gens eſtoient entrez, dix ou douze Enſeignes qui n'avoient pas ſix ſoldats avec eux, & avec moi en pouvois avoir autant. Alors un des Enſeignes me dit que les breſches eſtoient prinſes, & que les Capitaines eſtoient ſauvez. Et ayant entendu cela, je dis aux deux Capitaines Italiens qu'ils

(a) Secondez-moi, & ne m'abandonnez pas, parce que je vais les attaquer; il ne faut pas me laiſſer envelopper.

tinſſent un peu ce quanton, où eſtoit l'Egliſe: car il y avoit une muraille devant la porte d'icelle, & que j'allois combattre la breſche par où j'eſtois entré : & que dès que j'aurois gaigné, je les envoyerois querir pour ſe retirer à moi; & ſi d'aventure les ennemis venoient à eux, qu'il leur ſouvint comme j'avois fait, & qu'ils les chargeaſſent. Je m'en allai à la breſche, où je vis desja dix ou douze Anglois, deux deſquels baiſſerent la teſte : les uns ſauterent par la breſche, les autres tirerent à main droite au long de la muraille par dedans. Et comme nous fuſmes dehors, en viſmes encore quinze ou vingt qui couroient contre nous au long de la muraille par dehors, & tournerent à main droite devers les autres breſches par là où nos gens eſtoient entrez. Je priai un Gentilhomme de Bourgongne (il ne me ſouvient du nom), qui eſtoit monté ſur un cheval qu'il avoit gaigné, qu'il allaſt chercher Céſar-Port, & Hieronyme Megrin; ce qu'il fit volontiers, pourveu que je lui promiſſe de l'attendre. Je lui aſſeurai ſur ma vie que mort ou vif il me trouveroit à ceſte breſche. La pluie continuoit tousjours de plus en plus, où eſtant ledit Gentilhomme de retour, me dit qu'il n'avoit peu paſſer juſques à eux, & qu'ils

eſtoient retirez dans l'Egliſe, ou qu'ils eſtoient morts. Et tout à un coup voici venir droit à nous le grand trot au long de la muraille trois ou quatre cens Anglois, & nous trouverent ſur le point que nous voulions rentrer pour aller ſecourir les Italiens; mais comme nous les viſmes venir droit à nous, nous fuſmes contraints de changer de propos.

Meſſieurs Dandellot, de Nouailles (a), & ce Gentilhomme de Bourgongne, & trois ou quatre autres ne m'abandonnerent jamais, depuis qu'ils m'eurent rencontré devant l'Egliſe, & bien leur en print; car ils fuſſent paſſez le meſme chemin des autres. Et comme les Anglois venoient de ceſte furie, il ſe print un cri parmi nous; les uns me crioient que nous nous ſauvaſſions vers la riviere, les autres vers la montagne: mais tout à un coup je me réſolus de leur remonſtrer. *Qu'avez-vous affaire d'aller à la montagne? Il nous faut paſſer près de la ville haute; car d'aller droit à la riviere, ne voyez-vous pas qu'elle croiſt, & eſt desja ſi haute, que nous nous*

(a) Antoine de Noailles, d'une ancienne Maiſon du Limoſin, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, Lieutenant-Général en Guienne, Gouverneur & Maire de Bordeaux, mourut le 2 Mars 1563 âgé de 49 ans.

noyerions tous : que perſonne ne parle plus de cela ; mais baiſſons la teſte, car il faut combattre ceux-ci. M. Dandellot me dit tout haut: *Hé Capitaine Montluc, je vous prie, combattons-les : car ce parti eſt le meilleur.* Il eſtoit homme fort courageux, c'eſt dommage qu'il ſe fit après Huguenot. Je crois que c'eſtoit un des braves Gentils-hommes de ce Royaume. Nous allaſmes droit à eux, & dès que nous arrivaſmes de la longueur de quatre ou cinq picques, ils nous tirerent force coups de fleſches, & nous couruſmes droit à eux pour les inveſtir avec les picques : & n'y eut que deux arquebuzades de tirées, & tout incontinent tournerent viſage, & s'enfuirent de là où ils venoient. Nous les pourſuiviſmes & de bien près : & comme ils furent au quanton de la ville devers leurs gens qui tenoient preſque toutes nos Enſeignes enfermées, leſquels les voyant venir, & nous après eux, abandonnerent les breſches pour les ſecourir, & lors ſe ralliant tous enſemble, vindrent courans droit à nous, qui eſtions tout au pied de la montagne de la tour d'Ordre. Je dis à M. Dandellot, *ſauvez-vous contre la montagne, & aux Enſeignes & tous les ſoldats pareillement.* Quant à moi, je voulus voir le ſuccès du tout avec quatre ou cinq picquiers,

me retirant vers un ruiſſeau qui eſtoit près de l'artillerie. Et comme ils eurent abandonné les breſches pour venir à nous, nos Enſeignes ſauterent dehors au pied devers le vallon, par là où ils eſtoient venus. Et ainſi qu'ils furent au pied de la montagne, où M. Dandellot & les Enſeignes montoient, ils virent autrefois que nos Enſeignes eſtoient paſſées par les breſches, & que ledit Seigneur Dandellot, avec les autres Enſeignes, eſtoient desja à demi montagne. Ils cuiderent tourner autrefois après les autres ; & n'en peurent atteindre au plus que huit ou dix ſoldats, qu'ils taillerent en piéces. Cinq ou ſix Anglois vindrent à moi : je paſſai le ruiſſeau, où il y avoit eauë juſques au genouil. Deſſus le bord d'icelle, ils me tirerent quelques coups de fleſches, & m'en donnerent trois dans la rondelle, & une au travers de la manche de maille que j'avois au bras droit, leſquelles pour mon butin je portai à mon logis. Puis allai monter la montagne au derriere de la tour d'Ordre. M. le Dauphin ayant M. d'Orléans, ſon frere, & M. l'Admiral avec lui, faiſoit marcher les Lanſquenets pour nous ſecourir dans la ville ; mais avant qu'ils fuſſent près, le déſordre eſtoit venu, & trouverent Meſſieurs Dandellot & de Nouailles, avec

les Enſeignes, qui avoient monté la montagne.

Pendant ceſte confuſion M. le Vidame de Chartres, & mon frere M. de Lieus eſtoient venus juſques à bas, voir ſi on pouvoit entendre nouvelles de moi ; mais ils furent bien ramenez, & dirent à M. le Dauphin, qu'ils tenoient pour tout certain que j'eſtois mort dans la ville, pour ce qu'ils avoient veu tous les Capitaines, ſinon moi. M. Dandellot arriva au bout de demie heure, auquel M. le Dauphin demanda s'il ſçavoit ce que j'eſtois devenu, il lui dit que je les avois ſauvez & tous ceux qui eſtoient avec lui ; mais que je ne m'eſtois pas ſçeu ſauver moi-meſme, ce que j'euſſe bien peu faire ſi j'euſſe voulu. Ledit Sieur Dandellot me tenoit pour mort, penſant que je me fuſſe laiſſé attrapper auprès de leur artillerie, ou d'un navire qu'il y avoit ſur le ruiſſeau que je paſſai, mais je n'eſtois pas ſi ſot, car j'appelle Dieu en teſmoing, qu'il me puniſſe, ſi de tout ce jour-là je perdis jamais l'entendement. Et me ſervit bien que Dieu me le conſervaſt ; car ſi je l'euſſe perdu nous euſſions receu une grande eſcorne, laquelle n'euſſions ſceu couvrir, & j'euſſe eſté en grand danger de n'eſtre jamais Mareſchal de France. Nous

euſſions perdu toutes nos Enſeignes, & ceux qui les portoient avec. Leſquels toutesfois Dieu me fiſt la grace de ſauver. Deſſors qu'on eſt ſaiſi de la peur, & qu'on perd le jugement, on ne ſçait ce qu'on fait, c'eſt la requeſte principale que vous devez faire à Dieu de vous garder l'entendement ; car quelque danger qu'il y ait, encore y a-t-il moyen d'en ſortir, & peut-eſtre à voſtre honneur. Mais lorſque la crainte de la mort vous oſte le jugement, adieu vous dis : vous penſez fuir à poupe que vous allez à prouë. Pour un ennemi, il vous ſemble que vous en voyez dix devant vos yeux, comme font les yvrongnes, qui voyent mille chandelles au coup. O le grand'heur que c'eſt à un homme de noſtre meſtier, quand le danger ne lui oſte le ſens, il peut prendre ſon parti & éviter la mort & la honte. J'allai demander le ſoir le mot à M. le Dauphin, pour ce que M. de Tais eſtoit bleſſé, & comme je vins devant eux, M. d'Orléans, qui avoit touſjours accouſtumé de ſe jouer avec moi, comme faiſoit bien M. le Dauphin, commença à chanter la camiſade de Boulogne & l'aſſaut de Cony pour les vieux ſoldats de Piedmont, ſe mocquant de moi, & me monſtrant au doigt. Lors je commençai à me courroucer

& maudire ceux qui en eſtoient cauſe. M. le Dauphin rioit, & à la fin il me dit, *Montluc, Montluc, vous autres Capitaines ne vous pouvez aucunement excuſer, que vous n'ayez mal fait. Comment, Monſieur*, dis-je, *auriez-vous opinion que j'euſſe fait faute? Si je le ſçavois je m'en irois tout à ceſte heure me faire tuer dans la ville. Vraiment nous ſommes bien fols de nous faire tuer pour voſtre ſervice.* Sur quoi il me dit :: *Non, non, je ne le dis point pour vous, car vous eſtes le dernier Capitaine qui eſtes ſorti de la ville plus d'une heure après les autres.* Il me fit bien cognoiſtre quand il fut Roi, que je n'avois point failli, pour l'eſtime qu'il fit tousjours de moi; car quand il s'en alla en Piedmont, il m'envoya querir par un courrier exprès à ma maiſon où je m'eſtois retiré pour raiſon de quelque haine (8) que Madame d'Eſtampes avoit concuë contre moi, à cauſe de la querelle de Meſſieurs de la Chaſteigneraye & Jarnac. Tousjours à la Cour il y a quelque charité qui ſe preſte, & par malheur les Dames peuvent tout; mais je ne veux pas faire le réformateur. Madame d'Eſtampes en fit bien chaſſer de plus grands que moi, qui ne s'en vanterent pas, m'eſtonne de ces braves Hiſtoriens qui ne l'oſent dire.

Voilà

Voilà le ſuccez de la camiſade de Boulongne, que ſi le camp euſt marché à noſtre queuë, il ſe pouvoit tout loger dans la ville, & en quatre ou cinq jours, comme desja j'ai dit, la ville haute euſt eſté à nous. Que l'on le demande à M. de Teligny ſi c'eſt lui qui fut prins priſonnier, & l'on verra ſi je mens. Je ne ſçais qui fut cauſe que Mgr. le Dauphin ne marcha; mais je dirai bien tousjours qu'il le devoit faire, & ſçai auſſi qu'il ne tint pas à lui; mais ce ne ſeroit que diſpute d'en parler davantage. Il ne faut qu'un poureux pour retarder tout le monde. S'ils fuſſent venus, les Anglois ne ſçavoient quel parti prendre, je les cogneus gens (9) de peu de cœur, & crois qu'ils vallent plus ſur l'eauë que ſur terre. Voyant l'hyver ſur les bras, Mgr. le Dauphin ayant laiſſé M. le Mareſchal du Biez à Monſtreuil pour harraſſer Boulogne, alla trouver le Roi, lequel avoit auſſi appointé avec l'Empereur, s'eſtant une ſi grande force évanouie, pour s'eſtre ces deux Princes mal entendus pour noſtre bonheur, j'entends l'Eſpagnol & l'Anglois. Honni (a) ſoit-il qui les aimera jamais ni l'un ni l'autre. Trois mois après je quittai la

(a) Aſſurement Montluc n'étoit pas propre à devenir un Coſmopolite. Il faut qu'un Guerrier combatte les

Maiſtriſe de camp, pour venir deffendre quelque bien qu'un mien oncle m'avoit donné. Je fus en peine d'obtenir congé du Roi pour y venir; mais enfin M. l'Admiral me le fit donner, pourveu que je lui fiſſe promeſſe de reprendre ledit eſtat, ſi ledit Sieur Admiral conduiſoit l'armée. Il ne faillit pas, & me ſomma de ladite promeſſe que je lui avois faite. Il obtint du Roi commiſſion, laquelle il m'envoya pour eſtre Maiſtre de camp de cinquante ou ſoixante Enſeignes que Sa Majeſté fiſt lever pour faire le voyage d'Angletetre; leſquels j'amenai au Havre de Grace entre les mains de M. de Tais.

[1545] Or nous nous miſmes ſur mer. L'armée eſtoit compoſée de plus de deux cens cinquante voiles, & des plus beaux vaiſſeaux du monde avec les galeres. Le deſir que le Roi avoit de ſe venger du Roi d'Angleterre le fit entrer dans une extrême deſpenſe, laquelle enfin ſervit de peu, quoique nous euſſions prins terre, & depuis combattu les Anglois ſur mer, où d'un coſté & d'autre il y eut pluſieurs vaiſſeaux mis à fonds. Deſlors que je vis à noſtre depart embrazer le grand Carracon, qui eſtoit, ce crois-je,

ennemis de ſa patrie : mais il ne doit pas prêcher la haine contre les hommes.

le plus beau vaiſſeau qu'il eſtoit poſſible (10), j'eus mauvaiſe opinion de noſtre entreprinſe. Et parce que pour mon particulier je ne fis rien qui fuſt digne d'eſtre eſcrit, & que le géneral eſt aſſez diſcouru par d'autres, je m'en tairai pour deſcrire la conquête de la terre d'Oye, auſſi noſtre fait eſt plus propre ſur la terre que ſur l'eauë, où je ne ſçais pas que noſtre nation ait jamais gagné de grandes batailles.

Comme nous fuſmes retournez de la coſte d'Angleterre, & deſembarquez au Havre de Grace, M. l'Admiral s'en alla trouver le Roi, & M. de Tais avec lui; & amena toutes les compagnies au fort d'Outreau devant Boulogne, où le Capitaine Villefranche eſtoit demeuré avec les vieilles compagnies Maiſtre de camp, ayant eu la place que j'avois quittée. Le Mareſchal du Biez (a), Lieutenant du Roi en ce pays-là eſtoit bien empeſché,

(a) Oudart du Biez, d'une Maiſon noble du pays d'Artois, Sénéchal & Gouverneur du Boulonnois, Chambellan du Roi, Chevalier de l'Ordre de S. Michel, fut fait Maréchal de France en 1542 par la faveur de M. le Dauphin, qui étant au camp de Marſeille en 1544, voulut être fait Chevalier de ſa main. Il ſe compotta vaillamment en pluſieurs occaſions; mais le Roi irrité contre lui & contre Jacques de Coucy, Seigneur de Vervins,

comme teſmoignera M. de Saint-Germain, que le Roi avoit baillé audit Sieur Mareſchal pour le ſoulager ; car tous les pionniers l'avoient laiſſé, s'eſtans deſrobez, comme c'eſt l'ordinaire de cette canaille, qui ne veille ſur eux, & neantmoins ils avoient encore toute la courtine tirant au pont de Bricque à faire. Or je veux eſcrire ceci, encore que ce ne ſoit matiere de combat, afin qu'il ſerve d'exemple aux Capitaines.

M. le Mareſchal qui eſtoit ordinairement ſollicité par le Roi de mettre ce fort en deffence pour bloquer Boulongne, me dit qu'il falloit que les ſoldats travaillaſſent, puiſque les pionniers manquoient. Je le remonſtrai aux Capitaines, & eux aux ſoldats, leſquels tous d'une voix dirent qu'ils ne travailleroient

ſon gendre, pour avoir rendu la ville de Boulogne aux Anglois, lui fit faire ſon procès par des Commiſſaires qui le condamnèrent à perdre la tête : cependant l'exécution de ſon Arrêt fut ſuſpendue par ordre du Roi, & il fut mené priſonnier au Château de Loches, ayant été auparavant dépouillé du Collier de l'Ordre. Depuis il obtint ſa liberté, & vint à Paris, où il mourut accablé de chagrins & d'ennuis au mois de Juin 1563. Sa mémoire & celle de ſon gendre furent depuis rétablies par Lettres-Patentes en 1575. M. de Thou dit que ce Maréchal étoit vaillant, mais peu judicieux, & ſon malheur n'arriva pas tant par ſa faute que par celle de ſon gendre.

point, & qu'ils n'eſtoient point pionniers. De quoi M. le Mareſchal ſe trouva fort faſché & bien en peine, d'autant que ceſte courtine lui demeuroit ouverte, & que le Roi d'Angleterre avoit envoyé nouveau renfort de gens à Boulongne. Or ledit Sieur Mareſchal avoit envoyé par tout le pays chercher des pionniers; mais il n'en venoit point. Je me réſolus de trouver le moyen pour faire travailler les ſoldats, qui fuſt de donner à chacun qui travailleroit, cinq ſols comme aux pionniers. M. le Mareſchal me l'accorda fort voulontiers; mais je n'en trouvai pas un qui y vouluſt mettre la main. Voyant leur refus, pour les convier par mon exemple, je prins ma compagnie, celle de mon frere M. de Lieux, & celles des Capitaines Leberon (a) mien beau-frere, & Labit mon couſin Germain; car ceux-là ne m'euſſent oſé refuſer. Nous n'avions pas faute d'outils, car M. le Mareſchal en avoit grande quantité, & auſſi les pionniers qui ſe deſroboient laiſſoient les leurs dans une grande tente, que M. le Mareſchal avoit fait tendre pour retirer leurs ferremens. Comme je m'en

(a) François de Gelas, Seigneur de Leberon & d'Ambres, avoit épouſé Anne de Montluc, ſœur du Maréchal.

vins à la courtine, je commençai à mettre la main le premier à remuer la terre, & tous les Capitaines après : j'y fis apporter une barrique de vin, enſemble mon diſner, beaucoup plus grand que je n'avois accouſtumé, & les Capitaines le leur, & un ſac plein de ſols, que je monſtrai aux ſoldats : & après avoir travaillé une pièce, chaque Capitaine diſna avec ſa compagnie : & à chaque ſoldat nous donnions demi pain, du vin, & quelque peu de chair, en favoriſant les uns plus que les autres, diſant qu'ils avoient mieux travaillé que leurs compagnons, afin de les encourager. Et après que nous euſmes diſné, nous nous remiſmes au travail, en chantant juſques ſur le tard; de ſorte qu'on euſt dit que nous n'avions jamais fait autre meſtier. Après, trois tréſoriers de l'armée les payerent à chacun cinq ſols : & comme nous retournions aux tentes, les autres ſoldats appelloient les noſtres *pionniers*, *gaſtadours* (a). Le lendemain matin le Capitaine Forcez me vint dire, que tous les ſiens y vouloient venir, & ceux de ſon frere (b)

(a) Eſpèce de corvéable dépendant d'Officiers Municipaux ou Syndics. (*Voyez la note de la page 289 des Mémoires de du Bellay, Tome XVII de la Collection.*)

(b) Ce frère du Capitaine Forcez eſt ſans doute celui

qui eſt encore en vie auſſi, leſquels je receus tous, & en fiſmes de meſme comme le jour devant, de ſorte que le troiſieme jour tous y vouloient venir, & en huit jours nous euſmes dreſſé toute ceſte courtine. Tous les Ingénieux dirent & M. de Saint-Germain meſme qui ne bougeoit de l'œuvre, que mes ſoldats avoient plus travaillé en huit jours, que quatre fois autant de pionniers n'euſſent fait en cinq ſepmaines. Et notez que les Capitaines, Lieutenans & Enſeignes ne bougeoient de l'œuvre, non plus que les ſoldats, & ſervoient de ſolliciteurs.

J'ai voulu eſcrire ici ceſt exemple, pour monſtrer aux Capitaines qu'il ne tiendra aux ſoldats qu'ils ne faſſent tout ce qu'on voudra. Mais auſſi il faut trouver les moyens de les y faire faire de bonne volonté, & non de force; mettez la main à l'œuvre le premier, votre ſoldat de honte vous ſuivra & fera plus que vous ne voudrez. Que ſi vous venez aux injures & baſtonades, ce ſera lors que deſpitez ils ne voudront mettre la main à ce qu'ils ne ſont tenus, à quoi quelquefois la néceſſité nous force. O Capitaines, mes compa-

dont parle Brantôme, qui étoit Capitaine aux Gardes-Françoiſes au ſiége de la Rochelle en 1573. (*Tome I, C. F., p. 100.*)

gnons! combien & combien de fois voyant les ſoldats las & recreus, ai-je mis pied à terre, afin de cheminer avec eux, pour leur faire faire quelque grande traite! Combien de fois ai-je beu de l'eau avec eux afin de leur monſtrer exemple pour paſtir!

Croyez, mes compagnons, que tout deſpend de vous, & que vos ſoldats ſe conformeront à voſtre humeur comme vous voyez ordinairement. Il y a moyen en toutes choſes : par fois il y faut de la rudeſſe, mais ce ne doit eſtre contre le gros, mais contre quelque particulier, qui voudra gronder, ou empêcher les autres, qui ſont en bonne volonté. J'ai fait ſentir ma colere à quelque retif & rebours, dont je m'en repens. Quelque tems après, M. le Mareſchal du Biez entreprint de ſe ſaiſir & ruiner la terre d'Oie, ayant tenté d'attirer l'Anglois en bataille, lequel n'en voulut manger. Toutes nos nouvelles compagnies marcherent; car les vieilles ne bougerent du fort, pour la garde d'icelui. Et amena M. le Mareſchal ſix ou ſept piéces de groſſe artillerie, & partiſmes le ſoir à l'improviſte, & allaſmes repoſer la pluſpart de la nuit en un bois, là où il y avoit des petits villages qui avoient eſté bruſlez. Ceſte entreprinſe ſe fit contre l'advis de tous les

Capitaines de l'armée, pour l'eſpérance que ledit Sieur Mareſchal avoit de donner une bataille, ce qui attira pluſieurs Princes & Seigneurs à venir de la Cour. Après avoir perdu l'eſpérance de veoir les Anglois en bataille, M. le Mareſchal délibera leur enlever quelques forts en la terre d'Oie. Or comme ils furent fort près de l'un d'iceux, M. le Mareſchal, Meſſieurs de Briſſac & de Tais ſe mirent à part, il me ſemble que M. d'Eſtrée y eſtoit, eſtant lors ſorti de priſon, M. de Bordillon (a), & trois ou quatre autres, il ne me ſouvient du nom, & ſe mirent ſur un petit tertre à l'ombre d'un arbre regardant delà en hors, lequel deſdits baſtions qui faiſoient teſte à nous, ils aſſaudroient. Et cependant je fis faire alte à toutes nos Enſeignes, pour attendre les derniers qui eſtoient encore à une lieue derriere. Or je n'avois jamais eſté là, comme n'ai eſté depuis, mais j'eſcrirai, comme il m'en ſouvient, l'aſſiette de leur fort.

Il falloit que je deſcendiſſe environ trente ou quarante pas pour entrer dans un grand pré, & à main droite il y avoit un baſtion, & à un grand ject d'arquebuze à main gauche, un autre, & par conſéquent tout au

(a) De Bourdillon.

long d'une courtine tirant devers Calais (laquelle courtine n'eſtoit que de terre, & de la hauteur environ de deux braſſes) il y avoit auſſi deux grands foſſez avec eauë juſques à la ceinture, & entre les deux foſſez il y avoit une levée de terre. Cependant qu'ils ſe mirent au conſeil ſous ceſt arbre eſtant à main gauche de moi, je prins les Capitaines Favas & Lamoyenne, ayant eſté tous deux mes Lieutenans, & environ trois cens arquebuziers, auſquels je baillai la premiere troupe. Je demeurai à leur queuë. Il ſortit du fort bien cent ou ſix-vingts Anglois qui vindrent dans le pré, leſquels avoient mis cinq ou ſix mouſquets ſur leur terraſſe entre les deux foſſez, nous tirant fort & roide, ayant laiſſé entre leſdits baſtions & foſſez un petit chemin, par lequel n'y pouvoit paſſer qu'un homme de front pour entrer & ſortir dans leur fort, ſe fiant qu'à la faveur des mouſquets qu'ils avoient dans icelui, que ceux qui eſtoient ſur la terrace, ne les oſeroient charger. Nos gens commencent à arquebuſer, & eux à coups de fleches, il me ſembla qu'ils tournoient fort le viſage vers leur retraite, & eſtant ſur un petit courtaut, je vins aux Capitaines, & leur dis ces mots : *Compagnons, ces gens ont fort le*

leur à leur retraite, je vois bien que c'eſt ſous l'eſpérance de leurs mouſquets, chargez à eux de queuë & de teſte; car je vous ſuivrai. Il ne me le fallut pas dire deux fois, car je ne fus jamais retourné à ma trouppe, que je les vis meſler, & Anglois en fuite: j'arreſte ma trouppe pour les ſouſtenir, ſi rien ſortoit davantage. Ce petit chemin eſtoit un peu eſtroit, & joignant le baſtion, ſi en demeura-il une troupe, les autres ſe jetterent dans les foſſez, de ſorte qu'ils n'eurent pas le loiſir de retirer tous leurs mouſquets; car nos ſoldats ſe jetterent dans l'eau auſſi-toſt qu'eux, & en emporterent quatre, & il y euſt quatre ou cinq deſdits ſoldats, qui paſſerent ladite terrace & l'autre foſſé, juſques au pied de la courtine, qui me dirent que la grande eauë eſtoit au premier foſſé, car à l'autre qui eſtoit près ladite courtine n'en avoient juſques aux genouils. Et tout incontinent je dis aux deux Capitaines Favas & Lamoyenne qu'ils joigniſſent ma troupe & la leur enſemble, & trouvai le Capitaine Aurioqui & preſque tous les autres Capitaines, leſquels je priai de faire deux troupes; car dès que j'aurois parlé avec M. de Tais, je leur voulois donner l'aſſaut. Ils me dirent qu'il s'en falloit près de la moitié de

leurs ſoldats, qu'ils ne fuſſent arrivés, & je leur répondis qu'il n'importoit, veu qu'avec ce que nous eſtions, je les emporterois, & promptement ils commencent ſe mettre en deux troupes; & je courus parler avec M. de Tais, lequel je trouvai auprès de M. le Mareſchal & les autres, & lui dis : *Allons, Monſieur, allons au combat; car nous les emporterons, je les ai taſtez, & trouve qu'ils ont plus d'envie de fuir que de combattre.* Alors M. le Mareſchal me dit : *dites-vous Capitaine Montluc, pleuſt à Dieu que nous fuſſions aſſeurez de les emporter promptement avec toute noſtre artillerie.* Sur quoi je lui reſpondis tout haut : *Monſieur, nous les aurons eſtranglez avant que voſtre artillerie ſoit ici.* Prenant M. de Tais par le bras lui dis : *Allons, Monſieur, vous m'avez creu en autres choſes, dont vous ne vous eſtes pas repenti, vous ne vous repentirez pas de ceſte-ci. J'ai cognu à ces approches que ce ſont gens de peu.* Alors il me reſpondit, *allons donc :* & comme nous fuſmes à l'entrée du pré, nous trouvaſmes desja nos deux troupes de picquiers & arquebuziers à part. Je lui dis : *Monſieur, regardez de quel coſté vous voulez combattre, ou de ceſte Enſeigne juſques au baſtion de deſſous, ou bien de l'Enſeigne vers*

l'autre que j'ai combattu; lequel me dit: *combattez celui que vous avez desja attaqué, & je m'en vais combattre l'autre,* & ainsi nous despartismes.

M. le Mareschal du Biez, comme il nous vit commencer à marcher, dit ces mots, comme M. de Bourdillon me dit après: *à présent verrons si Tais est si brave, comme il se dit avec ses Gascons.* Or j'appellai tous les sergens de la troupe que j'avois, leur disant tout haut à la teste de nostre bataille: *Vous autres sergens avez tousjours accoustumé, quand nous combattons, d'estre sur les flancs du derriere: & à ceste heure je veux que vous combattiez sur le devant les premiers. Voyez-vous ceste Enseigne, si vous ne la guignez, tant que j'en trouverai devant moi en allant, qui voudront faire le renard, je vous couperai les jarrets. Vous sçavez ce que je sçais faire:* puis me tournant vers les Capitaines leur dis: *Et vous, mes compagnons, si je ne suis aussitost qu'eux, couppez moi les miens:* & courus aux Capitaines Favas & Lamoyenne, qui pouvoient estre à trente pas de nous, & leur dis, *marchez, & jettez-vous à coup perdu dans le fossé:* & en un coup je retournai aux nostres, & ayant baisé la terre, nous courusmes droit aux fossez, faisant tousjours

marcher les ſergens devant, & paſſaſmes le premier & ſecond, & vinſmes au pied de la courtine. Lors je dis aux ſergens, *aidez-vous, aidez-vous avec vos hallebardes à monter*; ce qu'ils firent promptement : d'autres les pouſſoient par derriere, ſe jettant à coup perdu là dedans. J'avois une hallebarde à la main. Cependant arriverent tous les Capitaines & picquiers, qui me trouverent faiſant l'empreſſé de vouloir monter avec mon hallebarde: & me tenois avec la main gauche au bois. Quelqu'un de ceux qui arrivoient ne me cognoiſſant point me print par les feſſes, & me pouſſa de l'autre coſté. Lequel me fit plus vaillant que je ne voulois eſtre; car ce que j'en faiſois eſtoit pour donner courage à tout le monde de ſe jetter de l'autre coſté, mais celui-là me fit oublier la ruſe & affranchir un ſaut que je ne voulois pas. Or je ne vis à ma vie gens paſſer ſi toſt par deſſus une courtine. Après que j'eus franchi ce ſaut, les Capitaines Favas & Lamoyenne, leſquels eſtoient dans le foſſé du baſtion, ſe jetterent ſur le petit chemin, & paſſerent de l'autre coſté dans le baſtion, où ils tuerent tout ce qui eſtoit dedans. M. de Tais qui alloit à ſon combat, nous voyant attachez à la courtine, ſe jetta dans les foſſez de l'autre fort : & les

Anglois qui virent que leurs gens eſtoient en fuite, & que nous entrions dedans, abandonnerent le fort, & ſe mirent en fuite vers Calais. M. le Mareſchal nous voyant ſi courageuſement au combat, s'eſcria comme il me fut dit après : *O mon Dieu ! ils ſont dedans.* Alors le Seigneur de Briſſac & Bordillon donnerent à toute bride, & ledit Seigneur de Briſſac mit ſon cheval dans ce petit chemin, où malaiſément il ne pouvoit paſſer qu'un homme, mettant ſes jambes au long du col du cheval, à la miſericorde duquel il ſe miſt, & paſſa M. de Bordillon après ledit Seigneur de Briſſac General de la cavalerie : & avoit quarante ou cinquante chevaux avec lui qui le ſuivirent tous tirans leurs chevaux par la bride. M. de Briſſac incontinent vint à moi & me trouva, que je faiſois mettre tout le monde en bataille, ayant opinion que nous ſerions combattus, & que ceux de Calais viendroient au ſecours : & me trouva que j'avois une Enſeigne gaignée ſur le col, laquelle je rendis en ſa préſence au ſergent qui l'avoit conquiſe, lui diſant qu'il l'allaſt porter à M. de Tais, ce qu'il fit, & ledit Sieur de Tais l'ayant reçeuë, l'envoya par le meſme ſergent à M. le Mareſchal : lequel fit grande diligence de faire

abattre la courtine, qui n'eſtoit que de terre, avec les pionniers pour paſſer la gendarmerie : & nous voilà tous delà avec l'artillerie & tout, où eſtans Meſſieurs de Briſſac & de Bordillon avec les quarante ou cinquante chevaux qui paſſerent quant & eux, prindrent à main droite, tirant aux eſcluſes qui ſéparent le pays d'Artois & la terre d'Oie : & rencontrerent quarante ou cinquante chevaux Anglois portans lances, leſquels ſe mirent à retirer au galop vers Calais. M. de Briſſac ſe douta que ceux-là s'en alloient pour l'attirer à quelque embuſcade, & fit alte : & manda à Caſtegeac de deſcouvrir un petit vallon qui eſtoit un peu à main gauche : ledit Caſtegeac lui rapporta, qu'il avoit veu plùs de quatre cens chevaux, & n'en y avoit mot. Car ce n'eſtoit que des païſans & femmes des villages circonvoiſins, qui s'enfuioient vers Calais : qui fut un grand malheur ; car M. de Briſſac les euſt ſuivis, & c'eſtoit toute la cavalerie qu'ils avoient dans Calais. Ce n'euſt pas eſté une petite deffaite. Un General ſurtout doit envoyer un vieux routier, ou un homme fort aſſeuré pour deſcouvrir. Un homme non expérimenté prendra bientoſt l'alarme, & s'imaginera que les buiſſons ſont des

des bataillons ennemis. Je ne veux pas dire que Caſtegeac ne fuſt ſoldat, mais il fit un pas de clerc.

Noſtre cavalerie paſſa par la breſche que M. le Mareſchal avoit fait faire. M. de Tais voulut mener l'arquebuzerie, & m'ordonna de demeurer à la bataille des picquiers. Il y avoit dix ou douze Enſeignes d'Anglois qui ſe retiroient devers Calais, leſquels venoient pour empeſcher l'entrée : que s'ils euſſent peu arriver à temps, ils nous euſſent bien donné des affaires avec l'artillerie meſme, comme me dit M. le Mareſchal, quand je fus chercher M. de Tais pour venir donner l'aſſaut : & encore que je ſçache bien à quoi il tint que l'on ne combattiſt ces dix ou douze Enſeignes, je ne le veux point mettre par eſcrit. Car diſant la vérité, faudroit que je diſſe mal de quelques-uns, & non pas des plus petits, ce que je ne veux faire. Mais ſi M. de Saint-Cire (a), qui eſtoit Lieutenant de cinquante

(a) Seroit-ce Marcellin Beſſon, Ecuyer, Seigneur de Saint-Cire & de Margnac, Capitaine de 50 hommes d'armes ſous l'Amiral d'Annebaut, qui teſta le 4 Octobre 1557, & dont la famille au Diocéſe du Puy-en-Velai fut maintenue dans ſa Nobleſſe par Jugement de M. de Beſons, Intendant, en 1671 ? (*Jugement ſur la No-*

hommes d'armes de M. de Boiſy, qui eſt mort grand Eſcuyer, eſtoit en vie, il pourroit dire à qui il tint ; car il fut fort bleſſé & ſon cheval tué, & plus de quarante chevaux de ladite compagnie bleſſez ou morts. Il en ſortiſt une grand'querelle, qui preſque amena deux hommes à combattre en champ clos. Ceſte coyonnade fut fort grande & de grand dommage, pour le ſervice du Roi. Car cela défait, il n'eſtoit demeuré perſonne dedans Calais, que les vieilles gens & les femmes, & comme j'ouis dire depuis à M. le Mareſchal du Biez, il l'euſt emporté en deux jours, avec l'artillerie qu'il avoit, ſi ceux-là euſſent eſté deffaits. Voyant que ces gens eſtoient retirez dans la ville, ils conclurent s'en retourner : ce que nous fiſmes deux jours après la prinſe, auſſi le temps ſe mit fort à la pluie.

Or, Capitaines, vous ne devez deſdaigner d'apprendre quelque choſe de moi, qui ſuis le plus vieux Capitaine de France, & qui me ſuis trouvé en autant de combats, ou plus, que Capitaine de l'Europe, comme vous jugerez à la fin de mon livre. En premier lieu ce qui me fit faire ce combat, fut que je les avois eſſayez à mon arrivée, & les avois trou-

bleſſe de Languedoc, Tome II des Pièces Fug. pour ſervir à l'Hiſtoire de France.)

vez foibles de reins ; le ſecond, de ce qu'ils abandonnerent leurs pieces que nous gagnaſmes, ayant le baſtion qui leur ſervoit de flanc : pour le tiers, que je voyois venir au long de la plaine tirant vers Calais du petit tertre, dont je fis faire alte avant que deſcendre au pré, force gens, qui venoient de vers Calais, & voyois bien que toutes les courtines eſtoient remplies de gens : qu'il y avoit bien affaire, à les emporter ; & pour la quatre raiſon, qu'au foſſé qui eſtoit près de la courtine n'y avoit gueres d'eauë : & dudit foſſé à ladite courtine, il y avoit plus de deux grands pas, où les ſoldats ſe pouvoient tenir, & pour peu d'aide qu'ils ſe fiſſent avec la pique ou l'hallebarde, & l'aide des uns aux autres, (n'eſtant icelle courtine de la hauteur de plus de deux braſſes) nous l'emporterions. Donc, Capitaines, depuis que l'œil vous accompagne à voir la force de voſtre ennemi, & le lieu là ou il eſt, & que vous l'avez taſté & trouvé aiſé à prendre la fuite, chargez-le cependant qu'il eſt en peur, en laquelle vous l'avez mis : car ſi vous lui donnez loiſir de ſe recognoiſtre, & d'oublier ſa peur, vous eſtes en danger d'eſtre plus ſouvent battus, que non de battre l'ennemi. Par ainſi vous le devez tousjours ſuivre ſur ſa peur,

ſans lui donner loiſir de reprendre ſon hardieſſe, & tenir tousjours avec vous la deviſe d'Alexandre le Grand, qui eſt : *Ce que tu peux faire annuit* (a) *n'attends au lendemain*, car cependant beaucoup de choſes ſurviennent, meſmement en la guerre : & puis il n'eſt pas tems de dire, je ne l'euſſe jamais penſé. Pluſieurs choſes executerez-vous ſur la chaude, que ſi on vous donne loiſir de vous raviſer, vous y penſerez trois fois. Pouſſez-donc, hazardez, ne donnez loiſir à voſtre ennemi de parler enſemble : car l'un encourage l'autre.

Eſtans retournez au fort d'Outreau, il n'eſtoit gueres jour, que les Anglois ne nous vinſſent chatouiller ſur le deſcendant de la mer, & bien ſouvent ramener nos gens juſques auprès de noſtre artillerie, qui eſtoit à dix ou douze pas du fort : & eſtions tous abuſez ſur ce que nous avions oui de nos prédeceſſeurs, qu'un Anglois battoit tousjours deux François : & que l'Anglois ne fuioit jamais, ni ne ſe rendoit. J'avois retenu quelque choſe de la camiſade de Boulongne & de la terre d'Oie : & dis un jour à M. de

(a) Vieux mot, qui ſignifie *aujourd'hui*. On prétend qu'il tire ſon origine de la coûtume qu'avoient les anciens Francs de compter par les nuits. (*Favyn, Théâtre d'honneur, Liv. II, p. 81.*)

Tais que je lui voulois monſtrer le ſecret des Anglois, & pourquoi on les eſtime ſi hardis : pource qu'ils portent tous armes courtes : & faut qu'ils courrent à nous pour tirer leur arc, & qu'ils s'approchent près de nous : car autrement leurs fleſches ne feroient point de mal : & nous qui avions accouſtumé de tirer des arquebuzades de loin, & auſſi que les ennemis n'en faiſoient pas le ſemblable, trouvions eſtrange ces approches qu'ils faiſoient courant, de ſorte que nous cuidions entierement que ce ne fuſt que hardieſſe : mais je leur veux faire une embuſcade, & vous verrez ſi je dirai la verité, & ſi un Gaſcon vaut un Anglois : autresfois, du vieux temps de nos peres avons nous eſté voiſins. Alors je choiſis ſix vingts hommes picquiers & arquebuziers avec quelques hallebardes parmi, & les mis dans une baiſſe, que l'eau avoit faicte tirant contre bas à main droite du fort : & envoyai le Capitaine Chaux à l'heure que l'eau eſtoit baſſe, droict à quelques maiſonnettes, qui eſtoient ſur le bord de la riviere, preſque vis à vis de la ville, pour leur dreſſer l'eſcarmouche : & lui dis, que comme il les verroit paſſer la riviere, commençaſt à ſe retirer, & ſe laiſſer faire une cargue. Ce qu'il fit : mais la fortune porta

qu'il y fuſt bleſſé en un bras d'une arquebuzade : les ſoldats le prindrent & l'amenerent au fort, de ſorte que l'eſcarmouche demeura ſans Chef. Les Anglois s'en apperceurent bien, & leur firent une cargue, & menerent battant nos gens juſques auprès de l'artillerie. Les voyans traittez de telle façon, je ſortis de mon embuſche plutot que je ne devois, m'en allant la teſte baiſſée droit à eux, commandant aux ſoldats qu'ils ne tiraſſent point, que ne fuſſions au jet de leurs fleches. Ils eſtoient deux ou trois cens, ayant quelques arquebuziers Italiens avec eux ; & me repentis bien que je n'avois fait mon embuſcade plus forte : mais lors n'eſtoit plus temps ; & comme ils me virent venir droit à eux, ils quitterent les autres, & vindrent charger ſur moi. Nous marchaſmes droit à eux & comme ils furent au jet de leurs fleches, nos arquebuziers commencerent à tirer tout à un coup, & puis mirent la main aux eſpées, ainſi que je leur avois commandé : & couruſmes pour les inveſtir. Mais comme nous leur fuſmes près, de la longueur de deux ou trois picques, ils tournerent le dos auſſi facilement, que nation que j'aye jamais veuë : & les accompagnaſmes juſques à la riviere près de la ville, laquelle ils paſſerent ; dont il y euſt

plus de ſix de nos ſoldats, qui les ſuivirent juſques à l'autre coſté d'icelle. Je fis alte aux maiſonnettes rompuës, où je raſſemblai mes gens, quelques-uns y demeurerent par le chemin de ceux qui ne pouvoient pas tant courir comme les autres. M. de Tais avoit tout veu, & eſtoit ſorti du fort, pour aller ſecourir l'artillerie; & comme j'arrivai à lui, je lui dis : *Voyez-vous ſi je ne vous ai dit la vérité? Ou il faut dire que les Anglois du temps paſſé eſtoient plus vaillans que ceux ici, ou bien que nous le ſommes plus que nos prédéceſſeurs. Je ne ſçai quel des deux eſt veritable. Vraiement*, dit M. de Tais, *ces gens ſe retirent bien à la haſte; je n'aurai jamais plus opinion des Anglois telle que j'ai eüe par le paſſé. Non Monſieur*, lui dis-je, *croyez que les Anglois qui ont battu anciennement les François eſtoient demi-Gaſcons* (a), *car ils ſe marioient en Gaſcogne, & ainſi faiſoient de bons ſoldats*. Depuis ce temps nos gens n'en eurent plus l'opinion ni crainte qu'ils en avoient. Oſtez, oſtez, Capitaines, tant que vous pourrez, ceſte opinion à vos ſoldats, car ils vont lors en crainte d'eſtre deffaicts. Il ne

(a) Par rapport à cette nouvelle gaſconnade de Montluc, nous ne répéterons point ce que nous avons dit plus haut. Nous y renvoyons le Lecteur.

faut pas que vous meſpriſiez voſtre ennemi, ni auſſi que voſtre ſoldat ait opinion qu'il ſoit plus vaillant que lui. Depuis ceſte charge, je vis tousjours mes gens aller plus franchement pour attaquer les Anglois, les approchans tousjours de plus près : & que l'on ſe ſouvienne quand M. le Mareſchal de Biez les combattiſt entre le fort de Dandelot, ſi nos gens ſe firent prier à les aller inveſtir. Ledit Sieur de Biez fit là un acte de vaillant homme : car comme ſa cavalerie ſe miſt en fuite, il s'en vinſt tout ſeul ſe jetter devant noſtre bataillon, & deſcendit prenant une picque en la main, pour aller au combat, duquel il ſortit fort honorablement. Je n'eſtois point là ; voilà, pourquoi je n'en dis rien : car deux ou trois mois après le retour de la terre d'Oie, je demandai congé à M. de Tais ponr venir à la Cour. Les Hiſtoriens ſont bien deſloyaux de taire de ſi beaux actes. Celui-là fut bien remarquable à ce vieux Chevalier. Eſtant à la Cour, je fis tant avec M. l'Admiral, qu'il me fiſt donner congé au Roi, d'autant que je n'avois point reprins la charge de Maiſtre de camp, ſinon pour la commander durant le premier voyage que M. l'Admiral entreprendroit. Et après avoir demeuré un mois à la Cour, ſervant le Roi

de Gentilhomme ſervant (ce Prince eſtoit lors aſſez vieux & penſif, il ne careſſoit point tant les hommes qu'il ſouloit (a). Une ſeule fois il me demanda le diſcours de la bataille de Serizolles, eſtant à Fontainebleau.) Ce fut lors que je prins congé de Sa Majeſté, & ne le vis oncques depuis.

[1546-48] Je m'en revins en Gaſcogne, de là où je ne bougai juſques à ce que le Roi Henry fuſt Roi, ayant eſté accablé d'affaires & de maladies. Voilà pourquoi je ne vous puis rien dire de la reddition de Boulogne (11), laquelle le Roi d'Angleterre, fuſt contraint, voyant l'oſtination du Roi, de quitter, moyennant quelque argent.

[1549] Peu de temps après il mourut, & le Roi auſſi le ſuivit bientoſt après. Il faut tous mourir. Or ceſte reddition de Boulogne advint durant le regne du Roi Henry mon bon Maiſtre, qui ſuccéda à ſon Pere.

Noſtre nouveau Roi ayant la paix avec l'Empereur, après la reddition de Boulogne, ayant auſſi accordé avec le Roi d'Angleterre, il ſembloit que nos armes deuſſent demeurer longuement au crochet, comme auſſi ſi ces deux Princes ne remuent, la France a de quoi demeurer en repos. Après avoir ſejourné

(a) *Qu'il avoit coûtume.* Ce mot vient du verbe latin *ſolere.*

quelque temps chez moi, le Roi me rappella, & me donna la charge de Maiſtre de camp, & le Gouvernement de Montcallier ſous M. le Prince de Melphes (a), Lieutenant-General en Piedmont, eſtant M. de Bonnivet noſtre Colonnel (il ſe ſouvînt bien de moi, & ſi ceux qui le gouvernerent depuis m'euſſent aimé, j'en euſſe eu autant de bien & d'honneur, que Gentil-homme qui ſortit pieça de Gaſcongne.)

[1550] Je demeurai-là dix-huit mois, ſans que pendant ce temps je fiſſe choſe qui ſoit digne d'eſtre miſe par eſcrit ; car je ne veux

(a) Jean Caraccioli, Prince de Melphes, Grand-Sénéchal du Royaume de Naples, prit le parti de la France, & ſe trouva à la bataille de Ravenne en 1512. Depuis ayant ſuivi celui de l'Empereur, il fut aſſiégé & pris dans la ville de Melphes, avec ſa femme & ſes enfans, par M. de Lautrec en 1528 ; & n'ayant pu tirer aucun ſecours de l'Empereur pour payer ſa rançon, il eut recours à François I, qui lui accorda la liberté & à ſa famille, le fit Chevalier de ſon Ordre, Lieutenant-Général de ſes armées, & lui donna depuis, en conſidération de ſes ſervices & de la perte de ſes biens, les Terres de Romorantin, de Nogent, de Brie-Comte-Robert, de Vitry-aux-Loges, de Châteauneuf-ſur-Loire & les Iſles de Martigues. Il fut Maréchal de France en 1544, & l'année d'après Lieutenant-Général en Piémont. Il mourut de maladie à Suze en 1550 le 29 Août à 70 ans.

eſcrire que ce où j'ai eu quelque commandement. Ayant eu mon congé pour venir juſques à ma maiſon, j'arrivai en Gaſcongne, où peu après je fus adverti qu'à cauſe de la vieilleſſe & maladie de M. le Prince de Melphe, le Roi y envoyoit M. de Briſſac, pour y eſtre ſon Lieutenant-General. Qui fut occaſion que le Capitaine Tilladet qui avoit auſſi eu congé, & moi nous en allaſmes à la Cour, & trouvaſmes que ledit Seigneur avoit prins congé du Roi. Nous nous preſentaſmes à Sa Majeſté, qui nous fiſt fort bonne chere, & à M. le Conneſtable, lequel eſtoit revenu à la Cour en plus grand crédit qu'il n'eſtoit du temps du Roi François. Ce que pluſieurs ne penſoient pas ; mais les Dames avoient perdu leur crédit, d'autres (a) y entrerent : & puis incontinent Sadite Majeſté, laquelle eſtoit lors en une petite villote entre Melun & Paris, nommée Villeneuſve Saint-George, nous commanda de nous en aller à Paris trouver M. de Briſſac. Et le lendemain que nous y fuſmes arrivez, ledit Sieur de Briſſac partiſt, ayant eſté fort aiſe de ce que nous l'eſtions venus trouver, &

(a) Montluc veut parler de la Ducheſſe de Valentinois, dont le crédit remplaça celui qu'avoit eu ſous l'autre règne la Ducheſſe d'Eſtampes.

ainſi allaſmes juſques à Suze, où nous trouvaſmes M. le Prince de Melphe, qui s'eſtoit mis en chemin pour s'en venir mourir en France. Auſſi treſpaſſa-t-il une heure après noſtre arrivée. Encore que j'aye eſté quelque temps ſous lui, je n'en dirai autre choſe; car à grande peine eus-je le loiſir de le cognoiſtre, que par oui dire. C'eſt un malheur à un Capitaine de changer ſi ſouvent de General : car avant eſtre cognu de lui, vous eſtes vieux : les amitiez & cognoiſſances nouvelles ſont facheuſes. M. de Briſſac depeſcha incontinent M. de Fourquevaux (12) vers le Roi, qui l'advertit du tout : & promptement Sa Majeſté le renvoya avec la patente de Mareſchal de France, qu'elle lui donnoit. Nous demeuraſmes cinq ou ſix mois ſans guerre. Il eſt mal-aiſé que deux ſi grands Princes, & ſi voiſins puiſſent demeurer longuement ſans venir aux armes : comme de fait peu de temps après l'occaſion s'en preſenta, parce que le Roi print la protection du Duc Octave (a), lequel le Pape

(a) Octave Farneſe, Duc de Parme, qui juſqu'alors avoit ſuivi le parti de l'Empereur, lui renvoya le Collier de la Toiſon d'or, & traita le 28 Mai 1551 avec Henri II, Roi de France, qui le fit Chevalier de Saint-Michel & Capitaine d'une Compagnie de 50 hommes

& l'Empereur ſon beau-frere vouloient dépoüiller de ſon Eſtat : & pour cet effet le Sieur Dom Ferrand de Gonſague tenoit aſſiégée Parme, où eſtoit M. de Termes, & la Mirande, où commandoit M. de Sanſac, lequel y acquiſt un grand honneur pour avoir très-bien fait ſon devoir : & monſtra qu'il eſtoit bon Capitaine, comme à la vérité il eſtoit. Il l'a bien monſtré en tous les lieux où il s'eſt trouvé. C'eſtoit un des bons hommes de cheval qui fuſt en France. Et parce que je ne puis parler de ceci que par oui dire, ni de ce qui ſe fit là, je m'en déporterai.

[1551] Le Roi adverti que les forces de l'Empereur eſtoient empeſchées au Parmeſan, manda à M. le Mareſchal de Briſſac qu'il rompiſt la paix, & tantaſt ſur la rupture d'emporter quelque ville : ce qu'il fit ; car il print Quiers & Saint-Damian. L'entreprinſe de Cayras ne ſucceda point, comme les autres deux. M. de Baſſé (13) alla executer Saint-Damian, qui la print à l'improviſte entre la pointe du jour & le ſoleil levant. Et M. le

d'armes avec une penſion de 8000 écus d'or. Depuis, mécontent de la France, il traita en 1556 avec l'Empereur. Il mourut à Parme en 1586 le 18 Septembre âgé de 61 ans. (*Chazot de Nantigny.*)

Mareſchal meſme executa celle de Quiers, en la ſorte que je vais eſcrire, puiſque mon ſujet n'a eſté que de laiſſer par eſcrit ce que j'ai veu, & où j'ai eu quelque part. Je cuide que M. le Preſident de Birague qui y eſtoit, verra dans ce Livre, que je n'aurai pas gueres failli à eſcrire ladite prinſe. M. d'Auſſun fut eſleu pour aller executer celle de Cayras, & mena avec lui le Bâron de Cypi (a), & deux ou trois compagnies Françoiſes avec quelques Italiens, & M. de Cental avec lui. L'eſcalade fut furieuſement donnée; mais elle fut auſſi bien deffendue (b). Il mou-

(a) Brantôme l'appelle le Baron d'Eſpic : mais nous croyons que ſon nom mutilé par Montluc étoit Chepy.

(b) Boivin du Villars dit que l'entrepriſe ſur la ville de Cairas fut confiée par le Maréchal à M. de Gordes, Comte de Benne, & au Vicomte de Gourdon, au lieu de MM. d'Oſſun, Baron de Chepy & de Cental, que nomme ici Montluc. Il ajoute qu'ils devoient partir de leurs garniſons avec un certain nombre de troupes pour ſe trouver au point du jour auprès des murs de la ville avec des échelles; & comme ces trois Chefs venoient chacun avec leur troupe par des chemins différens, il fut décidé que lorſque ceux de la garniſon de Savillan ſeroient arrivés par leur côté, ils jetteroient des fuſées en l'air pour avertir les autres qu'ils alloient commencer l'eſcalade. Mais Gordes & Benne étant arrivés les premiers, attendirent en vain Gourdon juſqu'à ce

rut un des freres du Sieur de Charry qui eſtoit allé juſques à Savillan, lequel ſe trouva là ſur les lieux, quand on marcha la nuit, & y alla & monta le premier une eſchelle, de laquelle il fut renverſé. Il fut aſſez mal ſuivi, comme l'on diſoit. En meſme temps M. de Baſſé (a) mena quelques compagnies avec lui, & arriva à demi mille de Saint-Damian au point du jour. Ils feurent ſur le point de retourner en arriere, voyant qu'ils ſeroient deſcouverts avant qu'ils fuſſent là : toutesfois à la fin s'acheminerent pour tenter fortune. La couſtume de Saint-Damian eſtoit, que les ſoldats ouvroient la porte à la pointe du jour, pour laiſſer ſortir tout le peuple dehors au travail, & après y mettoient quelques ſentinelles. La fortune porta ſi bien à M. de Baſſé, que le peuple eſtoit desja ſorti,

que le jour commençoit à poindre, enſorte qu'ils ſe déterminèrent à attaquer la ville ſeuls ; ils furent repouſſés avec perte de quatre hommes, & ils en eurent cinq de bleſſés, qu'ils emportèrent avec eux, ſe retirant en bon ordre. (*Boivin du Villars, Liv. II, p. 58 & 59.*)

(a) Vaſſé tenta l'entrepriſe de S. Damiano, dit Boivin du Villars, avec environ 800 hommes, & 50 hommes d'armes de ſa Compagnie. Il y arriva deux heures avant le jour, le 4 Septembre, donna ſoudain l'eſcalade, & entra dans la ville qui n'étoit gardée que par les habi-

& les ſentinelles n'eſtoient pas encore ſur la muraille, de ſorte que le Sieur de Baſſé avec ſes eſchelles entra dans leur foſſé; leſquelles fit dreſſer ſans qu'il fuſt deſcouvert, & monterent les Capitaines les premiers: & avant qu'homme de la ville s'en apperceuſt, la moitié de nos gens eſtoient dedans, où il n'y avoit qu'une compagnie, laquelle ſe retira dans le chaſteau, auquel n'y avoit pas vivres pour un jour, & le matin ſe rendirent. Voici, Capitaines, combien il importe de ſe prendre garde à ne laiſſer jamais la muraille vuide de ſentinelles, ou pour le moins en poſer tousjours ſur quelque tour ou portail, meſmement ſur la pointe du jour; car c'eſt lors que les exécutions ſe font. On eſt las de veiller & non pas l'ennemi de vous guetter. Toutes ces trois entreprinſes de Cairas, Saint-Damian & Quiers, ſe devoient exécuter une meſme nuit: auſſi

tans, ſans trouver autre réſiſtance que celle de quelques payſans qui faiſoient garde à la porte; de-là ils coururent, ſans perdre de tems, au Château (où il n'y avoit que quinze ſoldats) contre lequel ils braquèrent deux coulevrines, qu'ils avoient amenées de la citerne qui étoit aux François, à une lieue de San-Damiano. Le Château capitula dès les premières volées: on ne perdit en cette expédition que deux hommes, & il y en eut quatre de bleſſés. (*Boivin*, *Liv. II*, *p. 58.*) faut-il,

faut-il, qui veut rompre la paix ou trefve, qu'il faſſe ſon eſclat tout à un coup ; car s'il y va piece à piece, il perdra pied ou aiſſe.

Trois jours avant, M. le Mareſchal tint conſeil pour ceſte execution de Quiers, où eſtoient MM. de Bonnivet (a), Préſident Birague, Franciſco Bernardin, de Baſſé, d'Auſſun, & ne ſaurois bonnement dire ſi le Sieur Ludovic de Birague y eſtoit. Je l'oſerois bien aſſeurer ; car M. le Mareſchal ne faiſoit rien qu'il ne le lui communiquaſt, parce que c'eſtoit un entendement bien ferré. Il fut arreſté que nous donnerions l'eſcalade par le haut des vignes, venant comme d'Agnaſſe à Quiers. Je ne trouvai point bonne ni aſſeurée ceſte eſcalade, & priai M. le Mareſchal, que puiſque lui-meſme y venoit, & que c'eſtoit le premier lieu qu'il aſſailloit, eſtant venu nouvellement en la charge de Lieutenant de Roi, qu'il fiſt en ſorte que l'honneur lui en demeuraſt ; car ſi à la premiere fois il n'avoit bonne fortune, l'on prendroit opinion qu'il

(a) François Gouffier, Seigneur de Bonnivet, Chevalier de l'Ordre du Roi, Colonel de l'Infanterie Françoiſe en Piémont ; il mourut en 1556 d'une bleſſure qu'il reçut au ſiége de Vulpian en Piémont, ſans avoir été marié.

ſeroit plutoſt malheureux que heureux, ce qui apporte un grand prejudice à un Capitaine & à un Lieutenant de Roi (on juge des choſes par les evenemens) & qu'il falloit faire marcher ſecrettement toute ceſte nuit-là quatre ou cinq canons, afin qu'ils arrivaſſent en meſme temps que l'eſcalade ſe donneroit, à la porte Jaune : & ainſi il ne faudroit pas par une ſorte ou par autre à l'emporter : & que puiſque l'on vouloit taſcher à l'emporter, qu'il falloit tenter & l'un & l'autre moyen. Or l'artillerie eſtoit toute preſte devant le chaſteau de Turin; car comme M. le Mareſchal viſt que le Roi avoit prins la protection du Duc de Parme, & que la guerre eſtoit ouverte en ces quartiers-là, il ſe doutoit que bientoſt la tempeſte viendroit à lui. Voilà pourquoi il avoit fait ſes appreſts pour pourvoir au beſoin, eſtant au reſte un des plus adviſés Capitaines & Lieutenans de Roi que j'aye cogneu.

Il y euſt ſur mon advis grande diſpute; car on diſoit que d'une nuit l'artillerie ne pourroit eſtre à Quiers, & que toutes les trois entreprinſes ſeroient deſcouvertes par le bruit du charroi de l'artillerie; à la fin il fut conclu que les portes de Turin ſeroient

fermées à veſpres (a) & que les bœufs ſeroient prins devers Rivolle & Veillanne, & que tout le beſtial ſe rendroit à veſpres dans la ville, & grandes gardes aux portes, afin qu'homme du monde ne peuſt ſortir. Fut auſſi arreſté que je tirerois en meſme heure le canon, & la grande coulevrine du chaſteau de Montcallier, & que je prendrois le beſtail des Gentils-hommes & bourgeois de Montcallier, qui ſeroit de-là le pont devers les loges. Ils firent eſtat qu'à une heure de nuit l'artillerie ſeroit à Montcallier par le chemin de de-là le pont, & que M. de Caillac & moi demeurerions enſemble à conduire l'artillerie avec ma compagnie, & M. le Mareſchal, MM. de Bonivet & Franciſco Bernardin iroient par le chemin que j'ai dit, avec tout le reſte de nos gens de pied. Ledit Sieur Mareſchal me laiſſa M. de Piquigny (b) avec ſa compagnie & une autre, leſquelles s'en iroient devant nous

(a) Le ſoir.

(b) Charles d'Ailli, Seigneur de Pecquigni, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes, Gouverneur de Moncalvo en Piémont, tué avec ſon frère Louis d'Ailli, Vidame d'Amiens, à la bataille de S. Denis en 1567. (*Mém. de Caſtelnau, Tome II, édition de Bruxelles, 1731, p. 498 & 499.*)

avec les pionniers, & dix gabions, que nous priſmes du chaſteau de Montcallier, & arrivaſmes les uns & les autres en meſme heure devant Quiers. Mais la camiſade tourna en fumée, pource que les eſchelles ſe trouverent courtes, & le foſſé plus profond qu'on n'avoit rapporté à M. le Mareſchal, & tous tournerent à la porte Jaune, & nous trouverent avoir déja rempli les gabions, & preſts à loger les canons pour battre. Le bonheur de M. le Mareſchal de Briſſac commença à ſe monſtrer là; car ſi les eſchelles ſe fuſſent trouvées aſſez longues, & qu'on euſt donné l'aſſaut, toute la ville eſtoit délibérée de ſe deffendre, où ils nous euſſent à mon advis bien eſtrillez & repouſſez, pour ce qu'ils ne vouloient eſtre prins de nuit ni par force, & que nous n'avions ſceu faire noſtre entreprinſe ſi ſecretement, que le jour de devant ils n'en euſſent eſté advertis, de ſorte qu'il leur euſt eſté facile de nous repouſſer, & peut-eſtre cela les euſt decouragez de faire ce qu'ils firent. Le Sieur Dom Ferrand à ſon départ y avoit laiſſé un Gouverneur Italien avec trois compagnies, & en avoit tiré les Eſpagnols pour les amener avec lui à Parme.

Noſtre batterie ſans plus temporiſer ayant

fait ſon jeu, nous fiſmes breſche à main gauche de la porte Jaune : combien que la pluie ſurvint ſi grande que preſque tout noſtre fait fut en déſordre. Et environ les onze heures la breſche eſtoit de huit ou dix pas. Les gens de la ville qui ne demandoient pas mieux qu'une bonne occaſion pour ſe mettre en l'obéiſſance du Roi, pour le mauvais traitement que les Eſpagnols leur faiſoient, commencerent à dire au Gouverneur, *s'il ſe trouvoit aſſez fort avec ſes ſoldats pour ſouſtenir l'aſſault;* lequel leur reſpondit *que oui, pourveu que la ville prinſt les armes.* Ils lui reſpondirent *qu'ils n'en feroient rien, & que les Eſpagnols ne les avoient pas ſi bien traitez, qu'ils euſſent occaſion de prendre les armes contre les François.* Alors le Gouverneur qui eſtoit ſage, ſe viſt logé *entre* (a) *Monſieur & Madame :* & craignoit plus que ceux de la ville lui donnaſſent à dos que autrement, il leur dit : *Mes amis attendez un peu, & je ferai une capitulation avec M. le Mareſchal, que vous n'aurez aucun deſplaiſir, ni nous autres auſſi.* Et fit ſonner la chamade, faiſant ſortir un homme dehors, pour prier

(a) Expreſſion proverbiale, qui ſignifie être logé entre deux ennemis prêts à ſe réunir.

M. le Mareſchal de lui (a) envoyer le Seigneur Franciſco Bernardin, & le Seigneur de Montbazin, & qu'il fiſt ceſſer la batterie. M. le Mareſchal nous manda incontinent de ceſſer, ce que nous fiſmes. Sur quoi fut arreſté, que le Gouverneur mettroit deux ou trois hommes dehors pour oſtages, & que les deux ſuſdits entreroient pour capituler : & croi que M. le Préſident Birague y entra avec eux, à cauſe qu'il n'euſt pas voulu que la ville euſt eſté ſaccagée, pource que ſa femme eſtoit fille de Quiers, & que la pluſpart des Gentils-hommes eſtoient ſes parens; mais pour ne mentir point, je ne ſçaurois aſſeurer, s'il eſtoit des trois ou non. M. le Mareſchal n'euſt voulu aucunement leur faire deſplaiſir; car c'eſtoit exemple à tous les autres lieux que les ennemis te-

(a) Boivin du Villars dit que Quiers ſe rendit, après trois jours de ſiége, le 6 Septembre; que la garniſon étoit de 400 hommes de pied, tant Italiens qu'Eſpagnols, & 50 chevaux-légers ſous la charge du Comte de Dezane, le tout commandé par le Comte de Lampugnano, Gouverneur de la Ville.

Que Montluc & Vimercat furent députés dans la Ville pour la Capitulation, & que lui (du Villars) les accompagna. Son récit ne s'accorde pas entiérement pour les circonſtances avec celui de Montluc, mais aſſez quant au fond.

noient pour les attirer : afin que ſe trouvant en pareil eſtat, pour le bon traitement qu'il auroit fait à ceux de Quiers, tous les autres euſſent envie de faire comme eux, & prendre le parti François. La plus grande diſpute qui fuſt entre nos Deputez, le Gouverneur & les habitans, fuſt que ledit Gouverneur, d'autant qu'il eſtoit desjà preſque nuit, diſoit qu'il ne pourroit gaigner Aſt pour ſa retraite, & qu'il ſeroit en danger d'eſtre deffait par les chemins, par ce vouloit remettre au lendemain. M. le Mareſchal qui ſechoit ſur ſes pieds, craignant que cette nuit il fuſt ſecouru d'Aſt, demandoit que l'on lui baillaſt la Roquette (a), pour y mettre ſoixante hommes, & qu'ils eſleuſſent un de nos Capitaines tel qu'ils voudroient pour le mettre dedans, & cependant il faiſoit tousjours approcher nos compagnies devers la breſche. Le Gouverneur meſme vint ſur la muraille de la Roquette & parla à moi, me priant de faire reculer les ſoldats, & qu'ils avoient accordé avecques M. le Mareſchal. La concluſion fuſt, qu'ils s'en iroient bagues ſauves, Enſeignes pliées, ſans ſonner tabourin, le lendemain matin. Et pour aſſurance il fuſt arreſté que

(a) On a vu dans du Bellay que par le mot de *Roquette*, les Ecrivains de ce tems-là entendoient un fort, ou une petite citadelle.

la Roquette ſeroit miſe entre nos mains. La ville m'envoya demander à Monſieur le Mareſchal, pour me mettre dedans icelle, avecques ſoixante ſoldats ; car en Piedmont j'avois acquis une réputation d'eſtre bon politique pour le ſoldat, & empeſcher le déſordre. Je me gouvernai ſi bien, qu'homme de la ville ne perdiſt une paille. L'avarice de quelque peu de pillage deſgoute ſouvent ceux qui ont envie de prendre parti. Ce fait fut ſagement conſideré par M. le Mareſchal ; car ceſte nuit-là eſtoient partis d'Aſt quatre cens arquebuziers pour eſſayer d'entrer dans la ville ; mais ils furent advertis par les chemins que nous tenions la Roquette, qui les en fiſt retourner. Il fuſt fait là un erreur ; car au Conſeil il fuſt propoſé que ſans doubte l'ennemi devoit venir à nous au bruit de ce ſiége, & qu'à ceſte occaſion, au meſme temps que la Roquette nous ſeroit rendue, il falloit envoyer quelque belle trouppe pour aller battre l'eſtrade vers Aſt ; ſi cela euſt eſté executé comme il devoit, on euſt deffait ce ſecours. M. de Bonnivet, qui eſtoit campé ſur le chemin d'Audezun, vint le lendemain avecques quinze ou vingt Gentils-hommes en meſme heure que les Italiens ſortoient de la ville ; & eſtant entré s'arreſta à la porte

pour les veoir ſortir. Et comme ils furent tous paſſez, M. de Bonnivet eſtant ſoubs la ſeconde porte pour aller dans la ville, & m'ayant commandé M. le Mareſchal, que je n'y laiſſaſſe entrer homme du monde, qu'il ne fuſt dedans, j'ouis mon Lieutenant qui ſe courrouçoit à la breſche, où je l'avois mis pour garder que perſonne n'y entraſt. M. de Bonnivet me dit : *Il y a là quelque déſordre.* J'y courus & trouvai que c'eſtoient des larrons meſmes de Quiers, qui vouloient entrer pour ſaccager la ville ; & voulant deſcendre de la breſche pour leur courir ſus, la ruine de la muraille me fiſt gliſſer, & tombai ſur le coſté gauche dans les pierres, de telle force que je me dénouai la hanche, Je cuide que tous les maux du monde ne ſont point pareils à celui-là, à cauſe d'un petit nerf que nous avons dans ceſte joincture, qui eſt enchaſſée l'une dans l'autre, qui s'alongea : & depuis je n'ai cheminé droit, ains tousjours j'y ai douleur peu ou prou, ſans que ni l'uſage des bains, ni autre choſe me l'ait pu oſter. M. de Bonnivet me fit porter par les ſoldats dans un logis. J'avois fait entrer paravant les Mareſchaux des logis, qui faiſoient les quartiers. M. le Mareſchal entra une heure après que je fus bleſſé, &

me fiſt ceſt honneur de venir deſcendre devant mon logis pour me veoir, monſtrant en avoir autant de regret que ſi je fuſſe eſté ſon propre frere ; auſſi m'aimoit-il de bon cœur, & faiſoit beaucoup d'eſtat de moi. Pendant noſtre ſéjour par trois fois il vint tenir le Conſeil au chevet de mon lit, comme peut teſmoigner M. le Préſident de Birague, qui eſt en vie. Il prenoit grand plaiſir d'ouir diſcourir en ſa préſence, mais en peu de mots, & ſi quelqu'un diſoit quelque choſe, ſoudain il en demandoit raiſon. Or audit Quiers ou à Montcallier, je demeurai deux mois & demi ſans pouvoir bouger du lit de ceſte grande cheute.

Le Sieur Dom Ferrand laiſſant la guerre de Parme, s'en vint en Aſt aſſembler forces pour dreſſer un grand camp, ayant laiſſé au Parmeſan le Seigneur Carles, & le Marquis de Vins. Le Roi en eſtant adverti, commanda à M. l'Admiral (14) qu'il envoyaſt ſix de ſes compagnies à toute diligence à M. le Mareſchal de Briſſac, le Capitaine Ynard (a), le-

(a) Charles Ynard, Seigneur d'Odefred : il étoit Capitaine de 300 hommes de pied ſous Charles IX. Il étoit d'une famille noble du Dauphiné, dont le vrai nom eſt Des-Ynards. (*Nobiliaire du Dauphiné, par Guy Allard, in-12. Grenoble, 1671, p. 374.*)

quel pour lors n'eſtoit que Sergent-Major, les mena. M. Daumalle (a), qui eſtoit Général de la cavalerie, arriva auſſi, comme fit quelques jours après M. de Nemours, & bientoſt après Meſſieurs d'Anguyen & Prince de Condé, freres : puis M. de Montmorancy, qui aujourd'hui eſt Mareſchal de France, fils aiſné de M. le Conneſtable, M. le Comte de Charmy, & ſon frere, M. de la Rochefoucaut (b), ayans une grande ſuite de nobleſſe avec eux ; tellement qu'il y avoit trois compagnies de gens de pied logez dans Quiers, leſquelles M. le Mareſchal fut contraint de

(a) Claude de Lorraine, Duc d'Aumale, Grand-Véneur de France, Chevalier de l'Ordre du Roi, Colonel de la Cavalerie légère, étoit le troiſième fils de Claude de Lorraine, Duc de Guyſe. Il fut tué au ſiége de la Rochelle d'un coup de canon en 1573, à 47 ans.

(b) François, Comte de la Rochefoucaut, Prince de Marſillac, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur & Lieutenant-Général en Champagne. Il fut fait priſonnier à la bataille de Saint-Quentin, étant Lieutenant de la Compagnie d'hommes d'armes du Duc Charles de Lorraine, & paya 100,000 liv. pour ſa rançon. Il embraſſa depuis le parti des Huguenots, combattit à la bataille de Dreux & à celle de S. Denis, & ſe ſignala aux combats de la Roche-la-belle, du Port-aux-Piles, & à la bataille de Moncontour en 1569. Il périt au Maſſacre de S. Barthelemi.

deſloger, pour loger les Princes & Seigneurs de leur ſuite. Je croi qu'il n'y a telle nobleſſe au monde que la Françoiſe, ni plus prompte à mettre le pied à l'eſtrier pour le ſervice de ſon Prince; mais il la faut employer lorſqu'elle eſt en ceſte bonne dévotion. Au bout de quelques jours qu'ils furent arrivez, M. le Mareſchal dreſſa une entreprinſe pour aller prendre le chaſteau de Lans (15), qui portoit grand dommage ſur le chemin de Suze à Thurin, à cauſe d'une vallée qu'il y a depuis Lans juſques au grand chemin. Et les ſoldats dudit Lans eſtoient preſque tous les jours là, ayant un petit chaſteau à moitié chemin pour leur retraite. M. le Mareſchal m'envoya quérir à Montcallier, où je m'eſtois fait apporter dans une litiere ſix ſepmaines après que je me fus ainſi briſé. Je me fis monter ſur un petit mullet, & avec une extrême douleur j'arrivai à Quiers, & tous les jours m'efforçois, peu-à-peu, de cheminer: voilà le ſuccès de la prinſe de Quiers & Saint-Damian. A préſent je vais eſcrire la prinſe de Lans.

[1552] M. le Mareſchal & tout le camp marcha droit à Lans, où eſtoient tous les Princes & Seigneurs ſus nommez. Et pour ce qu'il en y a aujourd'hui qui m'aiment,

& autres qui me haïſſent, je veux approcher de la vérité ſelon la ſouvenance que Dieu m'en a donnée, afin que ceux qui me haïſſent, ne me puiſſent reprendre, diſant la vérité : & que les autres qui m'aiment, prennent plaiſir à lire ce que j'ai fait, & ſe ſouvenir de moi : car je voi bien que les Hiſtoriens en parlent maigrement. M. le Mareſchal ſe miſt devant avec tout le camp, & me bailla à conduire l'artillerie avec cinq Enſeignes de gens de pied, & les Commiſſaires d'icelle, qui eſtoient Meſſieurs de Caillac & du Noguy, leſquels auſſi s'eſtoient trouvez à la prinſe de Quiers. Ledit Seigneur arriva le lendemain qu'il fuſt parti de Quiers, à Lans, ſur le midi; & nous avec l'artillerie arrivaſmes à l'entrée de la nuit. Le bourg de Lans eſt grand & clos de mauvaiſes murailles : M. le Mareſchal ſe logea à un mille près dudit Lans, en un autre bourg, & aux environs de lui la gendarmerie & cavalerie. Tous les Princes & Seigneurs voulurent eſtre logez au bourg de Lans, enſemble quelques compagnies de François & Italiens : & meſmement M. de Bonnivet & ſa compagnie colonnelle. A leur arrivée ils allerent au pied de la montagne à main droite ſortant du bourg. Le Sergent-Major avoit desja gaigné le haut d'icelle mon-

taigne derriere le chaſteau, à l'entour duquel ſont grands précipices, & ſpécialement ſur le derriere, par-là où il falloit que M. le Mareſchal allaſt recognoiſtre. Il n'y a rien qui ne ſoit précipice, ſauf le devant du chaſteau, qui reſpond à la ville. Il y a deux boulevarts aſſez grands, & la porte du chaſteau entre deux. De mettre l'artillerie là, ce n'eſtoit que perdre temps : de la mettre du coſté de là où nous venions, il falloit mettre la teſte du canon contre-mont ; de façon qu'elle ne pouvoit battre plus de la moitié de la muraille. Et ſi falloit monter plus de mille pas avant que d'eſtre au pied de ladite muraille, avec la plus grand'difficulté qui peuſt eſtre. Et du coſté de main droite eſtoit le ſemblable, & du derriere du chaſteau encore pis que tout ; car tombant, l'on alloit cheoir à un quart de mille bas en la riviere. Et à cauſe de la grande difficulté, qu'il y avoit de pouvoir mener l'artillerie au derriere dudit chaſteau, où y avoit une petite plaine de vingt à vingt-cinq pas, les ennemis n'y avoient rien remparé, ſinon taillé un petit foſſé de la hauteur de demi-picque dans le rochier, & deux moineaux aux deux coſtez, qui flanquoient le foſſé, & n'y avoit pas trois mois que deux Ingénieurs de l'Empereur

avoient eſté là, & dirent qu'il n'eſtoit poſſible aux hommes de pouvoir mener l'artillerie par ceſt endroit, ni par aucun des autres: ſinon que l'on la miſt par la ville devant la porte du chaſteau, qu'eſtoit autant de temps perdu.

M. le Mareſchal à ſon arrivée, & tous les Princes & Seigneurs, & les Ingénieux, que ledit Sieur Mareſchal avoit, allerent recognoiſtre le derriere du chaſteau, y ayant une montée de plus de trois cens pas, autant mal-aiſée que montée qu'ils firent peut eſtre en leur vie. Et après avoir recogneu & demeuré là plus de deux heures, ils conclurent, qu'il eſtoit impoſſible de le prendre. J'arrivai le ſoir avec l'artillerie, & me fuſt dit, qu'ils s'en falloit retourner le lendemain: dequoi je fus fort esbahi. J'eſtois ſi mal de ma cuiſſe, que je me jettai incontinent ſur un matelas, & ne vis M. le Mareſchal de tout ce ſoir; car il s'en eſtoit retourné en ſon quartier, bien mal content contre aucuns qui lui avoient fait facile ceſte entreprinſe, & avoient les moyens de l'executer, leſquels à preſent la lui faiſoient impoſſible. Le matin il retourna & allerent de nouveau recognoiſtre le meſme lieu; mais tant plus ils le recognoiſſoient, plus ils trou-

voient le lieu difficile. Comme j'eus diſné, MM. de Piquigni, de Touchepied, & de Vinu (a) me vindrent trouver & me dirent que la réſolution eſtoit faicte pour s'en retourner, & que je n'aurois point de regret de le faire ſi j'avois veu le lieu, & me mirent tant de fantaiſies en la teſte, qu'ils me monterent ſur mon mullet, & me menerent au derriere de la crouppe de la montagne, où les arquebuzades eſtoient à bon marché, ſinon que l'on print fort à main droicte vers la riviere; & par là il eſtoit mal aiſé d'aller ni de recognoiſtre, & avoit fallu que M. le Mareſchal & tous les Princes fuſſent montez & deſcendus au hazard des arquebuzades. Ce que Dieu garde eſt bien gardé. Telle fois ai-je vu tirer mille arquebuzades à cent pas de moi ſans eſtre offenſé. Or tous quatre fiſmes tant que nous allaſmes juſques au haut, & me menerent par le meſme lieu où M. le Mareſchal & toute ſa troupe eſtoient montez & deſcendus.

(a) Du Chêne-Vinu. (*Dans M. de Thou.*)

OBSERVATIONS

OBSERVATIONS
DES ÉDITEURS
SUR LE PREMIER LIVRE
DES MÉMOIRES
DE MESSIRE
BLAISE DE MONTLUC,
MARÉCHAL DE FRANCE.

(1) On ne ſçait pourquoi M. de Thou, Liv. 47, a dit que Montluc écrivit ſes Commentaires, partie de mémoire, & partie ſur ce qu'il en avoit rédigé à différentes époques. Montluc, comme on le voit, déclare expreſſément les avoir entiérement écrits de mémoire vers l'âge de 75 ans. Ce fait, quelque extraordinaire qu'il ſoit, ne paroîtra point incroyable, ſi ce qu'on lit dans l'ouvrage d'un moderne (a) eſt bien autentique. Il prétend avoir vu un ancien militaire, nommé *St. Maurice*, qui racontoit toute l'hiſtoire de

(a) Mélanges d'Hiſtoire & de Littérature, par Vigneul-Marville (Dom Noël d'Argonne), Tome II, p. 87, édit. de 1725.)

ſon tems jour par jour depuis quarante ans. On aſſure que Baſſompierre & le Cardinal de Retz ont compoſé leurs Mémoires de cette manière. Le dernier même, ajoute-t-on, les récitoit par cœur à ceux de ſes amis qui l'en prioient.

(2) Montluc ſe maria deux fois. Par contract du 20 Octobre 1526, il épouſa d'abord Antoinette Yſalguier, fille de Jacques Yſalguier, Baron de Clermont. Il eut de ce premier lit Marc-Antoine de Montluc, tué à Oſtie en 1557, Pierre (a) Bertrand de Montluc, tué à Madère, & qui laiſſa des enfants, Jean de Montluc, Chevalier de Malthe, & Fabien de Montluc, qui en 1573 mourut au ſiège de Nogaro en Guyenne. Blaiſe de Montluc eut auſſi de ce premier mariage trois filles, dont deux furent Religieuſes, & l'autre épouſa François de la Roche, Seigneur de Fontenilles.

Il épouſa en ſecondes nôces Iſabeau, Baronne de Beauville, dans l'Agenois. Le Père Anſelme ne dit point en quelle année cet événement arriva : il eſt vraiſemblable que ce fut vers 1563, puiſqu'il nous apprend dans ſes Mé-

(a) Dans des Notes particulières on fera connoître d'une manière plus détaillée les quatre fils de Montluc.

moires que ſa première femme mourut en 1562. De la Baronne de Beauville, Montluc eut trois filles qui furent mariées après la mort de leur père, l'une à Aymeri de Voiſins, Seigneur de Montaut, Lieutenant-Général au Gouvernement de Provence, l'autre à Henry de Rochechouart-Barbazan, Baron de Faudoas, & la troiſième à Daniel de Talleyrand de Grignols, Prince de Chalais. La veuve du Maréchal de Montluc ſe remaria à François, Comte d'Eſcars, Chevalier des Ordres du Roi, & Capitaine de 50 hommes d'armes. Elle eut (a) deux enfants de ce nouvel hymen.

La Maiſon de Montluc, & la poſtérité maſculine du Maréchal, ſemblent finir à Adrien de Montluc, Prince de Chabannois, Comte de Carmain, Capitaine de 50 hommes d'armes, & Gouverneur du pays de Foix. Selon le Père Anſelme, il termina ſa carrière en 1646, âgé de 78 ans. Il eut pour père Fabien de Montluc, quatrième fils du Maréchal. Fabien (b) avoit épouſé en 1570 Anne de Monteſquiou, héritière de la Baronnie

(a) Voyez l'Ouvrage de le Laboureur ſur les mazures de l'Iſle-Barbe.

(b) En comparant la date du mariage du père en 1570, & la mort du fils en 1646, on apperçoit une

dont il prit le nom. Adrien de Montluc, Comte de Carmain, & Prince de Chabannois, laiſſa deux bâtards, qui l'un & l'autre furent légitimés en 1632. Le premier nommé Marc-Antoine, bâtard de Monteſquiou-Montluc, avoit pour mère Françoiſe de Riouperoux. La mère du ſecond s'appelloit Anne Guette, Le Père Anſelme ne dit point s'ils eurent de poſtérité. Cependant dans les regiſtres de la nobleſſe de France de M. d'Hoſier, tome Ier., il eſt fait mention d'une Anne de *Laſſeran-Maſſencome de Montluc*, mariée en 1697.

(3) On ne doit point conſidérer comme une réminiſcence de vieillard, les avis que donne ici Montluc. A l'époque où il écrivoit, la corruption des mœurs, ſurtout parmi les gens de guerre, étoit extrême : l'anarchie avoit tout confondu ; & les Loix reſtoient muettes. Il ſuffit, pour s'en convaincre, de jetter les yeux ſur le tableau que nous en a laiſſé un des contemporains de Montluc, le ſage La Noue. « Quant à ceux, *dit-il* (a), » qu'on envoye aux régiments d'infanterie,

erreur de deux ans, qui ſans doute a échappé au Père Anſelme.

(a) Diſcours politiq. & militaires, Tome I, p. 119.

» ils ſont en aſſez bon nombre ; & à quinze,
» ſeize, & dix-ſept ans, ils y vont. Par le
» paſſé on les mettoit archers ès compagnies
» d'ordonnances, eſtans un peu plus aagés :
» & alors n'y avoit que nobleſſe èſdites com-
» pagnies, & les Capitaines eſtoient diligents
» d'y faire entretenir bon ordre. Comme auſſi
» ès bandes d'infanterie de Piémont, où les
» reigles eſtoient excellentes, grand nombre
» y alloit. Au contraire, à ceſte heure que
» la diſcipline eſt renverſée meſmement entre
» les gens de pied, c'eſt une périlleuſe inſ-
» titution pour les jeunes : car n'ayant le
» plus ſouvent pour maiſtres que gens des-
» bauchés, les mauvais exemples avec le
» tems les entrainent à diſſolution, & au
» lieu de les façonner, ils les desfaçonnent
» du tout. Et que ſert-il d'apprendre à tirer
» une harquebouzade ? Sçavoir que c'eſt de
» gardes, ſentinelles & eſcarmouches, &
» montrer une brave contenance de ſoldat,
» ſi de l'autre coſté en contrepoids on s'a-
» bandonne à pluſieurs vices ? Ceux qui ſont
» là le plus en regne, ſont les blaſphemes
» contre Dieu, les querelles contre les amis,
» les jeux juſques à la chemiſe, & les ordes
» amours des femmes impudiques, & pour le
» comble du déſordre, une licence effrenée à

» battre, piller & manger le peuple ſans com-
» paſſion. Voilà les abus que la pluſpart de
» nos gens de pied commettent, &c.

(4) On ne peut qu'applaudir à Montluc peignant l'ivrognerie avec des couleurs odieuſes. Ce vice (a) chez un militaire fait diſparoître les plus brillantes qualités dont la nature l'a orné. Cependant s'il eſt vrai, comme l'a écrit de nos jours un Académicien (b) de Dijon, que nos ancêtres, lorſqu'ils s'enny-

(a) Nos Rois, à différentes époques, ont promulgué des Loix contre l'ivrognerie. Charlemagne, dans ſes Capitulaires, déclare les Ivrognes incapables de teſter en Juſtice. François I, par un Edit de 1536, veut » que tout homme convaincu de s'être enivré, ſoit em-
» priſonné pour la première fois, fouetté la ſeconde,
» & en cas de récidive, qu'on le banniſſe, après lui
» avoir coupé les oreilles ». Il paroît par le langage que tient Montluc, que cet Edit n'avoit pas tardé à tomber en déſuétude.

(b) Mémoire dans lequel on cherche à déterminer quelle influence les mœurs des François ont ſur leur ſanté, par feu M. Maret, p. 150. Un autre Académicien (M. Groſley) a attribué la mélancolie des Anglois à la petite quantité de vin qu'ils boivent. Voyez ſon Ouvrage intitulé : *Londres*, Tome II, p. 17. Il y a une choſe à obſerver ſur ces deux Panégiriſtes ingénieux de l'uſage du vin ; c'eſt que l'un étoit Bourguignon & l'autre Champenois.

vroient, ne connoiſſoient point les fièvres putrides, les maladies de nerfs, & autres de ce genre dont nous ſommes aſſaillis, il ſemble que le jugement de Montluc eſt un peu ſévère : au moins conviendra-t-on que le régime des buveurs d'eau a auſſi ſes inconvéniens. C'eſt au Lecteur à décider ſi l'ouvrage du moderne, que nous venons de citer, ne doit point être regardé comme un pur jeu de l'eſprit. En ce cas, il ſeroit permis de l'aſſimiler à ce paragraphe d'un de nos anciens moraliſtes, qui vivoit dans le ſiècle de Montluc. Voici comment il s'exprime (a), en diſcutant ſi l'uſage un peu fréquent du vin ne doit pas ſe tolérer en faveur des vieillards... « Les incommodités de la vieilleſſe, » qui ont beſoin de quelque appui & re» frechiſſement, pourroient m'engendrer » avec raiſon deſir de cette faculté : car c'eſt » quaſi le dernier plaiſir que le cours des » ans nous deſrobe. La chaleur naturelle, » diſent les bons compagnons, ſe prent pre» mièrement aux pieds : celle-là touche l'en» fance : de-là elle monte à la moyenne » région, où elle ſe plante longtems, & y » produit, ſelon moi, les ſeuls vrais plaiſirs

(a) Eſſais de Michel de Montaigne, Livre II, Ch. II, p. 213, édit. in-fol., 1640.

» de la vie corporelle : les autres voluptez
» dorment au prix. Sur la fin, à la mode
» d'une vapeur, qui va montant & s'exha-
» lant, elle arrive au gozier où elle fait ſa
» derniere poſe »...

(5) Pour que le Lecteur ſente l'utilité des leçons que Montluc adreſſoit à ſes contemporains, nous emprunterons de Montaigne (a) la peinture qu'il fait des mœurs à l'époque où ſon père vivoit. En comparant cette deſcription avec l'Obſervation n°. 3, on calculera aiſément la révolution qui, depuis la mort de Louis XII, s'étoit opérée dans les mœurs nationales. Laiſſons parler Montaigne. « C'eſt merveille, nous apprend-t-il, des
» contes que j'ay ouy faire à mon pere de
» la chaſteté de ſon ſiècle : c'eſtoit à luy d'en
» dire, eſtant très-advenant & par art & par
» nature à l'uſage des Dames. Il parloit peu,
» & bien, & ſi meſloit ſon langage de quel-
» que ornement des livres vulgaires, ſurtout
» Eſpagnols ; & entre les Eſpagnols, luy
» eſtoit ordinaire celuy qu'ils nomment *Marc*
» *Aurel*. Le port, il l'avoit d'une gravité
» douce, humble & très-modeſte. Singulier
» ſoin de l'honneſteté, & décence de ſa per-

(a) Eſſais, Liv. II, Ch. II, p. 213, de l'édit. in-fol.

» ſonne & de ſes habits, ſoit à pied, ſoit à
» cheval; monſtrueuſe foy en ſes paroles; &
» une conſcience & religion en général pen-
» chant plutoſt vers la ſuperſtition que vers
» l'autre bout... Adroit & exquis en tous
» nobles exercices. J'ay veu encore des can-
» nes farcies de plomb, deſquelles on dit
» qu'il s'exerçoit les bras, pour ſe préparer
» à ruer la barre, ou la pierre, ou à l'eſcri-
» me; & des ſouliers aux ſemelles plombées
» pour s'alléger au courir & à ſauter. Du
» prim-ſaut il a laiſſé en mémoire des petits
» miracles. Je l'ay veu par de-là ſoixante ans
» ſe moquer de nos alaigreſſes, ſe jetter avec
» ſa robe fourrée ſur un cheval, faire le tour
» de la table ſur ſon pouce, ne monter guere
» en ſa chambre, ſans s'eſlancer trois ou
» quatre degrés à la fois. Sur mon propos
» il diſoit qu'en toute une Province à peine
» y avoit-il une femme de qualité qui fuſt
» mal nommée. Récitoit des eſtranges pri-
» vautez, nommément ſiennes, avec des
» honneſtes femmes, ſans ſouſpeçon quel-
» conque; & de ſoy juroit ſainctement eſtre
» venu vierge à ſon mariage; & ſi c'eſtoit
» après avoir eu longue part aux guerres
» de-là les Monts, deſquelles il nous a laiſſé
» un papier journal de ſa main, ſuivant point

» par point ce qui s'y paſſa : auſſi ſe maria-
» t-il bien avant en aage l'an 1528, qui
» eſtoit ſon trente-troiſieme ſur le chemin de
» ſon retour d'Italie »...

(6) Il eſt difficile de ſçavoir quel étoit ce Caſtelnau. *Car*, lit-on dans Ribier (a), *comme il y a eu diverſes branches de Caſtelnau, & meſme différentes races* (b) *& lignées portans ce nom, il faudroit un trop long diſcours pour les diſtinguer nettement.* Ce nom eſt ſi commun (a dit le Laboureur (c)), qu'il ſe trouve dans la Navarre, dans la Guyenne, le Languedoc & autres Provinces. Tous ces Caſtelnau ont formé des familles de leur nom; & *chacune de ces familles a pris pour armes des châteaux de diverſes couleurs, ou diverſement batis.* Nous obſerverons ſeulement que les *Caſtelnau*, proprement dits, ſortent de la Bigorre. Les deux branches les plus connues ſont celle de *Caſtelnau-Mauviſſiere*

(a) Lettres & Mémoires d'Etat, Tome I, p. 41.

(b) Il y avoit en Languedoc des Seigneurs de Caſtelnau, dont le nom de famille étoit de *Guers*, & d'autres qui s'appelloient des *Urcieres*. (*Voyez les Pièces Fugitives pour ſervir à l'Hiſt. de France, Tome I, p. 288; & Tome II, p. 39.*

(c) Hiſtoire Généalogique de la Maiſon de Caſtelnau, p. 65.

qui ſe tranſplanta en Touraine, & celle de *Caſtelnau de la Loubere*, qui reſta dans la Bigorre.

(7) Si on veut concilier les premiers faits de la vie de Montluc, avec l'ordre chronologique des événements, on ſe trouve fort embarraſſé. La plupart des Biographes placent en 1500 la naiſſance de Montluc, & le font mourir en 1577, âgé de 77 ans. L'année de ſa mort eſt certaine. Mais on varie ſur ſa naiſſance, & ſur l'âge auquel il parvint. Ceux qui datent ſa naiſſance de 1500, & qui lui aſſignent 77 ans à l'époque de ſa mort, n'ont pas fait attention à ce qu'il a lui-même conſigné dans ſes Mémoires. Il nous apprend qu'il avoit 17 ans, quand il paſſa en Italie. En ſuivant le fil de ſa narration, on voit clairement que ce fut peu de tems avant le combat de la Bicoque; & ce combat ſe livra le 27 Avril 1522. Plus loin Montluc ajoute que Lautrec lui donna une compagnie, quoiqu'il n'eût que 20 ans. La chaîne des événements, qu'il décrit, indique que cela dut arriver en 1523. De-là il réſulte que, ſi on le ſuppoſe né en 1500, il auroit eu près de 20 ans, quand il commença à ſervir, & 23 ans, quand on le nomma Capitaine.

Accuſera-t-on Montluc de s'être trompé dans la rédaction de ſes Mémoires ? N'eſt-ce point plutôt la faute des Biographes qui ont pu être mal inſtruits. L'opinion de Brantôme & de Péruſſis (a), qui le font mourir âgé de 80 ans, eſt encore plus inconciliable avec ce que Montluc dit dans ſes Mémoires, puiſqu'au lieu d'avoir 19 ans, lorſqu'il aſſiſta au combat de la Bicoque, il en auroit eu vingt-cinq. M. le Marquis d'Aubais (b) nous paroît avoir applani preſque toutes les difficultés, en prétendant, comme il le fait, que Montluc n'avoit que 71 ans commencés, quand, au mois de Septembre 1574, il fut honoré de la dignité de Maréchal de France, & qu'ainſi à ſa mort (en 1577) ſa ſoixante-quinzième année n'étoit pas accomplie. Admettons l'exactitude de ces dates : Montluc ſeroit né en 1502. En 1519, les bruits de guerre, qui déjà fermentoient, l'auront appellé en Italie. Or ſa dix-ſeptième année étoit révolue : il aura pu obtenir une compagnie entre 20 & 21 ans. Cependant nous ne devons pas diſſimuler que l'opinion du

(a) Hiſtoire des Guerres du Comté Vénaiſſin, de Provence, de Languedoc, &c. p. 207.

(b) Pièces Fugitives pour ſervir à l'Hiſtoire de France; Tome I, p. 314 & 339.

Marquis d'Aubais ne s'accorde pas dans tous les points avec les Mémoires de Montluc. Dès la première page de ſes Mémoires, on lit que Montluc les a rédigés à l'âge de 75 ans. Or ſi en mourant, comme l'affirme le Marquis d'Aubais, la 75e. année de Montluc n'étoit pas encore accomplie, il s'enſuit qu'il n'a pas eu de tems à perdre pour nous tranſmettre ſon ouvrage tel qu'il nous l'a laiſſé. A la vérité cela n'eſt pas impoſſible : mais elle ſemble ſuſceptible de quelques objections.

Au ſurplus, cette diverſité de ſentiments ſur l'âge, & ſur l'année où nâquit Montluc, n'a rien d'extraordinaire. Les Biographes, qui ont parlé de lui, ne ſe ſont point donné la peine de rapprocher de ſes Mémoires la variété des ſentiments ſur ſon âge & ſur ſa naiſſance. Ils ont copié leurs dévanciers. En expoſant les différentes opinions, nous avons voulu mettre le Lecteur à portée de prononcer lui-même.

(8) Ce mot en dit aſſez pour confirmer les inculpations dont la mémoire de la Ducheſſe d'Angoulême a été entachée. Auſſi un critique (a) moderne, en reprochant au Préſi-

(a) Récréations hiſtoriques, &c. (par M. Dreux du Radier) Tome I, p. 270.

dent Hénault la ſévérité avec laquelle il a traité cette Princeſſe, ne peut-il s'empêcher de lui imputer deux vices, ſur leſquels l'hiſtoire s'eſt appuyée pour la juger. *Qu'on raye*, dit-il, *de ſa vie trop d'avidité pour l'argent, & ſa foibleſſe pour le Connétable de Bourbon; la France n'a guère eu de Princeſſe qui lui ſoit ſupérieure.* Ce ſont préciſément ces deux défauts eſſentiels, qui ont ſervi de baſe au Préſident Hénault, & aux autres Hiſtoriens, dans le jugement rigoureux qu'ils ont porté ſur Louiſe de Savoye.

(9) Montluc ne parle point du ſiége de Bayonne, que les Eſpagnols, à cette époque, venoient de lever. On a vu dans les Mémoires de du Bellay que la vigoureuſe défenſe de Lautrec ſauva cette ville. L'Empereur, pour ſe venger, fit entrer ſon armée dans le Béarn. La diſette des vivres, & l'intempérie de la ſaiſon, forcèrent les Eſpagnols à une prompte retraite. Lautrec chargea le Capitaine Carbon de les harceler; & le combat détaillé ici par Montluc, ſe rapporte à cette retraite.

(10) Pour faciliter au Lecteur l'intelligence de ce fait tel que le raconte Montluc, nous

obſerverons d'après Olhagaray (a) « qu'il y » avoit autrefois en Navarre deux familles » puiſſantes, celle des Beaumont de-là les » Pyrenées, & celle de Grammont en deçà » du côté de France; combien que celle de » Beaumont eût eu ſon origine de Normandie, » & ſe nommât premièrement *Luce*; toutes » deux néanmoins étoient iſſues du ſang royal » de Navarre très anciennement, comme le » témoignent les armoiries de ces deux (b) » Maiſons. Les aînés même de celle de Gram- » mont, Marquis de *Cortes*, qui ſont les » Maréchaux du Royaume, ne s'intitulant de » *Grammont*, mais de *Navarre*: Dom Pedro » de Navarre étoit donc de l'ancienne Maiſon » de *Grammont* »... Tous les Hiſtoriens conviennent que le *Dom Pedro*, dont il s'agit ici, étoit fils de ce Maréchal de Navarre (c) qui, après avoir langui dans les priſons de Simancas, fut décapité par ordre de la Cour

(a) Hiſtoire de Foix, Béarn & Navarre, p. 365.

(b) Ces deux Maiſons, dans le quinzième ſiècle & au commencement du ſeizième, formèrent deux factions puiſſantes en Navarre : elles causèrent la ruine de ce Royaume; & c'eſt ce qu'on peut voir dans Olhagaray & dans l'Hiſtoire de Navarre, par André Favyn.

(c) Voyez les Mémoires de du Bellay, Tome XVII de la Collection, p. 284.

d'Eſpagne. Mais on ne s'accorde pas également par rapport à l'oncle de Don Pedro. Pluſieurs modernes, qui ont copié Favyn (a), prétendent que Don Pedro étoit neveu du Connétable de Caſtille, qui s'appelloit Dom Inigo Hernandes de Velaſco. Selon Montluc, au contraire, cet oncle étoit Connétable de Navarre; & Olhagaray (b) nous apprend qu'il ſe nommoit Dom Louis de Beaumont, Comte de Lerins. Au ſurplus, les opinions ne ſont point partagées ſur la défection du neveu, & ſur la manière dont l'oncle s'y prit pour le corrompre. Il lui fit accroire que le Royaume de France étoit prêt à être démembré. Il promit pour lui & les autres chefs de la faction Grammontoiſe, une réintégration abſolue dans les biens & dignités qui avoient appartenu à leurs ancêtres. Les partiſans de Dom Pedro, & ſa haute naiſſance, en imposèrent au Gouverneur Franget. Il s'apperçut du mal, quand il n'étoit plus tems d'y remédier. Franget perdit la tête, & capitula. La Cour d'Eſpagne tint religieuſement parole à Dom Pedro & aux ſiens.

(a) Hiſtoire de Navarre, par André Favyn, Livre douzième, p. 721 & 723.

(b) Olhagaray, *Ibid.*, p. 500.

(11) Il eſt nommé *Franget*, & *Frauget* par les Hiſtoriens du XVIe ſiècle. Nous ne diſcuterons point ſi la dégradation d'un militaire, qui, juſqu'à cet événement, s'étoit toujours bien conduit, ne pécha pas par un excès de ſévérité. Peut-être dans ces momens où la France étoit envahie de toutes parts, crut-on que cet exemple de rigueur devenoit néceſſaire. Franget en fut la triſte victime. Le cérémonial ſeul de cette dégradation dut être pour lui cent fois plus cruel que la mort. D'abord on aſſembla pluſieurs Chevaliers devant qui il comparut. En leur préſence un Héraut d'armes, après avoir détaillé le fait, l'accuſa hautement de lâcheté. Les Juges le condamnèrent à être dégradé de nobleſſe, & déclaré roturier. Pour l'exécution de cet arrêt on dreſſa deux échaffauds : ſur l'un étoient placés les Chevaliers & Ecuyers, aſſiſtés de Hérauts avec leurs cottes d'armes. Sur l'autre on voyoit le malheureux Franget armé de toutes pièces. Son écu blaſonné de ſes armes, mis ſur un pal devant lui, étoit renverſé la pointe en haut. Aux côtés de Franget, douze Prêtres chantoient l'Office des morts. A la fin de chaque Pſeaume, ces Prêtres faiſoient une pauſe, durant laquelle les Hérauts dépouilloient le patient de quelques-unes de

ſes armes : à meſure qu'on lui ôtoit une portion de ſon armure, les Hérauts crioient à haute voix : *Ceci eſt la cotte d'armes du traître & déloyal Franget*... Et ainſi de ſuite. A coups de marteau ils brisèrent ſon écu en trois morceaux : l'Office étant fini, les Rois d'armes publièrent de nouveau ſa ſentence ; les Prêtres chantèrent ſur ſa tête le Pſeaume *Deus laudem meam ne tacueris :* on ſçait quelles malédictions & imprécations ce Pſeaume contient. Enſuite on le deſcendit de l'échaffaud, lié avec une corde ſous les aiſſelles. On le tranſporta à l'Egliſe ſur une civière, couvert d'un poile, & du drap mortuaire. Ses Juges l'accompagnoient, vêtus de robes & de chaperons de deuil. Là, Franget fut déclaré roturier, ignoble, & incapable, lui & ſa poſtérité, de porter les armes (a), ſous peine

(a) Favyn (Hiſtoire de Navarre, Livre douzième, p. 731, &c.), qui nous a fourni ces détails, remarque qu'anciennement tout Noble François jugé digne d'être dégradé, portoit un chien ſur ſes épaules autour de l'endroit où il avoit commis le délit. Le chien, l'autour & l'épée étoient les marques ſymboliques qui caractériſoient les prérogatives de ſa naiſſance. Nos ancêtres attachoient un grand prix à ces types de leur nobleſſe : on lit dans une de nos Chroniques le fait ſuivant, qui en eſt la preuve. A l'époque du premier ſiége de Paris par les Normands, douze Gentilshommes François al-

d'être fuſtigé de verges, comme vilain & infâme. En conſidération de ſa vieilleſſe, on lui fit grace de la vie. Cette faveur étoit ſans doute le dernier outrage qu'on lui réſervoit. Car, que lui importoit la vie, puiſqu'il avoit perdu l'honneur ?

(12) La retraite précipitée du Connétable de Bourbon a été ſi bien peinte par Paradin, que nous croyons devoir conſigner ici le récit qu'il nous en a laiſſé. « Ledit Seigneur » de Bourbon (lit-on dans (a) ſon ouvrage) » leva le ſiège (de Marſeille) & tira la volte » de Milan le plus grand train qu'il peut, » eſtant forclos de ce Royaume de France » par mer & par terre; & luy furent chauſſez » les eſperons de ſi près, que partie de ſon » artillerie fut perdue, le reſte mis en maſſe » par pièces, & trainé avec mulets juſques » à Milan, auquel lieu arriva à grand dili- » gence le dix-neuvieme jour de ſon parte- » ment de Provence, lequel, en ce déſarroy » & fuite, fut ſuivi par le Roy, ayant inten-

loient périr dans la tour du petit Pont que l'ennemi avoit brûlée. Ne voulant que leurs Auteurs tombaſſent entre les mains d'un vainqueur qu'ils mépriſoient, ils leur donnèrent la liberté.

(a) Hiſtoire de notre tems, p. 109.

» tion de le rencontrer la part qu'il iroit... » Et ne fuſt moindre la diligence de l'armée » Françoiſe, laquelle arriva quaſi en même » inſtant en la ville de Milan par l'une des » portes, que l'ennemy en ſortoit par l'autre, » & ſi bien que quaſi ſe pouvoient choiſir à » l'œil l'un l'autre ».

(13) Cette partie du récit de Montluc eſt inexacte ; & tous les Hiſtoriens le démentent complétement. François Ier ne congédia point les Griſons ; & Montluc a tort de reprocher à ce Prince une économie ſi déplacée. On a vu dans les Mémoires de du Bellay, T. XVII de la *Collection*, page 384 & 385, que les Griſons abandonnèrent lâchement l'armée Françoiſe. L'invaſion de Jean-Jacques Médequin fut le prétexte qu'ils alléguèrent pour pallier leur retraite à la veille d'une bataille. Ils emportèrent avec eux une ſolde qu'ils avoient ſi mal gagnée.

(14) Les Mémoires de du Bellay contiennent différens détails ſur les chagrins de toute eſpèce qu'éprouva François Ier pendant ſa captivité. Dans un accès de déſeſpoir, il renonça à la Couronne. Nos Hiſtoriens nous ont conſervé l'acte d'abdication que ce Monarque rédigea de ſa propre main, & qu'il

remit à la Ducheſſe d'Alençon, ſa ſœur. La teneur de cet acte, tel qu'ils nous l'ont tranſmis, énonce une démiſſion abſolue de la royauté en faveur du Dauphin. Mais nous devons prévenir le Lecteur, qu'un écrivain (a) de la fin du ſiècle dernier, & pluſieurs modernes (b) d'après lui, ont fait imprimer ce même acte avec des reſtrictions qui, ſi elles étoient vraies, rendoient la ceſſion illuſoire. L'Ecrivain, qui le premier à cité cet acte ainſi conçu, prétend en avoir vu une copie tirée ſur l'original, écrit par le Préſident de Selve. Voici les reſtrictions dont il s'agit... « Retenons au ſurplus, & réſervons que s'il » plaiſoit à Dieu permettre que la délivrance » de notre perſonne s'enſuivit par cy-après; » alors & en ce cas nous entendons & re- » tenons à nous de retourner au gouverne- » ment & conduite de noſtre Royaume, tout » ainſi que ſi jamais n'euſſions été pris, ni » en captivité, ainſi que les droits *Poſtliminiè* » le veulent & permettent. Et en ce cas là, » notre dit très-cher & très-amé fils ainé » nous cédera & lairra le nom & place de

(a) Amelot de la Houſſaye, dans ſes Notes ſur Tacite.

(b) Liſez le Supplément aux anecdotes hiſtoriques, Tome III, p. 421.

» Roy, & ne ſe fera plus expédition, ni acte
» quelconque au nom de notre dit fils, ainſi
» le tout ſera par nous & en noſtre nom fait
» & expédié comme il ſe faiſoit auparavant
» noſtre priſe & captivité ; & ſera & demeu-
» rera ladite coronation, l'effet d'icelle &
» regne ſuſpendu & différé juſqu'après noſ-
» tre trépas, ou à noſtre longue abſence de
» noſdits Royaumes, pays, terres & Sei-
» gneuries »...

(15) Jean de Médicis, ſurnommé l'*Invincible*, à cauſe de ſa valeur & de ſa ſcience militaire, étoit fils de Jean, autrement dit, *Jourdain de Médicis*. Il eut pour fils unique Côme Ier, ſurnommé *le Grand*, qui, à l'âge de dix-huit ans, fut élu Duc de Florence après le meurtre d'Alexandre de Médicis en 1537. Jean fit ſes premières armes ſous Laurent de Médicis, contre le Duc d'Urbin. Il ſervit enſuite le Pape Léon X, qui s'étoit ligué avec l'Empereur & d'autres Princes, pour rétablir François Sforce dans ſon Duché de Milan. Après la mort de Léon X, il s'attacha à la France, puis à François Sforce, Duc de Milan ; & il empêcha la jonction des Suiſſes & des Griſons avec l'armée Françoiſe que commandoit Bonnivet. François Ier s'é-

tant ligué contre l'Empereur avec le Pape & les Vénitiens, Jean de Médicis rentra au ſervice de la France. Un Cavalier Eſpagnol l'ayant défié de courir une lance, il accepta le défi, & tua ſon adverſaire. Enſuite il fut bleſſé d'une arquebuſade dans le genou à Governolo, petite ville du Mantouan, à quatre lieues de Mantoue. S'étant fait tranſporter (a) à Mantoue, il y mourut en 1526 (b), âgé de 28 ans. Ses ſoldats, pour témoigner combien ils le regrettoient, s'habillerent de noir après ſa mort; & c'eſt ce qui les fit nommer les *Bandes noires* (c). (Extrait de

(a) Comme on lui dit, raconte Brantôme, qu'il faudroit des gens pour le tenir, tandis qu'on lui couperoit la jambe : *Coupez hardiment*, répondit il, *il n'eſt beſoin de perſonne*. Pendant l'opération, Jean de Médicis voulut lui même tenir la bougie.

(b) La date préciſe de ſa mort eſt le 29 Novembre 1526. (Liſez *Lettere di Principi*, &c. Tome I, p. 83, édit. de 1564.)

(c) Si l'on en croit Brantôme, la troupe de Jean de Médicis fut nommée *Bande noire*, parce qu'après la mort du Pape Léon ſon oncle, il lui donna des Enſeignes de cette couleur. Varchi, dans ſon Hiſtoire de Florence, s'accorde avec Brantôme. Mais d'un autre côté Montluc & Tomaſini ont, comme on le voit, une opinion contraire.

l'ouvrage Italien, intitulé : *Ritratti di cento Capitani illuſtri. Da Philip. Tomaſini.*)

(16) Les bleſſures de Montluc l'ayant mis hors d'état de ſervir, il ſe tait ſur tout ce qui ſe paſſa juſqu'à la paix de Cambray. Cette paix, qui, comme on l'a vu dans du Bellay, ſe nomma *la Paix des Dames*, fut ſignée en 1529. La guerre ne recommença entre Charles-Quint & François Ier, qu'en 1535. Montluc, dans ſes Mémoires, ne parlant ordinairement que des événemens où il s'eſt trouvé, ſoit comme acteur, ſoit comme témoin, voilà le motif pour lequel il reporte bruſquement ſa narration à 1535. Par rapport à l'établiſſement des Légionnaires, dont il dit deux mots, nous renvoyons le Lecteur à l'Obſervation n°. 2, ſur le Ier Livre de du Bellay, Tome XVII de la *Collection*, pag. 398.

(17) Au lieu de *Botieres*, il faut lire *Boutieres*. Voyez l'Obſervation n°. 17, ſur les Mémoires de Bayard, tome XV de la *Collection*, p. 443. Nous ajouterons que, ſelon M. de Thou, Boutieres eut un fils qui, en 1570, fut tué auprès du Pouſſin en Vivarez, dans une rencontre où Gordes commandoit contre du Puy-Montbrun. Si ce fait (a), cité

(a) La confirmation de ce fait ſe trouve dans l'Hiſ-

par M. de Thou, eſt exact, il s'enſuit que l'Auteur du nouveau Dictionnaire héraldique, *in*-8°., s'eſt trompé, en diſant que Joachine, fille unique du Seigneur de Boutieres, porta en dot en 1558, la Terre de *Boutieres*, & celle de *Touvet*, à Guy Balthazar de *Monteynard*, Seigneur de *Marcieu*. Joachine ne devint fille unique que par la mort de ce frère, 12 ans après ſon mariage.

(18) Hieronime, ou Jérôme Marin, Ingénieur Italien, dont Brantôme, tome Ier de ſes Capitaines François, fait un grand éloge. Il ſe diſtingua au ſiège de St. Dizier, & fut un des Députés que le Comte de Sancerre envoya pour dreſſer la capitulation.

(19) Comme pluſieurs Ecrivains ont confondu Nicolas Perenot de Granvelle, avec Antoine Perenot, Cardinal de Granvelle, ſon fils, nous obſerverons qu'il s'agit ici du père. Nicolas Perenot, ſelon quelques Auteurs (a), prit le nom de *Granvelle* d'une terre qu'il avoit

toire des guerres du Comté Vénaiſſin, de Provence, &c. p. 295. Boutieres étoit Guidon de Gordes, & mourut le lendemain de cette action.

(a) Nous nommerons entre autres le Traducteur de M. de Thou, & Ribier dans ſes Lettres & Mémoires d'Etat, Tome I, p. 370.

acquiſe. Né d'un Forgeron, ou d'un Serrurier de Beſançon, il travailla d'abord chez un Praticien. De-là il entra au ſervice du Chancelier de Bourgogne, qui le donna pour ſecrétaire à Marguerite d'Autriche, tante de Charles-Quint. Ce fut là que ce Prince le connut. Cette baſſe naiſſance que l'on a reprochée à Nicolas Perenot, a été conteſtée. On oppoſe des monumens & des actes. On cite l'épitaphe de ſon père Pierre Perenot, dans laquelle il eſt qualifié *Chevalier Seigneur de Cromary, Châtelain d'Ornans, & Lieutenant des Saulneries de Salins.* On cite encore des teſtaments de 1436, 1462, 1474 & 1499, où leurs ancêtres, Pierre, Huguenin, Jean & Philippe Perenot, ſont appellés nobles hommes (a) & Ecuyers. Quoiqu'il en ſoit, Nicolas Perenot, par ſes talents, mérita la confiance de Charles-Quint. Il devint ſon Chancelier, où plutôt ſon premier Miniſtre.

(a) Le titre de *noble-homme* dans ces tems-là ne prouvoit point qu'on fût Gentilhomme. Quant à celui d'Ecuyer, il ſuffiſoit de poſſéder un fief pour le prendre, à cauſe du ſervice féodal dont on étoit tenu. En France cet uſage ſubſiſta juſqu'à la fin du ſeizième ſiècle. Henri III le détruiſit, en ordonnant dans l'Edit de Blois « que les » Roturiers & non Nobles acquérant fiefs nobles, ne ſe» roient pour ce annoblis & mis au rang des Nobles, » de quelque degré que fuſſent les fiefs par eux acquis ».

Perenot, tolérant (a) par principes, déteſtoit tout ce qui s'appelle guerres de religion. Tant qu'il put, il inſpira à ſon Maître ſes ſentimens pacifiques. Il mourut en 1550 (b), regretté par l'Empereur, qui le pleura. *Mon fils*, (écrivoit ce Prince à Philippe) *nous avons perdu, vous & moi, un bon lit de repos.* Qu'il nous ſoit permis d'ajouter qu'une des grandes qualités de Charles-Quint fut toujours de rendre juſtice à la mémoire de ceux qui avoient bien ſervi l'état. Il le prouva, en parlant d'un autre de ſes Miniſtres (le Cardinal de Tavera). *Je ſuis plus affligé*, diſoit-il, *de ſa mort que de celle de la Princeſſe Marie* (c) : *mon fils pourra retrouver une femme; mais où retrouve-t-on de bons Miniſtres ?*

(a) Ribier, Lettres & Mémoires d'Etat, p. 370.

(b) Si l'Empereur le regretta, les Allemands s'en réjouirent. On le voit par une dépêche de Marillac, que Ribier nous a conſervée p. 283. « Les Allemands (écri-» voit cet Ambaſſadeur François) en ont beu des pots » de vin pour ſe réjouir, alléguant publiquement l'ava-» rice & rapacité du défunt, & en parlant comme du » plus mercenaire & corrompu Miniſtre que l'Empereur » euſt jamais ».

(c) La Reine Marie d'Argleterre, épouſe de Philippe II.

L'aſcendant de Nicolas Perenot ſur l'eſprit de ſon Souverain fut ſi grand, qu'il l'engagea à faire paſſer la confiance dont il l'honoroit, ſur Antoine de Granvelle, ſon fils. Celui-ci, connu ſous le nom du Cardinal de Granvelle, étoit né à Beſançon le 20 Octobre 1517. Il fut Miniſtre de Charles-Quint, & enſuite de Philippe II. Il mourut à Madrid le 22 Septembre 1586, âgé de 70 ans. Il ſera ſouvent queſtion de lui dans les Mémoires qui ſuivront.

(19 *bis*) Gilbert Bayard, Chevalier Baron de la Font & de St. Majuran, originaire du Bourbonnois, où il poſſédoit des fiefs nobles. Il ſigna le traité de Crépy entre Charles-Quint & François Ier, le 18 Septembre 1544, avec l'Amiral d'Annebaut & le Sieur de Nulli, Maître des Requêtes. Il y eſt qualifié Conſeiller-Secrétaire d'Etat du Roi & de ſes Finances, & Contrôleur-Général de ſes guerres. On lui donne le titre de *Contrôleur-Général des Finances*, dans les jugemens (a) ſur la nobleſſe de la généralité de Toulouſe, par M. de Bezons, Intendant. Mais nous ne croyons pas que ce titre exiſtât alors : au

(a) Voyez le Tome III des Pièces Fugitives pour ſervir à l'Hiſtoire de France, p. 11.

moins Bayard ne le prenoit-il pas, quoique ſes fonctions fuſſent les mêmes que celles des Contrôleurs-Généraux de notre tems. Il eſt appellé *ſeul Secrétaire des Finances* ſous François Ier, dans la Généalogie de Combaud de Larbourg, par M. d'Hozier, *in*-4°. 1629. Cependant nous obſerverons que Fauvelet du Toc, dans ſon Hiſtoire des Secrétaires d'Eſtat, page 24, qualifie également du titre de Secrétaires des Finances le Seigneur de Villandry, Bochetel, Neufville & l'Aubeſpine qui ſervoient en cette qualité auprès de François Ier.

(20) Montluc mutiloit les noms propres d'une ſi étrange manière, que ſouvent pour les rétablir, on eſt réduit à des conjectures. Néanmoins nous croyons que le *Boqual*, dont il parle ici, étoit le Seigneur de *Boucard*, qui fut Grand-Maître de l'artillerie dans l'armée des Huguenots, & qui mourut à Saintes en Mai 1569. Il s'appelloit François, & non pas Jacques de Boucard, comme l'a nommé M. de Thou. On lit dans l'Hiſtoire de Berry (a), que la famille de Boucard, originaire de Gaſcogne, vint s'établir en

(a) Voyez la Généalogie de cette famille, par Thaumas de la Thomaſſiere, p. 842.

Berry au commencement du 14e. ſiècle, & que François de Boucard (a), dont nous parlons, ne laiſſa que deux filles. L'une fut mariée à Jean d'Hangeſt, Seigneur d'Yvoi; & l'autre épouſa François de Cugnac, Seigneur de Dampierre.

(21) Cet Officier étoit probablement de la famille noble de ce nom, originaire du Dauphiné, dont parle Chorier dans le Nobiliaire de cette Province. Ne ſeroit-ce point ce du Peloux qui eſt dénommé comme Capitaine de 80 chevaux-legers, dans un état de l'armée que Henry II mit ſur pied en 1553, pour aller au ſecours des Princes d'Allemagne? Peut-être étoit-il le père de Nicolas du Peloux, Seigneur (b) de Gourdan & de la Mote, & Chevalier des Ordres du Roi, à qui le Maréchal d'Amville donna, en 1572, le Gouvernement d'Annonay en Vivarais. Au ſurplus, celui dont il s'agit ici, avoit un frère nommé Humbert le Peloux, qui, à l'épo-

(a) François de Boucard eſt nommé Chevalier de l'Ordre dans l'Hiſtoire de la Guerre civile en Languedoc, p. 13. (Voyez le Tome I des Pièces Fug. &c.)

(b) Voyez les Mémoires ſur les Guerres civiles du haut Vivarais, p. 8, & les Notes ſur ces Mém., p. 38.

que du traité de Crépy en 1544, ſervoit (a) l'Empereur. Il eſt nommé dans ce traité, ainſi que pluſieurs autres Gentils-hommes François qui avoient ſuivi le parti de Charles-Quint. Il eſt dit par un article, qu'*ils ſeront entièrement remis & réintégrés dans leurs biens, droits & actions, &c. &c.*

(22) Jean de Montluc, Evêque de Valence, fut d'abord Dominicain. La Reine de Navarre le fit ſortir de ſon ordre, & le mena à la Cour. Ses talents y percèrent bientôt. Il fut employé dans ſeize Ambaſſades (b), & s'acquit la ré-

(a) Brantôme, dans ſes Capitaines étrangers (Vie du Duc d'Albe, Tome VI de l'édition de Holl. 1740), nous apprend que ce Humbert le Peloux avoit ſuivi le Connétable de Bourbon.

(b) Jean de Montluc prit pour deviſe ce vers de Virgile :

Quæ regio in terris noſtri non plena laboris ?

C'eſt-à-dire :

Quel climat ſous les Cieux n'eſt plein de mes travaux ?

On a imprimé un volume aſſez épais de ſes Sermons : mais il s'en faut bien qu'il dédommage de ſes négociations, qu'on ne nous a pas conſervées : on ne connoît même ſa manière de procéder dans le genre diplomatique, que par l'ouvrage d'un François qui l'accompagna en Pologne, lorſqu'il fit élire Roi de ce pays le Duc

putation d'un habile négociateur. Quoique Evêque de Valence & de Die, il manifeſta ouvertement ſon penchant pour le Calviniſme. Il ſe maria ſecrettement avec une Demoiſelle nommée Anne Martin, dont il eut pour fils Balagni (a), qui devint Maréchal de France, & Souverain de Cambray. La conduite de l'Evêque de Valence le fit condamner par le Pape comme hérétique, ſur les accuſations du Doyen de ſon Chapitre. Mais ce Doyen n'ayant pu établir juridiquement la preuve de ſes accuſations, fut condamné à faire amende honorable à ſon Evêque. Par la ſuite, Jean de Montluc revint de ſes erreurs; *il mourut en âge vieux, & fit une partie autant ſainte & louable que ſon ame pouvoit deſirer*, dit un Hiſtorien (b) que nous avons déjà

d'Anjou. (Depuis Henri III) ce François, nommé Jean Choiſnin, a laiſſé des Mémoires vraiment intéreſſans ſur cette élection. Ils forment un *in*-8° de 124 feuillets imprimés en 1574 : nous y reviendrons dans le tems, & nous tirerons parti du travail de Choiſnin, que la plupart de nos Hiſtoriens ont négligé.

(a) Jean de Montluc, Sieur de Balagni, fut légitimé par Lettres du mois de Janvier 1567. Il mourut en 1603. (Voyez Anſelme, Maréchaux de France, Section 94.)

(b) Hiſt. des Guerres du Comté Vénaiſſin, de Provence, &c. p. 227.

cité

cité plus d'une fois. *Auſſi*, a remarqué l'Annotateur (a) de cet Hiſtorien (M. le Marquis d'Aubais) *la manière dont Péruſſis* (b) *s'exprime ſur ſa fin Catholique, & la preuve que l'on a que les Jéſuites l'exhortèrent à la mort, doivent tranquilliſer ceux qui s'intéreſſent à la fin* (c) *Catholique de ce Prélat, dont la foy n'avoit pas été bien pure pendant un certain tems.* Comme tout ce qui peut faire connoître le caractère de Jean de Montluc, & la manière dont il parvint aux places, doit intéreſſer le Lecteur, nous croyons devoir inſérer ici un extrait de quelques anecdotes qui lui ſont perſonnelles, & que Ribier (d) nous a conſervées. Dès 1537, la Cour de France avoit envoyé Jean de Montluc à Conſtantinople : de-là étant revenu à Rome, où il exerçoit les fonctions de Protonotaire, il eut, par rapport à ſa miſſion en Turquie, une conférence publique (e) avec le Pape. Le

(a) Pièces Fugitives pour ſervir à l'Hiſt. de France, Tome I, p. 349.

(b) C'eſt le nom de l'Hiſtorien.

(c) Il mourut le 5 Avril 1579, âgé d'environ 73 ans.

(d) Ribier, Lettres & Mémoires d'Etat, Tome I, p. 23, 190, 533, &c.

(e) Le compte qu'il en rend au Cardinal du Bellay

Protonotaire Montluc, naturellement adroit & intriguant, ſçut bientôt ſe concilier l'eſtime des Ambaſſadeurs François à Rome. On le nous a paru trop curieux, pour ne pas laiſſer parler Jean de Montluc lui-même.

« Monſeigneur, lui marque-t-il, depuis mon retour j'ay » eſté très-bien reçeu de noſtre S. Pere; il n'a pas voulu » m'interroger en ſecret, mais tout en préſence de cin- » quante perſonnes. Je lui ay reſpondu en ſorte que » les Impériaux euſſent voulu que je fuſſe encore en » Turquie. Entre les autres choſes, il m'a demandé » qui eſt plus craint par delà, l'Empereur ou le Roy. » Je dis le Roy pour la nobleſſe de ſon regne, ſa vertu, » les richeſſes & obéiſſances de ſes ſujets, & pour les » antiques victoires qu'ont eues les François ſur les » Infideles; de ſorte qu'encore en Grece & Aſie, tous » Chreſtiens ſont appellés *Francs;* & qu'il n'avoit ja- » mais eſté mémoire que les Eſpagnols euſſent perſe- » cuté les Infideles. Le Pape me reſpondit que tout » cela avoit lieu anciennement, mais que depuis la » priſe du Roy c'eſtoit le contraire, attendu que l'Em- » pereur avoit pris le Roy & ruiné Rome. Je lui reſ- » pondis qu'ils eſtoient bien informez que l'Empereur » eſtoit en ſon lit au tems de la priſe de Rome & de » la fortune du Roy, & que tout fut par un François » revolté; & que ſi auparavant ils avoient eu quelque » bonne opinion de l'Empereur, ils l'ont perdue en ce » qu'il a fait l'entrepriſe de France à ſa grande honte; » & juſques à faire empoiſonner M. le Dauphin, *qu'ils* » *eſtiment acte ſi malheureux, que cela leur ſert pour argu-* » *ment de penſer noſtre foy meſchante*, &c. »

voit par les dépêches du Sieur de Grignan en 1538 & 1539. Il ne tarda pas à ſe rendre néceſſaire ; & le ſecret du miniſtère François lui fut bientôt confié. Ses dépêches particulières plurent. L'Evêque de Limoges ayant remplacé M. de Grignan dans cette ambaſſade, fut choqué de la confiance qu'on témoignoit à Montluc. La méſintelligence éclata entre eux deux. Jean de Montluc l'emporta, & l'Evêque de Limoges fut rappellé. Montluc écrivant au Cardinal du Bellay, s'exprimoit ainſi ſur le compte du Prélat, ſon ennemi : « Je ſçay qu'à cette heure écrivant cette » lettre, M. de Limoges (a) fulmine à la » Cour ; & me ſemble ouïr icy le bruit de ſes » tonnerres, & du torrent de ſon impétueux » langage ; mais s'il plaiſt à Dieu me faire la » grace que je ſois ouy, je le rendray auſſi » *camus* que j'ay fait en cette Cour »...

Cet échantillon du ſtyle de Jean de Montluc, prouve qu'il exiſtoit entre lui & ſon frère plus d'un point de reſſemblance. « Au ſur- » plus (dit Ribier) les deux frères s'élevè- » rent ainſi en dignité par divers chemins,

(a) Cet Evêque de Limoges s'appelloit Jean de Langeac. Il étoit d'une famille noble d'Auvergne. De Maître des Requêtes il devint Evêque, & fut chargé de pluſieurs négociations.

» l'aiſné par les armes, & le Protonotaire par
» les lettres & ſciences, tant de théologie
» qu'autres, & par les ambaſſades & négo-
» ciations d'Eſtat ».

Harangue de Jean de Montluc, Evêque de Valence, aux Vénitiens.

(23) L'Empereur eſtant la cauſe de toutes les ruines, miſeres & calamitez advenuës à la Chreſtienté (Illuſtriſſimes Seigneurs) c'eſt choſe que chacun doit trouver bien eſtrange que ſes miniſtres ſoient ſi impudents, & effrontez d'en donner la coulpe au Roi Très-Chreſtien, mon Seigneur, le blaſmant de ce qu'il tient un Ambaſſadeur à Conſtantinople. Mais je demanderois volontiers à ces gens là, s'ils penſent que les choſes tramées par le commandement de l'Empereur & Roi des Romains, puis dix ans en çà, avec le Grand Seigneur, ſoient ſi ſecrettes, que la plus grande partie de la Chreſtienté n'en ſoit abbreuvée. Ne ſçait-on pas les trefves, les traittez d'accord & de paix non generale, mais particuliere, & les offres tant de fois par lui faites de donner un grand tribut (a), & le

(a) Liſez les Lettres & Mémoires d'Etat de Ribier, Tome I, p. 584 : on y voit que l'Empereur, le Roi des Romains ſon frère, offrirent au Turc un tribut annuel de cinquante mille ducats.

payer annuellement au Grand Turc pour le Royaume d'Hongrie, combien qu'il penſoit eſtre un cas de conſcience, d'endurer qu'un petit Roi commandaſt à ce Royaume ſoubs la faveur & appui du Turc, lui ſemblant choſe bien peu convenable aux Chreſtiens. A quoi à la verité je pourrois adjouſter, qu'au temps que la paix fut concluë entre Voſtre Séréniſſime Seigneurie & le Turc, le Roi des Romains, par l'entremiſe ſecrette de ſes Agens, s'efforça de tout ce qu'il peuſt, pour l'empeſcher, comme il fuſt clairement verifié par l'interception de leurs courriers & deſpeſches. Les meſmes Miniſtres de l'Empereur eſtimoient auſſi s'eximer de tout blaſme en faiſant grand cas, & accommodant à leur poſte, ſelon leur couſtume, le ſéjour que l'armée Navale du grand Seigneur a fait quelques mois dans nos ports. Et ſous ce prétexe veulent par leurs calomnies paſſionnées, forger un nouveau article de foi : diſant, qu'un Prince pour ſa deffenſe ne peut, ni ne doit s'aider du ſecours de ceux qui ſont de contraire religion à la ſienne, ne s'adviſans pas qu'en blaſmant le Roi mon Seigneur, ils taxent David, Roi valeureux & Saint Prophete, lequel ſe trouvant pourſuivi par Saül, s'enfuit vers le Roi Achis, idolatre & ennemi de la

Loi de Dieu. Et quelque temps après luimeſme ſe rengea parmi les eſcadrons des infidèles, qui marchoient pour combattre le peuple de ſa propre Loi. Et par meſme moyen ils blaſment Aza, Roi des Juifs, qui appella à ſon ſecours le Roi des Siriens idolatre, pour ſe délivrer de l'oppreſſion du Roi d'Iſraël. Ils blaſment auſſi Conſtantin, Prince très-Chreſtien, & celui de tous les Empereurs, qui a mieux merité de la Republique Creſtiennne, lequel en la plus grande partie de ſes expéditions & armées, conduiſoit avec ſoi un grand nombre de Gots idolatres. Ils taxent Boniface, tant recommandé par Saint Auguſtin en ſes Epiſtres, lequel pour ſa deffence, & peut-eſtre pour la vengeance de quelque injure recuë, appella en Afrique les Vandales, hommes ennemis de noſtre Religion.

Ils médiſent de Narſes eſclave de Juſtinian Capitaine très-valeureux : mais ſur-tout Religieux, comme on peut juger par le teſmoignage de Saint Gregoire, & par les Egliſes qu'il a édifiées dans ceſte Illuſtriſſime Cité, & dans la ville de Ravenne, lequel appella à ſon aide les Lombars, qui en ce temps abhorroient le nom des Chreſtiens. Arcadius l'Empereur de Conſtantinople jugé par tous les Hiſtoriens, non moins religieux que pru-

dent, voulant ſur ſes derniers jours laiſſer quelque tuteur & protecteur, qui fut capable pour conſerver la dignité & autorité de l'Empire, tourna ſa penſée devers le Roi de Perſe idolatre, & le pria par ſon teſtament, de vouloir accepter la tutelle & deffence de ſon fils, & de l'Empire. Ce qui fut ſingulièrement loué par tous les Princes Chreſtiens de ce temps. Et d'autant plus que le Roi de Perſe n'accepta pas ſeulement la charge, mais s'en acquita fidellement juſques à ſa mort. Devant que Heraclius ſe laiſſaſt empoiſonner du venin de l'héréſie, il s'aida en une infinité de guerres des ſoldats Sarazins. Baſile & Conſtantin fils de Jean, Empereur de Conſtantinople, prindrent la Pouille & Calabre, par le moyen, & avec l'aide des forces Sarrazines, qu'eux-meſmes avoient chaſſé de l'Iſle de Candie. J'en pourrois dire autant de Federic, qui avec l'aide des Sarrazins, ſeigneuria la plus grande part de l'Italie. Je vous pourrois amener Henry & Federic, freres du Roi de Caſtille, leſquels au temps du Pape Clement quatrieſme, accompagnez de Conradin, appellerent les Sarrazins, tant par terre que par mer, non pour la tuition & deffence de leur pays, mais pour chaſſer les François de l'Italie : & en peu de temps avec

l'armée des Barbares, s'impatronerent de la plus grande partie de la Sicile. Je pourrois parler de Ludovic Sforce, lequel avec plusieurs autres Potentats d'Italie, employa les forces de Bajazet.

Que dirai-je de Maximilian, de la maiſon d'Autriche, lequel non pour ſe deffendre, ains pour ruiner voſtre Eſtat (Très-Illuſtriſſimes Seigneurs) taſcha de provoquer & aigrir le Turc contre vous, à voſtre grande ruine & dommage? Ce qui ſe trouve fidellement eſcrit par le Seigneur Andrea Mocennigo, qui eſt des voſtres, enſemble les remedes, deſquels vous uſates en telle néceſſité. Qui ſi les raiſons naturelles, ſi les exemples tirés de la Sainte Ecriture & des Hiſtoires Chreſtiennes ne ſuffiſoient, pour vous confirmer & perſuader entierement la verité de ceſte cauſe, je pourrois l'accompagner de pluſieurs autres, que je laiſſe pour n'ennuyer vos Seigneuries, & qu'auſſi je penſe qu'il ne vous en reſte aucun ſcrupule, veu que je vous ai par les exemples ci-deſſus alleguez, faict voir le foible fondement de l'article de foi nouvellement forgé par les Imperialiſtes. Et qui plus eſt, je dis & maintiens, que le Roi Très-Chreſtien mon Seigneur, à l'imitation de tant de ſignalez & religieux Princes,

peut ſans faire tort au rang qu'il tient, ni au nom Très-Chreſtien qu'il porte, s'aider en toutes ſes affaires & néceſſitez du ſecours & aide du grand Seigneur. Et ſi cela ſe peut avec la vérité & raiſon, entendre de toutes ſes affaires néceſſaires, combien à plus forte raiſon doit être non-ſeulement excuſé, mais grandement eſtimé le Roi Très-Chreſtien, lequel, non pour beſoin qu'il ait de deffendre, non pour une juſte vengeance, que Sa Majeſté euſt peu deſirer de tant de torts receus, de tant d'injures à lui faites, de tant d'aſſaſſinats & meurtres exécutez contre ſes ſubjects par l'Empereur, & à ſa ſuſcitation, n'a voulu accepter autre ſecours, ſinon celui que l'on void par expérience eſtre à tous les Chreſtiens plus utile, que dommageable? Et ſi quelqu'un de ceux qui favoriſent le parti de l'Empereur, demandoit comment l'armée Turqueſque peut eſtre dans nos ports, non moins pour le bien de l'Italie, que pour noſtre profit particulier, je lui pourrois demander pour reſponce, par quel moyen on pourroit prouver, que la Chreſtienté ait receu aucun dommage en ce que nous avons receu & rafraichi ceſte armée dans nos ports. A quoi je ſuis aſſeuré que ne me pourroit reſpondre le plus adviſé & plus affectionné des

partiſans Imperiaux, ſinon que ce fut quelqu'un qui print plus de plaiſir d'en ouir conter & deviſer, que d'entreprendre le diſcours véritable, & la negociation, & en apprendre la raiſon. Mais pour ne laiſſer la moindre choſe du monde, qui peuſt engendrer quelque doubte en l'eſprit de ceux qui ne ſont informez de ce fait entierement, j'en toucherai ce poinct le plus briefvement que je pourrai. A toutes les fois que Voſtre Sérénité a eſté recherchée par les Ambaſſadeurs de l'Empereur, pour donner paſſage par les terres de voſtre Seigneurie à leurs ſoldats Tudeſques (a), Italiens & Eſpagnols, tout auſſi toſt on a entendu mille plaintes des aſſaſſinats & desbordemens de leurs ſoldats. Et y a ſeulement quelques mois que les Tudeſques, qui diſoient aller à Carignan faire leurs Paſques, pour ſurmonter ceux-là, qui avoient ſi vilainement taché l'honneur de vos ſubjets, & ſi meſchamment pillé leur bien, deſployerent une partie de leur rage contre les Egliſes, coupant avec un grand vitupre & meſpris de la Religion Chreſtienne, les oreilles, le nez, & les bras des Crucifix & des autres Images, qui repreſentoient les Saincts qui ſont au Ciel.

(a) Les Allemands.

L'armée grande & puiſſante (Séréniſſime Prince) partit de Conſtantinople, eſtant compoſée de ſoldats eſtrangers de noſtre Religion, Et eſtant deſtinée & envoyée pour le ſecours du Roi, mon Seigneur, paſſa au milieu de vos Iſles, s'arreſta au pays de l'Egliſe, traverſa les terres des Sienoïs & Genois (peuples qui plus volontiers favoriſent la grandeur de l'Empereur, que leur propre liberté.) Mais il ne ſe peut ſçavoir, ni ne ſe trouver perſonne qui ſe plaigne, qu'aucun tort lui ait été fait, ains ont uſé de toute courtoiſie, & donné libre paſſage à tous ceux qui ont eſté rencontrez en mer, & payé tout ce qu'il a fallu prendre paſſant pays, pour leur proviſion & avitaillement de l'armée. Lequel bien je ne crois pas qu'on puiſſe rapporter ailleurs, qu'à la ſeule préſence du Capitaine Polin, Ambaſſadeur du Roi. De façon que jamais au paſſé, ni Turcs, ni Chreſtiens ne ſe ſont ſi modeſtement comportez.

Qui ſera celui-là (Séréniſſimes Princes) qui puiſſe ou veuille nier, que ſi l'armée n'euſt eſté retenue par la Majeſté du Roi mon Maiſtre, pour la deffence de ſes frontieres, que la Chreſtienté n'en euſt eſté aſſaillie avec infinies pertes? Qui ſera celui qui ne jugera, que ceſte armée avec une ſi grande puiſſance

euſt triomphé d'une infinité d'ames Chreſtiennes, & de quelque ville d'importance, ſi nous ne l'euſſions convertie à noſtre profit? Ce qui auroit reuſſi au bien des affaires du grand Seigneur, & advantage grand de ſes Capitaines, ennemis de noſtre foi. Doncques ceſte armée eſtant diſpoſée & capable pour faire quelque haut exploit, toute perſonne de bon jugement penſera qu'il a eſté plus utile à la Chreſtienté, qu'elle aye eſté employée pour ſervir à la Majeſté du Roi, mon Seigneur, que non pas ſi de ſoi-meſme elle, ſans aucun frein, euſt marché contre les Chreſtiens. Si bien qu'outre qu'il eſtoit beſoin & néceſſaire au Roi mon Maiſtre s'aider de ceſte armée, pour réprimer l'inſolence des gens de l'Empereur, leſquels avoient ja prins quatre de ſes galleres dans le port de Tolon, il ſe peut auſſi dire ſans replique, qu'en ceci noſtre utilité privée eſtoit conjoincte avec le bien public de toute la Chreſtienté. Je crois (Séréniſſimes Princes) vous avoir repréſenté clairement, & confirmé par raiſons toutes évidentes, & argumens certains, deux poincts principaux: le premier, que le Roi ſans préjudice du nom & de l'honneur de Très-Chreſtien, a accepté les forces qui lui ont eſté envoyées par le Grand Turc: le ſecond, que

ce ſecours a eſté plus utile que dommageable à la Chreſtienté. Et j'adjouterai le troiſieſme avec la briefveté que l'importance de la matiere me permettra : c'eſt, que la Majeſté du Roi, non pour ambition de dominer, non pour ſe venger des injures receues, non pour s'inveſtir du bien d'autrui, non pour recouvrer ce que injuſtement lui a eſté uſurpé, mais ſeulement a retenu ce ſecours pour ſe deffendre ; j'entens (Illuſtriſſimes Seigneurs) pour deffendre ſon Royaume, lequel l'Empereur de tousjours avec des violences ouvertes, avec des cautelles ſecrettes, avec des intelligences, avec des trahiſons contre toute raiſon & juſtice, a cherché de ruiner ; & maintenant ſes Miniſtres, comme s'ils parloient par mocquerie, n'ont point honte de dire, que Sa Majeſté Ceſarée n'a eſté eſmeue par autre raiſon d'entreprendre contre le Royaume de France, que pour diſſoudre l'amitié qu'on dit eſtre entre la Majeſté du Roi & le Grand Seigneur. O les delicates conſciences ! ô les ſaintes propoſitions ! ô réponces bien juſtifiées, pour s'en ſervir toutesfois envers quelques ſots & ignorans, & non pas envers vous (Illuſtriſſimes Seigneurs) qui avec voſtre admirable & accouſtumée prudence, avant meſme que j'aye parlé, avez en voſtre conſ-

cience & en voſtre eſprit, jugé tout le contraire ! & recognoiſſez que le fondement de la guerre n'a eſté autre, que le deſſein de ruiner ce Royaume-là, qui, depuis mille ans en çà, s'eſt monſtré le vray & prompt recours de toutes perſonnes oppreſſées, & le ſeul refuge de tous Eſtats affligez. Je voudrois entendre de ceux qui inventent de ſi ſubtils argumens, quel ſaint éguillon de la foi pouſſa l'Empereur ligué avec le Roi d'Angleterre, de venir aſſaillir la France par les coſtez de la Champagne & de la Picardie, faiſant réuſſir finalement tout le fruit de ſon entreprinſe au bruſlement de je ne ſçai quels villages, & ſiege de Mezieres pour lui fort honteux ? Quelle Religion les poinçonna (a) au temps que l'Italie vivoit en repos & aſſeurance, pour eſtre Naples, Milan, Florence & Gennes, poſſedez par divers Princes, de venir mettre le tout en trouble & diſcorde ? Quelle Religion (dis-je) l'eſmeut de ſe joindre & liguer avec le Pape Leon pour eſlever l'Eſtat de Milan, lequel par droite ligne appartient aux enfans de mon Roi ? Quel ſi grand zele de la foi les conſeilloit de vouloir faire (b) tuer le Roi par

(a) Les excita.

(b) Il s'agit ici de la conſpiration du Connétable de Bourbon : Jean de Montluc parle d'après le compte qu'en

le moyen d'un Prince de France, lequel il avoit pour ceſt effet avec promeſſes & larmes ſuborné? & voyant que ceſte malheureuſe pratique (pluſtoſt qu'approcher de l'exécution) eſtoit toute deſcouverte, il envoya le Seigneur de Bourbon en France avec un nombre infini de gens, ſoubs eſpérance de pouvoir gaigner à force ouverte, ce que la bonté & prudence de Dieu ne lui permettant pas, il n'avoit peu exécuter avec ſes trahiſons? Quelle inſpiration du Saint Eſprit peut-eſtre celle-là, qui conduiſoit il y a ſept ans l'Empereur avec ſept mille fantaſſins, & dix mille chevaux, pour aſſaillir la France, & y entrer par la Provence & par la Picardie? Quel commandement de l'Evangile ſe pourra jamais trouver tel que l'ont trouvé ceux-ci, qui ſe montrent en apparence ſi grands zelateurs du nom Chreſtien, qui puiſſe jamais

rendit Biron en Parlement de Paris aſſemblé. Les monumens du tems nous apprennent que Biron dit « que la » fureur du Connétable ne tendoit pas moins qu'à re» mettre la perſonne ſacrée du Roi entre les mains de » l'Anglois, faire des pâtés des enfants de France, & » livrer à l'étranger nos plus riches Provinces ». En ſuppoſant que ces accuſations fuſſent exagérées, il n'en eſt pas moins certain que ſi le plan du Connétable s'étoit accompli, François I étoit détrôné & la Monarchie détruite.

juſtifier aux yeux de tout le monde la confédération de l'Empereur & du Roi d'Angleterre, veu que ledit Roi Anglois à la ſuſcitation & pourſuite de ſa Ceſarée Majeſté, a eſté par les Papes declaré ſchiſmatique, heretique & rebelle ? Laquelle conſpiration ne ſe peut baptiſer du nom d'un ſecours néceſſaire, ains une injuſte, meſchante & déteſtable conjuration faicte entr'eux deux, pour s'entre-partir un Royaume Chreſtien & Catholique, lequel de tout temps, lors qu'il s'eſt préſenté quelque occaſion pour l'agrandiſſement de noſtre foi, s'eſt tousjours monſtré prompt à employer & ſon ſang, & ſes moyens. Quelle immenſe charité pourra eſtre celle-là, qui en ſi peu de tems induit l'Empereur d'embraſſer, favoriſer, & ſe conjoindre aux Princes Allemans, leſquels puis vingt ans en çà il avoit jugez heretiques, ſchiſmatiques, & allienez de noſtre foi ?

Tout le monde (Séréniſſimes Princes) ne ne lui baſtoit pas, tant il eſtoit enclin à l'ambition & à la vengeance. N'euſt-il pas ſenti le honteux ſcorne (a), qui lui fut fait par le Roi d'Angleterre en la perſonne de ſa tante, ſi ſon deſſein de ſubjuguer toute la Chreſtienté, ne l'euſt tranſporté à oublier cet outrage ? com-

(a) Affront.

bien

bien de fois en vain, pour obvier à l'entreprinſe Turqueſque, & à l'évidente ruine de l'Hongrie & de l'Allemagne, a on tenté & cherché les moyens pour mettre quelque paix & union entre ſes Princes ? Mais laiſſant à part toutes les haines particulieres, les intéreſts privez, le reſpect de la Religion, le deſir de la commune liberté, l'obligation de tant de benefices anciennement receus des noſtres, & depuis quelque temps de nous, finalement à noſtre grand dommage ils ſe ſont conjoincts & ralliez, & firent tout ainſi qu'Herodes & Pilate, leſquels d'ennemis capitaux qu'ils eſtoient, devindrent amis, & s'aſſocierent pour perſecuter Jeſus-Chriſt. Ira doncques l'Empereur (Séréniſſimes Princes) avec intention de s'emparer de la France, & d'offencer ce Roi, lequel, après avoir receu tant d'injures, accorda ſi volontiers & ſi amiablement la treſve de dix ans. S'en ira l'Empereur avec intention de ruiner ce Prince, lequel, après avoir eſté tant de fois indignement aſſailli dans ſon Royaume, & comme revenant des obſeques de ceſt Illuſtriſſime & Séréniſſime Dauphin, qui lui fuſt ſi poltronnement, par les corruptions de l'Empereur, empoiſonné, alla neantmoins avec tous ſes autres Enfants & Princes de ſon

ſang juſques en la gallere dudit Empereur, avec peril de ſa propre vie, lui monſtrant combien la paix, neceſſaire à tous les Chreſtiens, eſtoit continuellement deſirée de Sa Majeſté? S'en ira l'Empereur avec intention de ruiner, bruſler & mettre en proie ce Royaume, paſſant par lequel il a eſté bien vieigné, careſſé & honnoré, & non autrement que ſi c'euſt eſté Dieu qui fut deſcendu en terre? S'efforcera-t-il avec des moyens indus & violens de ſe rendre Seigneur de ce Royaume, dans lequel, durant cinquante jours, par la courtoiſie & benignité du Roi mon Seigneur, il s'eſt trouvé plus reſpecté que ſon naturel Seigneur: & avec tout pouvoir d'y commander plus qu'en ſa propre maiſon? Iront les Tudeſques avec intention de faire ſerfs & eſclaves, ceux qui, pour conſerver la liberté de la Germanie, ſe ſont ſi liberalement employez aux deſpens & perte de leur chevance, & effuſion de leur ſang? Iront les Allemans & les Anglois avec volonté de détruire ceſte Religion, que nous, avec nos valoureuſes armées, & avec la doctrine d'un nombre infini d'hommes excellens en ſçavoir, avons publié par tout le monde? Iront les Eſpagnols, qui ſi ſouvent & à force d'armes ont eſté par nous réduits à la Foi Chreſtienne,

avec intention d'en prendre la vengeance, & pour nous contraindre à laiſſer la Religion, laquelle avec ſi grand honneur du Nom de Chriſt, nous avons ſi long-temps conſervée? Que ſi nous ſommes contre tout devoir abandonnez du reſte des Chreſtiens, (ce que Dieu ne permette) nous pourrons, nous ſubjects du Roi mon Seigneur, très-juſtement demander vengeance à Dieu, contre tous, d'une ſi grande ingratitude.

Ce ne ſeront pas les merites deus à nos peres anciens, pour avoir, par la grace de Dieu, gaigné & acquis à la Chreſtienté tant de victoires ſoubs la conduite de Charles Martel, au temps qu'ils combattirent & taillerent en pieces cinquante mille Sarrazins venus d'Eſpagne.

Ce ne ſeront pas les merites que nos majeurs, par la grace de Dieu, ont acquis à la Chreſtienté au temps que par leurs forces ſoubs la conduitte de Charlemagne, les Infidelles & Sarrazins furent chaſſez des Eſpagnes, & d'une partie de l'Aſie? Ce ne ſeront pas les merites, que, par la grace de Dieu, les noſtres ont acquis au temps d'Urbain ſecond, lequel, ſans beaucoup de peine ni contradiction, diſpoſa noſtre Roi, ſes Princes, noſtre Nobleſſe, & generalement tout

le Royaume, contre les adverſaires de noſtre Foi, ſi bien que tous enſemble, & par noſtre ſecours, conquirent le Royaume de Hieruſalem, & la Terre Saincte. Pourront lire jamais les Chreſtiens, ſans recognoiſſance de l'obligation que nous avons ſur eux, l'Oraiſon prononcée par l'Eveſque Olivience, au temps de Calixte, en preſence de voſtre Séréniſſime Seigneurie : le commencement de laquelle contient ces mots. » Aucun de nous » n'ignore, Illuſtriſſimes Seigneurs, qu'il y a » vingt ans que ce victorieux exercité des Gau» lois paſſa d'Europe en Aſie, où, par la be» nignité de Dieu, & par leur vertu, tout le » pays de Baſtero juſques en Syrie, a eſté deſ» tourné de la foi de Mahomet. » Ce ne ſeront pas donc les merites de tant d'expeditions contre les adverſaires de la foi heureuſement faites par nos anceſtres, au temps de Philippes & Charles de Valois. Et quand Sa Saincteté verra tant de nations enſemble conjoinctes, & avec un malheureux deſir de ruiner le reſte de la Chreſtienté, & reſolues d'opprimer ce Royaume, qui ſur tous les autres a bien mérité de la Republique Chreſtienne, je ne croi pas qu'elle ne veuille pour noſtre tuition & deffence nous preſter l'aide & le ſecours qu'elle jugera nous eſtre neceſſaire. Et quand

Sadite Sainteté en uſeroit autrement, elle feroit ſon très-grand dommage, & contre le devoir d'Italien, de Chreſtien & de Pontife. D'Italien pource que noſtre S. Pere ſçait bien que la ſervitude & calamité de l'Italie, ne peut naiſtre d'autre accident, que de la ruine & deſtruction du Royaume de France: de Chreſtien, d'autant qu'ayant eſté de tout temps le Nom de Chriſt deffendu & amplifié par ce Royaume, & eſtant à ceſte heure combattu, par le moyen & ambition de l'Empereur, de tant de nations allienées de noſtre Religion, il ne pourra eſtre abandonné en ce beſoin, ſinon des mauvais Chreſtiens. De Pontife, parce que ce ſera contre le devoir de Sa Sainteté, puis qu'elle eſt entierement, & en toutes ſortes eſclaircie & très-aſſeurée, comme l'Empereur obſtiné en ſa volonté, réſolu de mettre ſous ſon joug, François & Italiens, & tous autres Chreſtiens, n'a jamais voulu preſter l'oreille à aucune condition de paix, que Sa Sainteté lui ait propoſée. Au contraire, le Roi mon Seigneur, deſireux d'icelle & du repos des Chreſtiens, a voulu bien ſouvent remettre tous ſes droits & differents au jugement du Saint-Pere. Doncques, pour faire l'office de vrai Pontife & de vrai Juge, ne pourra-il pas prendre les armes contre celui,

qui ſans honte n'ozeroit nier qu'il ne ſoit le ſeul perturbateur du bien & du repos public? Et quand il ne fera cela, pour lui reprocher ſon ingratitude en ceſt endroit, les os de Grégoire troiſieſme, d'Eſtienne ſecond, d'Adrian premier, d'Eſtienne quatriéme, de Grégoire neufvieſme, de Gelaſe ſecond, d'Innocent ſecond, d'Eugene ſixieſme, d'Innocent quatrieſme, d'Urbain & de pluſieurs autres Pontifes s'eſleveront tout à coup, leſquels eſtant perſecutez, partie par les ennemis de la Foi, partie par les Empereurs, ont eſté ſecourus par les forces de ce Royaume Très-Chreſtien, & par le moyen de ceſte Couronne, comme l'ancre ſacré de toute la Chreſtienté, & ont eſté garantis & reſtituez au Saint Siege. Les os, les cendres du Pape Clement s'eſleveroient, lequel, contre toute raiſon & juſtice, reduit en extrême calamité par l'Empereur (lequel maintenant allié & fortifié d'heretiques, prepare & excite tant de tragédies aux bons & vrais Chreſtiens) fuſt delivré de toutes ſes oppreſſions par les forces du Roi, mon Seigneur, avec une notable perte des noſtres. Je ne croi pas (Illuſtriſſimes Seigneurs) que vous ayez du tout oublié l'union & confederation, qui depuis ſept cens ans a eſté inviolablement gardée entre

ceſte Illuſtriſſime Seigneurie, & la Couronne de France.

Oublierez-vous l'eſtroite alliance qui eſtoit entre vous & nous, aux dernieres guerres? Vous n'aurez perdu la mémoire de ceſte entreprinſe, en laquelle, vous & nous, en ſi peu de temps, conquiſmes Conſtantinople (a). Pourrez-vous ſupporter qu'une nation, que vos majeurs ont tant aimée & honorée, demeure affoiblie par le moyen de vos ennemis, avec laquelle n'eſtans, ni vous ni nous degenerez de la vertu de nos prédeceſſeurs, vous pouvez encore eſperer de faire d'autres entreprinſes, qui ſeront pour voſtre accroiſſement avec le bien de toute la Chreſtienté. J'eſpere (Illuſtriſſimes Seigneurs) que vous conſidererez avec voſtre accouſtumée prudence, que s'il advenoit (ce qu'à Dieu ne plaiſe) quelque ſiniſtre accident au Roi mon Seigneur, la liberté de voſtre Sereniſſime Republique ſeroit ſans aucun remede expoſée en proie à celui, qui ne tend à autre fin, que ſoubmettre les deux à un meſme joug, comme ceux qui ſe ſont trouvez unis tousjours pour la deffence de la commune liberté. Et quand vous feriez autrement, en noſtre faveur, s'eſ-

(a) Les François & les Vénitiens prirent Conſtantinople le ſecond Dimanche d'après Pâques, l'an 1204.

leveroient les os de nos anciens peres, leſquels, voyans Philippe Maria Vicomte avoir ſubjugué Genes, & ja réduit toute la Toſcane en un miſerable eſtat, pour ne vouloir ſouffrir une choſe ſi injuſte, & laiſſer environner le pays de Princes ſi puiſſans, reprindrent avec l'aide des Florentins, Genes. Et par ce moyen non ſeulement repouſſerent l'ambition de ce tyran : mais avec une ſinguliere loüange & obligation de l'Italie, reconquirent Breſſe, Bergame, & Cremone.

Pour la memoire de tant de braves actes, je crois vous avoir oſté toutes les difficultez & empeſchemens qui, par les calomnies des Imperiaux, vous eſtoient oppoſez. Et comme ſerviteur de tous vous (Illuſtriſſimes Seigneurs) je vous conjure & ſupplie vouloir conſidérer en quel eſtat ſe trouve la miſerable Italie, & generalement toute la Chreſtienté. Et avant vous reſoudre & prendre parti, vouloir non-ſeulement eſcouter le Reverendiſſime & Très-Illuſtre Cardinal de Ferrare (a): mais examiner par le menu, ce qu'il propo-

(a) Hippolite d'Eſt, Cardinal de Ferrare, fut long-tems attaché à la France. En 1552, Henri II le nomma Viceroi en Toſcane & ſon Lieutenant-Général à Sienne. Ce Cardinal avoit 400 perſonnes à ſa ſuite pour ſon ſervice perſonnel, ſans compter ſes Gardes, lorſqu'il

ſera à voſtre ſublimité de la part du Roi mon Seigneur. Je ſupplie encore un coup voſtre Serenité vouloir, avec ſon accouſtumée prudence, conſiderer comme l'Empereur eſt non ſeulement la cauſe de la ruine & miſere de l'Italie: mais auſſi le recognoiſtre comme inſidiateur de la liberté de ceſte Illuſtriſſime Seigneurie. Recognoiſſez, recognoiſſez, je vous ſupplie la maiſon d'Autriche, pour voſtre ennemie capitale, & comme celle qui de tout temps, a fait tout effort d'enjamber & uſurper les biens & pays d'autrui, & ſpécialement ceux de voſtre Illuſtriſſime Seigneurie. Au contraire, recognoiſſez la Majeſté du Roi Très-Chreſtien, mon Seigneur, pour votre ancien, fidelle, & affectionné ami: & avec quelle promptitude il vous a départi ſes moyens, pour le recouvrement de vos places occupées injuſtement par ceux de la maiſon d'Autriche. La reprinſe de Breſſe & Veronne en peuvent donner aſſeuré témoignage. Et ſi ne vous faut craindre qu'une telle amitié ſe puiſſe diſſoudre ou violer en aucune ſorte: parce que n'y ayant entre la Couronne de

s'inſtalla dans ſa Viceroyauté. (*Memorie Storico-Critiche della cita di Sienna, p. 32.*)

France & ceſte Illuſtriſſime Seigneurie aucuns differens ni anciens, ni recens, & ne tenant l'un aucune choſe de l'autre, les occaſions défaillent auſſi, pour leſquelles les amitiés ſe peuvent diſſoudre entre les Princes: ains au contraire leur unité, alliance, & conformité ſont telles, que la ruine de l'une menace & promet aſſeurément la diſſolution & calamité de l'autre.

(24) Il paroît que Barberouſſe n'aimoit pas les François. Il y a dans Ribier (a) une lettre du Sieur de Cambray, Ambaſſadeur de François Ier à Conſtantinople, qui prouve la mauvaiſe volonté de Barberouſſe à notre égard. Par cette lettre, datée du 4 Juillet 1546, il annonce au Roi la mort de Barberouſſe. « Votre Majeſté, *lui dit-il*, ne doit » pas avoir trop grand déplaiſir : car à la » vérité je n'ay veu homme par-deçà plus » contraire à tout ce qui touchoit voſtre » ſervice, que luy, à tout le moins depuis » que j'y ſuis; & je ne puis penſer qu'il en » euſt eu autre cauſe que le bon traitement » qui luy fut fait en Provence, lequel, au » lieu de le reconnoiſtre, a fait depuis les

(a) Lettres & Mémoires d'Etat, par Ribier, Tome I, p. 584.

» plus meſchants offices qu'il a peu ; & croy » que, s'il euſt peu davantage, qu'il l'euſt » fait : toutesfois Dieu y a pourveu »...

(25) San-Pietro Corſe, dit Baſtelica, étoit de baſſe naiſſance. Tous les Hiſtoriens du tems l'affirment poſitivement. Michel Merello, dans ſon Hiſtoire de la guerre des François en Corſe, dit qu'il étoit *di humile Schiatta*. Il s'attacha au ſervice de la France ; étant repaſſé en Corſe, il y épouſa Vanina d'Ornano, riche héritière (a), & d'une naiſſance diſtinguée dans cette Iſle. San-pietro joignoit à la plus grande valeur un caractère féroce & ſanguinaire. Ayant eu diſpute avec ſon neveu (Therame de Baſtelieu), ils ſe battirent en duel, & l'oncle tua le neveu. Ce fut San-Pietro qui, en 1553, détermina la France à envahir l'Iſle de Corſe. Par la paix qui ſe fit en 1559 entre Henry II & Charles-Quint, la Corſe fut rendue aux Génois. San-Pietro, qui n'ignoroit pas que les Génois ne lui pardonneroient jamais le mal qu'il leur avoit fait, ſe retira à Marſeille. Ne cherchant qu'à rallumer la guerre dans ſa

(a) Voyez la Généalogie de Vanina d'Ornano, dans les vies de pluſieurs grands Capitaines, par le Baron de Forquevaulx, p. 91.

patrie; & conſidérant que les troubles de la France ne lui permettoient pas d'en eſpérer aucun ſecours, il alla ſolliciter ceux de la Cour Ottomane. « Les Genois (lit-on dans » la Vie (a) de Sampietro, par le Baron de » Forquevaulx) advertis de ce voyage, taſ- » cherent de tout leur pouvoir de faire en- » ſorte que Vanina vint demeurer à Genes, » employant à la perſuader un certain Au- » guſtin Bazzica Lupo, trafiquant à Marſeille, » & un Michel Agnol Ombrone, Preſtre, » auquel Sampietro qui ſe fioit fort, avoit » commis la garde de ſes enfants Alphonſe, » & Anton Franceſco. Ces deux cy firent ſi » bien par leurs perſuaſions, qu'ils luy im- » primerent dans la teſte (où elle n'avoit » pas plus de tenue qu'il ne faut) que de » ſon voyage à Genes, deſpendoit le repos » du reſte de ſa vie; parce qu'en premier » lieu qu'elle pourroit facilement recouvrer » tous ſes biens, tant ceux que ſon mary luy » avoit vendus & alienez, que ceux leſquels » à ſon occaſion avoient été confiſqués par » la Seigneurie; qu'elle pourroit auſſi faire » enſorte que la République pardonneroit » un jour à Sampietro, ou qu'à tout le moins » après ſa fin, ſes enfants ſeroient remis en

(a) Vies de pluſieurs grands Capitaines, p. 125.

» leurs Seigneuries. Cette Dame, après avoir
» envoyé devant tout le meilleur de ſon
» meuble, elle le ſuivit ſur une frégate bien
» armée, menant avec elle le Preſtre *Om-*
» *brone*, qui l'avoit conſeillée, & Anton
» Franceſco, ſon jeune fils, celuy que nous
» avons veu depuis à Rome tué par quelques
» Gentils-hommes François. Mais ſon départ
» ne put être ſi prompt, qu'Antoine de Saint-
» Florant (a) ne le ſçut, lequel la ſuivant à
» la vue, la rattrapa près d'Antibo (b), d'où,
» avec l'aide du Gouverneur, elle fut con-
» duite ſurement à Aix, en attendant la venue
» de Sampietro, lequel à ſon retour du le-
» vant, ayant appris vers la coſte de Barbarie
» la fuite de la Signora Vanina, & diſcourant
» avecque les ſiens ſur cette diſgrace, l'un
» d'eux, nommé Piergiovani de Calveſe, lui
» dit, ſans y penſer, qu'*avant que cela fut*
» *arrivé, il en ſçavoit une bonne partie. Pour-*
» *quoy donc*, répliqua Sampietro eſmeu de
» colere, *ne m'en donniez-vous advis? Parce*,
» répondit Piergiovani imprudemment com-
» me devant, *que je craignois de faire une*
» *meſme fin que Florio de Corté, que voſtre*
» *femme fit tuer, il y a quelque tems, par*

(a) C'étoit un ami de San-Pietro.
(b) Antibes.

» *un ſien eſclave.* Sampietro adjouſtant cette
» nouvelle offenſe à ſa colere, ſans autres
» paroles, ſautant au collet de Piergiovani,
» lui oſta la vie, & traita de la meſme ſorte
» quelques jours après ſa femme Vanina...
» Il la mena d'Aix à Marſeille, & la tint,
» dit-on, renfermée durant trois jours dans
» ſa chambre. Enſuite il lui déclara qu'il fal-
» loit mourir. Elle lui demanda pour grace,
» *que puiſqu'il étoit le ſeul homme qui l'eut*
» *touchée juſqu'alors, elle n'eut pas d'autre*
» *bourreau que lui :* le barbare Sampietro
» délia les jarretières de cette infortunée, &
» s'en ſervit pour l'étrangler ».

Cet événement redoubla ſa rage contre les Génois. Il reparut en Corſe, & la guerre recommença. Enfin il périt dans une embuſcade. Michel Ange d'Ornano, ſon beau-frère, ſelon les uns, & ſon couſin ſelon les autres, le tua de ſa propre main. Il y a encore une troiſième opinion ſur ſa mort. On prétend que Vitelli, un de ſes Lieutenans, l'aſſaſſina par derrière, tandis qu'il combattoit Michel Ange d'Ornano. Ce qu'il y a de vrai, c'eſt qu'il périt dans cette rencontre le 17 Janvier 1567, âgé d'environ 66 ans. Il laiſſa un fils (Alphonſe d'Ornano), dont par la ſuite il ſera ſouvent queſtion. Les Génois célébrè-

rent ſa mort par des réjouiſſances publiques ; pour que des actes de barbarie terminaſſent ſon hiſtoire, on prétend que des Allemands, qui ſervoient dans l'armée Génoiſe, dévorèrent ſes entrailles, croyant venger par-là quelques-uns de leurs camarades que Sanpietro avoit fait brûler vifs.

(26) Montluc veut parler ici du combat de Marcian en Toſcane, où le Maréchal Pierre Strozzi fut battu par le Marquis de Marignan: cet événement ſe paſſa en 1554. On en lira le détail dans le volume ſuivant de Montluc: cette corruption du mot *Marcian* en *Mauchaut*, prouve combien il eſt difficile de rétablir les noms propres dans les Mémoires de Montluc.

(27) « Deux choſes pourtant, remarque » le Baron de Forquevaulx (a), traverſoient » en cette ſaiſon ſon brave deſir, l'une ſa » ſanté griévement aſſaillie des gouttes dont » il eſtoit ſouvent inquiétté, & l'autre la mau- » vaiſe intelligence qui eſtoit entre luy & M. » de Boutieres, pour lors Lieutenant du » Roi, avec lequel il avoit toujours quelque » nouvelle fuſée mal dévidée à demêler, dont » je ne puis deviner la raiſon, ni en accuſer

(a) Vies de pluſieurs grands Capitaines, p. 51 & 52.

» plutoſt l'envie du Seigneur de Boutieres, » que l'ambition de M. de Thermes. »

(28) M. Secouſſe dans ſon Mémoire ſur le Maréchal de Bellegarde (*in*-12 à Paris 1764) dit que Pierre de St. Lary de Bellegarde, père de Roger, étoit Lieutenant de la compagnie d'hommes d'armes de M. de Termes en 1536. *Je crois*, ajoute-t-il, *que c'eſt de celuy-là dont parle ici Montluc* (a). Je crois encore, continue-t-il (b), que ce fut-là le même Bellegarde à qui, en 1567, Montluc envoya une patente de Lieutenant de Roi dans la Guyenne, pour commander en ſon abſence aux pays de Comminges, Bigorre, & juſqu'aux frontières du Béarn.

(29) Ludovic de Birague, couſin germain du Chancelier de ce nom, Chevalier de l'Ordre de St. Michel, & Capitaine de 50 hommes d'armes, mérita la confiance du Maréchal de Briſſac. Il mourut en 1572. Il étoit fils de Céſar de Birague & de Françoiſe de la Tour. Il eut trois frères, ſavoir Jacques-

(a) M. Secouſſe, en rapportant ce paſſage de Montluc, le cite d'après l'édition de ſes Mémoires, faite à Paris en 2 vol. *in*-8°, 1694.

(b) Première Partie de ſon Mémoire, p. 29.

Antoine,

Antoine, Abbé de S. Vincent à Milan, Jérome, & Charles. Ce dernier, ſelon le Laboureur, *dans ſes tombeaux des perſonnes illuſtres*, p. 241, fut Chevalier de l'Ordre du St. Eſprit en 1580. Un autre Ecrivain (a) le fait Capitaine d'une compagnie d'hommes d'armes & Gouverneur de Lyon en 1568.

(a) Le Frère, dans ſon Hiſtoire des troubles de France, *fol.* 110, édit. de Baſle, 1572, *in*-8°.

Fin des Obſervations ſur le premier Livre.

OBSERVATIONS
DES ÉDITEURS
SUR LE SECOND LIVRE
DES MÉMOIRES
DE MESSIRE
BLAISE DE MONTLUC,
MARÉCHAL DE FRANCE.

(1) Ce paſſage des Mémoires de Montluc nous ſemble ſuſceptible de deux obſervations.

La première concerne l'état de Gentilhomme ſervant dont François I gratifia Montluc. C'étoit en approchant ces guerriers de leur perſonne, que nos Rois pendant longtemps payèrent leurs ſervices. Les Mémoires de Guillaume de Villeneuve & de Bayard en offrent divers exemples. On doit ſe reſſouvenir d'avoir lu dans du Bellay qu'à la même époque où François I plaçoit Montluc parmi ſes Gentils-hommes ſervants, il venoit de témoigner ainſi ſa gratitude aux braves défenſeurs de Landrecy. Il avoit fait de d'Eſſé un

Gentil-homme de ſa chambre, de la Lande, & de la Chapelle-Rinſonin ſes Maîtres d'hôtel ordinaires.

Paſſons à la ſeconde obſervation. Au premier coup-d'œil, elle paroîtra puérile; mais tout ce qui tient aux mœurs de nos ancêtres, ne doit pas nous être indifférent. D'après le récit de Montluc, il eſt clair que François I avoit dîné, lorſqu'à midi on introduiſit Montluc dans le Conſeil du Monarque. L'antique uſage de dîner à neuf heures exiſte encore de nos jours chez certaines claſſes de nos artiſans. Il paroît qu'au commencement du ſeizième ſiécle on dînoit à huit heures, & qu'on ſoupoit (a) à quatre. Les Mémoires de Bayard nous apprennent (b) que le dîné de Louis XII fut fixé à cette heure, & que le bon Roi par complaiſance pour ſon épouſe, s'étant mis à dîner à midi, dérangea ſa ſanté. Voilà d'où venoit ſans doute l'ancien proverbe.

Lever à ſix, diſner à dix;
Souper à ſix, coucher à dix;
Fait vivre l'homme dix fois dix.

(a) Dans le Recueil des Lettres de Louis XII, on lit ces mots : *Après ſouper, environ entre quatre & cinq, nous allaſmes chaſſer au Parcq.* (Voyez l'année 1510.)

(b) Mémoires de Bayard, Tome XV de la Collection, p. 362.

Malgré le faſte que François I étaloit à ſa table & à celle des Officiers de ſa maiſon, le récit de Montluc atteſte qu'à cette époque l'étiquette (a) avoit peu changé par rapport à l'heure des repas. Du tems du Poëte Regnier (b) elle ſubſiſtoit encore; & Louis XIV dînoit à midi.

(2) Boutieres étoit un de ces braves militaires qui, ſans les ſecours de l'intrigue & de la faveur, parviennent quelquefois aux premières places. Mais ſoit qu'il n'eut pas aſſez de capacité pour commander en chef, ſoit que la jalouſie de ſes rivaux déconcertât

(a) Cela ſe reconnoît par la Préface de l'Heptaméron de la Reine de Navarre, où il eſt dit que, *quand elles eurent ouï une bonne heure la leçon de Madame Oyſille, & puis dévotement la Meſſe, s'en allerent dîner à dix heures...* L'Hiſtoire nous apprend que ſous Charles V, on dînoit auſſi à dix heures, qu'on ſoupoit à ſept, & que toute la Cour étoit couchée à neuf heures. Alors on ſonnoit le couvre-feu, c'eſt-à-dire, une cloche qui avertiſſoit de couvrir ſon feu, & de s'aller coucher à ſix heures en hiver, & entre huit à neuf en été. Cet uſage s'eſt perpétué dans la plupart des Maiſons religieuſes, qui alors ne ſe diſtinguoient point de la vie ordinaire & commune.

(b) Regnier, dans ſa douzième Satyre, fait dire à un valet,

. . . . qu'*il eſt midi ſouné*,
Et qu'au logis du Roi tout le monde a dîné.

ſes opérations, il ne remplit point l'attente qu'on avoit de lui. Le Comte d'Anguien vint le remplaçer. On a reproché à Boutieres la conduite qu'il tint en cette circonſtance. Montluc, comme nous l'avons vu, cherche à le diſculper. Quoi qu'il en ſoit, la manière dont il remit le commandement de l'armée à ſon ſucceſſeur, caractériſe la loyauté & la franchiſe de ce vieux guerrier. Ayant rangé toutes ſes troupes en bataille, il expoſa dans un diſcours concis & énergique ſa juſtification : *J'ai pu quelquefois* (dit-il) *manquer de bonheur, mais jamais de zèle. Si on a des informations à faire ſur mon compte, je demande qu'elles ſe faſſent en ma préſence, & à viſage découvert. Officiers, Capitaines, Soldats, ſi quelqu'un croit avoir à ſe plaindre de moi, qu'il parle...* L'Hiſtoire remarque que tous baiſsèrent les yeux, & gardèrent le ſilence. Le Comte d'Anguien qui l'eſtimoit, lui prodigua les éloges qui lui étoient dus. Boutieres irrité contre la Cour ſe retira en Dauphiné. Il apprend qu'on ſe prépare à livrer bataille à l'ennemi. Oubliant auſſitôt l'offenſe qu'il a reçue, il ne ſonge plus qu'à être utile à ſon Roi. Il accourt en Piémont, & vient offrir ſes ſervices. Le Comte d'Anguien auſſi généreux que lui les

accepte & lui confie le commandement d'une partie de ſon armée. Boutieres par ſa valeur décide la victoire en faveur des François. Il montra qu'il étoit le digne éleve du Chevalier Bayard (a). Satisfait d'avoir confondu ſes ennemis & ſes envieux en ſervant ſa patrie, il retourna dans ſes terres. Ce ſont là de ces traits hiſtoriques, qu'on relit avec plaiſir : on ne doit donc point ſe laſſer de les réimprimer.

(3) Rodolphe Baglioni, fils de Malateſta, & neveu d'Horace Baglioni, dont on a parlé dans l'Obſervation N°. 26, ſur le 3e Livre des Mémoires de du Bellay, fut employé au ſervice de pluſieurs Princes d'Italie, entre autres d'Alexandre & de Coſme I, Ducs de Florence. Ce dernier le fit Général de ſa cavalerie. Il mourut (b) en 1562 au ſiége de Chiuſi en Toſcane.

Nous obſerverons que dans cette bataille Montluc porte à 300 lanciers la troupe que commandoit Rodolphe Baglioni. Dans la vie

(a) Voyez les Mémoires de Bayard, p. 111, 112 & ſuiv., & l'Obſervation, n° 17, Tome XV de la Collection.

(b) *Cæſaris Alexii Elogia Civium Peruſinorum*, &c.

de Ceſar de Naples par Contile, on réduit ce nombre à 200.

(4) Cette partialité de Montluc pour la province où il étoit né, paroît au premier coup d'œil une vraie *gaſconnade*. Mais le fait eſt confirmé par Brantôme. « Le jour » de la bataille de Ceriſoles, dit-il, ainſi » que le Marquis del Gouaſt recognoiſſoit » notre armée qui marchoit à lui, il vint dire » aux gens de pied Eſpagnols : *Courage*, » *ſoldats, les Gaſcons vos voiſins, & preſ-* » *que vos freres ſont ici, ſi je ne me trompe;* » *que s'ils ſont vaincus, nous reſterons vain-* » *queurs de tous les autres, ni plus, ni moins,* » *que quand un corps eſt abbatu, ou renverſé* » *par terre, tous les autres membres reſtent* » *ſans vigueur & ſans force.* »

(5) C'étoit-là une de ces erreurs du tems que nous retrouverons plus d'une fois. Henri VIII n'embraſſa pas le Luthérianiſme. Dans les Etats Catholiques, le peuple le regarda comme Luthérien, parce qu'il ſe ſépara de la Communion Romaine. Loin de favoriſer Luther, ce Prince avoit écrit contre lui, & cet Ouvrage lui mérita du Pape Leon X le titre de *Défenſeur de la Foi*. Ce travail l'obligea à approfondir ce qu'on appelle la

controverſe ; & *il crut*, dit Burnet (a), *que le St. Eſprit l'avoit inſpiré dans cette compoſition. Sa tête fut d'autant plus facile à exalter, qu'il étoit né avec une vanité inſupportable.* Après avoir défendu la Cour de Rome contre Luther, il devint l'ennemi déclaré de cette même Cour. Le ſchiſme éclata, ou ſelon la manière de parler des Anglois, la réforme s'introduiſit en Angleterre. C'eſt dans Burnet qu'il faut lire l'hiſtoire de cette révolution : il ſuffit pour notre objet d'avoir relevé la faute de Montluc. Cette faute eſt excuſable dans la bouche d'un militaire ; & nous la retrouverons dans les Mémoires du Maréchal de Vieilleville où elle eſt également conſignée.

(6) Quoiqu'en diſe Montluc, il paroît certain que, ſi Charles-Quint & Henri VIII euſſent exécuté leur plan en marchant droit à Paris, la Monarchie Françoiſe pouvoit être détruite. François I n'avoit point d'armée à oppoſer à ce torrent. Il le ſentit lui-même, lorſqu'après la priſe de St. Dizier il s'écria dans un accès de douleur... *Ah ! mon Dieu, que tu me vends cher un Royaume, que je*

(a) Voyez la Préface de l'Hiſtoire de la Réformation de l'Egliſe d'Angleterre, par le Docteur Burnet, Tome I.

penſois que tu m'euſſe donné libéralement! ta volonté pourtant ſoit faite!.... Heureuſement pour la France, l'Empereur & le Roi d'Angleterre conçurent de la jalouſie l'un contre l'autre : chacun des deux alliés travailla pour ſon propre compte, & s'acharna à conquérir des places fortes : les ſiéges donnèrent le tems à François I de raſſembler des forces ſuffiſantes pour leur tenir tête. Cela n'empêcha pas (& nous l'avons remarqué dans nos Notes & Obſervations ſur les Mémoires de du Bellay à cette époque) que la conſternation ne fut générale, lorſque Charles-Quint reprenant ſon premier projet marcha vers Paris, & ſomma Henri VIII de l'y ſuivre.

(7) Si, dans le ſiècle ou Montluc a écrit, ſes calculs étoient exacts, la portion du numéraire de la France, qu'aujourd'hui perçoit à ſon profit cette Capitale, doit avoir bien augmenté; ſans compter les étrangers qui y verſent une partie du leur, on ſait combien la population s'eſt accrue à Paris. D'ailleurs, les habitans des provinces y affluent en plus grand nombre, & plus ſouvent qu'autrefois. Voilà un champ vaſte & propre à exercer les ſpéculateurs en fait d'économie politique. Il

faut pourtant remarquer que l'excédent de population ainſi que le flux & reflux des provinciaux & des étrangers que Paris attire, doivent d'un autre côté ſe balancer avec les dépenſes de luxe qui ont centuplé depuis le tems de Montluc. Ces dépenſes néceſſairement ſe payent par le conſommateur Pariſien à l'étranger, ou à celle des provinces de la France qui lui fourniſſent les denrées brutes, & celles que l'induſtrie a travaillées.

(8) Ce paſſage de Montluc a beſoin d'éclairciſſemens. Montluc dit qu'il éprouva une ſorte de diſgrace *pour raiſon de quelque haine que Madame d'Eſtampes avoit conçue contre lui, à cauſe de la querelle de MM. de la Chaſteigneraye & Jarnac.* On ſoupçonneroit d'abord qu'il s'eſt gliſſé ici un anachroniſme; car le fameux duel entre ces deux Sgrs. n'eut lieu que ſous le règne de Henri II; & la Ducheſſe d'Eſtampes, loin d'avoir le moindre crédit qui put nuire à Montluc, gémiſſoit alors dans l'humiliation. Mais ſi on ſuit le fil des événemens qui précédèrent le combat en queſtion, on voit que le récit de Montluc peut être exact. François I mourut le dernier jour de Mars 1547. Or dès 1546 la querelle entre Jarnac & la Chaſteigneraye avoit éclaté.

Les dates de leurs cartels le prouvent (a); & François I n'eſtoit pas mort, quand ils ſe défièrent reſpectivement. Jarnac étoit attaché au Duc d'Orléans, & la Chaſteigneraye l'étoit au Dauphin : on n'ignore pas que les partis de ces deux Princes diviſoient la Cour, & qu'il ſuffiſoit d'être protégé par l'un pour encourir la haine de l'autre. Deux femmes dirigeoient ces factions continuellement prêtes à s'entrechoquer. Madame d'Eſtampes, maîtreſſe du Roi, ſoutenoit tout ce qui appartenoit au Duc d'Orléans. D'ailleurs, Jarnac ayant épouſé Louiſe de Piſſeleu de Heilly, étoit le beau-frère de cette Dame. Ces deux motifs réunis devoient naturellement la faire pencher en faveur de Jarnac. Dès lors, les partiſans de la Chaſteigneraye lui devenoient odieux. Brantôme (b) nous apprend que Montluc étoit l'ami de ce dernier. Il n'eſt donc point ſurprenant que Montluc, impérieux & bruſque, ſe ſoit compromis dans cette circonſtance, & ait été diſgracié.

(a) Voyez les Additions aux Mémoires de Caſtelnau, par le Laboureur, Tome II, p. 554. Nous reviendrons ailleurs aux détails de ce combat, ſi célèbre dans notre Hiſtoire.

(b) Dans ſon Traité des Duels, édit. de Leyde, 1722, p. 46.

(9) Voilà bien ce qui s'appelle de la forfanterie. La manière dont les François venoient d'être accueillis à leur camiſade de Boulogne, auroit dû rappeller à Montluc que les Anglois ſe battent auſſi bien ſur terre que ſur mer. L'Angleterre & la France n'ont rien à ſe reprocher à cet égard. La longue rivalité, qui a diviſé ces deux peuples, a dû leur apprendre qu'ils ſont dignes l'un de l'autre. Rejettons toute prévention nationale, & tenons-nous en à la vérité des faits.

(10) Les détails de cette expédition ſe trouvent à la fin du Xe. Livre des Mémoires de Martin du Bellay. Il ſuffit donc de rappeller au Lecteur que la flotte étoit au total de 103 navires qui portoient huit mille hommes. Boutieres commandoit la droite, Curton-Chabannes la gauche, & d'Annebaut le centre. On débarqua en pluſieurs endroits; & on revint en France. Nous remarquerons que M. de Thou (a) ne parle ni du combat ſur mer qui eſt rapporté par du Bellay, ni de l'embrâſement du grand Caracon. « Ce grand » Caracon, a écrit un moderne (b), qui

(a) Tome I, Liv. I, p. 76, édit. *in*-4°.

(b) Hiſtoire du Havre-de-Grace, par l'Abbé Pleuvry. Paris, 1765.

» paſſoit alors pour le plus beau vaiſſeau, &
» le meilleur voilier de l'Océan, s'appel-
» loit *le Philippe*. Il étoit du port de 1200
» tonneaux, & monté de cent gros canons
» de bronze. Philippe Chabot, Amiral, l'avoit
» fait conſtruire au Havre pour en faire pré-
» ſent au Roi. Sa Majeſté ayant voulu donner
» ſur ce vaiſſeau une fête aux Dames de la
» Cour, les cuiſiniers y firent ſi grand feu
» qu'il prit au vaiſſeau, ſans qu'il fut poſſible
» de l'éteindre. On eut même beaucoup de
» peine à ſauver l'argent du Roi qui étoit
» deſſus. »

(11) Montluc anticipe ici ſur les événemens. Les Anglois n'évacuèrent Boulogne qu'en 1550. Henri II, conſidérant l'embarras où ſe trouvoit le Duc de Sommerſet, preſſé d'un côté par les Ecoſſois, & de l'autre par les mécontens dont l'Angleterre fourmilloit, étoit bien diſpoſé à profiter des circonſtances. Dès 1549 il attaqua Boulogne & les autres poſſeſſions que l'Angleterre avoit dans cette partie du continent. Quoique ce Prince eut affecté de cacher ſes projets, on les avoit devinés. A l'entrée ſolemnelle que le Monarque fit à Paris, parmi les fêtes que les Officiers municipaux lui donnèrent, il y eut un

ſiège ſimulé. On éleva dans l'iſle Louviers un fort ſur le modèle de la ville de Boulogne. Le fort fut aſſiégé, & pris. Henri II le lendemain leva le maſque, & marcha à Boulogne. Le Duc de Sommerſet qui gouvernoit ſous le nom du jeune Edouard, voulant la paix à quelque prix que ce fût, propoſa de rendre Boulogne aux François. En vain il obſerva que par le traité ſigné avec le feu Roi d'Angleterre cette reſtitution devoit s'effectuer en 1554, & qu'ainſi autant valloit-il la faire ſur le champ. Les ennemis (a) de Sommerſet indiſposèrent la nation contre lui. Il ſe démit de ſa place. Warwick (depuis Duc de Northumberland) ſon ſucceſſeur, avoit été le premier à s'élever contre la propoſition de Sommerſet. La néceſſité des tems l'y ramena malgré lui. Ces détails ſe retrouveront dans les Mémoires du Maréchal de Vieilleville : car Montluc paſſe ſur le champ à la guerre de Piémont.

(12) Raimond de Pavie, Baron de Forquevaulx, & Chevalier de l'Ordre du Roi, étoit de l'ancienne Maiſon de Beccari de Pavie, retirée en France dans le tems des guerres des Gibelins & des Guelfes. Il com-

(a) Hiſtoire d'Angleterre, par Hume, années, 1549 & 1550. (Maiſon de Tudor.)

mença à ſervir dans la compagnie d'hommes d'armes du Comte de Negrepeliſſe, au ſiége de Naples en 1528, & fut pris à la retraite, ou plutôt à la déroute du Marquis de Saluſſes. En 1536, il devint Lieutenant de mille hommes des Légionnaires commandés par le Chevalier d'Ambres. Depuis il fut Capitaine de mille hommes de pied Gaſcons, & Gentilhomme de la chambre de François I.

Il ſe trouva à la bataille de Marciano en 1554, où il commandoit 10 Enſeignes de Griſons, 34 d'Italiens, 400 arquebuziers tirés de la garniſon de Parme, & 500 ou 600 chevaux. Il y fut bleſſé & pris. On le garda treize mois dans le fort de San-Miniato à Florence. Ayant recouvré ſa liberté, il revint en France, où le Roi lui donna le Gouvernement de Narbonne. Henri II l'emploia dans différentes négociations. Il ſervit de la même manière ſous François II & ſous Charles IX : étant Ambaſſadeur de ce dernier Prince en Eſpagne, il négocia ſon mariage avec Eliſabeth d'Autriche ; à ſon retour en France, *la récompenſe de ſes labeurs* (dit ſon (a) Hiſtorien) *fut differée juſques à ce que la rumeur ſurvenue aux ſanglantes nopces*

(a) Vies de pluſieurs grands Capitaines, par le Baron de Forquevaulx, p. 350.

du Roy de Navarre ſeroit appaiſée. Il fut bientoſt après renvoyé par le Roy en ſon Gouvernement de Narbonne, craignant que le deſſert de ce cruel banquet de Paris ne luy ſuſcitât de quoy avoir beſoin de ſes bons ſerviteurs au reſte de ſon Royaume.

Il mourut en 1574 âgé de 66 ans. Le Baron de Forquevaulx avoit laiſſé, ſi on en croit ſon Hiſtorien, deux Volumes manuſcrits qui contenoient l'Hiſtoire de ſes négociations. Ce même Ecrivain ajoute que l'Ouvrage ſur la diſcipline militaire attribué communément à Guillaume de Langey, frère de Martin du Bellay, appartient au Baron de Forquevaulx. Les preuves (a) qu'il allegue, paroiſſent déciſives.

La Famille de Forquevaulx établie en Languedoc, diocèſe de Toulouſe, a été maintenue le 5 Novembre 1671 dans ſa Nobleſſe, par jugement (b) de M. de Bezons, Intendant, en la perſonne de Jean-Baptiſte de Pavie, Baron de Forquevaulx, arriere petit-fils de celui dont on vient de parler.

(13) Antoine Grognet Seigneur de Vaſſé,

(a) Vies de pluſieurs grands Capitaines, par François de Pavie, Baron de Forquevaulx, p. 331.

(b) Pièces Fugitives pour ſervir à l'Hiſt. de France, Tome III, p. 104.

& Baron

& Baron de la Roche-Mabile, étoit Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentil-homme ordinaire de ſa chambre, Gouverneur de Pignerol, & Capitaine de 50 hommes d'ar-d'armes. Depuis, il fut Gouverneur de Guiſe en 1557. Nous le verrons dans les Mémoires de Rabutin, fait priſonnier à la bataille de St. Quentin. *Vaſſé*, & non pas *Baſſé* comme l'appelle Montluc, *étoit*, dit Brantôme, *haut à la main, colere, bizarre, & reſſemblant fort en ce point à Montluc.*

Ribier (a) nous a conſervé une lettre de Vaſſé, dont la tournure & les expreſſions, en ce qui le concerne perſonnellement, ne s'éloignent pas du caractère que lui donne Brantôme. Dans cette lettre datée de Turin le 19 Décembre 1548, Vaſſé rend compte à Henri II du compliment qu'il a été chargé de faire en ſon nom à Philippe, fils de Charles-Quint, lorſque ce jeune Prince paſſa à Alexandrie : après avoir détaillé la réception gracieuſe de Don Ferrand de Gonzague, qui devoit l'introduire auprès de Philippe, « au » partir delà, dit-il, il me laiſſa avec cer-» tains autres Capitaines, & me fit ſervir à » ſouper ; car j'arrivai ſur le ſoir, *tout ainſi* » *que ſi j'euſſe été un homme bien ſage...*

(a) Lettres & Mémoires d'Etat, Tome II, p. 177.

» Délà, continue Vaſſé, j'entrai chez le jeune » Prince, je lui fis la reverence, luy eſtant » debout auprès d'une cheminée, les deux » mains appuyées ſur un landier (a), ſe les » frottant ſur ledit landier..... Il me diſt » que le plus grand plaiſir qu'il pourroit » avoir ce ſeroit de toujours entretenir & » conſerver l'amitié qui eſt entre l'Empereur » ſon pere, & vous Sire, & me donna charge » expreſſe de vous préſenter ſes bonnes re- » commandations : *Il eſt vray, Sire, qu'à » voir ſon viſage & ſa contenance, il n'eſt » pas celui qui doit mettre fin à toutes les » entrepriſes commencées par l'Empereur ſon » pere.* ».

La légereté avec laquelle Vaſſé jugeoit Philippe ſur ſon ſeul maintien, prouve qu'il étoit plus expert dans l'art de combattre que dans celui d'apprécier les hommes.

(14) C'étoit l'Amiral d'Annebaut : diſgracié au commencement du règne de Henri II, il avoit été relégué dans ſon château de la Hunaudaye en Bretagne. Il venoit alors d'être rappellé, & on l'avoit nommé pour ſervir de Conſeil à Catherine de Médicis,

(a) Grand chenet de fer : cette dénomination s'eſt conſervée dans quelques-unes de nos Provinces.

déclarée Régente (a) pendant l'expédition du Roi en Allemagne.

(15) Ceux qui ont veillé à la dernière édition (b) de Montluc, en fixant à la marge l'ordre chronologique des faits qu'il décrit à cette époque, ne ſe ſont pas donné le peine de comparer ſes récits avec ceux de ſes contemporains. Ils ont choiſi pour guides quelques-uns de nos Hiſtoriens généraux, ou particuliers, qui eux-mêmes avoient copié leurs prédéceſſeurs. Ceux-ci, ſans entrer dans aucun examen critique, s'étoient contentés de fondre dans leurs Ouvrages le premier (c) des Mémoires particuliers que le hazard leur avoit offert. Mais avant d'a-

(a) Dans cette Régence momentanée, qui fut confiée à Catherine de Médicis, elle laiſſa percer l'ambition, dont ſon cœur étoit devoré. Une lettre du Sieur du Mortier au Connétable de Montmorency, en offre pluſieurs traits curieux. Cette lettre eſt dans le Tome II de Ribier, p. 380. On y voit que cette Reine n'aimoit point avoir pour compagnon de ſon autorité M. le Garde des Sceaux (Bertrand), ni tout autre.

(b) A Paris, chez Nyon, 1760, 4 vol. grand *in*-12.

(c) M. de Thou, cet excellent Hiſtorien, en racontant ce qui ſe paſſa alors en Piémont, paroît avoir copié Montluc. Comme la plupar des Modernes, qui ſe ſont traînés ſur ſes pas, il place en 1551 la priſe de Lans.

dopter par préférence aucun de ces Mémoires, il auroit fallu les raprocher les uns des autres, & prendre garde ſur-tout à l'eſprit dans lequel ils ont été rédigés. Par rapport aux guerres de Piémont, dont parle Montluc, il n'eſt point ſurprenant qu'il ne ſe ſoit point aſſujéti à un ordre chronologique bien précis & bien rigoureux. Cet ordre n'entroit point dans ſon plan; & il l'inſinue clairement en pluſieurs endroits de ſes Mémoires. Dès qu'il n'a été ni acteur ni témoin, il ſe tait. Auſſi s'embaraſſe-t-il peu des lacunes qui ſe rencontrent entre l'événement préſent qu'il raconte, & celui qui va le ſuivre. En partant du plan connu de Montluc, vouloit-on placer avec une ſorte de régularité les dates des faits qu'il décrit, c'étoit donc ſes contemporains qu'on devoit interroger. Relativement à la guerre de Piémont ils ſont en petit nombre. Les trois campagnes du Maréchal de Briſſac en 1551, 1552 & 1553 ſe bornèrent à quelques ſiéges, & à des affaires de poſtes. Sans doute elles n'en ſont pas moins glorieuſes pour le Maréchal qui y déploya ſes talents militaires. A cette époque les grands efforts de la France étoient dirigés vers les Pays-Bas & l'Allemagne, où Henri II marchoit en perſonne. Les yeux

de la nation ſe tournoient de ce côté-là ; & naturellement cette impulſion générale entraînoit les Ecrivains du tems. Ainſi ſur les détails de ces campagnes du Maréchal de Briſſac, qui l'ont immortaliſé, nous n'avons, ſoit pour oppoſer à Montluc, ſoit pour le corriger, que les Mémoires de Boyvin du Villars. Cet Ecrivain, ſouvent inéxact lui-lui-même, étoit cependant témoin oculaire. On trouve encore quelques renſeignemens dans le recueil de (a) Ribier ; & ils ſont précieux à cauſe de l'autenticité des actes qui les contiennent. Il réſulte delà que pour établir un ordre chronologique dans les Mémoires de Montluc, on doit recourir à ces ſources (b). Voilà le parti que nous avons

(a) On y voit, Tome II, p. 347, une lettre de Henri II au Cardinal de Ferrare, datée du 12 Septembre 1551, où il eſt fait mention de la priſe de Quiers & de celle de Saint-Damien.

(b) Les Commentaires de François de Rabutin fourniſſent auſſi quelques notions. Mais Rabutin ne parle qu'incidemment & d'une manière ſommaire de ce qui ſe paſſoit de ſon tems en Italie : en général il s'étend de préférence ſur les opérations de l'armée que commandoit Henri II « auſſi, dit-il fort laconiquement, que le » Seigneur de Briſſac beſogna ſi heureuſement (en Pié- » mont), qu'en 1551 il ſe fit maiſtre de Quiers & de » Sainct-Damian ».

pris. En conſéquence, nous prévenons le Lecteur que ſelon Boyvin du Villars, on ne doit point dater de 1551 le ſiége de Lans (autrement dit *Lanzo*) : cette entrepriſe fut projettée au commencement de Janvier 1552; & Lanzo capitula le 28 de ce mois.

Fin du vingt-deuxième Volume.

